

Bagues, Epinglettes, Pendants, Anneaux,

# ALMANACH CANADIEN

RELIGIEUX, HISTORIQUE, AGRICOLE, COMMERCIAL  
ET STATISTIQUE,

DE

## J. A. LANGLAIS

QUÉBEC

1890

Benedicite Sol et Luna Domino :  
Benedicite Stella coeli Domino.

### L. A. BERGEVIN,

35. A 45, RUE NOTRE-DAME

COTE DE LA MONTAGNE,  
BASSE VILLE,  
QUÉBEC.

{ 100-102, }

COTE DE LA MONTAGNE,  
BASSE VILLE,  
QUÉBEC.

### Marchand-Tailleur.

Marchandises Sèches en général. Manufacturier de Hardes faites,

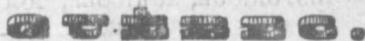
J.-A. LANGLAIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,  
177 Rue Saint-Joseph, Saint Roch,  
QUÉBEC.

Pendules, Argenteries, Lunettes, Articles de fantaisie d'or et d'argent, etc.

E. JACOT, 105, RUE NOTRE-DAME

**P T. LEGARE,**

**NO. 177, RUE ST-PAUL,**



AGENT POUR MAGHINES ARATOIRES

— DE TOUS GENRES —

*Voitures,*

*Carioles,*

*Sleighs, etc.*

**LOUIS BRUNEAU,**

IMPORTATEUR DE

*PORCELAINES, FAIENCES, VERRERIES,*

*LAMPES, HUILES, ARGENTERIES,*

*POTTERIES D'ART ET OBJETS*

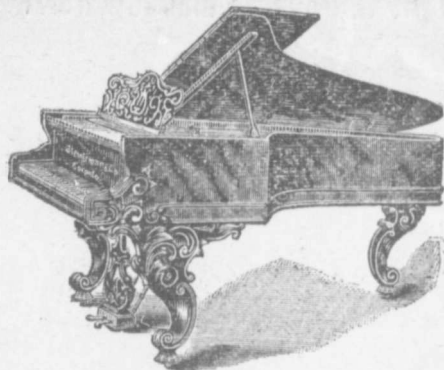
*DE FANTAISIE, ETC.,*

**95, RUE ST-JOSEPH,**

Saint-Roch, Québec.

Grande variété de vaisselle commune à bas prix.

# GERVAIS & HUDON



La Maison GERVAIS & HUDON possède aujourd'hui une des plus grandes renommées du pays. Depuis dix ans qu'elle est en affaires elle n'a jamais eu autre chose encore que des louanges. C'est pour cela qu'elle

A OUVERT UN

## NOUVEAU GRAND MAGASIN

— AU —

### N<sup>o</sup>. 219, RUE SAINT-JOSEPH N<sup>o</sup>. 219

Ce Magasin est plus spécialement affecté à la Musique, et l'on y trouve les Pianos de si haute renommée Heintzman, Chickering, Wm. Bell & Cie., Dominion et Shiedmayer. Aussi les célèbres Harmoniums et Orgues de Wm. Bell & Cie., et Dominion.

L'assortiment est au complet. Musique en feuilles de toutes sortes. Achetez la Nouvelle machine à coudre William & Davis. Les Coffres de Sûreté [Safe] de J. & J. Taylor et G. Chapleau.

À LA MÊME ADRESSE No. 219.  
**GERVAIS & HUDON,**

219 & 239, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH,

QUEBEC.

# L'EAU MINÉRALE ST-LÉON

DEVIENT AU CANADA LA MÉDECINE LA PLUS POPULAIRE



Buvez-en, pèlerin fatigué, buvez-en,  
L'eau St-Léon fait disparaître tous les maux.

## Comment se servir de l'Eau Minérale de St-Léon

Comme purgatif, prenez deux ou trois verres chauds avant le déjeuner. Un ou deux verres pendant les repas, est un remède efficace contre la dyspepsie.

Prenez tous les jours, de trois heures en trois heures, un verre de cette eau qui est un des meilleurs toniques, et votre sang deviendra bientôt pur.

L'Eau St-Léon est recommandée comme préservatif contre les maladies qu'engendre l'abus des boissons fortes.

Les circulaires contenant des *certificats importants* sont envoyées gratis, sur application.

Cette eau précieuse est en vente chez tous les principaux Pharmaciens et Épiciers, au prix modique de 25 CENTS LE GALLON.

VENDU EN GROS ET EN DETAIL,

**GINGRAS, LANGLOIS & CIE.,** SEULS AGENTS  
POUR LA PUISSANCE,  
VIS-A-VIS LE PALAIS CARDINALICE.

**N. E. Laforce,**  
Gérant pour Québec.

# ALMANACH CANADIEN

RELIGIEUX, HISTORIQUE, AGRICOLE, COMMERCIAL  
ET STATISTIQUE,

DE

## J. A. LANGLAIS

QUÉBEC

---

1890

---

Benedicite Sol et Luna Domino :  
Benedicite Stellæ cœli Domino.

---

J.-A. LANGLAIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,  
177 Rue Saint-Joseph, Saint Roch,  
QUÉBEC.

## AU PUBLIC

---

L'ALMANAC CANADIEN DE QUÉBEC, en est rendu à sa huitième année d'existence, et l'accueil favorable qu'il a reçu du public nous engage à lui donner encore de plus grands développements, de manière à le rendre presque indispensable dans chaque famille, surtout celles de la campagne. Rappelons ce que nous disions l'année dernière et nous ajouterons ensuite ce qui distingue la présente publication de celles des années précédentes :

L'ALMANACH CANADIEN ayant reçu du public l'accueil le plus bienveillant, depuis déjà plusieurs années, l'éditeur n'a pas hésité à lui donner le plus de développements possibles, eu égard à la modicité du prix. Préparé avec le plus grand soin pour satisfaire aux besoins du plus grand nombre, et offrir de l'attrait même à ceux que la curiosité seule pourrait entraîner à parcourir ces pages, on y trouvera tous les renseignements dont le public peut avoir besoin dans le cours ordinaire de la vie, tant au civil qu'au point de vue religieux, et dont on trouvera un sommaire à la dernière page. On n'y a pas même oublié les fameux *pronostics* sur la température de chaque mois, tout en laissant au bon Dieu la liberté d'y faire les modifications qu'il jugera à propos.

Les additions les plus importantes faites à notre opuscule sont les suivantes :

1o Liste complète des représentants du peuple pour les deux chambres Provinciale et Fédérale, pour toute la Confédération Canadienne, et nous croyons avoir par là bien mérité d'un bon nombre de nos lecteurs.

2o A chaque date de la présente année, on trouvera au verso du calendrier, les noms de plusieurs des saints que l'Église honore ce jour-là. Notre but est de fournir aux parents chrétiens plus de facilité à choisir des noms de saints, pour les enfants que la divine Providence leur envoie avec tant de libéralité, libéralité telle que nos ennemis, les ennemis de notre Religion et de notre nationalité, en grincent des dent de rage et de désespoir ; de rage parce qu'ils nous voient prospérer, grandir, envahir ce sol de la Nouvelle-France que le Maître des nations nous a donné en héritage, pour y continuer les exploits de nos ancêtres sur le vieux continent : *Gesta Dei per Francos* ; de désespoir, parce qu'ils commencent à comprendre que le vœu qu'ils ont toujours caressé, celui de faire de nous des apostats et des schismatiques, ne peut plus se réaliser, même par la force, puisque nous les envahissons, nous les refoulons aux confins du territoire, et nous menaçons même de les obliger de lever le pied pour regagner le vieux monde. Haïssant la lumière, comme celui qui est le père de tous les mécréants, ils ne peuvent se résigner à subir notre contact ; ils se sauvent et masquent leur dépit en nous lançant le titre injurieux de *race inférieure* !

Laissons-les dire, puisque c'est là leur unique consolation. Pour nous, continuons à remplir la sublime mission que la Providence nous a manifestement assignée. Mais pour cela, il faut conserver intacte la foi de nos pères, cette foi active et forte qui leur a fait vaincre tous les obstacles. Et la foi elle-même ne

peut vivre sans la charité, c'est-à-dire l'amour de Dieu et du prochain. Par l'amour du prochain, qui concerne l'humanité entière et tout spécialement nos frères, les catholiques, nous nous élèverons au-dessus des considérations de coteries et de partis, pour n'estimer que ce qui regarde le bien temporel et le salut de tous. Oh ! quelle langue sera assez éloquente et assez patriotique pour faire disparaître les germes de nos divisions, qui nous affaiblissent et ralentissent notre marche dans la voie qui nous reste à parcourir, pour arriver à notre parfait épanouissement ! Espérons que Dieu y pourvoiera, et il le fera, si nous l'aimons comme de vrais chrétiens.

Si nous aimons Dieu, nos affections seront conformes aux siennes, et nous haïrons tout ce qu'il déteste. Et cet amour de Dieu doit se manifester dans tous les actes de notre vie, surtout dans les actes religieux. Sur ce sujet, nous ne voulons toucher qu'un point et faire comprendre pourquoi nous avons cité, chaque jour de l'année, les noms de quelques-uns des saints que l'Église honore en ces jours.

\* \* \*

Il est étonnant et même douloureusement pénible de voir des parents chrétiens donner à leurs enfants, dans la cérémonie si auguste du baptême, des noms détestables aux yeux de Notre Seigneur Jésus Christ, des noms qui lui sont une insulte, alors même que ces parents requièrent l'application du sang précieux qu'il a prodigalement versé pour nous racheter de la servitude du démon et nous rendre la vraie liberté des enfants de Dieu son Père. Les seuls amis de Dieu sont les saints, et ce sont les seuls qui méritent le nom de grands hommes, ce sont les seuls héros dignes d'être proposés à l'admiration et à l'imitation des chrétiens.



Ce sont aussi les seuls qui puissent nous secourir dans nos besoins et nous faire trouver grâce devant Dieu, pour nos faiblesses et nos infidélités. Nos pères qui étaient des hommes de foi, des hommes vaillants à cause de leur foi, n'ont jamais donné à leurs enfants des noms d'hérésiarques, et encore moins des noms de divinités paiennes, c'est-à-dire des noms de démons. Voilà pourtant ce que nous voyons de nos jours, preuve que nous dégénérons. Prenons-y garde, car Dieu ne laissera pas cette infidélité impunie, à moins que nous ne revenions aux anciennes traditions.

Mais nos ancêtres ne se contentaient pas de faire baptiser leurs enfants sous un nom chrétien, ils cherchaient de plus à les mettre sous la protection d'un grand saint, de l'un de ceux qui ont le plus honoré l'Eglise de Dieu par des vertus suréminentes, afin que ces chers enfants eussent un avocat d'un grand crédit auprès de Dieu, dispensateur de tous biens pour le temps et pour l'éternité. Ce n'est donc pas la consonance du nom qu'ils recherchaient, mais bien sa valeur réelle devant Dieu et devant l'Eglise, notre Mère. Qu'un nom finisse en *a* ou en *us*, cela ne les affectait nullement ; pour eux, ils avaient des visées plus hautes : *Sursum corda !*

Voilà la raison qui nous a fait mettre, vis-à-vis chaque jour de l'année, quelques noms qu'on puisse choisir, avec la certitude que ce nom ne fera pas la honte d'un chrétien éclairé, mais qu'au contraire il sera un talisman pour celui qui le porte.

Et si l'on tient absolument à faire porter à ses héritiers et aux épouses futures des gendres de l'avenir des noms nouveaux, des noms terminés en *a*, par exemple (où la mode va-t-elle se nicher ?), qu'on fasse traduire en latin ceux que présente le calendrier. Presque tous les noms latins pour les femmes finissent en *a*, et pour

les hommes en *us* ou *as* ; quelle bonne aubaine pour tous ceux qui tiennent au *chic* !

Donnons un exemple. Je suppose que vous répondez à un curieux : ma fille se nomme Carola. Oh ! quel joli nom ! dira le visiteur, si c'est un entiché des idées du jour. Mais si vous lui dites qu'elle se nomme Charlotte, une affreuse grimace suivra certainement cette déclaration ; et si l'individu en question est, de plus, un peu *anglicisé* (le *chic* l'exige), il répondra certainement : *Oh ! chocking* !

\* \* \*

Tout se tient : le plus petit indice fait connaître un homme à sa valeur. Un bon arbre, dit Notre Seigneur Jésus-Christ, ne saurait produire de mauvais fruits. Que notre foi nous fasse produire de bons fruits, et nos ennemis seront forcés de nous respecter. Et c'est ainsi que nous travaillerons à la prospérité de notre chère patrie et que nous mériterons véritablement le titre de patriotes. Beaucoup parlent avec chaleur de patriotisme, sans en connaître la signification, ou s'affublent du beau titre de patriotes comme d'un masque, pour trahir plus à leur aise. Sachons donc les reconnaître au signe que nous en a donné notre Sauveur et Maître : « Vous les reconnaîtrez à leurs fruits. »

N  
Roi  
du l

1°  
les  
dés  
2°  
3°  
4°  
et F

1°  
drec  
4° I  
mer  
Caré  
Sem

D  
sive  
la Q

Tou  
La C  
L'E  
L'A!

Circ  
Epip  
Mer  
Ven  
Lun  
Ascé  
Fête

## Comput Ecclésiastique.

Nombre d'Or, 10; Epacte, 9; Cycle Solaire, 23; Indiction Romaine, 3; Lettre Dominicale, E; Période Julienne 6,603; Lettre du Martyrologe, I.

### JEUNES D'OBLIGATION.

1° Les Quatre-Temps, savoir: les 26, 28 février et le 1er mars; les 28, 30, et 31 mai; les 17, 19 et 20 septembre; les 17, 19 et 20 décembre.

2° Le Carême tout entier, excepté les Dimanches.

3° Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.

4° Les vigiles de Noël, de la Pentecôte, des SS. Apôtres Pierre et Paul, de l'Assomption et de la Toussaint.

### JOURS MAIGRES OU D'ABSTINENCE.

1° Tous les jours des Quatre-Temps de l'année. 2° Tous les vendredis de l'année. 3° Les jours des Vigiles où l'on observe le jeûne. 4° Le Mercredi des Cendres et les trois jours suivants. 5° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du Carême. 6° Le Dimanche des Rameaux et les six jours de la Semaine Sainte. 7° Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.

### TEMPS OU LA CÉLÉBRATION DES MARIAGES N'EST PAS PERMISE.

Depuis le premier Dimanche de l'Avent jusqu'à l'Épiphanie inclusivement, et depuis le Mercredi des Cendres jusqu'au Dimanche de la Quasimodo, inclusivement.

### FÊTES D'OBLIGATION.

Tous les Dimanches de l'année.	Fête du S.S. ou Fête-Dieu, 5 juin.
La Circoncision de N. S., 1 <sup>er</sup> janv.	Fête des Ap., SS. Pierre et Paul,
L'Épiphanie de N. S., 6 janvier.	La Toussaint, 1 <sup>er</sup> nov. [29 juin.
L'Ascension de N. S., 15 mai.	Noël ou la Nativ. de N. S. 25 déc.

### FÊTES LÉGALES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Circoncision, 1 <sup>er</sup> janvier.	Fête-Dieu, 5 juin.
Épiphanie, 6	SS. Pierre et Paul, 29 juin.
Mercredi des Cendres, 19 fév.	Fête de la Puissance, 1 <sup>er</sup> juillet.
Vendredi Saint, 4 avril.	Toussaint, 1 <sup>er</sup> novembre.
Lundi de Pâques, 7 avril.	Immaculée Conception,
Ascension, 15 mai.	8 décembre.
Fête de la Reine, 24 mai.	Noël, 25 décembre.

ÉCLIPSES.

Il y a, cette année, trois éclipses, dont une seule visible à Québec, savoir :

Eclipse partielle de lune, les 25 et 26 novembre, visible à Québec pendant environ une heure avant le lever du soleil, le 1<sup>er</sup> contact de la pénombre se produisant à 6 h. 28 m. du matin.

SAISONS.

Le Printemps commence le 20 mars, à 10 h. 41 m. du matin.

L'Été, le 21 juin à 6 h. 54 m. du matin.

L'Automne, le 22 septembre, à 9 h. 22 m. du soir.

L'Hiver, le 21 décembre, 3 h. 45 m. du soir.

DURÉE DES JOURS.

Le jour le plus court de toute l'année est le 22 Décembre, solstice d'hiver ; et le jour le plus long est le 22 Juin, solstice d'été.

La longueur des jours va toujours en croissant depuis le 22 de Décembre jusqu'au 23 de Juin ; et elle va toujours en décroissant depuis le 22 de Juin jusqu'au 23 de Décembre.

Du 22 Décembre au	H. M.	Du 22 de Juin au	H. M.
1 Février les jours ont crû de.....	1 6	1 Août les jours ont décrû de.....	0 50
1 Mars.....	2 23	1 Septembre.....	1 22
1 Avril.....	4 4	1 Octobre.....	3 56
1 Mai.....	5 36	1 Novembre.....	5 32
22 Juin.....	6 58	25 Décembre.....	6 58

LEVER ET COUCHER DE LA LUNE.

Au quatrième jour de son âge elle éclaire jusque vers dix heures du soir.	Au 15 <sup>e</sup> jour elle est pleine et se lève à six heures du soir.
Au cinquième jour, vers 11 hrs.	Au 16 <sup>e</sup> vers 8 hrs et un quart.
Au sixième jour, vers minuit.	Au 17 <sup>e</sup> vers 8 hrs et demie.
Au septième jour, vers une heure du matin.	Au 18 <sup>e</sup> vers 10 heures.
	Au 19 <sup>e</sup> vers 11 heures... Au 20 <sup>e</sup> vers minuit.

Cette table est assez exacte pour faire connaître les nuits que la Lune éclaire.

1er m

F  
N  
I

Jo

1 M

2 J

3 V

4 S

5 D

6 L

7 M

8 M

9 J

10 V

11 S

12 D

13 L

14 M

15 M

16 J

17 V

18 S

19 I

20 I

21 M

22 M

23 J

24 V

25 S

26 I

27 I

28 M

29 J

30 J

31 V

1er mois, 31 j.—Verseau. **JANVIER 1890** Dédié à l'Enfant Jésus.

Phases de la Lune.

P. L. le 6 à 12 h. 37m. matin.  
 D. Q. le 14 à 1 h. 33m. matin.  
 N. L. le 20 à 6 h. 49 m. soir.  
 P. Q. le 27 à 3 h. 16 m. soir.

Durée du jour, de 8 heures 36 minutes à 9 heures 34 minutes ; augmentation 58 minutes.

Le 1er janvier, la Terre est au périhélie, c'est-à-dire à sa plus courte distance du Soleil, 105 fois le diamètre du Soleil, ou 11,400 fois le diamètre de la Terre.

JOURS	4 dimanches et 2 fêtes d'obligation.—Aucun jeûne.	SOLEIL	
		lev.	cou.
1 Merc.	CIRCONCISION, l'an-6, fête d'obligation.	7. 51	4. 17
2 Jeudi	Octave de S. Etienne.	51	18
3 Vend.	Octave de S. Jean l'Evangeliste.	51	19
4 Sam.	Octave des SS. Innocents.	51	20
5 DIM.	Vigile de l'Epiphanie.	7. 51	4. 21
6 Lundi	ÉPIPHANIE, d'obligation.	50	22
7 Mardi	De l'octave (Noces).	50	23
8 Merc.	De l'octave.	50	24
9 Jeudi	De l'octave.	50	25
10 Vend.	De l'octave.	7. 50	4. 26
11 Sam.	De l'octave.	49	27
12 DIM.	<i>1er après l'Epiphanie.</i>	49	28
13 Lundi	Octave de l'Epiphanie.	49	30
14 Mardi	S. Hilaire, évêque, docteur, l'an 368.	48	32
15 Merc.	S. Paul, ermite, l'an 341.	7. 48	4. 33
16 Jeudi	S. Marcel, pape, martyr, 310.	47	34
17 Vend.	S. Antoine, abbé, l'an 356.	46	35
18 Sam.	Chaire de S. Pierre à Rome.	45	37
19 DIM.	LE S. NOM DE JÉSUS, fête en 1721.	44	38
20 Lundi	SS. Fabien 250, et Sébastien, 288, m.	7. 43	4. 40
21 Mardi	Ste Agnès, vierge, martyr, 303.	42	41
22 Merc.	SS. Vincent, 304, et Anastase, 628, m.	41	43
23 Jeudi	<i>Fiançailles de Marie, l'an -7.</i>	40	44
24 Vend.	S. Timothée, évêque, martyr, 97.	39	46
25 Sam.	<i>Conversion de S. Paul, l'an 34.</i>	7. 38	4. 47
26 DIM.	S. Polycarpe, évêque, martyr, 167.	37	49
27 Lundi	S. Jean-Chrysostôme, év., doct., 407.	36	50
28 Mardi	Ste Agnès, v. m.	35	52
29 Merc.	S. François de Sales, év., doct., 1622.	34	53
30 Jeudi	Ste Martine, vierge, mart., 3e siècle.	7. 33	4. 55
31 Vend.	S. Pierre-Nolasque, de la Merci, 1256.	7. 32	4. 56

**LE CRUCIFIX**

Que de pleurs ont coulé sur tes pieds que j'adore,  
 Depuis l'heure sacrée où, du sein d'un martyr,  
 Dans mes tremblantes mains tu passas, tiède encore  
 De son dernier soupir !

## JANVIER

- 1 S. Fulgence, év. m. S. Odilon, a de cluny. S. Almaque, m. Se Euphrosine, v.
- 2 S. Macaire, a. S. Isidore, év. m. S. Aspais, év. SS. Argée, Narcisse, Marcellin, m. S. Adelard, a.
- 3 Se Geneviève, p. de Paris, v. S. Blimont, a. S. Florent, év. m.
- 4 S. Tite, 1er év. de Crète, S. Rigobert, év. Ste Angèle de Foligny,
- 5 S. Siméon Stylite, S. Téléphore, P. m. Se Emilienne, v.
- 6 Se Macre, v. m. Les 3 Mag. SS. Gaspar, Melchior, Balthasar, S. Pierre Thomas, év. m.
- 7 S. Lucien, m. S. Audry, év. S. Julien, m.
- 8 S. Lucien, év. m. S. Séverin, év. Se Gudule, v.
- 9 S. Julien, m. et Se Basilisse, v. Se Marcionille, m. S. Celse. S. Pierre, év. Se Pasquière, v. m.
- 10 S. Nicanor, m. S. Guillaume, P. S. Agathon, P. Se Floride, v.
- 11 S. Hygin, P. m. S. Palémon, a. S. Théodose le Cénobiarque. Se Honorée, v., S. Sauve. év. m.
- 12 Se Tatienne, m. S. Arcade, m. S. Benoit Biscop, a. Se Césarie, v., S. Eutrope, m.
- 13 S. Léce, év. Se Glaphyre, v. S. Hilaire, év., S. Bernon, a.
- 14 S. Lélix de Nole, S. Sabas, év., pr. m. S. Pierre Urseolo.
- 15 S. Paul, 1er solitaire, S. Maure, a. S. Bonet, év. Se Tarcitie, v.
- 16 S. Marcel, P. m. S. Honorat, S. Furcy, a., S. Jacques, év. S. Ferjus, év. m. Se Priscille, S. Guillaume, év.
- 17 S. Antoine, père des moines, S. Genou, év. Sts Speusippe, Eléosippe, Melasippe, fr. jumeaux, m. avec Ste Pétronille.
- 18 Ste Prisque, v. m. S. Athénogène, m., S. Volusien, év.
- 19 S. Canut, roi m., S. Parre, m., S. Marius, m., SS. Marthe, Audifa et Abacum, m.
- 20 SS. Fabien et Sébastien, m., S. Néophyte, m., S. Euthyme, a., S. Clément.
- 21 Se Agnès, v. m., S. Avit, év., S. Patrocle, m.
- 22 S. Vincent, m., S. Anastase, moine, Be Lustilde, v., S. Vincent.
- 23 S. Raymond de Pennafort, Se Emérentienne, v. m. S. Jean l'Aumônier, év., S. Ildéfonse, S. Urbain, év.
- 24 S. Thimothée, év., S. Arthème, év., S. Bertrand, a.
- 25 S. Ananie, év., Se Aldevine, S. Apollon, abbé.
- 26 S. Polycarpe, év. m., S. Théogène, év. m., S. Prix, év. m.
- 27 S. Jean Chrysostôme, év., Se Dévote, v. m., S. Mer et Se Candide, S. Julien, év.
- 28 Se Agnès, v. m., S. Charlemagne, S. Pélade, év., Se Liberate.
- 29 S. François de Sales, év., Se Barbée, y. m., S. Valère, év.
- 30 Se Martine, v. m., Se Bathilde, reine de France, vv., S. Alexandre, m., S. Félix, P.
- 31 S. Pierre Nolasque, a., S. Gaud. év., Se Ulphe, v.

## JANVIER

Le mot *janvier* vient de *Janus*, dieu romain à deux faces, l'une tournée vers le passé, l'autre vers l'avenir.

Quand le triste Verseau levé sur nos climats  
Fait régner avec lui la neige et les frimats,  
N'oubliez pas le pauvre en sa triste demeure.

Jours	Année	ÉVÉNEMENTS
1	1888	Incendie de la chapelle du Séminaire de Québec.
2	1861	Mort de Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse.
3	1520	Luther est excommunié par le pape Léon X.
4	1873	Canonisation du B. Benoit Joseph Labre.
5	1066	Mort de S. Edouard-le-Confesseur, roi d'Angleterre.
6	1411	Naissance de Jeanne d'Arc.
7	1715	Mort de Fénelon.
8	1642	Mort de Galilée.
9	1873	Mort de Napoléon III.
10	1840	Naissance de M. L. N. Bégin, P. E. N. L.
11	1811	Mort de Marie-Joseph Chénier, littérateur français.
12	1700	Mort de la Sœur Bourgeois, âgée de 80 ans.
13	1858	6e Parlement du Canada-Uni.
14	1840	Mort de Mgr Alex. McDonnel, 1er évêque de Kingston.
15	1867	Erection du diocèse de Rimouski.
16	1876	Sacre de Mgr Moreau, 4e év. de Saint-Hyacinthe.
17	1806	Mgr Plessis évêque de Québec.
18	1563	Réouverture du Concile de Trente.
19	1873	Insurrection des Carlistes en Espagne.
20	1869	Mgr Bourget part pour le Concile du Vatican.
21	1821	Sacre de Mgr Lartigue 1er év. de Montréal.
22	1885	Le fleuve St-Laurent gèle devant Québec.
23	1834	Incendie du château S. Louis, à Québec.
24	1828	A S. Ambroise, naissance de Mgr D. Racine, 1er év. Chic.
25	1688	Mgr de St-Valier devient évêque de Québec.
26	1822	Naissance de Mgr Ant. Racine 1er év. de Sherbrooke.
27	1851	Mort d'Audubon, naturaliste français.
28	1888	Mort de Mgr D. Racine 1er év. de Chicoutimi.
29	1847	Arrivée de Lord Elgin en Canada.
30	1883	Mort de Mgr Pinsonnault, évêque dém. de London, 68 ans.
31	1873	Incendie du Palais de Justice, à Québec.

### MAXIME DE LA SAGESSE

Craignez un Dieu vengeur et tout ce qui le blesse :  
C'est là le premier pas qui mène à la Sagesse.

Ne plaisantez jamais ni de Dieu ni des Saints !  
Laissez ce vil plaisir aux jeunes libertins !

2e mois, 28 j.—Poissons. **FÉVRIER 1890** Aux Douleurs de Marie.

Phases de la Lune.

P. L. le 4 à 8 h. 14m. soir.  
 D. Q. le 12 à 1 h. 51m. soir.  
 N. L. le 19 à 5 h. 28m. matin.  
 P. Q. le 26 à 9 h. 6m. matin.

Durée du jour de 9 h. 28m. à 10 h. 53m. ; augmentation 1 h. 25m.

Pendant tout le mois de février, le cadran solaire se trouve en retard de 14 minutes sur les horloges bien réglées.

La Lune est au *périgée* lorsqu'elle se trouve à sa plus courte distance de la Terre, 28 fois  $\frac{1}{2}$  le diamètre de la Terre :—à l'*apogée* lorsqu'elle se trouve à sa plus grande distance, 32 fois le diamètre de la Terre.

JOURS	4 Dim. et 1 fête légale, 10 jours de jeûne.	SOLEIL	
		lev.	cou.
1 Sam.	S. Ignace év. et mart.	7. 30	4. 58
2 DIM.	Septuagésime et Sol. de la Purification.	29	4. 59
3 Lundi	PURIFICATION de la Ste Vierge.	27	5. 01
4 Mardi	L'Oraison de N.-S. au Jardin.	26	5. 02
5 Merc.	Ste Agathe, vierge, martyr, 251.	7. 25	5. 04
6 Jeudi	S. Tite, évêque en Crète, 102.	23	05
7 Vend.	S. Romuald, abbé, 1027.	22	07
8 Sam.	S. Jean de Matha, Conf.	21	08
9 DIM.	Sexagésime.	20	10
10 Lundi	Ste Scholastique, V.	7. 18	5. 12
11 Mardi	La Passion de N.-S., l'an 33.	16	13
12 Merc.	S. Ildefonso, év. de Tolède, 667.	15	15
13 Jeudi	Les 26 martyrs du Japon, 1597.	13	16
14 Vend.	S. Cyrille d'Alexandrie, év. m. 444.	11	18
15 Sam.	Les SS. Fondateurs des Servites de Marie.	7. 10	5. 19
16 DIM.	QUINQUAGÉSIME.	08	20
17 Lundi	De la férie.	06	22
18 Mardi	S. Siméon, év. et M.	05	24
19 Merc.	Les Cendres, Carême. Fête légale.	03	25
20 Jeudi	De la férie.	7. 01	5. 27
21 Vend.	Lu sainte Couronne d'épines.	6. 59	28
22 Sam.	Chaire de S. Pierre à Antioche.	57	30
23 DIM.	1er du Carême.	56	31
24 Lundi	S. Mathias, apôtre, 62.	54	33
25 Mardi	S. Pierre Damien, Ev., Doct.	6. 52	5. 35
26 Merc.	Ste Marguerite, pénit. (Quatre Temps).	50	36
27 Jeudi	Férie.	48	37
28 Vend.	Ste Lance de N. S. J. C. (Quatre-Temps.)	6. 47	5. 38

LE CRUCIFIX

Les saints flambeaux jetaient une dernière flamme,  
 Le prêtre murmurait ces doux chants de la mort,  
 Pareils aux chants plaintifs que murmure une femme  
 A l'enfant qui s'endort !



## FÉVRIER

- 1 S. Ignace, m. Ste Brigide, Vierge. S. Sigisbert, S. Ephrem, év. Ste Véridienne, v. S. Eugène, év.
- 2 S. Corneille, év. S. Apronien, m. Ste Sichaire, v., et S. Flou, év.
- 3 S. Blaise, év., m. S. Célérin, d. m. S. Laurentin et S. Ignace. Ste Célérine. S. Anatole, év.
- 4 S. André Corsini, év. Ste Jeanne de Valois, vv. S. Théophile, pén. S. Aventin, év.
- 5 Ste Agate, v. m. S. Isidore, m. Les 26 m. du Japon.
- 6 Ste Dorothee, v. m. S. Grégoire, év. S. Waast, év. S. Amand, év. S. Théophile, avocat, m.
- 7 S. Romuald, a. Ste Julienne, vv. S. Théodore, m. S. Chrysole, év. m.
- 8 S. Jean de Matha, S. Nicet, év. S. Etienne de Muret, a. Ste Cointe, m.
- 9 Ste Apolline, v. m. S. Clair év. S. Ausbert. et Ste Angadrême.
- 10 Ste Scolastique, sœur de S. Benoit, v. S. Guillaume, solitaire.
- 11 S. Séverin, ab. S. Anthère, P. m. S. Désiré, év. Ste Pharaïlde, v. s. de S. Encebert, év.
- 12 Ste Eulalie, v. m. Ste Gertrude, s. de Ste Pharaïlde. S. Benoit d'Aniane, a. S. Julien le Pauvre. S. Ludan.
- 13 S. Agabe, prophète dont parle S. Luc. S. Polyeucte, m. S. Domnis, év. Ste Eugénie, v. m. Ste Catherine de Ricci, v. Ste Fusque, v. m.
- 14 S. Valentin, m. S. Rachon, év. S. Avit, év. S. Valentin, év. m. S. Lupance, m.
- 15 SS. Faustin et Jovite, m. S. Craton, m. Ste Agape, v. m. S. Joseph, diacre. S. Guillaume, év. et a. Ste Georgie, v.
- 16 S. Onésime, év. S. Grégoire X, P. Ste Julienne, v. m.
- 17 S. Faustin, m. S. Dèle, abbé. S. Fulrad.
- 18 S. Siméon, év. m. Ste Marcianne, v. m. S. Claude, m. a. Ste Frépédigne. SS. Alexandre et Cutias. S. Maxime.
- 19 S. Gabin, pr. m. S. Conrad. SS. Honobert et Hodulphe, év. S. Valère, év. m.
- 20 S. Euchère, év. S. Possidius, év. S. Léon, év.
- 21 S. Félix, év. S. Pépin. S. Gondebert, év. S. Germain, m.
- 22 S. Paschase, év. S. Papias, év. Ste Marguerite de Cortone, pénitente.
- 23 S. Pierre Damien, év. S. Lazare, moine. Ste Marthe, v. m.
- 24 S. Serge, m. S. Edelbert, roi. S. Prêtextat, év. Ste Primitive, m.
- 25 S. Mathias, ap. S. Félix III. S. Grégoire le Grand, Pape.
- 26 S. Nestor, év. S. Victor. S. Alexandre, év. Ste Edigne, v.
- 27 S. Julien, m. S. Léandre, év. Ste Honorine, v. m. S. Galmier.
- 28 S. Augustin. Ste Fortunée, v. m. SS. Romain et Lupicin, a

le.  
ca-  
14  
ro,  
ide

L  
ou.

58  
59  
01  
02  
04  
05  
07  
08  
10  
12  
13  
15  
16  
18  
19  
20  
22  
24  
25  
27  
28  
30  
31  
33  
35  
36  
37  
38

## FÉVRIER.

Le mot *février*, vient du mot latin *februare*, purifier : le 15 était, chez les Romains, la fête de l'Expiation et de la Purification ; longtemps ce mois a été considéré comme le dernier de l'année.

Plus il neige,  
Moins il grêle.

Pluie en février,  
Remplit le grenier.

Jours	Année	ÉVÉNEMENTS
1	1841	Lois sur les fortifications de Paris.
2	1859	Siège épiscopal de London transféré à Sandwich, Ontario.
3	1486	Foire de S.-Germain, l'une des 4 grandes de Paris (j. 1786)
4	1848	Résistance héroïque de 123 français à Mazagran (Algérie).
5	1663	Grand tremblement de terre en Canada.
6	1816	A Clones, Irlande, naissance de Mgr J. J. Lynch, 3e év. T.
7	1878	A Rome, Pie IX meurt, âgé de 86 ans 9 mois.
8	1874	Mort de Mgr Guigues, 1er év. d'Ottawa.
9	1763	Cession du Canada à l'Angleterre.
10	1839	Mariage de la Reine Victoria.
11	1858	A Lourdes (France), 1ère apparition de Marie à Bernadette.
12	1700	Mort de la Sœur Bougeois, fond. de la Congrég. de N. D.
13	1689	Le Parlement anglais défère la couronne à Guillaume III.
14	1878	A Chatham (N.-Bruns.), église, évêché et collège brûlés.
15	1875	Mort de Mgr Edw. John Horan, 4e év. de Kingston, 58 a.
16	1644	Hôtel-Dieu de Montréal fondé par Mlle Jeanne Mance.
17	1820	Naissance de S. E. le Card. Taschereau, à Ste. Marie de B.
18	1546	Mort de Martin Luther, fondateur du protestantisme.
19	1868	133 zouaves canadiens partent pour Rome.
20	1878	Elect. du pape Léon XIII (card. J. Pecci, arch. de Pérouse).
21	1856	Erection du diocèse de London.
22	1300	1er jubilé centenaire par Boniface VIII.
23	1850	Mgr Fabre, 3e év. de Montréal, est ordonné prêtre.
24	1874	Sacre de Mgr Jamot, Vic. Apost. du Canada Septentrional.
25	1867	Sacre de Mgr Lafleche.
26	1881	A Québec, mort du vic.-gén. Mgr. Cazeau, âgé de 73 ans.
27	1838	John Colbourn, administrateur du Canada.
28	1827	Naissance de Mgr. Fabre, 3e év. de Montréal.

### MAXIMES DE LA SAGESSE

Que votre piété soit sincère et solide  
Et qu'à tous vos discours la vérité préside,  
Tenez votre parole inviolablement,  
Mais ne la donnez pas inconsidérément;

3e mois, 31 j.—Bélier.

**MARS 1890**

A saint Joseph.

Phases de la Lune.

P. L. le 6 à 1 h. 48m., soir.  
 D. Q. le 13 à 11 h. 5m. soir.  
 N. L. le 20 à 4 h. 1m. soir.  
 P. Q. le 28 à 4 h. 33m. matin.

Durée du jour, de 10 h. 55m. à 12 h. 23m ; augmentation 1 h. 37 m.

A l'équinoxe du printemps (20 mars), comme à l'équinoxe d'automne (22 septembre), tous les pays ont 12 heures de jour et 12 heures de nuit.

JOURS	5 dim. et 1 fête d'obligation, 26 jours de jeûne.	SOLEIL	
		lev.	cou.
1 Sam.	Quatre-Temps, Férie.	6. 45	5. 40
2 DIM.	<i>Ile du Carême.</i>	43	42
3 Lundi	Férie.	41	43
4 Mardi	S. Casimir, roi de Pologne, 1484.	39	45
5 Merc.	Férie.	6. 38	5. 46
6 Jeudi	Férie.	35	47
7 Vend.	<i>Le saint Suaire</i> de N.-S.	33	48
8 Sam.	S. Jean de Dieu, conf.	31	55
9 DIM.	<i>Ile du Carême.</i>	29	52
10 Lundi	Les 40 martyrs de Sébaste, 320.	6. 27	5. 53
11 Mardi	S. Thomas d'Aquin, Doct. 1274.	25	55
12 Merc.	S. Grégoire, pape, docteur, 604.	23	56
13 Jeudi	De la Férie.	22	58
14 Vend.	<i>Les Cinq Plaies</i> de N.-S.	20	5. 09
15 Sam.	Férie.	6. 18	6. 00
16 DIM.	<i>Solennité</i> de S. JOSEPH. (IV. du Carême.)	16	02
17 Lundi	S. Patrice, apôtre de l'Irlande, 465.	14	03
18 Mardi	S. Gabriel Archange.	12	05
19 Merc.	S. JOSEPH, patron de l'Eglise, 29.	10	06
20 Jeudi	S. Cyrille de Jérusalem, év. Doct.	6. 08	6. 08
21 Vend.	<i>Le Précieux Sang</i> de N.-S.	06	09
22 Sam.	S. Benoît, abbé, 543.	04	10
23 DIM.	DIMANCHE DE LA PASSION.	02	12
24 Lundi	De la Férie.	6. 00	13
25 Mardi	ANNONCIATION, l'an-7, d'obligation.	5. 58	6. 15
26 Merc.	De la Férie.	56	16
27 Jeudi	De la Férie.	54	17
28 Vend.	<i>La Compassion</i> de Marie.	52	18
29 Sam.	De la Férie.	50	20
30 DIM.	DIMANCHE DES RAMEAUX.	5. 48	6. 21
31 Lundi	Lundi-Saint.	5. 47	6. 22

LE CRUCIFIX

De son pieux espoir son front gardait la trace,  
 Et sur ses traits frappés d'une auguste beauté,  
 La douleur fugitive avait empreint sa grâce,  
 La mort, sa majesté.

## MARS

- 1 S. Aubin, év. S. Léon. S. Siviard, a. Ste Eudoxie, m. Ste Antonine, m. SS. Néon et Turbon, m.
- 2 S. Simplicie, P. Ste Macre, v. m. S. Jacques, év. S. Charles, m.
- 3 S. Marin et S. Astère, m. Ste Cunégonde, vv.
- 4 S. Casimir. S. Lucien, P. m. S. Caius, m. S. Pierre de Castelnaud, m.
- 5 S. Phocas, m. S. Adrien, m. S. Jean-Joseph de la Croix.
- 6 SS. Victor et Victoria, m. S. Claudien, m. et Ste Basse, son ép. m. S. Chrodegand, év. Ste Colette, v. S. Cyrille, carme.
- 7 S. Thomas d'Aquin, Doct. *angelique* de l'Eglise. Ste Perpétue et Ste Félicite, m. S. Paul, év. S. Théophile, év.
- 8 S. Jean de Dieu. S. Arien, m. Stes Béate et Hercinie, m.
- 9 Ste Françoise, vv. SS. Cyrille et Méthode, év. Ste Catherine de Bologne, v. S. Pacien, év.
- 10 Les 40 soldats, m. à Sébaste. S. Victor, m. S. Droctovée, a.
- 11 SS. Héraclé et Zosime, m. S. Firmin, a. S. Humbert III. S. Vindicien, év. Ste Alberte, v. m.
- 12 S. Grégoire 1<sup>er</sup> le Grand, P. S. Méximilien, m. S. Egdune.
- 13 S. Nicéphore, év. m. S. Macédone, m. avec Ste Patrice, son ép., et Ste Modeste, leur fille. Ste Christine, v. m. S. Pieins, év.
- 14 S. Lucien, év. m. Ste Mathilde, impératrice.
- 15 S. Longin. S. Zacharie, P. Ste Matrone, m.
- 16 S. Cyriaque, m. S. Abraham. S. Patrice, év.
- 17 S. Patrice, év. S. Joseph d'Armathie. Ste Gertrude.
- 18 S. *Gabriel*, *archange*. S. Alexandre, év. m. S. Cyrille, év. S. Edouard, roi, m. S. Narcisse, év.
- 19 S. JOSEPH ÉP. DE LA GLOR. MÈRE DE DIEU, p. de l'Eglise univ. S. Panchaire, m. S. Pétrice, év. S. Adrien, m.
- 20 Stes Alexandra, Claude, Euphrasie, Justine, Euphémie, m.
- 21 S. Benoit. a. S. Béroлле, év.
- 22 S. Paul, év. Ste Catherine de Suède, vv. Ste Léa, vv. Ste Catherine de Fiesque, vv.
- 23 S. Victorien, m. Stes Pélagie et Théodosie, m. S. Turibe. S. Agricole, év. S. Cessateur, év.
- 24 SS. Marc et Timothée, m. S. Siméon.
- 25 S. Quirin, m. Ste Dule, v. m. Le bon Larron. S. Dysmas.
- 26 S. Castule, m. S. Braultion, év. S. Marcel, m.
- 27 S. Alexandre, m. S. Philet. Ste Lydie, m. S. Rupert, év. S. Guillaume Tempier, év.
- 28 SS. Jonas et Barachias, m. S. Eustase, a. S. Berthold. S. Cyrille, d. m.
- 29 S. Sixte III, P. B<sup>e</sup> Jeanne de Maillé, vv.
- 80 S. Quirin, m. S. Rieul, év. S. Jean Climague. S. Amédée, duc.
- 31 Ste Balbine, v. S. Gui, a. Ste Cornélie, m. Ste Catulle.

## MARS

*Mars* est le nom du dieu de la guerre, et le nom supposé du père de Romulus fondateur de Rome. Jusqu'à l'an 1664, Mars était le premier mois de l'année.

Ce mois, et de pluie et de vent,  
Pour le corps n'est pas restaurant.  
Pour prévenir la maladie,  
Ne fais pas, crois-moi, de folie.

Jours	Année	ÉVÉNEMENTS
1	1871	Entrée des Allemands à Paris.
2	1810	Naissance du Pape Léon XIII (Joac. Pecci), à Carpinetto.
3	1878	Couronnement de Léon XIII, dans la chapelle Sixtine.
4	1881	Le général Garfield installé comme président des E.-U.
5	1714	Traité de Rastadt, qui complète la paix d'Utrecht.
6	1880	Inauguration, à Ottawa, de l'Académie des Beaux-Arts.
7	1804	Le S. P. Pie VII rétablit l'ordre des Jésuites supp. en 1773.
8	1867	L'acte de la Confédération Canadienne est adopté à Lond.
9	1878	Formation du ministère Joly à Québec.
10	1837	Mgr. Bourget est nommé coadjuteur de Montréal.
11	1314	Supplice de Jacques de Molay, grand-maître des Templiers.
12	1801	En Russie, assassinat de l'empereur Paul 1er.
13	1881	A St-Petersbourg, assass. d'Alexandre II, âgé de 63 ans.
14	1665	Ord. à Québec, psr Mgr. de Laval, M. G. Morin, 1er ptre c.
15	1842	Mort de Chérubini.
16	1649	Les Pères Brébœuf et Lallemant martyr. par les Iroquois.
17	1873	Traité pour l'évacuation de la France par les Allemands.
18	1848	Naissance de la princ. Louise, épouse du Marq. de Lorne.
19	1871	Sacre de Mgr Taschereau, archevêque de Québec.
20	1727	Mort d'Isaac Newton.
21	1804	Le duc d'Enghien fusillé dans les fossés de Vincennes.
22	1765	Granville publie l'Acte du timbre sur cont. dans les Col.
23	1881	Incendie du théâtre de Nice, en France, 90 victimes.
24	1529	Etablissement du Collège de France, à Paris.
25	1865	A Québec, Incendie du Grand-Séminaire.
26	1663	Fondation du Séminaire de Québec.
27	1880	Le marquis de Rippon nommé vice-roi des Indes.
28	1867	Le Parlement impérial vote l'union des prov. canadiennes.
29	1844	Couv. de la Providence à Montréal, par la d. vve Gamelin.
30	1282	A Palerme, mass. connu sous le nom de "Vêp. siciliennes."
31	1814	Capitulation de Paris.

### MAXIME DE LA SAGESSE

Soyez officieux, complaisant, doux, affable,  
Poli, d'égale humeur, et vous serez aimable.

**Du pauvre qui vous doit n'augmentez point les maux;  
Payez à l'ouvrier le prix de ses travaux.**

4e mois, 30 j.—Taureau. **AVRIL 1890** A N.-D. de Bon Secours.

Phases de la Lune.

P. L. le 5 à 4 h. 24m. matin.  
 D. Q. le 12 à 5 h. 53m. matin.  
 N. L. le 19 à 3 h. 6m. matin.  
 P. Q. le 26 à 11 h. 52m. soir.

Durée du jour : de 12 h. 39 m. à 14 h. 12 m ; augmentation 1 h. 33.  
 Les cadrans solaires retardent de 4m sur les horloges régulières le 1, sont d'accord le 14, et avancent de 3 minutes le 30. Le 1 avril, la Terre est à sa distance moyenne du Soleil : 107 fois le diamètre du Soleil, ou 11,600 fois le diam. de la Terre.

JOURS	4 Dim. et 2 fêtes légales, 4 jours de jeûne.	SOLEIL	
		lev.	cou.
1 Mardi	De la férie.	5 44	6. 23
2 Merc.	“ “	42	25
3 Jeudi	JEUDI-SAINT.	40	26
4 Vend.	VENDREDI-SAINT (fête légale).	38	27
5 Sam.	SAMEDI-SAINT. <i>Regina celi.</i>	5. 36	6. 29
6 DIM.	PAQUES. Résurrection, l'an 33.	34	30
7 Lundi	LUNDI DE PAQUES (fête légale).	32	32
8 Mardi	Mardi de Pâques.	30	33
9 Merc.	Mercredi de Pâques.	29	34
10 Jeudi	Jeudi de Pâques.	5. 27	6. 35
11 Vend.	Vendredi de Pâques.	25	37
12 Sam.	Samedi de Pâques.	23	38
13 DIM.	QUASIMODO.	21	40
14 Lundi	S. Justin, philos., martyr, 167.	19	42
15 Mardi	S. Isidore, év. docteur, 636.	5. 17	6. 43
16 Merc.	S. Léon, pape, docteur, 461.	15	44
17 Jeudi	D. S. Sacrement.	13	45
18 Vend.	De la férie.	12	46
19 Sam.	De l'Immaculée Conception.	10	48
20 DIM.	LA SAINTE FAMILLE DE J. M. J.	5. 09	6. 49
21 Lundi	S. Anselme, év. docteur, 1109.	07	50
22 Mardi	SS. Soter, 174, et Caius, 296, p. m.	05	52
23 Merc.	S. Georges, martyr, 303.	04	53
24 Jeudi	S. Fidèle, martyr, 1622.	02	54
25 Vend.	S. MARC, évangéliste, 68.	5. 00	6. 55
26 Sam.	SS. Clet et Marcellin, papes et martyrs.	4. 58	57
27 DIM.	PATRONAGE DE S. JOSEPH.	57	58
28 Lundi	S. Paul de la Croix, 1575.	55	7. 02
29 Mardi	S. Pierre, martyr, 1252.	53	7. 00
30 Merc.	Ste Catherine de Sienne, 1380.	4. 51	7. 03

LE CRUCIFIX

Le vent qui caressait sa tête échevelée,  
 Me montrait tour à tour et me voilait ses traits,  
 Comme l'on voit flotter, sur un blanc mausolée,  
 L'ombre des noirs cyprès.

## AVRIL

- 1 S. Hugues, év. S. Valéry, a. S. Venance, év. m. Ste Théodore, m. SS. Victor et Etienne, m.
- 2 S. François de Paule. Ste Théodosie, v. m. S. Nizier, év. Ste Marie Egyptienne, pén.
- 3 S. Pancrace, év. m. Ste Agape, v. m. S. Richard, év. Ste Burgondofore, abb. S. Urbain, év.
- 4 S. Isidore, doct. de l'Eglise. SS. Agathocle et Théodule, m. S. Pierre, év. B<sup>e</sup> Alette, m. de S. Bernard.
- 5 S. Vincent Ferrier, pr. Ste Irène, v. m. Ste Julienne de Liège v.
- 6 S. Sixte, Pape, m. S. Célestin, P. S. Guillaume, a.
- 7 S. Epiphane, év. m. S. Hégésippe, S. Vinebaud, a
- 8 S. Edèse, fr. de S. Amphion, m. S. Denis, év. S. Janvier avec Stes Maxime et Macaric, m. S. Gauthier, a.
- 9 S. Procore, m. Ste Marie Cléophas. *Ste Monique*. S. Hugues, év.
- 10 S. Ezéchiel, prophète. SS. TERENCE et Pompée, m. S. Fulbert.
- 11 S. *Vincent de Paul*. S. Léon le Grand, P., docteur de l'Eglise. S. Antipas, m.
- 12 S. Jules, P. S. Constantin, év. S. Sabas, m. S. Victor, m.
- 13 S. Herménégilde, roi. S. Justin le Philosophe, m. S. Papile, m. avec Ste Agathonice, sa sœur.
- 14 SS. Tiburce, Valérien, Maxime, m. S. Lambert, év.
- 15 Ste Basilisse et Ste Anastasie, m. SS. Maxime et Olympias, m. Ste Flavie Domitille. S. Benoit Labre.
- 16 Ste Eucratide, v. m. S. Lambert, m. S. Fructueux. S. Paterne.
- 17 S. Anicet, P. et m. S. Pierre, d., et S. Hermogène, m. S. Robert, a. S. Landry, év. Ste Waltrude.
- 18 S. Apollonius, m. S. Eleuthère, év. m. avec sa mère, Ste Anthie.
- 19 S. Léon IX, Pape. S. Timon, m. S. Georges, év.
- 20 SS. Sulpice et Servilien, m. Ste Domitille, v. S. Marcellin, év.
- 21 S. Siméon, év. m. S. Anselme, év. Ste Opportune, v.
- 22 SS. Soter et Caius, P. et m. S. Léonide, m. Ste Tarbule, m. S. Siméon.
- 23 S. Georges, m. S. Adalbert, év. S. Gérard, év. S. Félix, pr. avec SS. Fortunat, Aquilée, d. m.
- 24 S. Sabas, m. S. Alexandre. m. avec ses c. Stes Beuve et Dode, v. m. S. Fidèle de Sigmaringen, S. Robert, a.
- 25 S. *Marc l'Evangéliste*. S. Etienne, év. m. S. Anien, év.
- 26 S. Clet et S. Marcelin, P. m. S. Clarence, év. Ste Exupérance, v.
- 27 S. Anthime, év. m. S. Anastase, P. B. Pierre Armengol, pr.
- 28 S. Vital, m., père des SS. Gervais et Protais. Ste Valérie. Ste Théodore, v. m. S. Didyme, m. S. Paul de la croix, pr.
- 29 S. Pierre de Vérone, m. S. Emilien, m. Ste Tertulle et Ste Antonie, v. et m. S. Hugues, a. S. Robert, a.
- 30 S. Catherine de Sienne, v. S. Laurent, m. Ste Sophie, v. m.

## AVRIL

Le mot *avril* vient du mot latin *aperire*, ouvrir : la terre s'ouvre pour produire, la sève se met en mouvement.

En avril s'il tonne,  
C'est nouvelle bonne.  
Semaine Sainte mouillée,  
Donne terre altérée.

Jours	Année	ÉVÉNEMENTS
1	1873	Mgr Fabre élu coad. de l'év. de Mont., Nais. de Mgr Mo-
2	1814	Déchéance de Napoléon Ier. [reau, 1824, à Bécancour.
3	1603	Mort d'Elisabeth, reine d'Angleterre.
4	1881	Recensement du Canada et de tout l'Empire Britannique.
5	1881	Incendie du séminaire de Rimouski.
6	1860	Le général de Lamoricière comm. de troupes pontificales.
7	1849	Grand incendie à Toronto.
8	1862	Erection du Vic. Apost. d'Arthabaska-McKenzie.
9	1682	De-la-Salle à l'embouchure du Mississipi.
10	1877	Mgr Conroy est délégué au Canada.
11	1713	Paix d'Utrecht ; érection de la Prusse en royaume.
12	1492	Découverte de l'Amérique par Christophe Colombe.
13	1829	Emancipation des catholiques en Angleterre.
14	1865	Assassinat du président Lincoln, au théâtre de Ford.
15	1719	Mort de madame de Maintenon.
16	1542	De Roberval part de la Rochelle avec 3 vais. et 200 émig.
17	1790	Mort de Benjamin Franklin.
18	1690	Mort de madame de Sévigné.
19	1840	Mgr Bourget succède à Mgr Lartigne, mort à 63 ans.
20	1534	Jacques-Cartier part de St. Malo, avec 2 vaisseaux.
21	1699	Mort du grand poète Jean Racine.
22	1659	Richard Cromwell se démet du protectorat de l'Angleterre.
23	1838	1er vapeur d'Europe à New-York.
24	1840	Installation de Mgr Bourget, évêque de Montréal.
25	1878	1ère lettre encyclique de Léon XIII.
26	1860	Mgr Charbonnel 2d év. de Toronto, rés. en f. de Mgr Lynch
27	1881	Mort chrétienne d'Emile Girardin, à 75 ans à Paris.
28	1760	Victoire de Lévis sur les Anglais, à Ste Foye.
29	1849	Incendie du Parlement à Montréal.
30	1672	Mort de la Vénérable Marie de l'Incarnation, à Québec.

### MAXIME DE LA SAGESSE

Bon père, bon époux, bon maître sans faiblesse.  
Honorez vos parents, surtout dans leur vieillesse.  
Du bien qu'on vous a fait soyez reconnaissant ;  
Montrer-vous généreux, humain et bienfaisant.



5e mois, 31 J.—Gémeaux.

**MAI 1890**

Mois de Marie.

Phases de la Lune.

P. L. le 4 à 4h 9m. soir.  
D. Q. le 11 à 11 h. 22m. matin.  
N. L. le 18 à 3 h. 19m. soir.  
P. Q. le 26 à 5 h. 34m. soir.

Durée du jour : de 14 h. 15 m. à 15 h 24m ; augmentation 1 h 09m.

Pendant toute la durée du mois de mai, le cadran solaire marque midi lorsqu'il est midi m. 3 ou 4 m. à une horl. bien réglée. Accord le 15 avril et le 15 juin.

JOURS	4 Dim. et 1 fête d'obligation, 4 jours de jeûne.	SOLEIL	
		lev.	cou.
1 Jeudi	SS. PHIL. et JACQUES, 80, 62.	4. 50	7. 05
2 Vend.	S. Athanase, év. docteur, 473.	48	06
3 Sam.	INVENTION de la Ste Croix, 326.	47	07
4 DIM.	Ste Monique, veuve, 389.	45	08
5 Lundi	S. Pie V. pape, 1572.	4. 43	7. 09
6 Mardi	<i>St. Jean à la Porte-Latine</i> , 95.	42	10
7 Merc.	S. Stanislas, év. martyr, 1079.	40	12
8 Jeudi	<i>S. Michel au Mont Cargan</i> , 5e siècle.	39	13
9 Vend.	S. Grégoire de Naz., év. doct. 390.	38	14
10 Sam	<i>S. Antonin</i> , arch. de Florence, 1509.	4. 37	7. 15
11 DIM.	Ve. Dim. ap. Pâques.	35	17
12 Lundi	<i>Rog. S. François de Girolamo</i> , jés. 1716.	34	18
13 Mardi	<i>Rog. S. Nérée et ses comp.</i> , mart., 95.	33	20
14 Merc.	<i>Rogations</i> . Vigile.	32	21
15 Jeudi	ASCENSION de N.-S., d'obligation.	4. 30	7. 22
16 Vend.	S. Isidore, cultivateur, 1170.	29	23
17 Sam.	S. Ubalde, év. de Gubio, 1160.	28	24
18 DIM.	S. Venant, martyr, 250.	27	25
19 Lund.	S. Pierre-Célestin, pape, 1296.	26	26
20 Mardi	S. Bernadin de Sienne, 1444.	4. 25	7. 27
21 Merc.	S. Pascal, conf.	24	29
22 Jeudi	Octave de l'Ascension.	23	30
23 Vend.	De la Férie.	22	31
24 Sam.	<i>Jeûne</i> . Vigile de la Pentecôte.	21	32
25 DIM.	PENTECÔTE, l'an 33.	4. 20	7. 33
26 Lundi	<i>Lundi</i> de la Pentecôte.	20	34
27 Mardi	<i>Mardi</i> de la Pentecôte.	19	35
28 Merc.	De l'octave. (Quatre-Temps).	18	36
29 Jeudi	De l'octave.	17	37
30 Vend.	De l'octave. (Quatre-Temps).	4. 16	7. 38
31 Sam.	De l'octave. ( " " ).	4. 15	7. 39

LE CRUCIFIX

Un de ses bras pendait de la funèbre couche ;  
L'autre, languissamment replié sur son cœur,  
Semblait chercher encore et presser sur sa bouche  
L'image du Sauveur.



## MAI

Le mot *mai* vient de *Maïa*, nom de la déesse mère de Mercure par Jupiter.

Sème, pour la rendre féconde,  
En pleine lune, plante ronde,  
Que mai soit venteux et clair,  
Toute récolte aura bon air.

Jours	Année	ÉVÉNEMENTS
1	1867	Sacre de Mgr J.-P.-F. Langevin, 1er év. de Rimouski, à Qu.
2	1665	Talon, intendant au Canada.
3	1536	Jacques-Cartier érige une croix à Stadacona.
4	1818	1er bateau à vapeur de Québec à Lévis.
5	1708	Mort de Mgr de Laval, à l'âge de 86 ans.
6	1506	Mort de Christophe Colomb à Valladolid (Espagne)
7	1717	Voyage du czar Pierre-le-Grand en France.
8	1842	Sacre de Mgr Power, 1er év. de Toronto.
9	1204	Beaudouin élu empereur de Constantinople.
10	1887	Erection de la Province ecclésiastique de Montréal.
11	1856	Sacre de Mgr John Farrell, 1er év. de Hamilton.
12	1878	Attentat de Hœdel contre Guillaume emp. d'Allemagne.
13	1836	Mgr Jean-Jacques Lartigue est nommé 1er év. de Montréal.
14	1610	Assassinat de Henri IV, roi de France.
15	1889	Conflagration de S. Sauveur, 498 maisons brûlées.
16	1800	Napoléon Bonaparte passe les Alpes au mont S. Bernard.
17	1765	Grand incendie à Montréal, 108 maisons brûlées.
18	1856	Mgr P.-A. Pinsonnault est sacré év. de London.
19	1535	2nd départ de Jacques-Cartier de S. Malo, avec 3 vaisseaux.
20	1873	A Londres, mort de sir George-Etienne Cartier, âgé de 59 a.
21	1871	L'armée française devant Paris surprend la porte D'auteuil
22	1872	Le comte Dufferin est nommé gouverneur-gén. du Canada
23	1830	Naiss. en Ir de Mgr Walsh, 2d év. de Sandwich et de Lon.
24	1870	Grand incendie à Québec.
25	1615	Arrivée des Pères Récollets, premiers prêtres du Canada.
26	1850	Sacré, à Rome, par Pie IX, Mgr A.-F.-M. Charbonnel, 2e év.
27	1703	Fondation de la ville de S. Pétersbourg. [de Toronto.
28	1878	Erection du diocèse de Chicoutimi.
29	1882	Erection de la Préfecture Apost. du Golfe St-Laurent.
30	1876	Conflagration du faub. S. Louis, à Québec, 500 maisons
31	1836	Erection de l'évêché de Montréal. [consumées.

### MAXIMES DE LA SAGESSE

Donnez de bonne grâce : une belle manière  
Ajoute un nouveau prix au présent qu'on veut faire.  
Ne rappelez jamais un service rendu,  
Le bienfait qu'on reproche est un bienfait perdu.

6e mois, 30 j.—Ecrivisse. **JUIN 1890** Au divin Cœur de Jésus.

Phases de la Lune.

P. L. le 3 à 1 h. 34m. matin.  
 D. Q. le 9 à 4 h. 50m. soir.  
 N. L. le 17 à 4 h. 58m. matin.  
 P. Q. le 25 à 8 h. 14 matin.

Durée du jour ; de 14 h. 25m. à 14 h. 36m ; augmentation 0 h. 11m.  
 On a les jours les plus longs de l'année (14 heures 40 minutes) du 15 au 22 juin.—Au solstice d'Été, 21 juin, le Soleil est à sa plus grande hauteur au-dessus de l'horizon.

JOURS	5 Dim. et 2 fêtes d'obligation, 1 jour de jeûne.	SOLEIL	
		lev.	cou.
1 DIM.	Ste Trinité.	4. 15	7. 40
2 Lundi	<i>Notre-Dame Auxiliatrice</i> , 1571.	15	41
3 Mardi	De la féerie.	14	42
4 Merc.	S. François Caracciolo, Conf.	14	43
5 Jeudi	FÊTE-DIEU, d'oblig. 1246.	4. 13	7. 43
6 Vend.	S. Norbert, prémontré, év. 1134.	13	44
7 Sam.	De l'octave.	13	45
8 DIM.	IIe après la Pentecôte.	12	45
9 Lundi	De l'octave.	12	46
10 Mardi	De l'octave.	4. 12	7. 47
11 Merc.	S. Barnabé, Ap.	12	47
12 Jeudi	<i>Octave de la Fête-Dieu</i> .	11	48
13 Vend.	Le Sacré CŒUR de Jésus, 1686.	11	48
14 Sam.	S. Basile, év. et doct.	11	49
15 DIM.	<i>Solennité du S. CŒUR de Jésus</i> .	4. 10	7. 49
16 Lundi	S. François-Régis, jésuite, 1640.	10	50
17 Mardi	De la féerie.	10	50
18 Merc.	SS. Marc et Marcellin, martyrs.	10	50
19 Jeudi	Ste Julienne de Falc., v., 1540.	10	50
20 Vend.	S. Silvère, pape et mart.	4. 11	7. 51
21 Sam.	<i>S. Louis de Gonzague</i> , jés. 1591.	11	51
22 DIM.	Solennité de S. Jean-Baptiste.	12	51
23 Lundi	Vigile de S. Jean-Baptiste.	12	51
24 Mardi	<i>Nativité de S. JEAN-BAPTISTE</i> , l'an-7.	13	51
25 Merc.	S. Guillaume, abbé, 1157.	4. 13	7. 51
26 Jeudi	SS. Jean et Paul, martyrs, 362.	14	51
27 Vend.	De l'octave.	14	51
28 Sam.	<i>Jeûne</i> . Vigile de S. Pierre.	14	51
29 DIM.	S. PIERRE et S. PAUL, ap., 67, d'obl. Com. de S. Paul.	15	51
30 Lundi	Commémoration de S. Paul.	4. 15	7. 51

LE CRUCIFIX

Ses lèvres s'entrouvraient pour l'embrasser encore,  
 Mais son âme avait fui dans ce divin baiser,  
 Comme un léger parfum que la flamme dévore  
 Avant de l'embrasser !

JUIN

- 1 S. Juvence, m. S. Révérien, év. et ses c. m. S. Caprais, a S. Pamphile, pr. m. S. Clair, év. m.
- 2 S. Marcellin, pr., et S. Pierre, m. S. Pothin, év. Ste Blandine, m. S. Erasme, év. m. S. Eugène Ier, pape.
- 3 Ste Clotilde, reine de Fr., vv. Ste Paule, v. m. S. Morand, a.
- 4 S. François Carracciolo, pr., Ste Saturnine, v. m.
- 5 S. Boniface, év. m. Stes Zénaïs, Cyrie, Valérie et Marcie, m. S. Dorothé, pr. m. S. Allyre, év.
- 6 S. Norbert, év. S. Claude, arch. de Besançon.
- 7 S. Paul, év. m. S. Robert, a. S. Gilbert, a. S. Prospère, év.
- 8 S. Maximin, év. S. Médard, év. S. Godard. arch. S. Cloud, év.
- 9 SS. Prime et Félicien, m. Ste Pélagie, v. m. S. Richard, év. S. Colomban, Ste Euphrasie, vv.
- 10 S. Landry, év. Ste Marguerite, reine. S. Evremond, a. S. Censure, év. S. Maurin, a. m. Ste Amalberge. vv.
- 11 S. Barnabé, apôtre, SS. Félix et Fortunat, fr., m.
- 12 SS. Basilide, Cyrin, Nabor, Nazaire, m. S. Léon III, P. S. Jean de Sahagun, pr. Ste Antoine, m. S. Odulphe.
- 13 S. Antoine de Padoue, Ste Félicule, v. m. Ste Aquiline, v. et m.
- 14 S. Basile le Grand, év., docteur de l'Eglise, fils de S. Basile et de Ste Emélie. SS. Valère et Rufin, m. Ste Digne, v. m.
- 15 SS. Vite, Modeste, Crescence, m. Ste Germaine, v. Ste Benilde, m. S. Bernard de Menthon. S. Constantin, év.
- 16 S. Jean-François Régis, jés. S. Cyr, m. avec sa mère. Ste Juliette, SS. Ferréol, pr., et Ferjus, Ste Luitgarde, v.
- 17 S. Montan, m. S. Avit, a. S. Elzéar et Ste Delphine. S. Anotole.
- 18 SS. Marc et Marcellien, fr. m. S. Amand, év. SS. Fortuné et Lucien, m. Ste Elisabeth de Schonan, v. S. Innocent, év.
- 19 SS. Gervais et Protais, fr. m. S. Dié, év. Ste Julienne.
- 20 S. Silvère, P. m. S. Novat, f. de S. Pudent, de S. Timothée, pr., et des SStes Pudentielle et Praxède, v. Ste Florence, v.
- 21 Ste Demetrie, v. m. S. Alban, m. S. Leufroy, a. S. Louis de Gonzague.
- 22 S. Paulin, év. de Nole. Ste Conforte, v. S. Jean, év. S. Flavien.
- 23 Ste Agrippine, v. m. S. Félix, pr. m. S. Zénon, m. S. Zénar.
- 24 NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE. SStes Colombe, Materne, Périne, v. m. S. Théodulphe, év.
- 25 S. Sospâtre. S. Guillaume, a. Ste Lucie, v. m.
- 26 SS. Jean et Paul, fr. S. Pélagie, m. S. Antheleme, év.
- 27 SS. Agoard, Aglibert, m. S. Crescent, év. S. Ladislas, roi.
- 28 S. Léon II, P. S. Irénée. m. S. Bénigne, év. m. Ste Potentielle.
- 29 S. PIERRE ET S. PAUL., ap., Ste Marie, mère de S. Jean Marc. Ste Benoitte, v.
- 30 S. Paul ap. S. Martial, év. Ste Emilienne, v. m. Ste Lucine.

## JUN

Le mot *juin* vient du nom de la déesse *Junon*, fille de Saturne et femme de Jupiter.

La Saint-Jacques sans pluie  
Annonce un dur hiver.  
Qui veut bon navet,  
Le sème en juillet.

Jours	Année	EVÈNEMENTS
1	1842	Arrivée de six Jés. à Montréal, rappelés par Mgr Bourget.
2	1820	A Armagh. Ir. naiss. de Mgr J. Farrell, 1er év. de Hamilton.
3	1870	Mgr Lafèche succède à Mgr Cooke, 1er év. de Trois-Riv.
4	1851	Quatrième invasion du choléra en Canada.
5	1870	Mort du général Lee, des Etats-Unis.
6	1867	A Paris, Bérézowski tire sur Alexandre II, de Russie.
7	1886	Mgr E. A. Taschereau, arch. de Québec, est créé Cardinal.
8	1852	Erection du diocèse de Trois-Rivières.
9	1843	Mgr Lynch ord. pr. par Mgr Affre, le mart. des barricades.
10	1863	M. l'abbé L.-N. Bégin, Princ. de l'Ecole N.-L., ord. ptre.
11	1881	Mort de Mgr Gaston de Ségur, écrivain populaire.
12	1665	New-York déclarée ville, (4,000 habitants).
13	1873	Funérailles de Sir Georges Cartier à Montréal.
14	1846	Incendie du théâtre à Québec, 47 personnes y périssent.
15	1659	Arrivée de Mgr de Laval à Québec.
16	1846	Election du pape Pie IX (cardinal Mastai).
17	1745	Louisbourg, (Acadie) est pris par les Anglais.
18	1866	La Prusse et l'Italie déclarent la guerre à l'Autriche.
19	1794	Victoire de Fleurus, gagnée par les Français.
20	1882	Le baron de Charette à Montréal.
21	1685	Ligue d'Augsbourg, contre Louis XIV.
22	1882	A Cohoes (New-York) convention des Canadiens-Franç.
23	1882	Fusion des Compag. du Grand-Tronc et Great-Western.
24	1882	Émeute à Cork (Irlande).
25	1882	A Lévis, Mort de Mgr Déziel, à l'âge de 76 ans.
26	1878	La reine d'Espagne, Mercédès, meurt à l'âge de 18 ans.
27	1858	Les Anglo-Français prennent le fort de Pei-Ho (Chine).
28	1815	Le roi Louis XVIII revient de Gand à Paris.
29	67	S. Pierre et S. Paul martyrisés à Rome.
30	1520	Mort de Montésuma II roi du Mexique.

### MAXIMES DE LA SAGESSE

N'ayez point de fierté, ne vous louez jamais ;  
Soyez humble et modeste au milieu des succès.  
Surmontez les chagrins où l'esprit s'abandonne.  
Ne faites rejaillir vos défauts sur personne.  
Prêtez avec plaisir, mais avec jugement.  
S'il faut récompenser, faites-le dignement.

7e mois, 31 j.—Lion.

**JUILLET 1890**

A sainte Anne.

Phases de la Lune.

P. L. le 2 à 8 h. 23m. matin.  
 D. Q. le 8 à 11 h. 45m. soir.  
 N. L. le 16 à 7 h. 50m. soir.  
 D. Q. le 24 à 9 h. 44m. soir.  
 P. L. le 31 à 4 h. 24m. soir.

Durée du jour : de 15h. 35m. à 14 h. 46m : diminution 0 h 49m.

Le 3 juillet, la Terre est à l'*aphélie*, c'est-à-dire à sa plus grande distance du Soleil, savoir 109 fois le diamètre du Soleil, ou 11,800 fois le diamètre de la Terre.

JOURS	4 Dimanches, Aucun jeûne.	SOLEIL.	
		lev.	cou.
1 Mardi	Oct. de la Nativ. de S. Jean-B.	4. 16	7. 51
2 Merc.	VISITATION de Marie, -7.	16	51
3 Jeudi	De l'octave de S. Pierre.	17	51
4 Vend.	De l'octave.	18	51
5 Sam.	S. Michel des Saints, conf.	4. 18	7. 50
6 DIM.	Le PRÉCIEUX SANG de N.-S.	18	50
7 Lundi	SS. Cyrille et Méthode, év. 9e s.	19	49
8 Mardi	Ste Elisabeth de Portugal, 1,336.	20	49
9 Merc.	S. Zénon et ses comp., martyrs.	21	48
10 Jeudi	Les Sept Frères martyrs, 164.	4. 22	7. 48
11 Vend.	S. Pie I, pape et mart.	23	47
12 Sam.	S. Jean Gualbert, abbé.	23	47
13 DIM.	DÉDICACE DES EGLISES.	24	46
14 Lundi	S. Bonaventure, év. doct. 1274.	25	45
15 Mardi	S. Henri, empereur, 1024.	4. 26	7. 45
16 Merc.	<i>N.-D. du Carmel.</i>	27	44
17 Jeudi	S. Alexis, reclus, 5e siècle.	28	43
18 Vend.	S. Camille de Lellis, clerc, 1614.	29	42
19 Sam.	S. Vincent de Paul, conf.	30	41
20 DIM.	<i>Octave de la Dédicace.</i>	4. 32	7. 40
21 Lundi	Ste Praxède, vierge, 2e siècle.	33	39
22 Mardi	Ste Madeleine, pénitente, 1er s.	34	38
23 Merc.	S. Apollinaire, év. martyr, 79.	35	37
24 Jeudi	Vigile de S. Jacques.	36	36
25 Vend.	S. Jacques-le-Majeur, ap. 47.	4. 37	7. 35
26 Sam.	Ste ANNE, patr. de la Prov., 10.	38	34
27 DIM.	Solennité de sainte Anne.	39	33
28 Lundi	S. Nazaire et ses comp. m. 303.	40	32
29 Mardi	Ste Marthe, vierge, 1er siècle.	41	31
30 Merc.	De l'octave de Sainte Anne.	4. 42	7. 30
31 Jeudi	S. Ignace de Loyola, jés. 1556,	4. 43	7. 29

**LE CRUCIFIX**

Maintenant tout dormait sur sa bouche glacée,  
 Le soufle se taisait dans son sein endormi,  
 Et, sur l'œil sans regard, sa paupière affaissée  
 Retombait à demi !

JUILLET

- 1 S. Thierry, pr. S. Rémy. S. Siméon Salus. S. Thibaut. Ste Reine, vv.
- 2 SS. Proesse et Martinien, m. Ste Monégonde.
- 3 S. Triphon, m. S. Hyacinthe, m. S. Bertran, év., S. Latuin, év.
- 4 S. *Martin de Tours*. S. Ulric, év. Ste Berthe, vv.
- 5 Ste Zoé, m. ép. de S. Nicostrate, m. Ste Philomène, v. S. Athanase, d. m. S. Michel de Sanctis. B<sup>e</sup> Pierre.
- 6 S. Tranquillin, m., père de SS. Marc et Marcellien, m. Ste Dominique, v. m. Ste Lucie, m. Ste Mechtilde, v.
- 7 SS. Claude et Nicostrate, m. Ste Pantine. Ste Edelburge, v. B. Pierre Fourrier, pr. B. Benoît XI, P.
- 8 Ste Elisazeth, reine, vv. S. Aquila et Ste Priscille, son épouse.
- 9 Ste Anatolie, v. m. Ste Véroniquo Juliani, v.
- 10 SS. Janvier, Félix, Philippe, Sylvain, Alexandre, Vital, Martial, f. de Ste Félicité, m. Stes Rufine et Seconde, m.
- 11 S. Pie I<sup>er</sup>, P. m. S. Janvier et Ste Pélagie, m.
- 12 S. Jean Gualbert. a. SS. Nabor et Félix, m. S. Vivential, év. Ste Marcienne, v. m.
- 13 S. Anaclet, P. m. B. Silas. S. Eugène, év. m. Stes Maure et Brigide, v. m. \*
- 14 S. Bonaventure, év. Doct. *Séraphique*. S. Just, m. Ste Rainolphe, v.
- 15 S. Henri, emp. Ste Cunégonde, vv. S. Jacques, év. Stes Zozime et Binose, m.
- 16 S. Fauste, m. S. Valentin, év. Ste Reynelde, v.
- 17 S. Alexis. Ste Marcelline, v. S. Spérat, m.
- 18 S. Camille de Lellis, pr. Ste Symphorose, m. S. Frédéric, év. m.
- 19 S. Vincent de Paul, Ste Aure, v. m.
- 20 S. Jérôme Emilien.
- 21 Ste Praxède, v. Ste Pudentienne. S. Victor, m. S. Arbogaste.
- 22 Ste Marie-Magdeleine, sœur de S. Lazare et Ste Marthe. S. Théophile, m.
- 23 S. Apollinaire, év. m. Ste Primitive, v. m. S. Apollonius.
- 24 Ste Christine, v. m. S. Ursin, év. Ste Ségolène, v. B. Bernard.
- 25 Ste *Anne ép. de S. Joachim*. S. *Jacques le Majeur, apôtre*. S. Christophe, m. S. Cucufas, m. S. Paul, m. Ste Valentine, v. m.
- 26 S. Eraste, év. m.
- 27 S. Pantaléon, m. S. Ours, év. S. Samson, év. B<sup>e</sup> Anthuse, v. m.
- 28 S. Nazaire de Celse, m. S. Victor, P. m. S. Innocent, P. S. Eustache, m.
- 29 Ste Marthe, v., sœur de S. Lazare et de Ste Magdeleine. Ste Séraphine. S. Prosper, év. S. Olaf, roi, m.
- 30 SS. Abdon et Senen, m. Ste Julitte, m. S. Camélien, év.
- 31 S. Ignace de Loyola. B. Jean Colombino. S. Germain, év.



## JUILLET

Le mot *juillet* vient de *Julius*, nom du grand général Jules-César, qui a réformé le calendrier, et introduit l'usage des années bissextiles.

Temps clair au couchant,  
Annonce pour le lendemain du vent,  
Lune rouge, annonce assurée  
D'un grand vent pendant la journée.

Jours	Année	ÉVÉNEMENTS
	1 1867	Etablissement de la Puissance du Canada, en 4 provinc.
	2 1881	Attentat de Guiteau sur Garfield, présid. des États-Unis.
	3 1608	Fondation de Québec par Samuel de Champlain.
	4 1634	Fondation de Trois-Rivières par de la Violette.
	5 1811	République de Colombie (Amérique du Sud).
	6 1844	Mgr Lafèche est ordonné prêtre.
	7 1834	Second choléra à Québec.
	8 1852	Conflagration à Montréal, 10,000 pers. restent sans asile.
	9 1705	Mort d'Iberville.
	10 1880	En France, Amnistie pour la Commune de 1871.
	11 1882	Erection du Vicariat Apostolique de Pontiac.
	12 1844	Québec est érigé en archevêché.
	13 1844	Mgr Signaï devient premier archevêque canadien.
	14 1789	Prise de la Bastille, massacre de la garnison (à Paris).
	15 1870	Proclamation établissant la province du Manitoba.
	16 1534	Jacques-Cartier aborde à Gaspé.
	17 1870	La France déclare la guerre à l'Allemagne.
	18 1100	Mort de Godefroi-de-Bouillon, roi de Jérusalem.
	19 1629	Prise de Québec par l'amiral anglais Kerth.
	20 1854	Pose de la première pierre du pont Victoria.
	21 1242	Victoire de Taillebourg, par S. Louis, sur les Anglais.
	22 1759	Incendie de la cathédrale de Québec.
	23 1823	Naissance de Mgr Alex.-Ant. Taché, arch. de S. Boniface.
	24 1712	Victoire de Denain, remportée par de Villars.
	25 1837	Sacre de Mgr Bourget, coadjuteur de Montréal.
	26 1759	Prise du fort Niagara par les Anglais.
	27 1214	Victoire de Bouvines, gagnée par Philippe-Auguste.
	28 1871	Mort de Mgr Mod. Demers, 1er év. de Vancouver, 62 ans.
	29 1858	Premier câble transatlantique posé.
	30 1847	Erection de l'évêché d'Ottawa.
	31 1847	Les Clercs de Saint-Viateur en Canada, à Joliette.

### MAXIMES DE LA SAGESSE

Au bonheur du prochain ne portez pas envie,  
N'allez point divulguer ce que l'on vous confie.  
Sans être familier, ayez un air aisé.  
Ne décidez rien sans l'avoir bien pesé.

8e mois, 31 j. — Vierge. **AOUT 1890** Au Saint Cœur de Marie.

Phases de la Lune.

D. Q. le 7 à 9 h. 19m. matin.  
 N. L. le 15 à 11 h. 29m. matin.  
 P. Q. le 23 à 8 h. 20m. matin.  
 P. L. le 29 à 11 h. 35m. soir.

Durée du jour : 14 h. 42m. à 13 h. 14 m. ; diminution 1h. 28m.  
 Au commencement du mois d'août, les cadrans solaires retardent de 6 minutes sur les horloges régulières ; à la fin du mois, il y a accord.

JOURS	5 Dimanches, 1 jour de jeûne.	SOLEIL	
		lev.	cou.
1 Vend.	<i>S. Pierre-aux-Liens, 42.</i>	4. 45	7. 27
2 Sam.	<i>Octave de sainte Anne.</i>	46	26
3 DIM.	Lev. du corps de S. Etienne, 415.	47	24
4 Lundi	<i>S. Dominique, confesseur, 1221.</i>	48	23
5 Mardi	<i>N.-D. des Neiges, 415.</i>	4. 49	7. 22
6 Merc.	<i>Transfiguration de N.-S., 32.</i>	50	20
7 Jeudi	<i>S. Cajétan, théatin, 1547</i>	52	19
8 Vend.	<i>S. Cyrinaque et ses comp. m. 303.</i>	53	17
9 Sam.	<i>S. Alphonse de Liguori, év. doct., 1787.</i>	54	15
10 DIM.	<i>S. LAURENT, diacre, m., 218.</i>	4. 56	7. 14
11 Lundi	<i>Ste Philomène, vierge, martyre.</i>	57	12
12 Mardi	<i>Ste Claire, vierge, 1253.</i>	58	11
13 Merc.	<i>De l'octave de S. Laurent.</i>	5. 00	09
14 Jeudi	<i>De l'octave.</i>	5. 01	07
15 Vend.	<i>ASSOMPTION, 47.</i>	5. 02	7. 06
16 Sam.	<i>Jeûne, S. Roch, conf. *</i>	03	04
17 DIM.	<i>Solennité de l'Assomption.</i>	05	02
18 Lundi	<i>S. Hyacinthe, dominicain, 1257.</i>	06	7. 00
19 Mardi	<i>De l'octave de l'Assomption.</i>	08	6. 58
20 Merc.	<i>S. Bernard, abbé, doct., 1153.</i>	5. 09	6. 57
21 Jeudi	<i>Ste Chantal, veuve, 1641.</i>	10	55
22 Vend.	<i>Octave de l'Assomption.</i>	12	53
23 Sam.	<i>S. Philippe Béniti, conf. (Vigile)</i>	13	52
24 DIM.	<i>S. BARTHÉLÉMI, ap. 1er siècle.</i>	14	50
25 Lundi	<i>S. Louis, roi de France, 1270.</i>	5. 15	6. 48
26 Mardi	<i>S. Zéphirin, pape, m., 219.</i>	17	46
27 Merc.	<i>S. Joseph-Calazanz, instit, 1648.</i>	18	44
28 Jeudi	<i>S. Augustin, év. doct., 430.</i>	19	43
29 Vend.	<i>Décollation de S. Jean-B., 32.</i>	20	41
30 Sam.	<i>Ste Rose-de-Lima, vierge, 1617.</i>	5. 22	6. 39
31 DIM.	<i>Très S. Cœur de Marie.</i>	5. 23	6. 37

**LE CRUCIFIX**

Et moi, debout, saisi d'une terreur secrète,  
 Je n'osais m'approcher de ce reste adoré,  
 Comme si du trépas la majesté muette  
 L'eût déjà consacré !

AOUT

- 1 S. Pierre *ès liens*. S. Spire, év. Ste Foi, Ste Espérance, Ste Charité, v. m.
- 2 S. Etienne, P. m. S. Alphonse-Marie de Liguori, év., docteur.
- 3 S. Etienne, m. S. Euphrone, év. Ste Lydie.
- 4 S. Dominique. S. Aristarque.
- 5 S. Joine, m. Ste Afre, m. S. Memmée, év.
- 6 SS. Juste et Pasteur, fr. m.
- 7 S. Gaëtan de Thienne, pr. S. Victrice, év. S. Albert, pr. S. Donat, év. m. S. Fauste, m. S. Donatien, év. m.
- 8 SS. Cyriaque, Smaragde et 20 c. m. Ste Ponce, v. Ste Agape, v. m.
- 9 S. Justin. S. Romain, m. S. Domitien, év. S. Auteur, év. S. Martin de Brives, m.
- 10 S. LAURENT, év. Ste Astérie, v. m.
- 11 S. Tiburce et Ste Susanne, v. m. S. Caius, P. S. Taurin, év.
- 12 Ste Claire. SS. Félix et Félicissime.
- 13 S. Hippolyte et Ste Concorde, m. S. Cassien, m. Ste Philomène, v. m. Ste Radegonde, reine, vv.
- 14 S. Eusèbe, pr. Ste Athanasie vv.
- 15 S. Tharsice m. S. Stanislas Kostka. S. Arnoult, év.
- 16 S. Hyacinthe, pr. S. Roch.
- 17 S. Laurent. S. Mammès, m. p.
- 18 S. Joachim, père de la B. V. M. S. Agapit, m. Ste Hélène, vv. S. Firmin, év. Ste Claire, v.
- 19 S. Donat. S. Venuste, év. m. S. Louis d'Anjou.
- 20 S. Bernard, a., doct ur de l'Eglise.
- 21 Ste Jeanne-Françoise Frémoyot de Chantal, vv. S. Privat, év. m. S. Julien, év. S. Paterne, m. Ste Barse, m.
- 22 S. Timothée, m. S. Hippolyte, év. m. S. Symphorien, m. S. Athanase, év. m. S. Anthuse, m.
- 23 S. Philippe Béniti, pr. S. Sidoine Apollinaire, év. SS. Minerve et Eleazare, m. B<sup>e</sup> Asseline, v.
- 24 S. Barthélémy, ap. S. Ouen, év. Ste Aurée, v. m. S. Patrice, a. S. Georges Limmiote, m.
- 25 S. Louis IX, roi. S. Genet, m. Ste Patrice, v.
- 26 S. Zéphirin, P. m. S. Victor, év. S. Eulade, év. S. Balsème, m. Ste Ténestire, v.
- 27 S. Joseph Calasanz, pr. S. Euthalie, v. S. Césaire, év. Ste Marguerite, vv.
- 28 S. Augustin, doct. de l'Eg. S. Agnès, v. m. S. Hermès, m. S. Moïse.
- 29 *Décollat. de* S. J.-B. Ste Sabine, m. Ste Candide, v. m.
- 30 Ste Rose de Lima, v. S. Félix, pr. m. S. Adaucte. S. Fiacre.
- 31 S. Raymond Nonnat. S. Gauzelin, év. S. Théodote, père de S. Mammès, et Ste Ruffine.

rie.  
h. 14  
aout,  
6 mi-  
; à la  
  
LEIL  
cou.  
  
7. 27  
26  
24  
23  
7. 22  
20  
19  
17  
15  
7. 14  
12  
11  
09  
07  
7. 06  
04  
02  
7. 00  
6. 58  
6. 57  
55  
53  
52  
50  
6. 48  
46  
44  
43  
41  
6. 39  
6. 37

## AOÛT

Le mot *août* vient de *Augustus*, nom de César Auguste, empereur romain, de l'an 29 avant J.-C. à l'an 14 de notre ère.

En août qui dormira,  
En hiver s'en repentira.  
Jette son bien de la bonne façon,  
Qui sème et fait moisson.

Jours	Année	EVENEMENTS
1	1878	Entrée du Canada dans l'Union Postale.
2	1885	A Rome, Sacre de Mgr Gravel.
3	1492	Christophe Colomb part de Palos avec 3 petits vaisseaux.
4	1878	A Terreneuve, mort de Mgr Conroy. A Québ. sac. de Mgr
5	1689	Montréal saccagé et brûlé par 1.400 Iroq. [D. Racine.
6	1825	Indépendance du Pérou.
7	1814	Pie VII rétablit l'ordre des Jésuites.
8	1827	Mort de Georges Canning, homme d'Etat anglais.
9	1864	A Genève, congrès international pour les soldats blessés.
10	1506	Découverte de l'île Madagascar.
11	1757	Prise du fort George par de Montcalm.
12	1874	Premier train de voyageurs sur le pont de Rimouski.
13	1828	Mort du médecin Laënnec, créateur de l'auscultation.
14	1711	Québec délivré de l'attaque de Walker.
15	1756	Le marquis de Montcalm enlève Oswégo aux anglais.
16	1874	Erection de l'évêché de Sherbrooke.
17	1786	Mort de Frédéric-le-Grand, roi de Prusse.
18	1737	Première exposition de peinture et de sculpture, au Louvre.
19	1535	Exploration du fleuve St-Laurent.
20	1823	Mort du pape Pie VII.
21	1810	Le trône de Suède offert à Bernadotte, général français.
22	1795	Régime du Directoire en France.
23	1624	Statue équestre de Henri IV sur le Pont-Neuf, à Paris.
24	1572	A Paris, massacre des huguenots, dit de la St-Barthélemy.
25	1860	A Montréal, inaugurat. du Pont Victoria et du P. Cristal.
26	1883	Mgr J. J. Carbery est nommé 3e év. de Hamilton.
27	1590	Mort du pape Sixte-Quint.
28	1874	Erection du diocèse de S. Michel de Sherbrooke.
29	1825	Indépendance du Brésil : traité avec le Portugal.
30	1888	<i>La Gaz. des Camp.</i> insère 2 guér. mir. obtenues de la Vén.
31	1823	Prise du Trocadéro (Esp.) par l'arm. fr. [M. M. de l'Inc.

*Châtiment des blasphemateurs.*

Le 28 août 1888, en France, au moment où le communal Cénac s'écrie : " il n'y a pas de Dieu, " il tombe foudroyé par la rupture d'un anévrisme.

Quelques jours auparavant, un autre communal, le " général " Eudes, avait même châtiement dans une circonstance analogue.

9e mois, 30 j.—Balance. **SEPTEMBRE 1890** Aux saints Anges

Phases de la Lune.

D. Q. le 5 à 10 h. 30m. soir.  
 N. L. le 14 à 2 h. 55m. matin.  
 P. Q. le 21 à 5 h. 6m. soir.  
 P. L. le 28 à 8 h. matin.

Durée du jour : de 13 h. 11 m. à 11 h. 35m : diminution 1 h. 36m.

Le 22 *équinoxe*; tous les pays ont 12 heures de jour et 12 heures de nuit.

Le 1, accord entre les cadrans solaires et les horloges bien réglées.

JOURS	4 Dimanches 3 jours de jeûne.	SOLEIL	
		lev.	cou.
1 Lundi	S. Gilles, 7e siècle.	5. 24	6. 35
2 Mardi	S Etienne, roi de Hongrie, 1038.	25	33
3 Merc.	De la férie.	27	32
4 Jeudi	Du très saint Sacrement.	28	30
5 Vend.	S. Laurent-Justinien, év. 1455.	5. 29	6. 28
6 Sam.	De l'Immaculée Conception.	30	26
7 DIM.	<i>XVe dim. après la Pentecôte.</i>	32	24
8 Lundi	NATIVITÉ DE MARIE, l'an 23.	33	22
9 Mardi	S. Pierre-Claver, jésuite, 1654.	35	20
10 Merc.	S. Nicolas-Tolentin, erm. 1308.	5. 36	6. 18
11 Jeudi	} De l'octave.	37	16
12 Vend.		38	14
13 Sam.		40	12
14 DIM.	<i>Solennité de la NATIVITÉ.</i>	41	10
15 Lundi	Octave de la Nativité.	5. 43	6. 08
16 Mardi	SS. Corneille, 252, 258.	44	06
17 Merc.	Stigm. de S. François, 1224. (Quatre-Temps.)	45	04
18 Jeudi	S. Joseph, Cup., fr. 1663.	46	02
19 Vend.	S. Janvier et co. m. 291. (Quatre-Temps.)	48	00
20 Sam.	S. Eustache, év., mart. (Quatre-Temps.)	5. 49	5. 58
21 DIM.	S. MATHIEU, apôtre, 1er s.	50	56
22 Lundi	S. Thomas de Villen, év. 1555.	51	54
23 Mardi	S. Lin, pape, martyr, 78.	52	52
24 Merc.	<i>N.-D. de la Merci.</i>	54	50
25 Jeudi	S. Nom de Marie.	5. 55	5. 48
26 Vend.	SS. Cyprien et Justine, mart.	57	46
27 Sam.	SS. Côme et Damien, mart.	5. 58	44
28 DIM.	<i>N.-D. des Sept Douleurs.</i>	6. 00	42
29 Lundi	S. MICHEL et les SS. ANGES.	6. 01	40
30 Mardi	S. Jérôme, prêtre, doct. 420.	6. 02	5. 37

LE CRUCIFIX

Je n'osais..... mais le prêtre entendit mon silence  
 Et, de ses doigts glacés, prenant le Crucifix :  
 " Voilà le souvenir, et voilà l'espérance !  
 " Emportez-les, mon fils "

## SEPTEMBRE

- 1 S. Gilles, a. Ste Anne, prophétesse, vv. S. Loup (Leu), év.
- 2 S. Lazare, fr. de Ste Madeleine et de Ste Marthe, 1er év. de Marseille, m. S. Etienne, roi. S. Just.
- 3 Ste Sérapie, v. m. Ste Sabine, vv. S. Césaire, év. Ste Phébé, S. Mansuy, év. S. Merry, pr.
- 4 S. Marcel, m. S. Martin, d. Ste Rosalie, v. Ste Candide. Ste Rose de Viterbe, v. S. Gauzelin, év.
- 5 S. Laurent Justilien, év. S. Bertin, a. S. Taurin, év. m. Ste Obdulie, v. Ste Probe, v. S. Victorin, év. m.
- 6 S. Onésiphore, m. S. Cagnou, év. S. Faron et Ste Fare.
- 7 S. Jean de Nicomédie, m. Ste Reine, v. m. S. Euvert, év. S. Cloud, moine.
- 8 S. Adrien, m. Ste Nathalie, son ép. Ste Béline, v. m.
- 9 S. Gorgon et Ste Dorothee, m. S. Omer, év. S. Grat, év. S. Pierre Claver, jésuite.
- 10 S. Nicolas de Tolentin, pr. S. Véran, év. S. Aubert, év. Stes Ménodore, Métrodore, Nymphodore, v. m.
- 11 SS. Prote et Hyacinthe, m. Ste Théodore, pén. Ste Pulchérie, v. S. Paphnuce, év.
- 12 S. Lothaire, év. Ste Perpétue, v.
- 13 S. Philippe, père de Ste Eugénie, m. S. Aimé, év. S. Maurile, év. S. Vénère.
- 14 S. Materne, év. S. Céréal, m. avec son ép. Ste Sallastie et S. Corneille, pape.
- 15 S. Nicodème, pr. m. S. Epyre, év. S. Lubin, év. Ste Mélitine, m.
- 16 S. Corneille, P. m. S. Cyprien, év. m. Ste Euphémie, v. m.
- 17 *Stigmates de S. François d'Assise.* Ste Hildegarde, v.
- 18 S. Joseph Cupertin, pr. Ste Richarde. S. Sinier, év. S. Thomas de Villeneuve, arch. Stes Sophie et Irène, m.
- 19 S. Janvier, év. m.
- 20 S. Eustache, m. avec Ste Théopiste, son ép. SS. Agape et Théopiste. Ste Fauste, v. m. S. Evilase, m.
- 21 *S. Matthieu ap. évangéliste.* S. Alexandre, év. m. Ste Iphigénie, v.
- 22 S. Maurice et ses compagnons, m. de la légion Thébaine. S. Lauton, év. S. Florent, pr. Ste Irais, v. m.
- 23 S. Lin Ier, Pape, m. Ste Thècle, v. m. Stes Xantippe et Polyxène. S. Constance m.
- 24 S. Germer, a. S. Andoche. pr. m. avec S. Thyrese, d.
- 25 S. Cléophas, m. S. Firmin, év. Ste Néomise, v. S. Pacifique.
- 26 S. Cyprien, m. Ste Justine, v. m. S. Landelin, m. Ste Eugénie,
- 27 v. SS. Cosme et Damien, m. S. Elzéar de Sabran.
- 28 S. Venceslas, m. S. Ceraune, év. S. Lô, év. Ste Eustochie, v.
- 29 *Dédic. de S. Michel, archange.* Ste Gudélie, m. Ste Ripsime, v. m.
- 30 S. Jérôme, doct. de l'Eg. Ste Sophie, m. S. Victor et S. Ours, m.

## SEPTEMBRE

*Septembre* vient du mot latin *Septem*, sept; ce mois était le septième, quand l'année commençait par le mois de mars.

Si la cigale chante  
N'achète point blé  
Pour le remettre en vente,  
Ou tu sera coulé.

Jours	Année	ÉVÈNEMENTS
1	1535	Découverte de la rivière Saguenay.
2	1748	De la Galissonnière rempl. à Québec par de la Jonquière.
3	1783	Traité de Versailles reconnaissant l'existence des États-U.
4	1818	Naissance de Mgr Laffèche, à Ste-Anne de la Pérade.
5	1774	Congrès des colonies d'Amérique, contre le commerce ang.
6	1838	Naiss. de Mgr F.-X. Bossé, Préf. Apost. du Golfe S. Laurent
7	1812	Bataille de la Moskowa, où s'illstre le maréchal Ney.
8	1836	Mgr Lartigue est intronisé 1er év. de Montréal.
9	1561	Colloque de Poissy, entre calvinistes et catholiques.
10	1842	Son Em. le Cardinal Taschereau est ord. prêtre, à Québec.
11	1876	Tremblement de terre au Pérou. [Sherbr. sont ord. ptres.
12	1840	Mgr Langevin, 1er év. de Rim. et Mgr. A. Racine 1er év. de
13	1759	Combat des Pl. d'Abraham, où pér. de Montcalm et Wolfe.
14	1535	Jacques-Cartier à Québec.
15	1864	Convention, Napoléon III et Victor Emmanuel sur Rome.
16	1812	Incendie de Moscou.
17	1787	Aux E.-U., promulgation d'une nouv. constitut. fédérale.
18	1860	Lamoricière défait à Castellidardo. [50 personnes tuées.
19	1889	Eboulis du Cap-Diamant sur la rue Champlain. Environs
20	1851	Ordination de Mgr James V. Cleary, 6e év. de Kingston.
21	1854	Inauguration de l'Université-Laval à Québec.
22	1821	Naissance de Mgr Langevin, à Québec.
23	1665	De Courcelles, gouverneur du Canada.
24	1853	Ord. à la prêtrise de Mgr Dom. Racine, 1er év. de Chicout.
25	1870	Paris assiégé par les Allemands.
26	1881	A Cleveland, funérailles du président Garfield, mort le 19.
27	1870	Strasbourg capitule.
28	1742	Mort de Massillon, prédicateur, évêque de Clermont.
29	1820	Naissance du duc de Bordeaux, (comte de Chambord).
30	1791	Vote de la Constitution ; clôture de l'Assemblée Constit.

### MAXIMES DE LA SAGESLE

Rejetez hautement tout principe hérétique,  
C'est peu d'être chrétien si l'on n'est catholique.  
Aimez le doux plaisir de faire des heureux,  
Et soulagez surtout le pauvre vertueux.

10e mois, 31j.—Scorpion. OCTOBRE 1890 Aux Anges Gardiens.

Phases de la Lune.

D. Q. le 5 à 3 h. 23m. soir.  
 N. L. le 13 à 6 h. 5m. soir.  
 P. Q. le 21 à 5 h. 55m. matin.  
 P. L. le 27 à 6h. 42m. soir.

Durée du jour : de 11h. 31m. à 9 h. 55m : diminution 1 h. 30m.

Les cadrans solaires sont en avance de 10m. le 1, et de 16m le 31.

Le 1, la Terre est à sa distance moyenne du Soleil, 107 fois le diamètre du Soleil, ou 11,600 fois le diam. de la Terre.

JOURS	4 Dimanches, 1 jour de jeûne.	SOLEIL	
		lev.	cou.
1 Merc.	S. Rémi, év. de Reims, 533.	6. 04	5. 35
2 Jeudi	Les saints Anges Gardiens.	05	33
3 Vend.	De la férie.	07	31
4 Sam.	Saint François d'Assises, 1226.	08	30
5 DIM.	S. Rosaire.	6. 09	5. 28
6 Lundi	S. Bruno, chartreux, 1101.	10	26
7 Mardi	S. Marc, pape, 336.	12	24
8 Merc.	Ste Brigitte, veuve, 1373.	13	22
9 Jeudi	S. Denis et ses comp. mart. 372.	15	20
10 Vend.	S. François de Borgia, jés. 1572.	6. 16	6. 18
11 Sam.	De l'Immaculée Conception.	17	16
21 DIM.	Maternité de Marie. Sol. de S. Michel.	18	15
13 Lundi	S. Edouard, roi d'Angleter. 1066.	20	13
14 Mardi	S. Calixte I, pape, mart. 223.	21	11
15 Merc.	Ste Thérèse, carmélite, 1582.	6. 22	5. 09
16 Jeudi	Du S. Sacrement.	24	07
17 Vend.	Ste Hedwige de Pologne, 1243.	25	05
18 Sam.	S. Luc, évangéliste, 1er s.	27	04
19 DIM.	Pureté de la Ste Vierge.	28	02
20 Lundi	S. Jean-Cantius, prêtre, 1473.	6. 29	5. 00
21 Mardi	Ste Ursule et ses comp. v. m. 453.	31	4. 58
22 Merc.	De la férie.	32	57
23 Jeudi	Le Très saint Rédempteur.	34	55
24 Vend.	S. Raphaël, archange.	35	53
25 Sam.	De l'Immaculée Conception.	6. 37	4. 51
26 DIM.	Patronage de Marie.	39	49
27 Lundi	De la Vigile.	40	47
28 Mardi	SS. Simon et Jude, ap. 1er s.	42	45
29 Merc.	De la férie.	43	44
30 Jeudi	Du très saint Sacrement.	6. 45	4. 42
31 Vend.	Jeûne. Vigile de la Toussaint.	6. 46	4. 41

LE CRUCIFIX

Oui, tu me resteras, ô funèbre héritage !  
 Sept fois, depuis ce jour, l'arbre que j'ai planté  
 Sur sa tombe sans nom à changé son feuillage :  
 Tu ne m'as pas quitté !



# OCTOBRE

- 1 S. Remi, arch. de Reims, baptista Clovis. Ste Germaine, v. m.
- 2 S. Léger, év., et S. Guérin, m. S. Théophile, moine.
- 3 S. Dizier, év. et S. Rainfroy, d. m. Ste Manne, vv.
- 4 S. François d'Assise. Ste Aure, v.
- 5 S. Placide, m. SS. Eutyché, Victorin, m. Ste Flavie, v. S. Magdaldée. év. SS. Mars et Corcodome, pr.
- 6 S. Bruno, pr. Ste Foy, v. m. S. Romain, év. m.
- 7 S. Marc, P. Ste Justine, v. m. S. Auguste, pr. Ste Libaire, v. S. Annemonde, év. S. Hélain, pr.
- 8 Ste Brigitte, v. S. Siméon. Ste Pélagie, Pén. S. Nestor, m.
- 9 S. Denys l'Aréopagite, m. à Montmartre, avec S. Rustique, pr., et S. Eleuthère, d. SS. Andronic et Athanasie.
- 10 S. François de Borgia, jés. Ste Telchile, v. S. Eulampe.
- 11 S. Nicaise, év. m. avec S. Quirin. S. Germain, év.
- 12 S. Wilfride, év. Ste Spérie, v. m. S. Séraphin. Ste Walburge, v.
- 13 S. Edouard le Confesseur, roi. S. Venant. Ste Chélidone, v.
- 14 S. Calixte, P. m. Ste Fortunate, v. m. Ste Angadresme, v. S. Donatien, év.
- 15 Ste Thérèse de Jésus. Ste Aurélie, v. S. Cannat, év.
- 16 SS. Martinien et Saturien, fr. m. Ste Maxime, v. S. Eliphe, m. S. Monmolin, év. S. Berchaire, a. m. S. Dulcide, év.
- 17 Ste Edwige, vv. S. Florentin, év. B. Marguerite-Marie Alacoque, v.
- 18 S. LUC EVANGELISTE, S. Just. m. Ste Triphonie, vv.
- 19 S. Pierre d'Alcantara. Ste Frédeswinde, v. S. Thomas-Elie.
- 20 S. Jean de Kent, pr. S. Syndulphe. S. Caprais, év., m. Ste Irène, v. et m. S. Georges, d. m.
- 21 S. Hilarion, a. Ste Ursule, v. m. S. Viateur. S. Just., év.
- 22 S. Marc, év. m. Ste Cordule v. m. Ste Célinie, v.
- 23 S. Pierre Pascal, év. m. S. Magloire, év. S. Jean de Capistran, pr.
- 24 S. Raphaël archange. Ste Maixence, v. m. avec S. Barbane et Ste Rosebie. S. Martin de Vertou, abbé.
- 25 S. Chrysante. m. avec son ép. Ste Darie. S. Crépin
- 26 S. Evariste, P., m. S. Amand. SS. Lugle et Luglien, m.
- 27 S. Lothade, év. S. Didier, év. S. Géniteur, m. Ste Capitoline et Ste Erothéide, m. S. Elesban, roi.
- 28 S. Simon le Cananéen et S. Thaddée Jude, apôtres. Ste Cyrille, v. m. Ste Anastasie, m.
- 29 S. Zénobe, pr. m. S. Faron, év. Ste Eusébie, v. m. S. Narcisse, év. Ste Hermelende, v.
- 30 S. Marcel, m. S. Lucain, m. S. Zénobe, év. m. avec Ste Zénobie. Ste Eutropie.
- 31 S. Quentin, m. S. Wolfgang, év. S. Némèse, d. m.

## OCTOBRE

*Octobre* vient du mot latin *octo*, huit : ce mois était le huitième quand l'année<sup>o</sup> commençait avec le mois de mars.

A la fête de de Saint Simon,  
Une mouche vaut un pigeon.

Jours	Année	ÉVÉNEMENTS
1	1674	Québec érigé en évêché ; archevêché le 12 juillet 1844.
2	1853	Mort de l'astronome Arago [restitué à London.
3	1869	Le siège épisc. de London, transféré à Sandwich, est
4	1963	Mgr Bossé, Préf. Apost. du Golfe, est ordonné prêtre.
5	869	Concile de Constantinople contre le schisme grec.
6	1789	Louis XVI amené de Versailles à Paris.
7	1571	Victoire de Lépante par don Juan d'Autr. sur les Turcs.
8	1492	Christophe Colomb aborde à l'île Salvador (Antilles).
9	1668	Ouverture du Petit Séminaire de Québec.
10	1864	Conférence de Québec, pour l'union fédérale.
11	1809	A. S. Nicholas (Lév.), nais. de Mgr Demers, 1er év. de Vanc.
12	1878	Mort de Félix Dupanloup, év. d'Orléans, âgé de 76 ans.
13	1837	Prise de Constantine (Afrique) par les Français.
14	1866	Conflag. à S. Roch et S. Sauv., Québ. 2219 maisons cons. et
15	1880	Fêtes pour l'achèv. de la cath. de Cologne. [plus p. de vie.
16	1690	Siège de Québec par l'amiral Phipps, avec 7 vaisseaux.
17	1804	A Halifax, naissance de Mgr Powér, 1er év. de Toronto.
18	1874	Sacre de Mgr Racine, 1er év. de Sherbrooke.
19	1853	6 Sœurs de la Présentation arrivent à St-Hyacinthe.
20	1827	Bataille de Navarin ; destruct. de la flotte turco-égypt.
21	1805	Bataille de Trafalgar ; mort de l'amiral Nelson.
22	1797	Première descente en parachute, par Garnerin, à Paris.
23	1812	L'armée française évacue Moscou.
24	1807	J.-H. Craig, gouverneur-général du Canada.
25	1415	Bataille d'Azincourt, gagnée par les Anglais.
26	1817	A Québec, naissance de Mgr Horan, 4e év. de Kingston.
27	1870	Capitulation de Metz ; Napoléon III prisonnier.
28	1874	Sacre de Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa.
29	1879	Vote contre le ministère Joly.
30	1799	Naissance de Mgr Bonrget, 2e év. de Montréal, à Lévis.
31	1793	A Paris, exécution des Girondins.

### MAXIMES DE LA SAGESSE

Soyez homme d'honneur et ne trompez personne,  
A tous ses ennemis un cœur noble pardonne.

Aimez à vous venger par beaucoup de bienfaits,  
Parlez peu, pensez bien et gardez vos secrets.

11e mois, 30 j. Sagittaire. **NOVEMBRE 1890** Aux Défunts.

Phases de la Lune.

D. Q. le 4 à 11 h. 13m. matin.  
 N. L. le 12 à 8 h. 36m. matin.  
 P. Q. le 19 à 7 h. 45m. matin.  
 P. L. le 26 à 8 h. 23m. matin.

Durée du jour : de 9h. 53m. à 8 h. 39m ; diminution 1 h. 14m.

Les cadrans solaires avancent de 16 minutes le 1. et de 11 minutes le 30, par rapport aux horloges bien réglées.

JOURS	5 Dimanches, Aucun jeûne.	SOLEIL	
		lev.	cou.
1 Sam.	TOUSSAINT, d'obligation.	6. 47	4. 40
2 DIM.	XXIII Après la Pent.	49	38
3 Lundi	<i>Commemoration des Morts.</i>	50	36
4 Mardi	S. Charles-Borromée, év. 1584.	52	35
5 Merc.	De l'octave.	6. 54	4. 33
6 Jeudi	De l'octave.	55	32
7 Vend.	De l'octave.	57	31
8 Sam.	<i>Octave de la Toussaint.</i>	58	30
9 DIM.	<i>Déd. de S.-Jean-Latran.</i>	59	28
10 Lundi	S. André-Avellin, théatin, 1590.	7. 01	4. 27
11 Mardi	S. Martin, év. de Tours, 400.	02	26
12 Merc.	S. Martin, pape, martyr, 653.	04	25
13 Jeudi	S. Stanislas-Kostka, jés. 1568.	05	24
14 Vend.	S. Didace, franciscain, 1463.	07	23
15 Sam.	Ste Gertrude, Vierge.	7. 08	4. 22
16 DIM.	S. Josaphat, év. m. 1623.	10	20
17 Lund.	S. Grégoire-Thaumate, év. 264.	11	19
18 Mardi	Basil, S. Pierre et S. Paul, 1626.	12	18
19 Merc.	Ste Elisabeth de Hong., Vve, 1231.	14	17
20 Jeudi	S. Félix de Valois, trinit. 1212.	7. 15	4. 16
21 Vend.	<i>Présentation de Marie, -20</i>	17	15
22 Sam.	Ste. Cécile, vierge, martyre, 230.	18	14
23 DIM.	S. Clément, pape, martyr, 100.	20	13
24 Lundi	S. Jean-de-la-Croix, carme, 1591.	21	12
25 Mardi	Ste Catherine, v. martyre, 4e s.	7. 22	4. 12
26 Merc.	S. Pierre d'Alexandrie, év. et mart.	24	11
27 Jeudi	S. Léonard-de-Port-Maurice, 1751.	25	10
28 Vend.	S. Irénée et ses co., martyrs, 202.	27	10
29 Sam.	Vigile de S. André.	28	09
30 DIM.	I de l'Avent.	7. 29	4. 08

LE CRUCIFIX

Placé près de mon cœur, hélas ! où tout s'efface,  
 Tu l'as contre le temps défendu de l'oubli ;  
 Et mes yeux, goutte à goutte, ont imprimé leur trace  
 Sur l'Ivoire amolli !

## NOVEMBRE

- 1 S. Césaire, d. m. S. Bénigne, pr. m.
- 2 S. Ambroise, a. S. Georges, év. Ste. Eustochie, v. m.
- 3 Ste Alphaïde, v. S. Austremoine, év. S. Marcel, év. SS. Guillaume et Echery, a. S. Hubert. év.
- 4 S. Charles Borromée, SS, Vital et Agricole, m. S. Clair, pr. m. Ste Modeste, v.
- 5 S. Zacharie, prophète, ép. de Ste Elisabeth et père de S. Jean-Baptiste. Ste Bertille, v. S. Maturin, pr. Ste Martiane, v.
- 6 S. Félix, m. S. Winoc, a. S. Léonard, S. Grégoire, év.
- 7 S. Florent, év. S. Willibrord, év. S. Amaraud, m.
- 8 S. Deusededit, P. S. Odefroi, év.
- 9 S. Théodore le Jeune, m. Ste Eutolie, v. Ste Sopatre, v.
- 10 S. André Avellin, pr. SSes Tryphène et Tryphose, Ste Théoctiste, v.
- 11 S. Martin, S. Menne, m. S. Veran, év.
- 12 S. Martin, p. m. S. Livin, év. m. avec S. Brice et Ste Raphaïde S. Josaphat, arch. m.
- 13 S. Didace, pr. S. Hommobon, S. Brixe, év. Ste Ennath, v. m. S. Eugène, év. de Tolède.
- 14 S. Laurent, év. S. Ursin, év. Ste Vénérande, v. m. S. Sérapien.
- 15 Ste Gertrude, v. S. Eugène, év. m. S. Malo, év. S. Léopold, B. Albert le Grand.
- 16 S. Euchèr l'Ancien, év. S. Edmond, év. S. Grégoire, év. Ste Balsamie, vv. S. Edme, év.
- 17 S. Grégoire Thaumaturge, év. S. Aignan, év. Ste. Hilde, v.
- 18 S. Odon, a. Ste Aude, v. S. Trudon, pr. S. Mandé, a.
- 19 Ste Elisabeth, vv. SS. Névérin, Exupère, Félicien, m.
- 20 S. Félix de Valois, pr. S. Hippolite, év. Ste Maxence, v. m. S. Libéral, év. S. Edmond, roi, m. S. Sylvestre, év.
- 21 S. Colomban, a. S. Gélase, P. S. Albert, év. m. S. Ruf.
- 22 Ste Cécile, v. m. S. Pragmace, év. S. Maur, m. Ste Médrisine, v.
- 23 S. Clément, P. m. Ste Félicité, m. Ste Lucrèce, v. m.
- 24 S. Jean de la Croix, pr. S. Chrysogone, m. Ste Firmine, v. m. SSes Floré et Marie, v. m. S. Stotais, év.
- 25 Ste Catherine, S. Mercure, m. Ste Joconde, v. S. Moïse pr.
- 26 S. Pierre, év. S. Amateur, év. Ste Delphine de Glandève, v. S. Elzéar. *Ste Geneviève des Ardents.*
- 27 S. Jacques, m. S. Sévérin, S. Léonard de Port-Maurice, pr. Be Marguerite de Savoie, vv.
- 28 S. Ruf, m. S. Jacques de la Marche, pr. S. Sylvestre, év. S. Hilaire, Ste Quiète, S. Grégoire III, P.
- 29 S. Saturnin l'Ancien et S. Sisine, d. m. S. Sernin, év. m.
- 30 S. André, apôtre. SSes Maure et Justine, v. m. S. Trojan, év. S. Constance.

## NOVEMBRE

*Novembre* vient du mot latin *novem*, neuf; ce mois était le neuvième quand l'année commençait avec le mois de mars.

Si la neige, en ce mois, tombe et couvre la terre,  
O vous qui possédez, oh! dans ce moment-là,  
Songez aux malheureux, soulagez la misère.  
Donnez, donnez toujours, et Dieu vous le rendra.

Jours	Année	ÉVÈNEMENTS
1	1854	Mgr Walsh, 2 <sup>d</sup> év. de London, est ordonné prêtre.
2	1880	Garfield, président des États-Unis.
3	1787	Société d'assurances sur la vie et contre l'incendie.
4	1877	Tremblement de terre au Canada et aux États-Unis.
5	1631	1 <sup>er</sup> numéro de la Gaz. de France, par Théop. Renaudot.
6	1841	A Contrecoeur, nais. de Mgr Duhamel, 1 <sup>er</sup> archev. d'Ottawa.
7	1837	Les Frères des Ecoles Chrésiennes à Montréal.
8	1778	A Québec, naissance de Mgr Signaï, 1 <sup>er</sup> arch. de Québec.
9	1841	Naissance du prince de Galles.
10	1867	Sacre de Mgr Walsh, 2 <sup>d</sup> év. de Sandwich, puis de London.
11	1630	Journée des Dupes: triomphe du cardinal de Richelieu.
12	1437	Charles VII entre à Paris.
13	1103	En Angleterre, massacre des Danois.
14	1775	Québec assiégé par Montgomery.
15	1818	1 <sup>re</sup> Caisse d'épargne à Paris.
16	1657	La Sœur Bourgeois fonde la congrégation de Notre-Dame.
17	1879	Câble transatlantique entre la France et les États-Unis.
18	1738	Traité de Paix entre la France et l'Empire.
19	1669	Usage du café en France.
20	1277	Conquête du Pays de Galles.
21	1880	Sacre de Mgr Cleary, 6 <sup>e</sup> év. de Kingston, à Rome.
22	1791	Incendie de Port-au-Prince, guerre de races.
23	1815	Naissance de Mgr Pinsonnault, 1 <sup>er</sup> év. de London.
24	1848	Pie IX quitte Rome et se retire à Gaëte.
25	1878	Le marquis de Lorne assermenté comme gouv.-général.
26	1812	Passage de la Bérésina par l'armée de Napoléon I
27	1657	Première école à Montréal (Bonsecours).
28	1530	Mort du cardinal Wolsey, ministro anglais.
29	1857	Mgr Bourget établit l'Adoration perpétuelle (40 Heures).
30	1822	Mgr Bourget, 2 <sup>e</sup> év. de Montréal est ordonné prêtre.

### MAXIMES DE LA SAGESSE

Ne vous informez pas des affaires des autres;  
Sans mystère apparent dissimulez les vôtres.

N'avez point de fierté, ne vous louez jamais;

Soyez humble et modeste au milieu des succès.

12e mois, 31 j. Capricorne. **DECEMBRE 1890** A Marie Immaculée.

Phases de la Lune.

D. Q. le 4 à 8h. 27m. matin.  
 N. L. le 11 à 10 h. 11m. soir.  
 P. Q. le 18 à 3 h. 36m. soir.  
 P. L. le 26 à 12 h. 57m. soir.

Durée du jour : 8 h. 38m. a 8h. 25m. ;  
 diminution 0h 13m.

Le 21, solstice d'hiver ; le Soleil est  
 alors à sa moindre hauteur.—Jours les  
 plus courts (8h 21m) du 15 au 25.—Le  
 24, accord du cadran solaire et de l'hor-  
 loge.

JOURS	4 Dimanches, 2 fêtes d'obligation, 9 jours de jeûne.	SOLEIL	
		lev.	cou.
1	Lundi S. André, Ap.	7. 30	4. 08
2	Mardi Ste Bibiane, v. m. 363.	31	08
3	Merc. S. François-Xavier, jés. 1552.	32	08
4	Jeudi S. Pierre-Chrys., év. d. 452.	34	07
5	Vend. De la férie.	7. 35	4. 07
6	Sam. S. Nicolas, év. ( <i>Vigile</i> ).	36	06
7	DIM. <i>Ile dimanche de l'Avent.</i>	37	06
8	Lundi IMMACULÉE-CONCEPTION, 24, d'obligation.	38	05
9	Mardi S. Ambroise, év. et Doct.	39	05
10	Merc. Translation de la <i>Ste Maison de Lorette</i> , 1291.	7. 40	4. 05
11	Jeudi S. Damase, pape, 384.	41	05
12	Vend. De l'octave.	42	05
13	Sam. Ste Lucie, v. et m.	43	96
14	DIM. <i>IIIe dimanche de l'Avent.</i>	44	05
15	Lundi Octave de l'Imm.-Concept.	7. 45	4. 06
16	Mardi S. Eusèbe, év. m. 370.	45	06
17	Merc. De la férie. Quatre-Temps.	46	07
18	Jeudi <i>Expectation</i> de Marie.	46	07
19	Vend. } De la férie. Quatre-Temps.	47	07
20	Sam. }	7. 47	4. 08
21	DIM. <i>IVe dimanche de l'Avant.</i>	48	08
22	Lundi S. Thomas, apôtre, 1er siècle.	48	09
23	Mardi De la férie.	49	10
24	Merc. <i>Jeûne. Vigile</i> de Noël.	49	10
25	Jeudi NOËL, d'obligation.	7. 50	4. 11
26	Vend. S. Etienne, 1er martyr, 34.	50	12
27	Sam. S. Jean, apôtre et évang. 101.	50	13
28	DIM. Les SS. Innocents, martyrs, -6.	50	13
29	Lundi S. Thomas, év. de Cant. m. 1170.	51	14
30	Mardi Office du dim. dans l'octave.	7. 51	4. 15
31	Merc. S. Sylvestre, pape, 335.	7. 51	4. 16

LE CRUCIFIX.

Au nom de cette mort, que ma faiblesse obtienne  
 De rendre sur ton sein ce douloureux soupir !  
 Quand mon heure viendra, souviens-toi de la tienne,  
 O toi qui sais mourir ! (LAMARTINE.)

## DÉCEMBRE

- 1 S. Eloi, év. Ste Florence, v. Ste Natalie, vv.
- 2 Ste Bibiane, v. m. S. Constantien, a. S. Nonne, év.
- 3 S. François-Xavier, ap. des Indes. S. Claude, m. avec Ste Hilarie. SS. Jason et Maur.
- 4 S. Pierre Chrysologue, év. doct. Ste Barbe v. m. S. Bernard, cardinal, év. S. Osmond, év.
- 5 S. Sabas, a. S. Léon év. S. Tugdualde, év. Ste Crispine, m. S. Dalmace, év. m.
- 6 S. Nicolas le Grand, év. Ste Aselle, v. Stes Dative, Léonie, m. Ste Denise et S. Majorique, m.
- 7 S. Ambroise, arch. de Milan, doct. de l'Eglise. S. Martin, a.
- 8 S. Macaire, m. S. Romaric, a. Ste Césarie, v.
- 9 S. Euchaïre, év. Ste Léocadie, v. m. Ste Valérie, v. S. Nectère, pr.
- 10 S. Melchiade, P. m. Stes Eulalie et Julie, v. m. S. Agéric, év.
- 11 S. Damase, P. m. S. Paul Serge, év. SS. Victoric et Gentien, m.
- 12 S. Synèse, m. Ste Ammonaire, v. m. avec Stes Mercurie, Denyse. S. Corentin, év.
- 13 Ste Luce, v. m. S. Autbert, év. Ste Odile, v.
- 14 S. Nicaïse, év. m. avec Ste Eutropie, v. S. Gatien, év. S. Folquin, év. S. Florent, d. et S. Jugond, m.
- 15 S. Valérien, év. S. Euspice, a. Ste Chrétienne.
- 16 S. Eusèbe, év. m. S. Valentin, m. et S. Concorde. S. Adon, év. S. Evrard. Ste Albine, v. m.
- 17 Ste Colombe, v. m. Ste Vivine, v. S. Sturm, ab. Ste Adélaïde.
- 18 S. Auxence, év. S. Gatien, év.
- 19 S. Némèse, m. Ste Fauste. S. Timothée, d. m.
- 20 Ste Attale, v. S. Jules, m. S. Dominique, év.
- 21 S. Thomas, apôtre. S. Thémistocle, m. S. Anastase, év. m. S. Glycère, pr. m. S. Séverin, év.
- 22 S. Flavien, m. S. Zénon, m. Ste Julte, v.
- 23 Ste Victoire, v. m. S. Yves, év. S. Dagobert II, roi, m.
- 24 S. Delphin, év. Ste Irmine, v. Ste Tharsile, tante de S. Grégoire le Grand, P.
- 25 Ste Anastasie, v. m. S. Pierre le Vénérable, a.
- 26 S. ÉTIENNE Ier m. S. Marin, m.
- 27 S. JEAN, apôtre. S. Maxime, év. m. S. Théodore, m., son fr. S. Théophane, év. Ste Nicérate, v.
- 28 SS. INNOCENTIS. S. Indés, m. avec les v. m. Domne, Agathe, Théophile. S. Antoine, moine.
- 29 S. Thomas, m. S. Evroul, a. S. Aubert, a.
- 30 S. Sabïn, év. m. avec SS. Exupérance et Marcel, d. S. Eugène, év. S. Trophime, év. Ste Anysie, m. S. Rainier, év.
- 31 S. Sylvestre, P. Ste Colombe, v. m. Ste Mélanie et S. Pinien.

## DÉCEMBRE

*Decembre* vient du mot latin *decem*, dix; ce mois était le dixième quand l'année commençait avec le mois de mars.

Qui se chauffe au soleil, Noël, en ton saint jour,  
Devra brûler du bois, quand Pâque aura son tour.

Jours	Année	EVENEMENTS
1	1640	Création du royaume de Portugal ; roi, le duc de Bragance
2	1852	Coup d'Etat du prince Louis-Napoléon, président.
3	1586	Sixte-Quint établit le collège de 70 cardinaux.
4	1825	Mort de Mgr Plessis, à l'Hôp.-G. de Québec à l'âge de 62 a.
5	1870	Mort chrétienne d'Alexandre Dumas, célèbre romancier.
6	1805	Mort de Conté, peintre, chimiste et mécanicien français.
7	1539	La polygamie autorisée par Luther.
8	1864	Publication de l' <i>Encyclique</i> et du <i>Syllabus</i> .
9	1778	Etablissement d'un Mont-de-Piété à Paris.
10	1841	Mgr Moreau, 4e év. de S. Hyacinthe, est ordonné prêtre.
11	1718	Mort de Charles XII, roi de Suède.
12	1816	Régime constitutionnel dans les Deux-Siciles.
13	1799	Etablissement du Consulat en France.
14	1837	Incendie du village S. Eustache.
15	1840	Les restes de Napoléon 1er aux Invalides.
16	1809	Divorce entre Napoléon 1er et Joséphine.
17	1841	Evêché à Toronto : archevêché le 20 mars 1870.
18	1866	Mgr Pinsonnault, 1er év. de London, se démet.
19	1863	Ordination à la prêtrise de Mgr Duhamel, 2e év. d'Ottawa.
20	1830	Protocole pour l'indépendance de la Belgique.
21	1838	Cardinal et Duquet excé. à Montréal, pour haute trahison
22	1824	Bill du Congrès américain en faveur de Lafayette.
23	1789	Mort de l'abbé de l'Epée, instituteur des Sourds-Muets.
24	1524	Mort de Vasco de Gama.
25	1635	Mort de Samuel de Champlain.
26	1805	Traité de Presbourg, après la bataille d'Austerlitz.
27	1842	Les Dames du Sacré-Cœur à S. Jacques de l'Achigan.
28	1877	Chemin de fer du Nord à Hocholaga, Hull, Ottawa.
29	1356	La " Bulle d'Or," loi constitutive du corps germanique.
30	1650	1er incendie du couvent des Ursulines à Québec.
31	1494	Naissance de Jacques-Cartier, à Saint-Malo.

MAXIME DE LA FAGESSE

Surmonter les chagrins où l'esprit s'abandonne,  
Ne faites rejaillir vos peines sur personne.  
Supporter les travers et les défauts d'autrui,  
Soyez des malheureux le plus solide appui. (BLANCHARD.)



## Explication de quelques termes du calendrier

### CYCLE LUNAIRE, NOMBRE D'OR

On appelle *cycle lunaire* une période de 19 années, comprenant assez approximativement 235 lunaisons ; de sorte qu'après cette période, les nouvelles lunes reviennent aux mêmes dates de l'année. Par exemple, en 1881, le 1er janvier est en même temps le 1er jour d'une lunaison, ce qui fait dire que l'année 1881 est la première année d'un cycle lunaire ; il en sera de même 19 ans plus tard, c'est-à-dire en l'an 1900.

Ce cycle, découvert par Méton, astronome grec du 5e siècle avant notre ère, fut gravé en lettres d'or sur le temple de Minerve ; de là l'usage d'appeler *nombre d'or* le numéro d'ordre de chaque année dans le cycle lunaire. Le nombre d'or est donc 1 pour 1881, 2 pour 1882, 3 pour 1883, 4 pour 1884, et ainsi de suite jusqu'à l'année 1899, qui sera la 19e et dernière du présent cycle lunaire, comme on le voit dans le tableau ci-après du cycle lunaire complet.

1881	1	1885	5	1889	9	1893	13	1897	17
82	2	86	6	90	10	94	14	98	18
83	3	87	7	91	11	95	15	99	19
84	4	88	8	92	12	96	16	1900	1

---

### CYCLE SOLAIRE

Le *cycle solaire* est une période de 28 ans, ramenant les mêmes jours de la semaine aux mêmes dates des mois. Le nombre 28 est le produit de 4 par 7 ; le nombre 4 marque le retour périodique des années bissextiles, et le nombre 7 marque le retour périodique des mêmes jours de la semaine. C'est la 9e année avant notre ère que l'on a commencé à tenir compte du cycle solaire.

Par exemple, la liste des jours, des mois et des semaines que l'on a en 1890 est la même que celle que l'on a eue en 1862, et se retrouvera encore dans 28 ans, c'est-à-dire en 1918.

La première année de chaque cycle solaire est bissextile, et commence par un mercredi ; c'est le cas de 1863, qui est la 1ère du cycle solaire dans lequel nous nous trouvons ; 1890 est la 23e année de ce cycle, qui s'achèvera en 1895.

Les années ordinaires comprennent 52 semaines et 1 jour ; ce qui fait que le premier jour et le dernier portent le même nom. Ainsi l'an 1890 commence et finit par un mercredi, 1891 commencera et finira par un jeudi ; 1892, par un vendredi ; mais comme l'année 1892 sera bissextile, elle finira par un samedi, et 1893 aura un dimanche pour 1er et dernier jour.

Le premier jour de la semaine était nommé autrefois " jour du Soleil " (en anglais *Sunday*, en allemand *Sontag* ; ) c'est de là que vient le nom *cycle solaire* donné à la période de 28 ans qui ramène le dimanche comme premier jour d'une année bissextile, comme la chose a eu lieu en 1888, et en général la 21e année de chaque cycle solaire.

Voici le tableau complet du cycle solaire dans lequel nous nous trouvons, avec indication du premier et du dernier jour de chaque année (l'*m* italique indique le *mercredi*) :

1868	1	<i>m</i> -j	1876	9	s-d	1884	17	<i>m</i> - <i>m</i>	1892	25	v-s
69	2	v-v	77	10	l-l	85	18	j-j	93	26	d-d
70	3	s-s	78	11	<i>m</i> - <i>m</i>	86	19	v-v	94	27	l-l
71	4	d-d	79	12	<i>m</i> - <i>m</i>	87	20	s-s	95	28	<i>m</i> - <i>m</i>
1872	5	l- <i>m</i>	1880	13	j-v	1888	21	d-l	1896	1	<i>m</i> -j
73	6	<i>m</i> - <i>m</i>	81	14	s-s	89	22	<i>m</i> - <i>m</i>	97	2	v-v
74	7	j-j	82	15	d-d	90	23	<i>m</i> - <i>m</i>	98	3	s-s
75	8	v-v	83	16	l-l	91	24	j-j	99	4	d-d

Les deux cycles solaire et lunaire commencent ensemble tous les 532 ans ( $28 \times 19 = 532$ ) ; ce fait s'est produit en dernier lieu en l'année 1672, et se verra de nouveau l'an 2204. L'année 1890 est la 219e de cette période composée, qu'on peut nommer *cycle luni-solaire*.

#### INDICTION ROMAINE

Le cycle d'*indiction romaine* est une période de 15 années, qui avait été introduite à Rome sous les empereurs, à l'occasion d'un impôt extraordinaire qu'on prélevait tous les 15 ans ; cette période n'a aucun caractère astronomique ; mais on en fait encore usage dans les bulles des Papes.

L'année 1890 est la 3e d'un cycle d'indiction romaine dont la 1re année a été 1888, et dont la 15e et dernière sera 1902.

L'année 4713 avant Jésus-Christ a été à la fois la 1re d'un cycle lunaire, la 1re d'un cycle solaire et la 1re d'un cycle d'indiction ; c'est pourquoi les chronologistes considèrent cette année 4713 comme la 1re de la *période julienne*, période dont la durée est de 7980 ans ( $28 \times 19 \times 15 = 7980$ ) ; de sorte que cet accord du commencement des trois cycles ne se reproduira qu'en l'année 3268.

#### ÉPACTE

On nomme *épacte* d'une année, ou *âge* de la Lune au 1er janvier, le nombre de jours déjà écoulés de la lunaison qui s'achève dans le mois de janvier de cette année.

L'épacte dépend complètement du *cycle lunaire*, et par suite du *nombre d'or* de l'année. Ainsi, la 1re année du cycle lunaire, comme en 1881, la lunaison commence avec l'année, et ainsi l'épacte est *zéro*.

Il y a dans l'année 12 lunaisons complètes, plus 11 jours d'une lunaison qui s'achève dans le mois de janvier de l'année suivante. En 1881 la lune a commencé le 1er janvier ; conséquemment pour 1882 l'épacte est 11 ; pour 1883 l'épacte est 22 : pour 1884 ça été de 33, ce qui fait une lunaison complète plus 3 jours ; l'épacte est donc 3, et ainsi de suite. Voici l'épacte pour toute les années du cycle lunaire dans lequel nous nous trouvons.

1881	0	1885	14	1889	28	1893	12	1897	26
82	11	86	25	90	9	94	23	98	7
83	22	87	6	91	20	95	4	99	18
84	3	88	17	92	1	96	15	1900	0

LETTRE DOMINICALE

La *lettre dominicale* d'une année est l'une des sept lettres A, B, C, D, E, F, G, servant à reconnaître les dimanches dans les calendriers dits *perpétuels*.

On nomme *calendrier perpétuel* une liste des mois et des jours, avec indication des fêtes fixes, les noms des jours de la semaine étant remplacés par les lettres A, B, C, D, E, F, G. La lettre A est fixée au 1er janvier, B au 2, C au 3, D au 4, et ainsi de suite jusqu'à la fin de l'année, en reprenant les mêmes lettres tous les 7 jours. On ne tient compte que de 28 jours en février.

Si le 1er janvier est un dimanche, tous les jours marqués A sont des dimanches, et la lettre A est alors la *lettre dominicale* de l'année. En 1890, le premier dimanche arrive le 5 janvier, jour marqué E ; telle est la lettre dominicale de cette année.

Voici le tableau des lettres dominicales pour les 40 années qui suivent 1880.

1881	B	1889	F	1897	C	1905	A	1913	E
82	A	90	E	98	B	06	G	14	D
83	G	91	D	99	A	07	F	15	C
1884	F, E	1892	C, B	1900	G	1908	E, D	1916	B, A
85	D	93	A	01	F	09	C	17	G
86	C	94	G	02	E	10	B	18	F
87	B	95	F	03	D	11	A	19	E
1888	A, G	1896	E, D	1904	C, B	1912	G, F	1920	D, C

On remarque que l'année 1900 n'est pas comptée comme bissextile ; il en a été de même des années 1700 et 1800, en vertu de la règle posée en 1582, lors de la réforme du Calendrier par le pape Grégoire XIII ; les années séculaires ne sont bissextiles que lorsque le nombre est divisible par 400 ; ainsi l'an 1600 a été compté comme bissextile ; l'an 2000 le sera aussi.

PÉRIODE PASCALE

Nous appelons *période pascale* la série des 35 jours où peut se trouver la fête de Pâque, du 22 mars au 25 avril inclusivement ; la période comprend donc les 10 derniers jours du mois de mars et les 25 premiers du mois d'avril.

En 1890, la fête de Pâque est au 16e jour de cette période, et par conséquent au 6 avril.

Les Pères du Concile de Nicée, tenu l'an 325, décidèrent que la fête de Pâque serait célébrée le premier dimanche après la pleine lune qui suit le 20 mars. Par conséquent, s'il y a pleine lune le 21 et si le lendemain 22 est un dimanche, c'est Pâque *au plus tôt*, ce qui a eu lieu en 1818 ; s'il y a pleine lune le 20 mars, c'est la pleine lune suivante (18 avril) que l'on considère, et si ce jour est un dimanche, c'est le dimanche suivant, 25 avril, qui est le jour de la fête : c'est Pâque *au plus tard*, ce qui a eu lieu en 1886.

En 1890, l'épacte est 9, c'est-à-dire que la lunaison a déjà 9 jours de faits avant le 1er janvier ; janvier et février faisant juste deux lunaisons (59 jours), la lunaison a 9 jours faits avant le 1er mars, et s'achève le 20 mars ; 15 jours plus tard, vendredi le 4 avril, est la pleine lune. Ainsi Pâque sera le dimanche suivant, 6 avril.

---

Quelques renseignements astronomiques.

Le diamètre du Soleil égale 108 fois et demie celui de la Terre, et le diamètre de la Lune est un peu plus du quart de celui de la Terre.

La distance de la Lune à la Terre égale 30 fois le diamètre de la Terre, soit 111 fois le diamètre de la Lune.

La distance du Soleil à la Terre égale 11600 fois le diamètre de la Terre, soit 107 fois le diamètre du Soleil, ou 387 fois la distance de la Terre à la Lune.

La Terre tourne sur elle-même à la façon d'une roue, faisant un tour en 23 heures et 56 minutes ; c'est ce mouvement de rotation qui, pour chaque point du Globe, produit le jour et la nuit.

La Terre fait le tour du Soleil en un an, ou plutôt en 365 jours 5 heures 48 minutes 47 secondes, ce qui lui fait faire, par seconde, près de 30 kilomètres, ou un peu plus de 6 lieues canadiennes. C'est 1800 fois la vitesse d'un train de chemin de fer en bonne marche !

La Terre ne se tient pas toujours à la même distance du Soleil ; au 1er janvier elle est au *périhélie* (105 fois le diamètre du Soleil) ; le 3 juillet elle est à l'*aphélie* (109 fois le diamètre du Soleil.)

C'est le mouvement de translation de la Terre qui, combiné avec le maintien de son axe parallèlement à lui-même, produit les saisons, ainsi que l'inégalité des jours et des nuits.

Il existe d'autres corps analogues à la Terre, tournant comme elle autour du Soleil, et tournant sur eux-mêmes. Ce sont les astres qu'on nomme *planètes*.

Nous connaissons 8 planètes principales, qui sont, par ordre de distance au Soleil : *Mercur*e et *Vénus*, la *Terre* et *Mars*, *Jupiter* et *Saturne*, *Uranus* et *Neptune*.

Il y a en outre, entre Mars et Jupiter, plusieurs centaines de petites planètes, visibles seulement au *télescope*; chaque année on en découvre de nouvelles; on en connaît déjà plus de 230.

Il existe aussi d'autres corps analogues à notre Lune, tournant autour des planètes, et leur renvoyant, pendant la nuit, la lumière qu'ils reçoivent du Soleil : ce sont les satellites des planètes.

Nous connaissons 20 satellites, ainsi répartis : la Terre 1, Mars, 2, Jupiter 4, Saturne 8, Uranus 4, Neptune 1.

Les planètes Vénus, Mars, Jupiter et Saturne paraissent à l'œil nu comme de brillantes étoiles; mais on les reconnaît à leurs déplacements continuels parmi les étoiles proprement dites.

Outre les planètes et les satellites, on observe chaque année d'autres astres errants qu'on nomme *comètes*, à cause d'une sorte de chevelure lumineuse qui les accompagne.

Parmi les centaines de comètes qui ont été observées, il y en a 11 dont on connaît la marche, et dont le retour a été constaté.

Les étoiles conservent entre elles les mêmes positions respectives, et c'est le mouvement rotatoire de la Terre qui nous fait croire que la *sphère céleste* tourne en bloc autour de nous.

Les étoiles sont des soleils comme le nôtre; et c'est leur immense éloignement qui les fait paraître comme des points, ou qui même nous empêche de les voir.

IDEE DE L'UNIVERS.—Le monde solaire, réduit à la dix-billionième partie de dimensions réelles, pourrait tenir en entier dans la ville de Québec.

Devant la Basilique on placerait un coco, ou une boule à jouer de 5 pouces de diamètre.

A 5 mètres ou verges, une fine tête d'épingle représentera *Mercur*e; à 10 mètres ou 11 verges, une grosse tête d'épingle figurera *Vénus*; à 16 verges, une autre tête d'épingle représentera la *Terre*, et la *Lune* sera un grain de cendre se tenant à un pouce de la tête d'épingle.

*Mars* sera une fine tête d'épingle placée à 29 verges du coco-soleil; les *petites planètes* seront représentées par quelques centaines de grains de cendre voltigeant à des distances de 36 à 56 verges; *Jupiter* sera une grosse cerise de France placée à 85 verges; *Saturne* une autre cerise de France à 160 verges; *Uranus* un noyau de cerise ou un pois à 310 verges et *Neptune* un autre pois à 500 verges.

A une telle échelle, les plus voisines étoiles seraient placées à des centaines de lieues de Québec!...

L'étude de l'Astronomie est l'une des plus attrayantes auxquelles l'homme puisse se livrer, et l'une des plus propres à élever vers le Créateur les âmes droites et sincères: " Les Cieux racontent la gloire de Dieu, et le Firmament les œuvres de ses mains."

**TABLEAU**

*Indiquant l'HEURE QU'IL EST aux endroits ci-dessous nommés,  
quand il est MIDI à Rome.*

	Matin		
	H	M	S
San Francisco.....	3	0	31
Mexico.....	4	33	50
Chicago.....	5	19	40
New-York.....	6	14	11
QUEBEC.....	6	25	22
Lisbonne.....	10	33	50
Madrid.....	10	55	28
Londres.....	11	9	48
Paris.....	11	19	32
Bruxelles.....	11	27	38
Amsterdam.....	11	29	44
ROME    Midi ou.....	12	0	0
		Soir	
Berlin.....	12	3	46
Vienne.....	12	15	42
Athènes.....	12	45	6
Constantinople.....	1	6	8
Saint-Pétersbourg.....	1	10	25
Jérusalem.....	1	31	4
Calcutta.....	5	3	32
Pékin.....	6	55	57
Yokohama.....	8	28	53
Sidney.....	9	15	5
Nouméa.....	10	15	59

**LE CHIEN DE DON BOSCO.**

Dans notre almanach de l'année dernière, nous avons donné une notice biographique de Don Bosco, que l'on a surnommé à juste titre le Vincent de Paul du XIXe siècle. Désireux de faire connaître davantage cet homme extraordinaire, nous allons rapporter l'un des traits merveilleux des soins paternels que la divine Providence

prenait de son fidèle serviteur. Tout est prodigieux dans cette vie de Don Bosco, et savez-vous pourquoi, lecteur ? C'est parce que ce grand chrétien mettait sa confiance, toute sa confiance en Dieu seul. Dieu est notre Père, nous le confessons tous les jours : *Notre Père, qui êtes aux cieux* ; ce Père est Tout-Puissant, un cheveu ne tombe pas de notre tête sans sa permission ; nous faisons profession d'y croire ; et cependant où est le chrétien qui repose en Lui toute sa confiance ? Où est-il celui qui attribue à son Père céleste tous ses succès, qui accepte tous les revers comme venant de sa main paternelle qui ne corrige ses enfants en ce monde que pour n'avoir pas la douleur de les châtier pendant l'éternité ?

Ayons en Dieu cette confiance filiale dont les saints nous ont laissé de si beaux exemples, et ce Père infiniment bon se fera une joie d'opérer des prodiges en notre faveur. Il surveillera tous nos intérêts, même temporels, avec d'autant plus de sollicitude que nous en mettrons davantage à le glorifier en toute chose.

Nous extrayons ce récit de l'ouvrage intitulé : Don Bosco, par le Docteur Charles D'Espinay, dixième édition.

Dans les premiers temps de l'Oratoire, le quartier du Valdocco n'était pas peuplé comme il l'est aujourd'hui. Les habitations étaient rares et des terrains vagues, parsemés de broussailles, séparaient l'Oratoire des dernières maisons de la ville. Aussi, lorsque Don Bosco était dehors, la nuit venue, on n'était pas sans inquiétude sur son compte. Il devait, pour rentrer, traverser des lieux presque déserts, très favorables à une agression, et l'on n'ignorait pas que des scélérats avaient juré sa mort.

On le suppliait d'être prudent. Mais, lorsqu'il s'agissait de l'exercice de son saint ministère, ou de l'intérêt des enfants, rien ne pouvait le retenir.

Un soir qu'il revenait de la ville, assez tard, non sans quelque appréhension et hâtant le pas, il vit tout à coup, à ses côtés, un énorme chien gris.

Son premier mouvement fut un peu de crainte. Mais il fut bien vite rassuré lorsque ce bel animal se mit à lui faire fête, et à régler son pas sur le sien. Il l'accompagna ainsi jusqu'à l'Oratoire et disparut.

Par la suite, lorsque Don Bosco, retenu à la ville, se trouvait dans la nécessité de rentrer de nuit, à peine avait-il franchi les dernières maisons habitées, que le chien manquait rarement de paraître, et il lui faisait conduite jusqu'à la porte.

Don Bosco eut bien vite lié commerce d'amitié avec ce fidèle et précieux compagnon, qu'il avait surnommé *il Grigio* (le Gris), à cause de sa couleur.

A plusieurs reprises, ce chien lui sauva manifestement la vie.

Une fois il rentrait à l'Oratoire par une nuit très sombre. Le ciel était menaçant et voilé de gros nuages.

Pour ne pas s'éloigner des lieux habités, il avait pris le chemin qui, de la Consolata, conduit à l'hospice Cottolengo. A un certain endroit de la route, deux individus, qui le suivaient depuis un instant, se précipitent sur lui. L'un d'eux lui jette une manteau sur la tête, tandis que l'autre lui appliquant la main sur la bouche, comme un baillon, étouffe ses cris.

Don Bosco se sentait perdu, lorsque retentit un aboiement formidable qu'on aurait dit le rugissement d'un lion en fureur, et au même instant, *il Grigio* se précipite sur les agresseurs qu'il terrasse en un clin d'œil. Don Bosco peut se débarrasser du manteau qui l'étouffait et il voit un des malfaiteurs qui détale au plus vite; l'autre est couché par terre dans la position la plus critique, maintenu par le chien qui l'a saisi à la gorge.

—Maire, maitre ! appelez votre chien,—implore le pauvre diable,—il m'étrangle.

Je l'appellerai si tu me promets d'être sage à l'avenir.

—Oui, oui, mais appelez votre chien ; je suis mort.

Don Bosco parle au chien qui lâche immédiatement l'individu. Celui-ci, sans attendre un mot, s'empresse de fuir à toutes jambes.

Un autre soir, Don Bosco revenait chez lui par le *Corso S. Massimo*. Un assassin, embusqué derrière un arbre, tira sur lui, à bout portant, deux coups de pistolet qui ratèrent tous les deux ; la capsule seule partit. Il se précipita alors sur Don Bosco pour en finir d'une autre manière ; mais à ce moment survint *il Grigio* qui, d'un bond furieux renversa cet infâme sicaire et le mit en fuite. Puis il accompagna Don Bosco jusqu'à la porte de l'Oratoire.

Dans une autre circonstance, ce chien délivra Don Bosco, non plus d'un ou de deux, mais d'une troupe d'assaillants.

C'était encore de nuit ; Don Bosco rentrait par la route qui, de la place Emmanuel-Philibert, conduit au Rondo. Un individu, armé d'un énorme bâton, fondit sur lui à l'improviste.

L'endroit était désert ; Don Bosco chercha son salut dans la fuite, mais le malfaiteur le gagna de vitesse. Il levait son bâton pour le frapper, lorsque Don Bosco, ému par l'imminence du péril, lui détacha un si beau coup de poing dans l'estomac, que l'autre roula par terre, en criant d'une voix lamentable : « *ahi ! ahi ! che son morto.* » — (Ah ! ah ! je suis mort.)

Don Bosco se croyait délivré ; mais de tous côtés surgirent des individus, cachés derrière des broussailles et armés de bâtons. Il n'y avait pas de résistance possible. Dans ce moment critique un terrible aboiement annonça l'arrivée de *Grigio*, qui, prompt comme l'éclair, se mit à tourner tout autour de Don Bosco pour faire face aux assaillants. Il poussa des hurlements si furieux, montra des crocs si formidables, que tous ces malandrins quittèrent la partie, les uns après les autres, et décampèrent sans tambour ni trompette.



C'est ainsi que Don Bosco put rentrer, sain et sauf, en compagnie de son brave défenseur.

Un autre soir, Don Bosco se préparait à sortir. Comme il était déjà tard, sa mère, la bonne madame Marguerite, essaya de le dissuader de ce projet, mais sans y réussir.

La porte ouverte, Don Bosco trouve, sur le seuil, le chien couché bien en travers, et qui ne se dérange pas.

Il le pousse légèrement du pied : — Allons, *Grigio*, laisse-moi sortir.

Mais le chien gronde d'une façon menaçante, et ne bouge pas.

— Vous voyez bien, mon fils, dit Madame Marguerite, que ce chien est plus raisonnable que vous ! Au moins suivez ses conseils, et ne sortez pas.

A deux reprises Don Bosco essaya encore de passer ; mais sur le refus réitéré du chien de faire place, et en présence de ses grognements significatifs, il finit par rentrer tranquillement dans sa chambre.

Moins d'un quart d'heure après, un voisin arrive en toute hâte pour avertir Don Bosco de bien prendre garde, et surtout de ne pas sortir. Il avait aperçu, embusqués dans une ruelle, quatre individus de la pire espèce, et il les avait entendus manifester leur dessein bien arrêté d'en finir cette fois avec Don Bosco, et de le tuer.

Un soir, le chien parut dans la cour de l'Oratoire. On voulait le faire sortir, mais un des jeunes gens s'étant écrié : — " C'est le chien de Don Bosco, " — les enfants se mirent, tout aussitôt, à jouer avec lui : les uns montèrent sur son dos, les autres le tirèrent par les oreilles, et ils le conduisirent ainsi jusqu'au réfectoire où Don Bosco soupait, avec sa mère et quelques prêtres.

C'est *il mi Grigio*, dit le Père ; et le chien vint se faire caresser. Il fit gravement le tour de la table ; plusieurs personnes et Don Bosco lui-même lui offrirent du pain, de la viande, de l'eau ; mais il refusa tout. Il finit par poser sa bonne et grosse tête sur le bord de la table, regardant Don Bosco avec des yeux attendris, et comme s'il voulait lui souhaiter le bonjour.

— Puisque tu ne veux rien prendre, fit Don Bosco, alors laisse-nous..... et le chien partit, accompagné d'un jeune homme qui le conduisit jusqu'à la porte.

On ne tarda pas à comprendre pourquoi le chien était ainsi venu ce soir-là. Don Bosco devait rentrer tard ; mais il s'était trouvé que le marquis Fassati l'avait ramené dans sa voiture, et beaucoup plus tôt qu'on ne pensait.

*Il Grigio* avait sans doute voulu s'assurer que le Père était bien à la maison.

Dans l'automne de 1866, Don Bosco vit, encore une fois, son merveilleux gardien.

Il se trouvait à Murialdo de Castelnuovo, son pays, et devait se rendre à Moncuoco, chez un de ses amis. Mais il s'était laissé surprendre par la nuit, et il lui fallait traverser des bois, fort peu sûrs.

— Oh ! si j'avais là mon bon *Grigio* ! ne put-il s'empêcher de dire.

Au même instant, le chien se trouve à côté de lui. Il l'accompagne jusqu'à sa destination et, si Don Bosco ne fut pas attaqué ce soir là, *il Grigio* lui rendit cependant un éminent service, en le débarrassant de deux énormes molosses qui gardaient des vignes. On les lui avait signalés comme fort dangereux pour les passants. En effet, ils se précipitèrent sur lui ; mais *il Grigio* les accommoda de si belle manière, qu'ils s'enfuirent en hurlant de douleur.

A l'arrivée, les convives, qui l'attendaient pour souper, s'extasièrent sur la beauté du chien.— Quel superbe animal vous avez-là !— Nous ne le connaissions pas ; c'est une race admirable ! On lui offrit toutes sortes de friandises, mais il ne voulut toucher à rien.

Quelques jeunes clercs, intrigués de ce refus obstiné de prendre aucune nourriture, résolurent de l'enfermer dans une chambre.

— Quand il aura jeûné douze heures, se dirent-ils, il faudra bien qu'il mange ou qu'il boive.

Le lendemain ils s'empressèrent d'aller délivrer leur captif. Mais il avait disparu, et ces jeunes gens en furent bien étonnés ; car portes et fenêtres étaient exactement closes.

On n'a jamais su d'où venait ce chien, ni où il allait, sa mission remplie. Il est resté parfaitement inconnu dans le pays.

Ce légendaire protecteur de Don Bosco, après une disparition de dix-sept années, s'est montré, tout récemment, de la façon la plus inattendue.

Le douze février 1883, Don Bosco, accompagné de Don Durando, un de ses prêtres, arrivait à la gare de Bordighera par le dernier train. On ne l'attendait pas, et il ne trouva personne pour le conduire. Or l'établissement Salésien est situé à une certaine distance de la ville.

Don Bosco avait fait bien des fois le trajet, mais de jour et en voiture ; et Don Durando ignorait parfaitement le chemin. Il était d'ailleurs difficile de se diriger : la nuit était des plus sombres, le ciel voilé de gros nuages, et pas le moindre rayon de lune. Pour comble d'ennui, les chemins étaient défoncés par des pluies diluviennes qui tombaient, sans relâche, depuis plusieurs jours.

Cependant les deux voyageurs se mirent résolument en route. Tout alla bien d'abord ; mais, lorsqu'on eut quitté les dernières maisons, l'obscurité devint si profonde qu'on ne distinguait plus rien, et l'on s'égara.

Don Durando faisait des efforts désespérés pour se retrouver : — par ici, mon Père, par ici. Et il dirige le bon Père sur une partie plus éclairée qui lui semblait le bon chemin. Mais Don Bosco, qui

s'avance de confiance, se trouve enfoncé jusqu'aux genoux dans une énorme flaque d'eau.

Don Durando pousse des exclamations de désespoir, et son effroi redouble encore à la vue d'un énorme chien qui paraît à ce moment : — Prenez garde, mon Père ! oh ! quel affreux animal ! veux-tu bien t'en aller !

Mais Don Bosco a bien vite reconnu son fidèle *Grigio*. Est-ce lui ? — Est-ce son fils, son neveu ? — il ne saurait le dire, mais, à coup sûr, le chien actuel est absolument semblable à l'ancien *Grigio* : même taille, même poil, mêmes allures.

Le brave chien exprime, à sa manière, son contentement : il remue la queue, pousse de petits aboiements, tourne autour de Don Bosco, indiquant clairement qu'il faut le suivre ; ce que Don Bosco fait sans hésiter. Don Durando est moins rassuré, mais, avec ce guide d'un nouveau genre, on eut bien vite retrouvé le bon chemin. Le chien les conduisit jusqu'à la porte de la maison, et il ne partit que lorsqu'il les eut vus entrer.

---

Dans notre almanach de 1889, page 41, nous avons donné une notice biographique de Don Bosco. Nous y renvoyons le lecteur.

---

DE QUINZE SI L'ON OTE TROIS CENTS... IL RESTE QUINZE

Un enfant de l'oratoire de Turin, après un mois de vie commune, écrivait à sa mère qu'il ne pourrait jamais s'y faire. Conclusion : Venez me chercher.

La maman arrive, et l'on dispose tout pour le départ.

Le matin du jour fixé, l'enfant veut se confesser, une dernière fois, à Don Bosco ; mais les pénitents étaient nombreux, et le tour de notre petit homme n'arriva qu'à la fin de la messe. C'est l'heure du déjeuner à l'Oratoire. Dalmazzo, c'était le nom de l'enfant, allait commencer sa confession, quand un de ses camarades, *attaché au service des subsistances*, s'approche de Don Bosco, et lui souffle à l'oreille : — Il n'y a pas de pain pour déjeuner.

Impossible ; cherchez-bien, demandez à un tel, que cela regarde : il doit être par ici.

Un instant se passe. Le messenger revient *bredouille* : — Don Bosco, nous avons fouillé dans tous les coins, nous n'avons trouvé que quelques *pagnotes*.

— On donne habituellement ce nom, dans les maisons italiennes, à des petits pains qui font juste la ration du déjeuner et du goûter.

Don Bosco paraît étonné : — Alors, courez dire au boulanger qu'il apporte ce qu'il faut.

—Le boulanger ! c'est inutile. On lui doit douze mille francs ; il refuse de donner un seul morceau de pain, avant d'être payé.

— Bien, bien. Dans ce cas, mettez dans la corbeille ce que vous avez pu réunir : le reste, le bon Dieu l'enverra. Je viens à l'instant faire moi-même la distribution.

Le petit Dalmazzo, qui n'avait pas perdu un mot de ce dialogue, fut surtout frappé des derniers mots de Don Bosco ; et, quand il le vit se lever, il le suivit avec une curiosité bien naturelle, et d'autant plus vive que, les jours précédents, on avait beaucoup parlé de faits merveilleux, survenus à l'Oratoire, et auxquels Don Bosco n'aurait pas été étranger.

Dalmazzo se plaça donc derrière Don Bosco, et compta avec soin, les pagnotes contenues dans la corbeille. *Il y en avait quinze.* Or, *trois cents* gaillards attendaient leur déjeuner, et, parmi eux, pas de bouches inutiles, on peut le croire.

—Quinze pour trois cents ! trois cents pour quinze..... ! se disait l'enfant—et la lumière ne se faisait pas dans sa tête.

Le défilé commence. Chacun passe à son rang, et reçoit sa pagnote. Dalmazzo, tout saisi, regardait, avec des yeux effarés, Don Bosco qui, souriant, ne renvoyait personne les mains vides.

Le dernier servi, Dalmazzo compta ce qui restait au fond de la corbeille : *quinze pagnotes juste !*

Ses notions d'arithmétique étaient absolument bouleversées : une division qui devient une multiplication !

Quoiqu'il en soit, il annonça à sa mère qu'il restait décidément à l'Oratoire.

Le petit Dalmazzo, devenu Don Dalmazzo, est actuellement Supérieur de la maison de St-Jean l'Évangéliste, à Turin (1888).

---

QUELQUES PENSÉES DE DON BOSCO

Pense que les épines de la vie se changent en roses au moment de la mort.

Avec les idées révolutionnaires on ne va pas au ciel.

On ne va pas en paradis au milieu des délices.

Pourquoi crains-tu la fatigue ? ne sera-t-elle pas récompensée ?

---

## Tableau des grands incendies qui ont ravagé Québec depuis 1845

En 1845, deux terribles conflagrations éclatent, à un mois d'intervalle, dans les faubourgs Saint-Roch et Saint-Jean. 60 pertes de vie, 3,000 maisons rasées et \$8,000,000 de dommages sont les résultats de ces deux incendies.

Le 14 juin 1846, le Théâtre-Royal est détruit et 47 personnes périssent dans les flammes.

Dix-neuf ans plus tard, le 23 juin 1865, la rue Champlain est rasée sur une distance de près d'un mille. Les pertes s'élèvent à \$1,500,000.

Dans la nuit du 18 août de la même année, le feu se déclare au coin des rues Curran et Queen et détruit plus de 80 maisons.

En 1866, un incendie consume 2,500 maisons.

Le 24 mai 1870, Québec est de nouveau visité par un incendie qui jette 5,000 citoyens de Saint-Roch sur le pavé.

L'asile de Beauport est détruit par le feu, le 27 janvier 1872.

Le 30 mai 1876, le feu se déclare dans la rue Soott, dévore 1,000 maisons et cause pour \$1,000,000 de pertes.

En 1881, le feu détruit la plus grande partie du faubourg Saint-Jean. Les pertes furent énormes.

Enfin, mercredi, le 15 mai 1889, quatre cent quatre-vingt dix-huit maisons sont réduites en cendre, à Saint-Sauveur, les pertes étant estimées à près de \$350,000; et deux braves militaires y perdent la vie en portant secours aux victimes de ce désastre.

---

## UNION MONÉTAIRE

On appelle *Union monétaire* un traité international établissant entre plusieurs pays l'uniformité de poids, de titres, de dimension et de valeur des monnaies, et la libre circulation des monnaies de chaque pays dans les autres. De cette manière le *change* est supprimé, et les particuliers réalisent des économies très considérables, sans préjudice aucun pour les gouvernements.

La France, la Belgique, l'Italie et la Suisse sont en pleine jouissance du système de l'Union monétaire depuis le 1er août 1866; la Grèce est entrée dans l'Union en 1868.

L'Espagne, l'Autriche-Hongrie, la Serbie, la Roumanie et la Finlande, ayant pris le même système monétaire, ne tarderont pas sans doute à entrer dans l'Union. La Colombie, le Vénézuéla, le Pérou, le Chili et l'Uruguay ont accepté le même système monétaire, ainsi que les îles Philippines.

On peut considérer comme type monétaire international la *pièce d'argent* du poids de 25 grammes au titre 9/10; c'est la pièce de 5 francs ou 5 chelins.

Les monnaies d'or sont frappées au même titre 9/10, et comptent comme 15 fois  $\frac{1}{2}$  autant que l'argent monnayé de poids égal.

L'unité courante internationale est le franc (1 *chelin* du Canada), qu'on nomme aussi *lire* en Italie, *drachme* en Grèce, *ley* en Roumanie, *dinar* en Serbie, *markka* en Finlande, *péséta* en Espagne.

La pièce de 5 francs (qui répond exactement à 2 pièces de 50 centins, ou quatre pièces de 25 centins), porte le nom de *sol* au Pérou, et de *péso* dans la Colombie, le Chili, l'Uruguay et les Philippines.

Le *yen* du Japon en diffère peu (\$1,03); le *péso* du Mexique vaut \$1.09; le *milréis* du Portugal vaut \$1.12; le *milréis* du Brésil \$0.57; le *rouble* de Russie \$0.80; la roupie de l'Inde \$0.78; le florin de Hollande \$0.42; le krone de Danemark, de Suède et de Norvège, \$0.28; le mark d'Allemagne \$0.22.

La France et les Etats-Unis font des efforts pour amener l'entente par des conférences internationales.

---

## MONNAIES ÉTRANGÈRES

*Valeur approximative, en argent du Canada, des différentes monnaies d'or et d'argent ayant cours dans les pays suivants :*

### ANGLETERRE

*Monnaies d'or* : Guinée, \$5.05.—Demi-guinée, 2.52.—Livres sterling, 4.86.—Demi-livre sterling, 2.43.

*Monnaies d'argent* : Couronne, \$1.12.—Demi-couronne, 0.56.—Schelling, 0.22.—Demi-schelling, 0.11.

### ALLEMAGNE

*Monnaies d'or* : Double Frédéric, \$7.97.—Double Auguste, 7.94.—Dix thalers, 7.89.—Ducat, 2.27.—Cinq florins, 2.04.

*Monnaies d'argent* : Deux thalers, \$1,44.—Couronne, 1,11.—Thaler, 0.72.—Florin, 0.41.—Marc, 0.24.

### ÉTATS-UNIS

*Monnaies d'or* : Double aigle, \$20.00.—Aigle, \$10,00.—Demi-aigle, 5.00.—Quart d'aigle, 2.50.—Dollar, 1.00.

*Monnaies d'argent* : Dollar, \$1.00.—Demi-dollar, 0.50.—Quart de dollar, 0.25.—Dime, 0.10.—Demi-dime, 0.05.

### FRANCE

*Monnaies d'or* : Cent francs, \$19.28.—Quarante francs, 7.71.—Vingt francs, 3.85.—Dix francs, 1.92.—Cinq francs, 0.96.

*Monnaies d'argent* : Cinq francs, \$0.96.—Deux francs, 0.38.—Un franc, 0.19.—Cinquante centimes, 0.09.—Vingt centimes, 0.04.

---

## Système métrique international

Le *système métrique international* est un ensemble d'unités de mesure créé en 1790, par une commission de savants des diverses nations de l'ancien et du nouveau monde.

Il ne vient d'aucun peuple particulier, et il est basé sur les dimensions du Globe terrestre : on a pris comme unité fondamentale, sous le nom de MÈTRE, la dix-millionième partie du quart du méridien.

Le *système métrique*, universel quant à sa base, tend à devenir universel dans son usage. Il est employé en France, en Belgique, en Hollande, dans le Luxembourg, en Allemagne, en Suisse, en Italie; son usage est légal en Angleterre, en Canada, aux États-Unis. Il sert pour les communications internationales entre les savants, et son usage se répand de plus en plus.

Le mètre diffère peu du *yard* ou de la *verge* ; il égale 1 verge et  $\frac{1}{10}$ , soit une verge et 4 doigts ; de la plante des pieds à la hauteur de la ceinture d'une personne de taille moyenne, il y a un mètre ; d'une épaule à l'extrémité du bras opposé tendu, il y a un mètre environ ; le balancier d'horloge qui bat de seconde en seconde a une longueur d'un mètre (moins 6 millimètres ou  $\frac{6}{1000}$  de mètre).

Voici les grandes unités du système métrique ;

Pour les *longueurs* : le MÈTRE, dix millionième partie du quart du méridien ;

Pour les *surfaces* : le MÈTRE CARRÉ, carré d'un mètre de côté ;

Pour les *volumes* : le STÈRE OU MÈTRE CUBE, cube d'un mètre de côté ;

Pour les *capacités* : le TONNEAU OU MÈTRE CUBE EN CREUX ;

Pour les *poids* : la TONNE, poids d'un mètre cube d'eau.

### UNITÉS DE LONGUEUR

Outre le MÈTRE, on emploie aussi, comme unités de longueur, les multiples décimaux et les sous-multiples décimaux du mètre, sous les dénominations suivantes :

Multiples du mètre	Sous-Multiples
Décamètre valant 10 mètres	Décimètre 10 <sup>e</sup> part. du mètre
Hectomètre " 100 "	Centimètre 100 <sup>e</sup> " "
Kilomètre " 1000 "	Millimètre 1000 <sup>e</sup> " "

Le *kilomètre* est la 10,000 partie du quart du méridien ; 10 kilomètres font un *myriamètre*, 1000<sup>e</sup> partie du quart du méridien ; 10 myriamètres font un *grade*, 100<sup>e</sup> partie du quart du méridien.

UNITÉS DE SURFACE

Outre le MÈTRE CARRÉ, on prend aussi, comme unités de surface, les carrés ayant pour côtés les autres unités de longueur, savoir :

Unités Multiples

Décamètre carré, valant 100 mètres carrés  
 Hectomètre carré, " 100 décamètres carrés  
 Kilomètre carré, " 100 hectomètres carrés

Unités Sous-Multiples

Décimètre carré, 100e partie du mètre carré  
 Centimètre carré, 100e " du décimètre carré  
 Millimètre carré, 100e " du centimètre carré

Le *décamètre carré*, sous le nom d'ARE, sert spécialement pour l'évaluation des terrains, avec l'*hectare* (100 acres) comme multiple, et le *centiare* (100e partie) comme sous-multiple.

UNITÉS DE VOLUME

Outre le *mètre cube*, on prend aussi pour unités de volume, les cubes ayant pour côtés les autres unités de longueur, savoir :

Unités Multiples

Décamètre cube valant 1 000 mètres cubes  
 Hectomètre cube " 1 000 décamètres cubes  
 Kilomètre cube " 1 000 hectomètres cubes

Unités Sous-Multiples

Décimètre cube 1 000e partie du mètre cube  
 Centimètre cube 1 000e " du décimètre cube  
 Millimètre cube 1 000e " du centimètre cube

Voici les multiples et sous-multiples décimaux du *stère* :

Multiples du stère		Sous-Multiples	
Décastère valant	10 stères	Décistère	10e prt. du stère
Hectostère "	100 "	Centistère	100e " "
Kilostère "	1 000 "	Millistère	1 000e " "

UNITÉ DE CAPACITÉ

Outre le *tonneau* ou contenance d'un *mètre cube*, on prend encore, comme unités de capacité, les cubes ayant pour côtés les autres unités de longueur.



Le *décimètre cube* ou *millilitère*, sous le nom de *litre*, sert spécialement pour l'évaluation des petites contenances, avec ses multiples et sous-multiples décimaux.

Multiples du litre		Sous-Multiples	
Décalitre valant	10 litres	Décilitre	10e part. du litre
Hectolitre “	100 “	Centilitre	100e “ “
Kilolitre “	1000 “	Millitre	1 000e “ “

UNITÉS DE POIDS

Outre la *tonne*, qui sert à évaluer les chargements de navires et de trains, on emploie encore, pour les pesées courantes du commerce, le *kilogramme*, poids d'un litre ou décimètre cube d'eau ; et pour les petites pesées, le *gramme*, poids d'un centimètre cube d'eau, avec ses multiples et sous-multiples décimaux.

Multiples du gramme		Sous-Multiples	
Décagramme valant	10 gr.	Décigramme	10e p. du gr
Hectogramme “	100 “	Centigramme	100e “ “
Kilogramme “	1000 “	Milligramme	1000e “ “

Un poids de 10 kilogrammes porte aussi le nom de *myriagramme*, et un poids de 100 kilogrammes constitue le *quintal métrique*.

UNITÉS DE MESURE

D'après les Statuts du Canada, 42 Victoria, chapitre XVI, en vigueur depuis le 1er juillet 1879.

*Unités de Longueur*

Unité principale : la <i>verge</i> ou le <i>yard</i> , val. en mètre	0 m 914
Le <i>pied</i> est le tiers de la verge	0, 305
Le <i>pouce</i> est la 12e partie du pied	0, 025
La <i>brasse</i> ou le <i>fathom</i> vaut 2 vgs.	1, 829
La <i>perche</i> vaut 5 “ $\frac{1}{2}$ “	5, 029
La <i>chaîne</i> vaut 22 “ “	20, 116
Le <i>mille</i> vaut 80 chaînes ou 1 760 “ “	1 709, 315
La <i>lieue</i> vaut 3 milles ou 5 280 “ “	4 827, 945

*Unités de surface ou de superficie*

Unité principale : la <i>verge carrée</i> , val. en mètre carré	0,836
Le <i>pied carré</i> , 9e partie de la verge carrée	0,093
Le <i>pouce carré</i> , 144e partie du pied carré	0,000,645
La <i>perche carrée</i> , vaut 30 verges carrées	25,292

La chaîne carrée	vaut 16 perches carrées, val. en acres	4,047
L'acre carrée	vaut 10 chaînes carrées “	40,467
Le mille carré	vaut 40 acres en kilomètres carrés	2,590
La lieue carrée	vaut 9 milles carrés “	23,309

*Unités de volume et de capacité.*

Unité principale : la verge cube	valeur en mètre cube	0,764
Le pied cube, 27e partie de la verge cube	“	0,028
Le gallon, contenance de 10 livres d'eau	val. en litres	4,543
La pinte, quart du gallon	“	1,136
La chopine, moitié de la pinte	“	0,568
Le minot boisseau ou bushel de 8 gallons	“	36,348
Le baril, de 25 gallons	“	113,587

*Unités de poids*

La livre avoir-du-poids (7 000 grains)	val. en grammes	453,593
L'once, 16e partie de la livre	“	28,350
La drachme, 16e partie de l'once	“	1,772
Le quintal vaut 100 livres	valeur en kilogrammes	45,359
La tonne vaut 20 quintaux ou 1 000 lbs	“	907,185

*Unités monétaires*

La piastre ou le dollar (2 ps. de 50 c.)	valeur en francs	5,10
Le sou ou cent ou centin, 100e p. de la piastre	“	0,05
Dix piastres font	“	51,00

ANCIENNES UNITÉS FRANÇAISES OU CANADIENNES

dont on se sert encore quelquefois.

*Unités de longueur*

Le pied est compté de 12 pcs. anglais	79,100 val. en mètre	0,325
La toise est de 6 pieds	“	1,949
La perche est de 3 toises ou 18 pieds	“	5,847
L'arpent est de 10 perches ou 180 pieds	“	58,471

*Unités de surface*

Le pied carré vaut, en vge. c.	0,126 val. en mètre c.	0,105
La perche carrée vaut 324 pieds carrés	“	34,189
L'arpent carré vaut 100 perches carrées	val. en ares.	34,189

*Unité de volume et de capacité*

(La verge cube répond à une contenance de 167 gallons et 217 millièmes)

*Unités de poids*

Quintal ancien : 112 lbs. valeur en kilogrammes	50,802
Tonne ancienne : 20 qtx ou 2240 lbs.	1,016,040

POIDS LÉGAL DU BOISSEAU DE CERTAINES DENRÉES

Blé, pois, fèves, graines de trèfle	60 livres
Pommes de terre, navets, carottes, panais, betteraves, oignons	60 “
Seigle, maïs ou blé d'Inde	56 “
Graine de lin	50 “
Orge, sarrasin ou blé noir, graine de mil	48 “
Graine de chanvre	44 “
Avoine	34 “
Graine de pelouse (blue grass seed)	14 “

**Conversion des Mesures Françaises en mesures Anglaises**

*Mesures de longueur.*—Le *Mètre* vaut 3 pieds 3 $\frac{1}{2}$  pouces anglais. Il se divise en *Décimètres*, *Centimètres*, *Millimètres*.

Le *Décimètre* (10<sup>e</sup> partie du mètre) vaut 4 pouces anglais.

Le *Centimètre* (100<sup>e</sup> partie du mètre) équivaut à 3 lignes  $\frac{1}{2}$  :

Et le *Millimètre* (1000<sup>e</sup> partie du mètre) vaut un peu moins qu'une demi-ligne.

Le *Kilomètre* (mesure de 1000 mètres qui sert à mesurer les distances) vaut  $\frac{5}{8}$  du mille anglais. Pour convertir des kilomètres en milles anglais il faut multiplier le nombre de kilomètres donné par 5 et diviser le produit par 8.

Exemple :

$$\begin{array}{r} 48 \text{ kilomètres} \\ 5 \\ \hline 240 \mid 8 \\ \hline 30 \end{array}$$

Le *Stère* est une mesure employée pour le mesurage du bois et équivaut à 20 pieds cubes.

*Mesures de pesanteur.*—Le *Kilogramme* (1000 grammes) vaut 2 $\frac{1}{2}$  lbs avoir-du-poids.

500 grammes valent 1 lb et 2 onces.
250 “ “ “ 9 “
125 “ “ “ 4 $\frac{1}{2}$ “

*Mesures de Capacité.*—Le Litre équivaut à 1 pinte. Les divisions du litre sont le *Décilitre*, ou 10 partie ; le *Centilitre*, ou 100e partie, et le *Millilitre*, ou 1000 partie du litre.

Le *Décalitre* vaut 2 gallons.

L'*Hectolitre* vaut 22 gallons.

### Union méridienne et horaire

C'est par le mouvement de rotation de la terre que se produit, pour chaque lieu du Globe, la succession du jour et de la nuit ; il s'ensuit que les diverses parties de l'Univers entrent successivement dans un jour donné, la fête de Pâque par exemple ; savoir, en premier lieu l'Asie et l'Australie, puis l'Europe et l'Afrique et enfin les deux Amériques. La pointe orientale extrême de l'Asie (Territoire d'*Anadyr*), et la pointe occidentale extrême de l'Amérique (Territoire d'*Alaska*), peuvent être nommées *les deux bouts du monde* ; ils sont séparés par le *détroit de Béhring*.

Lorsque le méridien du détroit de Béhring se trouve à l'opposé du Soleil, tous les pays de Globe sont dans la même journée, dans la même fête, Pâque par exemple ; l'Europe et l'Afrique sont en plein milieu du jour ; l'Asie et l'Australie, dans la soirée ; les deux Amériques dans la matinée. *Le méridien du détroit de Béhring* est donc le vrai *méridien de changement de date*, et c'est en traversant ce méridien que les navires de tous pavillons devraient changer de date sur le *Journal de bord*, pour se trouver d'accord entre eux, et d'accord avec les pays qu'ils abordent.

Le méridien opposé au détroit de Béhring est le vrai *méridien central* de l'Univers, le *premier méridien naturel* ; c'est là qu'il est midi à l'instant fugitif où tout l'Univers est dans la même journée. Ce méridien est celui de *Rome*, à 30 degrés à l'Est de l'île de Fer, à 10 degrés à l'Est de Paris, à 7 minutes angulaires à l'Ouest de Saint-Pierre de Rome, arrivant à midi une demi-minute seulement après le dôme de la grande Basilique. C'est de part et d'autre de ce *méridien central* qu'il faudrait compter les *longitudes, positives* du côté du Levant, *negatives* du côté du couchant, tant en *degrés* qu'en *heures* (de 15 en 15 degrés). Par exemple, *Québec* aurait pour longitude—83o 32' ou—5 heures 34 minutes ; *Calcutta* aurait pour longitude 75o 59', ou 5 heures 4 minutes ; de sorte que la différence d'heure entre ces deux villes est de 10 heures 38 minutes.

Il faut conserver, sous chaque méridien du Globe, l'usage de *'heure locale* ou du *temps local* ; mais pour tout ce qui s'accomplit sous changement de longitude, comme les grands voyages internationaux de paquebots et de chemins de fer, les services télégraphiques et postaux, il faudrait adopter l'*heure centrale* ou le *temps cen-*

tral, soit l'heure du méridien central, comptée de zéro à 24, entre minuit et minuit de Rome. C'est ce temps que devraient marquer les *chronomètres* de tous les navires, et les horloges des chemins de fer, des télégraphes et des postes.—C'est dans ces conditions que pourra se réaliser, avec d'immenses avantages, l'*Union méridienne et horaire*.—A. M.

---

## LA RÉVOLUTION

*Un apologue très ingénieux.*—Les lois servant à gouverner sont les mêmes, qu'il s'agisse d'un navire, d'une fabrique, d'une maison de commerce, d'une exploitation agricole ou d'un grand pays. Sans doute les matelots comme les ouvriers aimeraient mieux commander qu'obéir. La plupart du temps ils comprennent que leurs affaires iraient mal si c'étaient eux qui fussent appelés à mener une grande industrie ou un navire, car il faut des aptitudes spéciales, une intelligence large, des études particulières et l'habitude comme l'habileté du commandement et de la direction. Mais, parfois, on trompe ces ouvriers, et quand on leur a échauffé le cerveau, allumé la vanité avec l'envie et la convoitise, quand on a abusé de leur peu de connaissances, ils ne voient plus clair et ils oublient la logique comme le sens commun.

Nous sommes sur un navire. Ce navire, c'est *La France*. Il est un peu vieux, mais grand, beau, brillant, solide. Il a soutenu glorieusement tous les combats, toutes les tempêtes. Il fait l'envie du monde entier. Un orage se prépare. Le capitaine Louis XVI le prévoit, il prend ses précautions. Comme il ne sait pas bien d'où viendra le coup de vent, ni quelle force il aura, il tâtonne.

Là-dessus, deux des principaux passagers, *La Fayette* et *Bailly*, qui sont fort respectés des autres passagers parce qu'ils parlent bien, qu'ils ont l'air honnête, qu'ils sont bien vêtus et qu'ils ont la renommée d'être très forts et très perspicaces, s'écrient : — Bon ! le capitaine tâtonne, donc il n'est bon à rien ; au premier coup de vent, il va nous faire naufrager. Puis il a une femme qui ne nous aime pas et qui, pour nous vexer, recommande au cuisinier de mettre trop de sel dans le potage. Il faut ôter le commandement à ces gens-là.

La grande majorité des passagers applaudit, parce qu'on sait, je l'ai dit, que *La Fayette* et *Bailly* sont des hommes riches ayant bonne renommée. Si c'eût été un matelot ou un des galériens que transportait le navire qui eût parlé, on ne l'eût pas écouté ; mais comment ne pas avoir confiance en ces deux passagers cossus dont l'un est un brave officier et l'autre un savant astronome ? Il y a bien quelques gens graves et réfléchis, qui protestent, disant que

le navire en a bien vu d'autres, que le capitaine est sage, prudent et dévoué, qu'après tout il a l'autorité légitime et que les matelots sont habitués à l'aimer et à le respecter. Ils assurent, en surplus, qu'un peu de sel ne nuit pas à la soupe et que la femme du capitaine a eu raison d'en mettre. Mais on dit à ces récalcitrants qu'ils sont des gens grognons et renfrognés, insupportables en compagnie ; et on les jette par dessus le bord en leur criant que puisqu'ils aiment le sel, ils n'en manqueront pas où ils vont.

La Fayette et Bailly, qui sont des gens réellement humains et au cœur sensible, versent des larmes d'attendrissement, ils protestent que ce n'est pas un procédé décent. Ils engagent doucement les passagers à ne pas recommencer, mais à se préparer à quitter le navire.

Ils ont entendu dire, l'un en Amérique, l'autre à l'Académie des sciences, qu'il y a, par delà les rochers qui bordent le rivage, un pays admirable, où les ruisseaux coulent des flots de vins de Chamberlin et de Château-Yquem, alternativement, avec des cascades de vin de Champagne ; où les moutons se promènent tout embrochés, les cailles bardées de lard, les faisans rôtis à point ; et où chacun trouve son potage salé à son goût sans que la femme du capitaine s'en mêle. Enthousiasme général. On nomme La Fayette et Bailly guides de l'expédition.

Nos deux personnages sont aux anges. C'est cela qu'ils veulent, et ils le veulent de toute bonne foi, persuadés que dans le pays dont ils viennent de parler il n'y aura plus qu'à s'aimer, à être heureux, en se décroisant les bras le moins possible. On va donc quitter le navire, et s'embarquer pour ce pays qu'on nomme *le Jardin de la Liberté*.

Mais que faire du capitaine, de son épouse et de leurs deux enfants ? Quelques passagers veulent les jeter par dessus bord. La Fayette et Bailly se fâchent. Ils savent bien au fond de leur conscience que le commandant Louis est le meilleur des hommes et que sa femme n'a pas mis autant de sel qu'ils l'ont dit. Ils obtiennent donc qu'on les laissera sur le navire, à la garde de Dieu et de quelques uns des galériens, qui promettent de ne pas trop les maltraiter.

On les croit, car La Fayette et Bailly sont convaincus que les galériens ne sont que des gens malheureux, trop sévèrement traités, moins coupables que la société qui les a poussés au mal et condamnés. Ils sont persuadés qu'en versant sur ces galériens des larmes d'attendrissement, avec de bonnes paroles et une nourriture succulente, on les ramènera, en un clin d'œil, à la vertu la plus perfectionnée.

Voilà donc, quittant le navire sous la conduite de nos deux personnages, presque tout le monde : les passagers, les matelots, les galériens ; et tout le monde s'embrasse, pour commencer con-

venablement ce voyage qui doit aboutir à une contrée où tout le monde s'aimera. La Fayette et Bailly versent ostensiblement des larmes d'attendrissement.

A peine a-t-on fait quelques pas que l'on voit le navire en flammes. Les galériens qu'on y avait laissés déclarent qu'ayant autant de droit que les autres à aller habiter le charmant *Jardin de la Liberté*, ils ont enchaîné le commandant, son épouse, son fils, sa fille, sa sœur ; et ils ont mis le feu au navire, en espérant bien que tous y grilleraient, ce qui évitera beaucoup d'embarras et de réclamations.

La Fayette et Bailly se détournèrent pour verser des larmes d'attendrissement, car s'ils continuaient d'avoir l'âme sensible, ils commençaient à ne plus oser montrer leur sensibilité. Les galériens avaient déjà, de ci de là, picoré parmi les provisions de route, et ils avaient montré les poings quand on les en avait repris paternellement. Nos deux chefs improvisés se disaient d'ailleurs intérieurement qu'être brûlé vif avec sa femme et ses enfants, comme récompense d'avoir commandé glorieusement le navire pendant longtemps, ce n'était pas un sort enviable, et que cela devait porter à la réflexion les gens qui prenaient l'autorité. Mais ils se rassurèrent avec le vieux proverbe qui proclame qu'on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs, et ils ajoutèrent *in petto* que, puisque maintenant l'omelette était faite, ils seraient bien sots de ne pas la manger.

On se met donc en marche. Mais on voit que le chemin est plus difficile qu'on ne le supposait. Ce n'étaient que rochers, précipices, cailloux roulants, avalanches, sentiers à pic, coups affamés, sauvages cachés en embuscades ; et les galériens profitaient de toutes les occasions pour piller les provisions et aussi les passagers. Une partie des matelots, trouvant le jeu agréable, s'était jointe à eux. La Fayette et Bailly continuaient de parler fort bien, ils donnaient les meilleurs conseils, racontaient toujours les cascades de vin de Champagne et les ailouettes toutes rôties du *Jardin de la Liberté* ; et quand ils avaient un instant de repos ils s'arrachaient les cheveux. On n'avait pas tardé à voir que s'ils versaient bien des larmes d'attendrissement, ils étaient irréfléchis, sans intelligence vigoureuse, sans énergie morale et sans clairvoyance.

Les passagers grondaient, ils commençaient à désespérer et à se dégoûter des chefs qu'ils avaient choisis. Les matelots passaient en plus grand nombre au camp des galériens. Ceux-ci, voyant que le moment était bon pour eux, déclarèrent que décidément La Fayette et Bailly étaient des coquins, ambitieux et ineptes, qui exploitaient les passagers comme les matelots.

Ce qu'il y eut de plus curieux c'est que les passagers et les matelots, pour qui nos deux personnages étaient naguère des dieux, furent de l'avis des galériens. Ils se jettèrent les premiers sur leurs

anciennes idoles. Bailly qui n'était pas leste fut saisi et, après qu'on l'eut beaucoup souffleté, fut pendu. La Fayette, plus malin et moins lourd, esquiva le coup, se sauva à travers champs et s'en fut tomber entre les mains des parents du capitaine qui lui rendirent la vie dure.

Les galériens prirent alors le commandement de la troupe, en déclarant qu'eux seuls connaissaient le chemin menant au Jardin de la Liberté. Ne l'avaient-ils pas prouvé toute leur vie et par toutes leurs actions, qui respiraient le plus ardent amour de la vraie liberté ?

Comme plusieurs passagers et passagères ne paraissaient pas convaincus, les galériens dirent aux passagers qu'ils étaient des tyrans et les pendirent à côté de Bailly, et aux passagères qu'elles n'étaient pas des femmes vertueuses, et ils les pendirent à côté de leurs époux. Quelques-uns et quelques-unes qui n'aimaient ni cette vertu ni cette pendaïson, s'esquivèrent. Les galériens firent déclarer solennellement que c'étaient d'abominables scélérats, des monstres que tous les peuples devaient pourchasser comme des bêtes féroces. Ce qu'il y eut encore de curieux c'est que les passagers qui restaient le crurent et le proclamèrent ; et quand ils rencontraient ces émigrés, ils les assassinaient en les appelant traîtres envers les galériens.

Après quoi, les galériens demandèrent aux passagers de leur confier leur bourse, et les passagers la leur confièrent, en proclamant que ceux qui hésitaient étaient des imbéciles et de mauvais citoyens. Puis les galériens demandèrent aux passagères de leur confier leurs enfants, afin qu'ils les élevassent convenablement. Ils avaient décrété que c'était à eux qu'appartenait le soin de diriger l'éducation des générations futures, attendu que si on laissait aux passagères le soin d'élever leurs enfants, elles pourraient les porter à mésestimer les galériens, ce qui serait illogique, mal conforme aux formules d'un gouvernement moderne, et pouvant amener des divisions entre les citoyens ; tandis que si tout le monde était d'accord pour confier sa bourse aux galériens, les admirer et les imiter, la paix régnerait, avec la liberté et le bonheur des familles. Les passagères protestèrent, mais la majorité des passagers déclara qu'il n'y avait rien à dire à cela, et l'on fouetta quelques unes de ces mères récalcitrantes.

L'on se remit en marche. Quelques-uns regrettaient le bon capitaine et songeaient à ces vaillants et glorieux ancêtres qui devraient bien revenir pour remettre les galériens aux galères. Quelques autres regrettaient La Fayette et Bailly et les fils de La Fayette et de Bailly, qui, au moins, étaient d'honnêtes gens. Mais la masse va de l'avant, suivant les galériens, tâtant de temps en temps sa poche pour voir si par hasard leur bourse n'y serait pas rentrée. Ils voient, au contraire, que la poche elle-même est partie



avec la bourse, et que l'habit va suivre la poche, et les culottes l'habit. Les passagères regardent douloureusement du côté de leurs enfants qui deviennent chaque jour plus chétifs et plus insolents, et elles voient que les galériens ont déjà mis la main sur leurs filles. Elles protestent désespérément, on en fouette un plus grand nombre.

On va toujours de l'avant en pensant à ce Jardin de la Liberté, où l'on s'aimera toujours, dans la félicité, la paix, la vertu et le bonheur. On ne réfléchit pas que ce pays-là c'est le Paradis, et que ce sont les prêtres qui nous y mènent et non les galériens.

## CONSEILS D'HYGIÈNE

### AVANTAGES DE LA SOBRIÉTÉ

Sur le manger et sur le boire,  
Réprimez l'appétit, usez-en prudemment.  
L'homme sobre plus tard arrive au monument.  
Un docte médecin l'a dit ; on peut l'en croire.

### DE LA TEMPÉRANCE

- 1.—Point de liqueurs tu ne boiras,  
Pour t'enivrer honteusement.
- 2.—Et toujours tu t'en abstiendras,  
Si tu veux vivre longtemps.
- 3.—Si l'on t'en offre, tu diras :  
Merci, car je suis tempérant.
- 4.—S'il t'en fallait, tu la prendras,  
Comme remède seulement.
- 5.—Dans les auberges tu n'iras,  
Que s'il le faut absolument.
- 6.—Jamais tu n'autoriseras  
Leur funeste établissement.
- 7.—Ou plutôt tu les combattras  
Tant que tu peux légalement.
- 8.—Les ivrognes tu sauveras,  
Pour Dieu, de leur égarement.
- 9.—La tempérance prêcheras,  
Par ton exemple constamment.
- 10.—Ce faisant tu mériteras  
D'être heureux éternellement.

### MOYEN DE SE PASSER DE MEDECIN

S'il n'est nul médecin près de votre personne,  
Qui dans l'occasion puisse être consulté,  
En voici trois que l'on vous donne :  
Un fonds de belle humeur, un repos limité,  
Et surtout la sobriété.

Il est excellent de prendre un gobelet d'eau avant de déjeuner : cette eau lave l'estomac, le débarrasse du mucus tenace qui s'y est accumulé durant la nuit et stimule la sécrétion des glandes gastriques. Les gens âgés ou faibles boiront de l'eau chaude, les personnes qui se portent bien la prendront froide. On peut toujours essayer de cette médication si simple.

L'homme ne vit pas seulement de pain ou d'autres aliments solides ou liquides, mais encore et même surtout d'air. Si cet élément vital est impur ou vicié, la santé ne tarde pas à s'altérer plus ou moins selon le degré d'altération de l'air. La robuste santé et les vives couleurs des gens de la campagne, malgré une nourriture peu recherchée, doivent être attribuées surtout à l'air pur et fortement oxygéné qu'ils respirent.

Un air humide est toujours plus ou moins malsain, surtout s'il est en même temps froid et stagnant. Une température trop élevée devient énervante, parce qu'elle détermine une transpiration trop abondante ; elle affaiblit l'activité de l'estomac et des intestins, et relâche la vigueur générale.

Un froid subit supprime les émanations qui doivent toujours se produire par la peau, et refoule le sang à l'intérieur ; d'où peuvent résulter les frissons, coryzas, rhumes, catharres, pleurésies, rhumatismes, fluxions de poitrine, congestions, etc.

L'air est souvent vicié par des émanations, des effluves, des miasmes, et une foule de gaz ou de vapeurs qui se dégagent de la terre, des marais, ou des débris végétaux ou animaux en putréfaction. — Dans les locaux fermés où un grand nombre de personnes séjournent un certain temps, l'air est rapidement vicié par les produits de la respiration, et par les exhalaisons des corps vivants, miasmes des plus délétères et des plus toxiques.

L'altération de l'air par les exhalaisons des corps vivants se produit particulièrement dans les vaisseaux de navigation, dans les prisons, casernes, hôpitaux ; dans les églises de petites dimensions, lors surtout que le renouvellement de l'air ne se fait que par la porte. — Dans ce dernier cas, l'air intérieur de l'édifice est d'une humidité perpétuelle et malsaine, que l'on peut détruire en ménageant une fenêtre ouvrante vers le haut, à l'opposé de la porte.

L'eau pure, l'air pur, la lumière du soleil et une nourriture saine sont les quatre conditions fondamentales pour se maintenir en bonne santé.

Tenez toujours votre peau propre. Le corps est couvert de pores ou de petits trous, qui aisément engorgés par la transpiration et la malpropreté, engendrent la maladie. C'est pourquoi il faut se laver avec soin et tenir ses habits très propres. En conséquence, faites un usage fréquent d'ablutions et de bains. Il arrive cependant que, dans quelques cas spéciaux, les bains offrent des dangers. Il est donc prudent de consulter un bon médecin.

Sur la fin du jour prendre un bain,  
Pour la santé rien de plus sain.  
Sois gai, mange peu, bois de même,  
Voilà le remède suprême.

---

Mange du fruit avec mesure ;  
C'est la recette la plus sûre  
Pour éviter avec raison,  
Les dangers de cette saison.

---

En tout temps, la sobriété  
Fut la mère de la santé.  
L'excès devient toujours nuisible ;  
Modérez-vous s'il est possible.

#### DES ALIMENTS

Choisissez une nourriture  
Simple, et conforme à la nature.  
Mangez de bons œufs frais, n'en perdez point le lait ;  
Prenez de forts bouillons, buvez du vin clair.  
Fine fleur de froment et mets de cette espèce,  
Vous feront arriver à l'extrême vieillesse.

#### LES ALIMENTS LES PLUS NUTRITIFS

La viande des animaux adultes arrive en première ligne. Ensuite ce sont les œufs, puis les pois secs, les lentilles, les haricots (fèves) également secs. Mais la peau de ces légumes est très difficile à digérer et produit des gaz très incommodes et souvent accompagnés de coliques et même de diarrhée. C'est donc en purée qu'il convient surtout de les consommer.

— Dans la viande, il y a du sang, et dans le sang de l'albumine, c'est-à-dire une sorte de blanc d'œuf. Quand vous chauffez brusquement et fortement ce liquide, il se coagule ; il devient solide toujours, comme le blanc d'œuf après la cuisson.

Supposons maintenant que vous mettiez de la viande de bœuf sur le feu dans de l'eau froide, le jus de cette viande sortira et se mêlera à l'eau pour faire un bouillon de bonne qualité qui écumerait bien. Mais supposons, au contraire, que vous mettiez la viande dans de l'eau très chaude ou menée à gros bouillons, le pot-au-feu n'écumera pas, l'albumine saisie par la chaleur se coagulera tout autour du morceau et empêchera le jus de sortir. Vous aurez ainsi un bouillon de très médiocre qualité, mais un bouilli nourrissant.

Voilà pourquoi il convient, lorsqu'on tient à la qualité du potage, de mettre le bœuf dans l'eau froide ou à peine tiède et de mener la

cuisson doucement. L'albumine sort de la viande et va former l'écume du pot-au-feu.

Ce qui rend les pois, les lentilles et les haricots très riches comme aliments, c'est une substance qu'ils contiennent et qu'on nomme *légumine*. Elle est pour eux ce qu'est l'albumine pour les œufs et la viande. Dans l'eau de pluie ou de citerne, cette légumine se dissout, mais dans l'eau crue ou calcaire, elle s'unit à la chaux, elle durcit, surtout quand on jette les légumes secs dans l'eau bouillante, ou encore quand, après les avoir mis dans l'eau froide, on chauffe celle-ci vivement. C'est alors que les pois, lentilles et haricots passent pour ne pas vouloir cuire.

Qu'en résulte-t-il ? c'est qu'ils ne sont pas mangeables et que le bouillon ne vaut rien, puisque la légumine ne s'y est pas dissoute. Moins l'eau est calcaire, mieux elle vaut pour la cuisson ; et plus la cuisson est lente, plus le bouillon est riche en légumine.

*Bifteck.*—Choisissez les meilleurs biftecks de  $\frac{3}{4}$  de pouce à 1 pouce d'épaisseur. Enlevez tout le gras superflu et les os. Faites-le rôtir sur le gril à un feu clair mais pas trop vif. Faites bien attention que cela ne brûle pas. Une fois bien grillé déposez-le sur un plat, assaisonnez de poivre, de sel, et d'une assez bonne quantité de beurre. On ne peut dire au juste le temps qu'il faut pour cuire un bifteck—parce que les goûts sont si différents—les uns l'aiment bien cuit, les autres si peu cuit que le sang en découle.

*Bouillon de Bœuf.*—Seulement pour faire le bouillon prenez un jarret de bœuf et enlevez la viande des os, puis coupez-la en petits morceaux. Cassez aussi les os et ajoutez une pinte d'eau par chaque livre de viande. Quand elle commencera à bouillir, écumez, ayant soin d'écumer tant que ça bouillonne. Mettez la marmite où cela pourra cuire doucement pendant 5 ou 6 heures ou jusqu'à ce que la force de la viande soit bien extraite. Ajoutez alors assez de sel pour donner du goût, et retirez la viande avec une écumoire. Coulez le bouillon, et mettez-le refroidir et laissez la graisse venir à la surface. Une fois que ce sera bien froid, enlevez la graisse et il restera un résidu ferme et gélatineux, que l'on peut mettre dans les soupes.

*Thé de Bœuf.*—Coupez une livre de bœuf bien maigre en petits morceaux d'un pouce d'épais, mettez-les dans une jarre ou dans une cruche à grand col, et bouchez comme il faut. Mettez la cruche dans une marmite d'eau froide sur le feu, où vous ferez chauffer graduellement jusqu'à ce que ça bouille, Laissez bouillir une heure. Sortez la cruche, et quand cela aura un peu refroidi, coulez le jus dans un linge de grosse toile. N'ajoutez ni eau, ni assaisonnement, sauf une pincée de sel.

*Poisson.*—Le poisson est estimé être meilleur justement avant la saison de frayer, et bien mauvais quand la saison est passée. La chair prend alors une teinte bleuâtre quand on la fait bouillir, mais

quand la saison est propice elle sera blanche et caillée en bouillant. C'est une commune erreur que de laver le poisson trop souvent, on en gâte souvent le goût. On peut l'essuyer très proprement, avec un linge doux, se servant de très peu d'eau. Quand on fait bouillir le poisson, il est bien de mettre un peu de sel et de vinaigre dans l'eau (après que le poisson a été nettoyé) pour durcir la viande. On doit le mettre sur le feu dans de l'eau froide, où il bouillira lentement ; si non, la peau se déchirera avant que la chair soit cuite. Celui qui découpe doit éviter l'usage des couteaux d'acier, et si possible il doit servir avec une truelle à poisson en argent. Il doit aussi servir à chacun un des meilleurs morceaux.

*Eperlans frits, ou brochets d'Eperlans.*—Les éperlans doivent être bien frais et pas lavés plus souvent qu'il ne faut. Essuyez-les avec un linge et ajoutez un peu de poivre et de sel, trempez-les alors dans un œuf battu. Egouttez-les sur du papier mou. Mettez-les sur des brochettes courtes, et puis sur une serviette bien chaude et garnissez de citron et de persil frisé.

#### DES OEUFS

Si vous mangez un œuf, qu'il soit frais et mollet,  
Et sur chaque œuf buvez un trait.

#### LES OEUFS COMME ALIMENTS

Nous lisons dans une Revue les notes intéressantes qui suivent relativement aux œufs comme nourriture :

« Nous devrions faire plus souvent usage d'œufs comme aliment, puisque le tiers d'un œuf est un aliment solide ; et c'est plus qu'on peut dire de la viande. Il n'y a ni cartilages, ni ossements, ni pièces à mettre de côté dans ce produit. Un bon œuf a une coquille évaluée à la dixième partie de son poids, le blanc est estimé à soixante parties et le jaune à trente parties. La pesanteur de l'œuf est d'environ deux onces. La nourriture que nous retirons de l'œuf est de substance animale qui ne réclame rien de désagréable en fait d'opération pour s'en nourrir. L'œuf cuit en quatre minutes. Il est mieux de le faire cuire afin de lui ôter une odeur qui déplaît à bien des personnes. Le jaune comme le blanc de l'œuf ne doivent pas être cuits dur parcequ'ils seraient, dans cette condition, d'une digestion plus difficile, au moins pour les estomacs faibles. S'il fallait absolument s'en nourrir, il faudrait les bien briser, les mâcher beaucoup et les bien mêler de pain ou d'autre substance. Les œufs de poules qui ne sont pas aux champs sont bien les plus délicats, c'est pourquoi les œufs du printemps sont les plus recherchés. L'œuf cuit au poëlon et frit au beurre n'offre pas un aliment aussi sain que celui qui a été ébouillanté. C'est gâter un œuf que d'y ajouter du sel ou du poivre. Le meilleur apprêt à lui donner, est

un peu de beurre frais. L'œuf contient beaucoup de phosphore, c'est pourquoi il a toujours été réputé le meilleur aliment pour les personnes qui se livrent à l'étude, au calcul ou autres opérations qui fatiguent le cerveau. N'oublions pas la prescription de l'école de Salerne, que les œufs dont vous faites votre nourriture soient mous et frais..... *Si sumas ovum, molle sit atque novum.*

« L'œuf est un aliment et un bon aliment. Il ne contient que des principes nutritifs et on ne peut trouver la moindre trace d'un principe qui puisse amener un empoisonnement.

« L'œuf se sert de plus de six cents manières et toujours il est agréable au goût, toujours sain et bienfaisant, dit Grimaud de la Reynière, et il ajoute : « L'œuf est à la cuisine ce que les articles sont aux discours, c'est-à-dire d'une si indispensable nécessité que le plus habile cuisinier renoncerait à son art, si on lui en interdisait l'usage.

« On les mange à la bonne femme, à la bourguignonne, à l'italienne, à l'allemande, à la Monime, à la sauce Robert, à la Régence, à l'huile, au basilic, à l'estragon, à l'orange, au lard, au père Douillet, aux truffes, au soleil, aux écrevisses : on les sert tantôt en crépines, tantôt au jus, tantôt bouillis, tantôt aux pointes d'asperges. On les poche, on les frit, on les saute, etc., etc.

« Toutes ces préparations si diverses ne le font pas digérer plus facilement, bien loin de là. Souvenez-vous qu'il n'y a rien de meilleur et de plus digestible qu'un œuf frais un peu cuit ; tandis qu'un œuf dur est assez indigeste.

Mangez donc des œufs à la coque ; vous aurez ainsi la nourriture la plus simple que vous offre le règne animal et la plus digestible. Cette dernière qualité fait qu'on le recommande aux convalescents, aux enfants et aux personnes d'un estomac délicat. Mais mangez-en très peu lorsqu'ils ont été dénaturés de mille manières par l'art de la cuisine : placez-les alors parmi les aliments dont il ne faut pas abuser. »

DR H. VIGORODX.

#### LES POULES

A propos d'œufs, un mot sur les poules. Si les poules ne sont pas à portée de manger des vers, des insectes, il faut leur donner des abatis de viande, si l'on veut qu'elles soient fécondes.

#### LA VERMINE DES VOLAILLES

Pour en purger un poulailler, un procédé consiste tout simplement à les frotter avec de la suie, et à saupoudrer avec cette matière corrosive les nids où les poules pondent ou couvent leurs œufs. La vermine disparaît partout où pénètre l'odeur de la suie.

**AUTRE MOYEN :—**Les poules étant rentrées le soir, placez dans le poulailler une branche d'*aulne*

Le lendemain vous la trouverez couverte d'une multitude de ces petits poux qui tourmentent vos poules.

Brûlez la branche et recommencez aussi souvent qu'il sera nécessaire.

#### LE MIEL ET SES QUALITÉS

Le miel pur est un aliment sain au plus haut degré. Il n'exige pas de travail spécial d'insalivation et de digestion stomacale, car il a déjà, à l'état naturel, toutes les conditions voulues pour l'absorption et l'assimilation, et développe en nous la santé et la vie. Il devrait donc être d'un fréquent usage dans toutes les familles. Mangé avec le pain de froment, il est très agréable et utile à la santé. Les enfants préfèrent le miel au beurre sur le pain ; une livre de miel fera presque autant d'usage que deux livres de beurre. Le premier l'emporte de beaucoup sur le second, comme délicatesse de goût ; de plus il se conserve indéfiniment, tandis que le beurre rancit vite et peut causer alors beaucoup de ravages dans l'estomac, tels que : renvois, aigreurs, vomissements et diarrhée.

La digestion, qui influe autant sur l'esprit que sur le corps, dépend principalement de la nourriture.

Des aliments de mauvaise qualité causent dans un faible estomac des maux irrémédiables. Le miel pur n'occasionne jamais d'indigestion.

*Les enfants aiment le miel.*—Les enfants aiment généralement le miel, mais ce sont surtout ceux qui, par suite d'un développement rapide de leur corps, ont l'air pâle et chétif, qui savent instinctivement ce qui peut leur faire du bien ; ils recherchent les douceurs et principalement le miel.

Parents, ne refusez pas à vos enfants cette nourriture délicieuse qui les fortifie, les préserve de nombreuses maladies et leur procure le meilleur de tous les dons : La santé.

#### HYGIÈNE DU MOIS DE MAI

En mai, l'atmosphère est sujette à de brusques variations ; aussi, malgré les chaleurs précoces, faut-il avoir soin de ne pas quitter de suite ses vêtements d'hiver. Un abaissement subit de température peut occasionner de graves inconvénients dans l'économie animale.

Les rhumes sont fréquents et peuvent dégénérer en fluxion de poitrine. Les pneumonies sont nombreuses, et, chose à noter surtout pour les enfants, les premiers soleils de la saison sont très dangereux. Le sang est plus échauffé, les fonctions vitales plus vives, le soleil de mai peut occasionner non seulement des coups de

soleil, mais encore des congestions et des érysipèles. Il faut donc s'en garantir.

C'est le moment où la nature entière se trouve sous l'influence d'une transformation. De même que la sève se met en mouvement, l'organisme humain subit également cette vitalité de la nouvelle saison. Il est donc urgent, pour la santé, de modifier sa nourriture ; qu'elle soit légère en général, et l'hygiène commande d'ajouter aux viandes beaucoup de légumes frais ; la laitue, la chicorée et surtout l'oseille. Quoique peu nutritifs, ces légumes tiennent en suspens les agents essentiels pour aider à la digestion et clarifier le sang.

Il faut éviter de prendre en excès du café, du vin, des liqueurs,—ainsi que de se livrer à de violents exercices.

#### LE MOYEN D'ENGRAISSER

C'est une chose curieuse que tant de personnes désirent peser plus qu'elles ne pèsent, et mesurent leur santé d'après leur poids, comme si un homme était un porc, valant en proportion de sa masse. Les hommes minces sont les vrais hommes de travail, de résistance ; ils sont fermes et solides ; les gens maigres sont ceux qui vivent le plus longtemps ; la vérité est que la graisse est une maladie, et la preuve, c'est que les gras ne sont jamais parfaitement bien tout un jour,—et qu'ils ne sont pas propres à un travail dur. Rien que pour la vue, une corpulence modérée est désirable. Pour acquérir en peu de temps assez de chair pour arrondir les angles, il faut travailler peu, bien dormir, ne pas se laisser chagriner, être toujours d'humeur gaie, vivre principalement de substances albuminées, telle que blé bouilli, seigle, avoine, maïs, orge, etc., avec du laitage, du petit lait, de la viande. Le sucre est le plus fort engraisseur connu.

Vous manque-t-il de l'embonpoint ?

En ce cas, ne négligez point

L'usage du froment, le porc frais, la moelle,

Les fromages nouveaux, les rognons, la cervelle,

Les vins doux, l'œuf mollet, les chairs d'un jus exquis,

Figues mûres, raisins nouvellement cueillis,

Vous feront une graisse et saine et naturelle.

En sortant de table, l'usage

Veut que vous vous laviez les mains.

La netteté sied bien. Les yeux rendus plus fins

Sont de cette pratique un second avantage.

Laver souvent les mains est une propreté

Qui contribue à la santé.



DU VÊTEMENT

Des vêtements sales sont aussi mauvais qu'une peau malpropre, et contribuent de même à rendre le corps malade. Les couvertures et autres objets de literie, comme les habits en contact avec la peau, doivent être aérés tous les jours et lavés fréquemment.

Il est *très important* de respirer l'air pur : le mauvais air est un véritable poison. Si l'on en respire une certaine quantité, il peut donner la mort ; à moindre dose, il est encore nuisible à la santé.

De là, nécessité absolue d'établir une aération parfaite dans chaque chambre habitée, en ayant soin de laisser à la partie supérieure de la fenêtre une ouverture, ou ventouse, par laquelle s'échappera l'air vicié et échauffé qui a déjà été respiré.

Ne craignez jamais d'avoir trop d'air dans l'appartement, à la seule condition d'éviter les courants d'air, qui viennent frapper directement le corps.

Rien n'est plus apte à vous faire mourir, à petit feu, que l'atmosphère vicié et méphitique d'une chambre à coucher, et renouvelez-en l'air le plus souvent possible en tenant le feu allumé, et de temps à autre la fenêtre ouverte.

*Prenez garde aux mauvaises odeurs.* Tenez constamment propres vos fenêtres, vos planchers, vos escaliers et vos corridors, sans économiser l'eau de savon et l'eau de chaux.

Ne laissez jamais s'accumuler dans votre maison ou dans votre voisinage des amas de poussière, des débris de toute sorte de matières végétales ou animales.

A la moindre odeur désagréable, faites examiner avec soin l'état des tuyaux des cabinets d'aisance, et maintenez-les toujours, par de fréquents lavages, dans des conditions d'extrême propreté.

Plus vous aurez à votre disposition de lumière, d'air et de soleil, et mieux vous vous porterez. Laissez-les sans cesse inonder votre chambre.

Ni hommes ni plantes ne peuvent fleurir dans un endroit obscur ; le séjour plus ou moins prolongé qu'on y ferait conduirait indubitablement à l'alanguissement et à la maladie.

DU SOMMEIL

Réservez à la nuit un sommeil limité.

Pour un vieillard, pour un jeune homme,  
Dormir sept heures d'un bon somme,  
C'est bien assez pour la santé.

---

—  
*Recettes très utiles,*

*Biscuits pour le thé.*—4 œufs, blancs et jaunes battus séparément ; 2 tasses de sucre, 1 de beurre défait en crème ; 1 chopine de lait-beurre ; 1 cuillerée de poudre ; assez de fleur pour faire une pâte roulée.

Autre recette.—3 œufs, 1 tasse de sucre, 1 quarteron de beurre, 1 pinte de fleur, 8 petites cuillerées de poudre.

*Biscuits sans œufs.*—1 tasse de lait, 2 de crème, 2 de sucre,  $\frac{1}{2}$  de saindoux,  $\frac{1}{2}$  de beurre, 2 petites cuillerées de poudre,  $\frac{1}{2}$  cuillerée de soda légèrement mouillé de vinaigre, 1 bonne cuillerée d'anis. Faites une pâte molle et souple, que vous coupez avec un verre, et que vous faites cuire à la casserole.

*Biscuits de famille.*—Mélangez 3 livres de fleur, 9 petites cuillerées de poudre, 3 tasses de lait, 2 de sucre, 3 œufs, 1 fort quarteron de beurre. Coupez au verre.

*Petits pains chauds pour le thé.*—1 demiard de lait, gros comme un œuf de beurre défait dans le lait, 3 petites cuillerées de poudre. Battez bien la pâte avec le rouleau, et coupez-là en petits morceaux ; faites cuire sur casserole.

*Railroad pudding.*—6 œufs, les blancs en neige, les jaunes battus avec 6 grandes cuillerées de fleur mêlée avec 6 petites cuillerées de poudre. Couvrez d'un papier beurré le fond d'une tôlechaudière ; versez-y le pudding, et faites cuire à feu modéré, 10 à 15 minutes. Retirez ; renversez avec précaution sur la table, garnissez immédiatement de gelée ou de confiture de petits fruits ; roulez promptement et avec soin, et dressez sur le plat. Battez ensuite en neige 1 chopine de crème douce ; en même temps, ajoutez sucre blanc et essence de vanille, au goût ; versez cette crème fouettée autour du pudding.

*Plum-Pudding.*—Le *nec plus ultra* de la table anglaise.—4 onces de mie de pain, ébouillantée avec un demiard de lait ; 3 œufs battus, 4 onces de cassonade jaune ; même quantité de suif haché bien menu, de *currants* (raisin de Corinthe) et de raisins ordinaires ; un demi verre d'eau-de-vie (*brandy*) ; canelle, muscade, gingembre et essence au goût. Mélangez bien le tout, ajoutez, en brassant, 6 onces de fleur et une grande cuillerée de poudre à pâte. Faites cuire deux heures. Sauce au vin et à l'eau-de-vie, moitié l'un moitié l'autre.

*La Reine des Puddings.*—1 chopine de mie de pain, 1 pinte de lait bouilli, 1 tasse de sucre blanc et les jaunes de 4 œufs. Battez les jaunes et le sucre ensemble, mélangez le lait et la mie de pain, et faites dorer légèrement au fourneau. Quand le *pudding* est fait, battez les blancs d'œufs en neige ferme, avec quatre grandes cuil-

lérées de sucre blanc. Etendez de la gelée (ou des confitures aux petits fruits) sur le *pudding*, puis couvrez le tout avec les blancs d'œufs. Remettez au fourneau et laissez dorer légèrement. Il est meilleur froid.

*Pudding aux pommes.*—4 grandes cuillerées de fleur, 3 petites cuillerées de poudre, 1 chopine de lait, gros comme un œuf de beurre mis par petits morceaux, 4 œufs bien battus ; 5 pommes pelées, débarrassées des cœurs, et coupées en tranches minces ; muscade au goût, 10 gouttes d'essence de citron. Faites cuire dans un plat beurré. Sauce : Sirop d'érable.

*Chartreuse aux pommes.*—Dans un plat creux, mettez un lit de sucre, et un lit de pommes pelées, nettoyyées et coupées en tranches minces, avec canelle, muscade ou essence, au goût. Répétez l'opération jusqu'à ce que le plat soit rempli moins deux doigts. Pour couvrir, préparez la pâte suivante : 3 œufs bien battus ; sucre blanc et beurre défait en crème, pour faire même poids que les œufs : même poids encore de fleur mêlée avec 3 petites cuillerées de poudre, le tout bien battu. Faites cuire à feu modéré. Sauce : crème douce.

*Croquignoles.*—1 quarteron de beurre défait dans la fleur, 4 œufs bien battus, 3 quarterons de sucre blanc, 1 demiard de crème, 1 demiard de lait, 1 petite cuillerée de soda humecté de vinaigre, 2 grandes cuillerées de poudre, 1 petite cuillerée de sel fin. Pâte souple.

*Flanc.*—6 œufs bien battus, 1 tasse de lait, grosseur d'un œuf de beurre défait en crème, 1 grande cuillerée de poudre. De la fleur pour épaissir le tout. Faites cuire dans un moule à gâteau. Le flanc se mange chaud. Le sucre d'érable est la meilleure sauce.

*Gâteau.*—2 tasses de sucre blanc, 1 tasse de beurre défait en crème, 1 tasse de lait ; 3 œufs, blancs et jaunes battus séparément ; 2 grandes cuillerées de poudre, 4 petites tasses de fleur. Bien battre le tout, et faire cuire dans un moule.

*Petits gâteaux.*—6 œufs, blancs et jaunes battus séparément ; 1 tasse de beurre, 1 de saindoux, 1 de lait, 2 de sucre, 2 de fleur, 4 petites cuillerées de poudre. Faire cuire dans de petits moules.

Autre recette. 4 œufs, 2 tasses de sucre, 1 de beurre, 1 de lait, muscade ou canelle au goût, 2 grandes cuillerées de poudre, 2 tasses de fleur.

Autre recette. 5 œufs, 1 livre de sucre, 1 livre de fleur,  $\frac{1}{2}$  livre de beurre, 3 grandes cuillerées de poudre.

*Pain de Savoie spongieux.*—4 blancs d'œufs battus en neige, 2 jaunes battus avec une tasse de sucre blanc, 1 tasse de fleur, 1 petite cuillerée de poudre. Battre le plus possible.

*Pain de Savoie au « Corn-starch. »*—5 œufs, les blancs battus en neige, les jaunes battus dans un quarteron de sucre blanc ; 3 onces de « corn-starch, » 3 petites cuillerées de poudre.

*Pain d'épice.*—1 tasse de mélasse, 1 de lait, 3 œufs bien battus,

gros comme un œuf de beurre défait en crème, 3 cuillerées de gingembre, 4 tasse de fleur, 5 petites cuillerées de poudre. Faites cuire dans un moule à gâteaux.

*Pain d'épice économique.* — 1 œuf bien battu, 2 tasses de sirop, 1 tasse d'eau tiède, gros comme un œuf de beurre fondu, 1 grande cuillerée de soda délayé dans une petite quantité de vinaigre ; 1 petite cuillerée de gingembre, 1 petite cuillerée de muscade et de canelle ; de la fleur pour épaissir ; bien mêler et bien battre.

*Bons biscuits.* — 3 œufs battus, blancs et jaunes séparément ; sucre blanc, même poids que les œufs ; beurre défait en crème, même poids que les œufs ; fleur en quantité convenable ; étendez la pâte en feuille mince sous le rouleau ; faites cuire sur la tôle couverte d'un papier.

Manière de faire la *poudre à pâte*. — 1 livre de fine fleur, 1 quarteron de bon soda, 1 quarteron de crème de tartre ; le tout très bien mélangé ; mettez dans une jarre que vous fermez hermétiquement, et que vous n'ouvrez qu'au bout d'une quinzaine de jours, pour l'usage.

*Pain de chocolat.* — Faites dissoudre, dans un peu d'eau chaude,  $\frac{1}{4}$  de livre de chocolat en poudre ; ajoutez une tasse de sucre blanc et 2 de lait froid ; mettez sur le feu, et brassez pendant quelques minutes ; ajoutez une once  $\frac{1}{2}$  de gélatine dissoute dans une roquille d'eau bouillante ; brassez encore, sans laisser bouillir, jusqu'à ce que cette crème devienne épaisse ; ajoutez une petite cuillerée de vanille, et versez dans un moule mouillé d'eau froide.

*Macarons.* — Amandes amères et amandes douces, 2 onces de chaque, ébouillantées, pelées, séchées et râpées bien menu ; 4 blancs d'œufs bien battus en neige, avec une tasse de sucre blanc. Mêlez peu à peu en battant ensemble les amandes, le sucre et les œufs, ainsi que deux petites cuillerées d'amidon de maïs (*corn starch*) et faites cuire à feu lent. Versez par demi-cuillerées à thé, séparément, sur une tôle nue.

*Fruits confits au miel.* — Cuillez des raisins bien mûrs ou d'autres beaux fruits, tels que cerises, abricots, prunes, groseilles, etc..... enlevez-en les queues et remplissez en des verres ou pots à confitures. Versez-y ensuite du miel froid, jusqu'à ce que les fruits en soient complètement recouverts. Fermez hermétiquement et conservez les vases dans un endroit frais. Les fruits se conservent ainsi des mois entiers.

*Limonade gazeuse au miel.* — Dans un récipient ouvert on verse une pinte de miel et dix pintes d'eau bouillante, avec un peu de levure de bière fraîche.

On met cette limonade en bouteilles fortes, le second jour que la fermentation a commencé. L'acide carbonique, qui se dégage par suite de la fermentation, le fait mousser comme le vin de champagne. On peut l'aromatiser à votonté au moyen de quelques gouttes d'es-

sence de citron, etc. Inutiles de dire que les bouteilles doivent être bien bouchées et même ficelées.

*Miel de citron.*—4 onces de beurre, 1 lb. de sucre, 6 œufs dont on enlève deux blancs, râpez l'écorce de trois citrons et ajoutez le jus. Faites chauffer le tout à petit feu jusqu'à ce qu'il prenne la consistance du miel. Prenez bien garde de laisser brûler.

*Sauce aux tomates* (catsup.)—Versez de l'eau bouillante sur les tomates, et laissez les y séjourner jusqu'à ce qu'elles se pèlent facilement ; recouvrez de sel et laissez pendant 24 heures. Coulez et pour 2 pintes mettez 3 onces de clou, 2 de poivre, 2 muscades ; faites bouillir une demi-heure et ajoutez une chopine de vin.

*Vinaigre au céleri.*—Mettez une once de graines de céleri dans  $\frac{1}{2}$  chopine de vinaigre, conservez en bouteille et servez-vous en pour relever les soupes et les sauces.

*Moyen de faire le beurre en petite quantité.*—Au printemps, quand le beurre frais fait partie de tous les déjeuners, voici un moyen bien simple et bien économique d'en faire une petite quantité.

Au lieu d'une baratte on se sert d'une bouteille à large goulot. On y verse la crème et on agite avec force de bras, tantôt dans un sens tantôt dans l'autre. De cette manière le beurre se fait très lestement. Quand il est terminé, on tourne d'un seul côté ; le beurre s'allonge en rouleaux, ce qui permet de le sortir sans en perdre.

#### LE PAIN

Moyen de faire de beau pain, d'une grande conservation, et de gagner une livre par pain de six livres.

Le bon Dieu a fait le blé pour la nourriture de l'homme ; et cette nourriture est complète, c'est-à-dire que l'homme peut vivre et travailler en ne mangeant que du pain de blé et en ne buvant que de l'eau. Mais pour cela, il faut que tout le blé entre dans la confection du pain, c'est ce qu'on appelle du pain de son. Tandis qu'avec du pain fait seulement avec de la farine blutée, c'est-à-dire celle à laquelle on a enlevé l'écorce du blé, on ne saurait vivre longtemps ; il faut d'autres substances azotées, telles que ; viande, œufs, poisson, etc. C'est un fait parfaitement observé et qui ne laisse aucun doute.

Mais allez donc présenter sur une table, devant des étrangers surtout, du pain fabriqué avec de la farine telle qu'elle sort de dessous la meule ! Passe qu'on donne un tel pain aux serviteurs ; mais qu'on le place sur la table principale, peuh ! Ne serait-ce pas un déshonneur ?

Ainsi le veut l'usage, nous allions dire la mode. Les serviteurs peuvent manger du bon pain ; mais les bourgeois ne le pourraient pas sans flétrissure.

Cependant il y a un moyen de se conformer à l'usage tout en écartant, en grande partie du moins, les inconvénients signalés plus haut.

Faites bouillir du son dans l'eau qui doit servir à faire la pâte ; coulez, et vous aurez une eau épaisse et gluante avec laquelle vous pétrirez votre farine. Par ce moyen, vous aurez du pain plus nourrissant, meilleur au goût, qui se conserve très longtemps sans moisir, et donne beaucoup de profit.

*Secret très important pour rendre farineuses les pommes de terre (patates) aqueuses et de mauvais goût.*

Lorsque les pommes de terre sont aqueuses et de mauvais goût, il faut ne les faire cuire que dans l'eau bouillante, c'est-à-dire, ne les jeter dans la marmite que lorsque l'eau bout bien fort.

*Moyen de reconnaître l'âge et le sexe des œufs.*

La méthode pour reconnaître l'âge des œufs ne peut demeurer indifférente, pas plus au commerçant qu'au consommateur. Le procédé qui suit est basé sur ce fait, qu'en vieillissant, l'œuf perd de son poids par évaporation, tandis que le volume reste le même.

On fait dissoudre deux onces de sel de cuisine dans une chopine d'eau et on y plonge l'œuf. S'il va tout à fait au fond, il est tout frais pondu ; s'il est de la veille, il descend, mais ne va pas jusqu'au fond.

Si l'œuf a trois jours, il nagera dans le liquide, et s'il a plus que trois jours il flottera à la surface, et descendra plus ou moins, suivant qu'il dépassera cet âge de trois jours.

Mais si la connaissance de l'âge des œufs intéresse le consommateur et le commerçant, il importe aux éleveurs de savoir comment en reconnaître le sexe. Parmi ces derniers, en effet, il en est qui tiennent à obtenir le plus de femelles possible pour la production des œufs, et d'autres qui ont pour but l'engraissement des poulets pour le marché, voudraient obtenir tous des mâles.

Voici un bon moyen de reconnaître le sexe des œufs que l'on doit mettre à couver. Il est des plus simples, comme on va le voir :

Tous les œufs contenant des germes mâles *portent des rides sur le petit bout*, tandis que les œufs femelles sont lisses aux deux bouts.

## ECONOMIE DOMESTIQUE

### TEINTURE

Si l'on emploie les teintures sur des étoffes qui ont déjà été teintes, la couleur obtenue sera une combinaison des anciennes et nouvelles couleurs.

Une couleur rouge que l'on teint en Vert, Ardoise, ou Marron, produira du Brun ; en Jaune, de l'Orange ; en Bleu, le Pourpre ; en Violet, le Vin.

Le Vert se teindra bien sur du Gris, du Marron, de l'Ardoise, du Bismarck, et du Bleu, ce qui produira du Vert foncé, ou de l'Olive.

Le Bleu sur du Vert produira une couleur de Paon ; sur du Rouge, du Violet ou du Pourpre ; sur du Jaune, du Vert ; sur du Brun, des nuances Bleues foncées.

Le Brun colorera presque toutes les couleurs, à l'exception du Noir, produisant sur du Vert du Bronze ; sur du Rouge, du Grenat ; sur du Pourpre et du Violet, du Vinet ou Marron.

Le Pourpre ou le Violet colorera sur du Rouge, du Bleu et du Brun, produisant des couleurs de Vin, de Prune, etc.

Toutes les couleurs sombres se teindront sur des couleurs plus légères, produisant les diverses nuances des plus sombres couleurs en usage.

### CIMENT

Faites dissoudre de la colle forte de bonne qualité dans de l'eau froide : puis ajoutez de la cendre de bois franc tamisée en quantité suffisante pour produire une pâte de la consistance du mastic. Avec ce ciment, vous pouvez unir ensemble du fer et du marbre ou du verre, ainsi que du bois avec les substances ci-dessus, ou autres du même genre.

*Ciment pour les poêles.*—Si un poêle est lézardé, on peut le rapiécer avec un ciment composé comme suit : De la cendre de bois et du sel en proportion égale : faites-en une pâte avec de l'eau froide et bouchez les ouvertures pendant que le poêle est froid. Ce ciment vient en très peu de temps très dur.

Une mince couche de trois parties de saindoux fondu avec une partie de colophane (arcanson), appliquée sur les poêles et les grils, les empêchera de rouiller pendant l'été.

### L'HUILE DE PÉTROLE

Une découverte des plus importantes vient d'être faite en France. On a trouvé le moyen de solidifier le pétrole. Le procédé est des plus simples ; il suffit d'ajouter une petite quantité de savon et de faire chauffer le mélange qui, en se refroidissant, donne un produit assez consistant pour pouvoir être coupé en cubes comme les briquettes de charbon aggloméré. Cette découverte va permettre

d'employer le pétrole comme combustible ; ce qu'on ne pouvait faire que difficilement jusqu'ici, par suite de la difficulté du transport et de la manipulation.

#### COMMENT DÉVISSER UNE VIS SERRÉE

Pour dévisser une vis rouillée, il suffit de chauffer la tête de cette vis. On fait rougir au feu une petite tige ou une barre de fer, plate à son extrémité, et on l'applique, pendant deux ou trois minutes, sur la tête de la vis rouillée ; aussitôt que la vis est échauffée, on peut la retirer avec un tourne-vis aussi facilement que si elle venait d'être mise en place.

#### BLANCHISSAGE

Ne permettez donc pas que votre blanchisseuse emploie le soda (carbonate de soude) pour laver votre linge ; rien au monde ne le détériore plus vite. Mais qu'on emploie la méthode suivante, très usitée en Allemagne et assez répandue en Belgique, depuis quelques années.

Deux livres de savon sont délayées dans trois gallons d'eau aussi chaude que peut le supporter la main. On y ajoute ensuite une cuillerée d'essence de térébenthine et trois cuillerées d'ammoniaque liquide. On brasse le mélange à l'aide d'un petit balai, et l'on y trempe ensuite le linge pendant deux ou trois heures, en ayant soin de couvrir le baquet aussi hermétiquement que possible. Le linge est ensuite lavé à l'ordinaire, puis rincé à l'eau tiède et enfin passé *au bleu*, s'il y a lieu. La lessive peut servir une seconde fois ; seulement, il faut la faire réchauffer et y ajouter de nouveau une demi-cuillerée d'essence de térébenthine et une d'ammoniaque. Ce procédé présente une économie de temps, de travail et de combustible. Le linge ne souffre presque pas, parce qu'il ne faut guère le frotter, et il est d'une propreté et d'une blancheur irréprochables. Malgré son action, l'ammoniaque ne ronge pas le linge, puisqu'il s'évapore immédiatement ; et quant à la térébenthine, son odeur disparaît complètement par le séchage.

#### EMPOIS

Mélez l'empois à de l'eau froide, ajoutez-y de l'eau bouillante jusqu'à ce qu'il s'épaississe, puis ajoutez-y une cuillerée à dessert de sucre et un petit morceau de beurre. Cela donne un luisant qui ressemble au linge glacé des buanderies.

#### NETTOYER LES GANTS GLACÉS

Pour nettoyer les gants glacés, de toutes couleurs, on se sert avantagement de lait écrémé, de savon et d'une éponge fine. Le gant étant sur la main, on trempe l'éponge dans le lait et on frotte le





savon pour en prendre un peu, puis on passe à deux reprises sur toutes les parties du gant, surtout sur la partie la plus souillée.

Le gant est nettoyé à vue d'œil et la peau devient transparente. Pour l'assouplir, on l'étire peu à peu et en tout sens, quand il est aux trois quarts sec. Pour les doigts, on peut avantageusement se servir d'un petit bâton rond.

#### CHAUSSURES HUMIDES

Il arrive souvent que le cultivateur, exposé par son travail du dehors à toutes les intempéries, entre le soir au logis avec ses chaussures tout humides, et c'est à peine s'il peut s'en servir le lendemain, tant elles sont mouillées et difformes. Voici un moyen très simple pour obvier à cet inconvénient : Quand vous ôtez vos chaussures, remplissez-les complètement d'avoine très sèche. Ce grain, retenant parfaitement l'humidité, absorbera complètement l'eau que contiennent les chaussures, et l'avoine se gonflant donnera à la chaussure sa forme ordinaire, séchant en plus le cuir sans qu'il ait durci. Le lendemain matin, ôtez votre avoine pour la remettre dans un sac et la faire sécher près d'un poêle, afin que vous puissiez vous en servir au besoin. Par ce moyen vous éviterez les désagréments de chaussures humides.

#### ENDUIT IMPERMÉABLE POUR LA CHAUSSURE

Les gros souliers et les bottes à l'usage des chasseurs, des cultivateurs et autres personnes qui ont affaire dans des endroits humides, ne doivent pas être cirés. On les graisse ordinairement avec de l'huile de poisson ; mais cette huile ne suffit pas à rendre le cuir imperméable et jette une mauvaise odeur, sans compter que certaines huiles détériorent le cuir et le font pourrir vite.

Voici une composition qui rencontre parfaitement toutes les qualités voulues :

Faites fondre sur un feu très doux 5 parties de suif, 2½ de saindoux, 1 de cire jaune et une de térébenthine.

Quand ce mélange est complètement fondu, ajoutez-y en le remuant vivement, 1 d'huile d'olive. Cet enduit doit être appliqué tiède sur les chaussures. Quand la première couche a bien pénétré le cuir, on en donne une seconde. De cette façon vos chaussures seront étanches et se conserveront longtemps.

#### CONSERVATION DES BOIS

On a toujours considéré comme très difficile de prévenir la pourriture des bois dans la terre ; une simple précaution, ne coûtant ni travail ni argent, augmenterait de 50 pour 100 la durée du bois mis en terre.

C'est simplement en mettant le bois en terre, dans le sens opposé à celui dans lequel il a poussé, que l'on obtiendrait ce remarquable résultat.

Des expériences ont été faites et des morceaux de chêne, placés en terre dans le même sens qu'ils avaient en poussant, ont été pourris après douze années, tandis que d'autres pièces du même arbre placées à contre-sens ne donnaient pas signe de moisissure plusieurs années après. Le principe de ce procédé tient à ce que les tubes capillaires des bois doivent être placés en sens opposé à la marche de la moisissure qui se ferait dans le même sens.

#### COLLE VÉGÉTABLE

Pour recoller des objets cassés en terre cuite, faïence, porcelaine, etc., frottez avec une gousse d'ail, préalablement épluchée, les deux parties à coller, rapprochez-les et liez-les bien ensemble. Au bout de 24 heures, l'adhérence sera complète.

*Pour faire des chandelles de suif purifié qui sembleront aussi belles et seront aussi durable que la cire.*—Jetez de la chaux-vive en poudre subtile dans du suif fondu, la chaux tombera au fond et le suif sera purgé et aussi beau que la cire.

*Pour nettoier les couteaux et les fourchettes avec promptitude et facilité.*—Faites une forte solution dans l'eau de soda à laver. Après avoir essuyé les couteaux et les fourchettes, plongez-les dans cette solution et polissez ensuite sur une planche.

*Pour préserver le fer de la rouille.*—Faites-le chauffer jusqu'à ce qu'on ne puisse le toucher sans se brûler, puis frottez-le de cire blanche neuve et remettez-le au feu pour lui faire absorber la cire. Essuyez ensuite avec un morceau de serge, et jamais il ne se rouillera.

*Vernissage de la tôle.*—On ne doit pas peindre la tôle exposée à la chaleur, telle que celle employée à entourer les poêles, parce que la peinture développerait une mauvaise odeur. Le meilleur système est d'employer la mine de plomb : on en fait une pâte, en la délayant avec du vinaigre, on en frotte la tôle et on laisse sécher. Cette couche étant sèche on frotte avec une brosse rude ou un tampon d'étoffe, et la mine de plomb devient brillante et solide.

#### PEINTURE

Beaucoup de gens désirent peindre leurs maisons, sans avoir recours aux ouvriers en peinture. Voici quelques avis qui leur seront très utiles :

1<sup>o</sup> *Préparation des couleurs.*—Le gris clair et le gris ardoise se préparent avec du blanc de céruse ou du blanc de zinc, en y ajou

tant une petite quantité de noir ivoire, très peu pour le gris clair, et plus pour le gris ardoise, en ajoutant une pointe de bleu pour ce dernier.

Le gris *rosé* se fait comme le gris clair, en y ajoutant une pointe de vermillon.

Le gris *laine* se fait avec du blanc, du noir et un peu d'ocre jaune.

Le jaune *paille* se compose de blanc de céruse et un peu de jaune de chrôme clair.

La couleur *chamois* se fait avec du blanc, une pointe d'ocre jaune (bien peu), une pointe de chrôme et une pointe de vermillon.

La teinte *pierre* est formée de blanc, d'ocre jaune et d'une pointe de jaune de chrôme; selon le ton qu'on veut obtenir, on ajoute un peu de terre d'ombre naturelle, mais en très petite quantité.

Le ton d'*or* se fait avec le blanc de céruse, le jaune de Naples, l'ocre jaune et le vermillon.

Le *citron* se compose de blanc, de jaune de chrôme foncé, avec une petite pointe de bleu de Prusse.

Le jaune *aurore* est formé de blanc, de mine orange, de vermillon et de jaune de Naples.

Le jaune *feu* se compose de jaune de chrôme clair et de terre de Sienne brûlée.

Les tons *bois* sont formés, suivant la nuance qu'on veut obtenir, avec le blanc de céruse, l'ocre jaune, le jaune Mexico et les terres d'ombre, de Sienne, &c., soit naturelles, soit calcinées.

Couleur *orange* : blanc, jaune chrôme et vermillon.

*Chocolat* : blanc, terre d'ombre naturelle, ocre jaune et rouge de Prusse.

Le ton *pourpre* se fait par un mélange à parties égales de laque et de vermillon.

Le *rose* : blanc et vermillon. Si l'on veut avoir une belle couleur *rose*, il faut la faire avec du blanc et de la laque carminée; le blanc de zinc est préférable.

Le *violet* s'obtient avec du blanc, du bleu de Prusse, du vermillon ou de la laque.

*Lilas* : blanc, laque et un peu de bleu de Prusse.

*Rouge cerise* : vermillon pur; puis, lorsque la couche est sèche, on glace avec de la laque carminée.

*Vert* pour volets, treillages, &c.—Comme le vert fonce en séchant, ajoutez du blanc au vert anglais.

*Vert d'eau* : blanc de céruse et vert métis.

*Vert de pré* : ocre jaune, jaune de chrôme, bleu de Prusse, et blanc de céruse en très petite quantité.

*Vert de pomme* : blanc de céruse, jaune de chrôme et cendre verte.

*Vert bronze* : ocre jaune, jaune de chrôme, bleu de Prusse et un peu de blanc,

Le blanc de zinc fixe mieux le vert que la céruse.

Les *bruns* se font avec les ocres rouges mélangés de noir.

*Brun tabac* : Mélange de brun Van-Dyck, de noir ivoire, de mine orange et de vermillon.

#### POUR LES FONDS A IMITER

*Teinte d'acajou* : Acajou neuf : — un peu de blanc de céruse, d'ocre jaune, d'ocre rouge et de vermillon ; acajou vieux : — blanc de céruse et ocres jaune et rouge un peu foncés.

*Bois de rose* : Fond composé de blanc de céruse, d'ocre jaune, de jaune de chrome et de vermillon.

*Bois de frêne* : Fond composé de blanc de céruse, teinte d'un peu d'ocre jaune.

*Bois de cèdre* : Fond jaunet, un peu rosé, composé de blanc de céruse, d'ocre jaune et d'un peu de vermillon.

*Noyer jaune* : Blanc de céruse, en petite quantité, ocre jaune et une pointe de minium. Pour imitation de vieux noyer, on prendra un peu de blanc et de jaune de Mexico, avec un peu d'ocre jaune.

On donne ordinairement trois couches de peinture, comme suit :

1<sup>ère</sup> couche : Peinture délayée dans deux tiers d'huile de lin et d'un tiers d'essence (térébenthine ou autre).

2<sup>e</sup> couche :  $\frac{3}{4}$  d'huile et  $\frac{1}{4}$  d'essence.

3<sup>e</sup> couche : huile pure.

Mais si l'on doit vernir ensuite, la 3<sup>e</sup> couche devra être plus maigre, afin que le vernis ne gerce pas. Dans ce cas, cette 3<sup>e</sup> couche sera de 1 $\frac{1}{3}$  d'huile et de 2 $\frac{1}{3}$  d'essence.

#### VERNIS

Il arrive quelquefois que le vernis ne prend pas, c'est qu'alors la peinture est trop grasse. Il faut dégraisser avec du blanc d'Espagne et de l'eau, en frottant avec un chiffon d'étoffe ou du drap. Ou bien cela dépend de l'humidité, et il faut attendre un temps moins humide, ou chauffer l'appartement.

#### SICCATIFS

Il s'en emploie un grand nombre ; mais aucun n'est moins coûteux, tout en ayant l'énergie nécessaire, que le sel de Saturne. Il suffit de le broyer à l'huile ou à l'essence, et d'en mettre un peu dans les teintes pour accélérer le séchage.

#### EXSUDATION DES NŒUDS

Avant d'appliquer la peinture, il est nécessaire de couvrir les nœuds qui font gomme. Beaucoup de moyens sont employés ; mais aucun n'est plus simple et plus facile que le suivant :

Prenez du silicate de potasse, ajoutez-y environ sa moitié d'eau, et avec ce liquide détrempez du blanc de zinc en poudre, et donnez une couche sur les nœuds. Aussitôt sec, passez une couche de peinture.

IMITATION

Pour ceux qui désirent essayer d'imiter le frêne ou le chêne, les conseils suivants seront utiles.

Pour faire le glacié, on se servira de terre d'ombre brûlée, broyée à l'huile, et d'un peu d'ocre jaune, pour le bois demi-neuf. Pour imiter le bois neuf, on mettra plus d'ocre jaune que de terre d'ombre. Pour le vieux chêne, on emploiera la terre d'ombre et une teinte de noir

La teinte doit être liquide, et pour l'empêcher de couler, on emploie le procédé suivant : on fait dissoudre, dans l'essence de térébenthine, de la cire jaune râpée, et l'on verse de cette dissolution dans la teinte ; une demi-livre suffit pour environ une pinte de la préparation.

---

## LA MORT DE JÉSUS DE NAZARETH

---

La lettre que l'on va lire a été trouvée parmi d'anciens manuscrits, et conservée avec soin comme ayant été écrite de la main même de la femme de Pilate, que les Grecs honorent comme une sainte. L'authenticité de ce document est contestée. La pièce, toutefois, est des plus curieuses, et le récit bien intéressant.

### *Claudia PROCULA à Fulvia HERSILIA*

Tu m'as demandé, amie fidèle, le récit des événements qui se sont accomplis depuis notre séparation.

La renommée en a porté quelques-uns jusqu'à toi, et le mystère dont ils semblent enveloppés t'effraie sur mon sort. Pour obéir à ton appel, je vais rassembler les faits épars qui forment le faisceau de ma vie ; si parfois ces circonstances étonnent ta raison, souviens-toi que les puissances supérieures ont environné d'ombres notre naissance, notre existence et notre mort, et qu'il n'appartient pas aux faibles mortels de sonder le secret de leurs desseins.

Je ne te parlerai pas de mes premières années, passées à Narbonne sous l'égide de mon père et sous la garde de ton amitié. Tu sais que ma seizième année accomplie, je fus unie à Pontius, romain d'une famille noble et antique, et qui occupait alors dans l'Ibérie un commandement important.

A peine eûmes-nous quitté l'autel qu'il me fallut partir et accompagner Pontius dans son gouvernement. Je suivis sans répugnance et sans joie l'époux qui aurait pu être mon père .....

Cependant, je vous regrettai, douce maison paternelle, ciel heureux de Narbonne, beaux monuments, frais ombrages de mon pays. Je vous saluai avec des yeux mouillés de pleurs.

Les premières années de mon mariage se passèrent tranquille-ment. Je devins mère d'un fils qui m'était plus cher que la lumière du jour, et les heures s'écoulaient entre la pratique de mes devoirs et les plaisirs permis aux femmes de mon rang. Mon fils avait cinq ans lorsque Pontius fut nommé, par une faveur spéciale, proconsul de la Judée. Nous partîmes avec nos serviteurs, nous arrivâmes à Joppé, et j'admiraï ce pays riche et fertile dont mon époux devait prendre possession au nom de Rome, maîtresse des nations.

A Jérusalem, je vécus entourée d'honneurs, mais dans une complète solitude, car les Hébreux, ombrageux et fiers, détestaient les étrangers idolâtres, comme ils nous appelaient, qui profanaient par leur présence une terre sacrée dont la possession leur avait été assurée par le Dieu de leurs ancêtres. Je passai ma vie avec mon fils, au fond de mes jardins silencieux, où le myrte se mêlait au térébinthe, et où le palmier s'élevait plus beau qu'à Délos, à côté des orangers et des grenadiers en fleurs ; là, sous ces frais ombrages, je brodais des voiles, ou je lisais les vers de Virgile, si doux à l'oreille, plus doux au cœur.

Dans les rares moments qu'il pouvait m'accorder, mon époux m'e semblait soucieux ; si forte que fut sa main, elle était trop faible pour contenir sous le joug ce peuple si longtemps indépendant, divisé en mille sectes différentes qui ne s'accordaient que sur un seul point : la haine furieuse contre le nom romain. Une seule famille considérable de Jérusalem m'avait témoigné quelque amitié ; c'était celle d'un chef de la synagogue, et je me plaisais à visiter sa femme, Salomé, modèle de vertu et de douceur, et leur fille Senida, âgée de douze ans, aimable et belle comme les roses de Saron dont elle ornait sa chevelure. Parfois, elles me parlaient de leur Dieu et me laissaient même quelques fragments de leurs Livres saints ; et, te le dirai-je, Fulvia !... souvent, après avoir entendu Salomé vanter le Très-Haut, le Dieu unique, immatériel, éternel, inaccessible aux passions comme aux vices que nous attribuons trop souvent à nos divinités, miséricordieux parce qu'il est tout-puissant, renfermant à la fois force et clémence, pureté et grandeur ; après avoir entendu Sénida mêler sa voix aux accords de sa harpe et chanter des hymnes sacrées composées par un roi d'Israël, et, qu'à mon tour, j'essayais sur ma lyre ; souvent, dis-je, dans ma solitude, auprès du lit de mon fils, je tombais à genoux et j'invoquais, presque malgré moi, pour ceux qui m'étaient chers, ce

Dieu auquel le destin lui-même, le destin au bras de fer, obéit comme l'esclave à son maître. Je me relevais toujours fortifiée.

Depuis quelque temps, Sénida était souffrante ; j'allais la voir souvent, et un matin j'appris qu'elle avait succombé, sans agonie, dans les bras de sa mère. Je fus frappée de douleur à cette triste nouvelle, et aussitôt après avoir embrassé mon fils, je partis pour aller pleurer avec la malheureuse Salomé. Arrivés dans la rue qu'elle habitait, mes porteurs eurent peine à frayer un chemin à ma litière, car des joueurs de flûte, des chanteurs et une grande foule de peuple, encombraient les abords de la maison. Je m'arrêtai sous le vestibule, mais au même instant je vis la multitude ouvrir ses flots devant un groupe d'hommes qu'elle semblait considérer avec une attention étonnée et respectueuse. Je reconnus, marchant le premier, le père de Sénida, mais au lieu de la douleur que je m'attendais à lire sur son visage vénérable, on n'y voyait que l'expression d'une confiance profonde, d'un espoir étrange que je ne pouvais comprendre.

Derrière lui, enveloppé de son manteau, venait un homme jeune encore..... Je levai les yeux sur lui, mais je les baissai, au même instant, comme on les baisse devant l'éclat du jour. Il me semblait que son front était lumineux et qu'une auréole entourait sa chevelure, qui tombait sur ses épaules comme celle des Nazaréens.

Je ne puis te dire ce que je sentais à la vue de cet homme ; c'était à la fois le plus puissant attrait, car son visage respirait une douceur inexprimable ; et une terreur secrète, car ses yeux avaient un éclat qui me terrassait.

Je le suivis sans savoir où j'allais ; une porte s'ouvrit devant nous, et je vis Sénida couchée sur un lit. Entourée de lumières et de cassolettes de parfums, elle était belle encore, belle de sérénité et de calme, mais son front était plus pâle que les lys qui jonchaient sa couche, et la main des Parques avait laissé sa trace sur ses lèvres blêmes et ses joues creuses.

Salomé, assise auprès d'elle, insensible, muette, ne parut pas me voir. L'étranger s'arrêta auprès du lit, et Jaïre, le père de la jeune fille, se jeta à ses pieds en lui désignant la morte d'un geste éloquent, lui disant :

« Seigneur, ma fille n'est plus ; mais si vous voulez, elle vivra ! »

Je frémis à ces mots et je restai suspendue aux paroles de l'étranger. Il prit la main de Sénida, abaissa sur elle ses puissants regards et dit : « Ma fille, levez-vous ! »

Fulvia ! elle obéit ! Sénida se souleva sur sa couche, ses yeux fermés s'ouvrirent, l'incarnat reflleurit sur ses lèvres, elle tendit les bras dans le vide et dit : « Ma mère ! »

La mère et la fille restèrent entrelacées, et Jaïre, toujours à genoux, s'écria en baisant les bords du manteau de celui qu'il appelait le Maître : « Que faut-il faire pour vous servir et pour gagner la vie éternelle ? »

« Connaitre et pratiquer les deux préceptes de la loi : aimer Dieu et les hommes. »

Ayant ainsi parlé, il disparut d'au milieu de nous comme une ombre lumineuse ; j'étais à genoux sans le savoir, je me levai comme dans l'égarément d'un songe et je regagnai ma demeure en laissant cette heureuse famille à sa félicité.

Au repas du soir, je parlai à Pontius de ce que j'avais vu, il secoua la tête et dit :

— Vous avez vu Jésus de Nazareth, l'objet de la haine des Pharisiens, des Saducéens et des orgueilleux pontifes du temple : chaque jour leur ressentiment s'accroît et leur vengeance menace sa tête, et pourtant les paroles du Nazaréen sont d'un sage et ses prodiges sont d'un Dieu.

— Pourquoi donc le haïssent-ils ?

— Parce qu'il a dévoilé leurs vices et leur hypocrisie, je l'ai entendu un jour :

« Sépulcres blanchis, race de vipères, disait-il aux Pharisiens, vous imposez à vos frères des fardeaux que vous ne voudriez pas toucher du bout du doigt. Vous payez la dime des herbes, de la menthe et du canin : mais vous vous inquiétez peu des commandements de la loi, de la foi, de la justice et de la miséricorde.... »

Ces paroles sont vraies et profondes, trop vraies et trop profondes ; elles ont irrité ces hommes hautains et cruels, et l'avenir est bien sombre pour le Nazaréen !

— Mais vous le défendez, lui dis-je avec chaleur, vous avez toute autorité !

— Mon autorité ne serait qu'un fantôme devant ce peuple mutiné, pourtant je souffrirais de voir couler le sang de ce juste.

En disant ces mots, Pontius se leva plus soucieux que de coutume, et je restai seule pensive et tremblante.

Le jour de Pâque approchait, et cette fête fameuse chez les Hébreux, rassemblait à Jérusalem une foule de peuple venu de toutes les provinces de la Judée, afin d'offrir au temple un sacrifice solennel. Le jour qui précédait cette fête, Pontius me dit avec tristesse : Les augures sont néfastes pour Jésus de Nazareth ; sa tête a été mise à prix et ce soir même il sera peut-être livré entre les mains des princes des prêtres.

Je frémis à ces paroles et je répétais : Vous le sauverez ?

— Le pourrai-je, dit Pontius d'un air sombre.

L'heure du repos a sonné ; mais à peine eus-je incliné ma tête sur le chevet de ma couche que des rêves mystérieux s'emparèrent de mon intelligence. Je revis Jésus de Nazareth, je le revis tel que Salomé me peignait son Dieu. Sa face avait l'éclat du soleil, il était porté sur l'aile des chérubins ; les flammes ardentes étaient ses ministres, debout sur les nuées, il semblait prêt à juger les générations humaines rassemblées à ses pieds ; d'un geste de sa



droite, il séparait les bons d'avec les méchants ; les premiers s'élevaient vers lui radieux d'une immortelle beauté, les seconds tombaient dans un abîme de feu plus terrible que le Phlégéthon et le Ténare ; et lorsque le juge leur montrant les plaies dont son corps était couvert, leur disait d'une voix vibrante : « Rendez compte du sang que j'ai versé pour vous ! » Alors ces réprouvés demandaient aux montagnes de les écraser, à la terre de les engloutir, mais en vain ; ils se sentaient immortels ! immortels pour le supplice, immortels pour le désespoir ! Oh ! quel rêve ou plutôt quelle révélation !

Dès que l'aube eût rougi le sommet du temple, je quittai mon lit le cœur serré d'épouvante, je m'assis près d'une fenêtre pour respirer l'air frais du matin. Peu à peu il me sembla qu'une rumeur sinistre s'élevait du sein de la ville ; des cris, des vociférations, des hurlements plus terribles que la voix de l'Océan courroucé montèrent jusqu'à moi ; j'écoutais le cœur palpitant et le front glacé d'une froide sueur, lorsqu'il me parut que ce tumulte approchait de plus en plus et que les pas d'une multitude innombrable faisait gémir l'escalier qui menait au prétoire.

Pleine d'angoisses, je saisis mon fils qui jouait auprès de moi, je l'entourai des plis de mon voile et je voulus rejoindre mon époux...

Arrivée à la porte intérieure du prétoire, j'entendis un grand bruit de voix, je n'osais entrer, mais je soulevai la portière de pourpre qui retombait devant la porte... Quel spectacle, Fulvia ! Pontius était assis sur son siège d'ivoire, dans toute la pompe dont Rome entoure ses délégués ; mais à travers l'impassibilité dont il essayait de revêtir son visage, je devinais un trouble profond. Devant lui, les mains liées, les vêtements en désordre et le front ensanglanté, se trouvait Jésus de Nazareth calme, immobile, il ne portait sur ses traits ni orgueil, ni terreur, il était tranquille comme l'innocence, résigné comme le dévouement, et pourtant sa douceur me remplissait d'effroi, car il me semblait entendre encore les paroles de mon rêve :

« Rendez compte du sang que j'ai versé pour vous ! »

Autour de lui rugissait la tourbe immonde qui l'avait trainé au prétoire et à laquelle se mêlaient quelques prêtres, quelques scribes et des pharisiens reconnaissables aux phylactères de parchemin qu'ils portaient sur leur front et où étaient écrits divers textes de la loi. Tous ces sombres visages respiraient la haine : il semblait que des reflets sinistres illuminaient ces yeux ardents, et que les esprits infernaux mêlaient leur voix à ces cris de turbulente fureur. Enfin, à un geste de Pontius, le silence s'établit. Que voulez-vous de moi, dit-il ?—Nous voulons la mort de cet homme, de Jésus de Nazareth, répondit un des prêtres en se faisant l'interprète de la foule. Hérode l'a condamné à mort et nous voulons que tu ratifies la sentence.

— Quel crime a-t-il commis ?

A cette question les cris s'élevèrent :

— Il a prophétisé la ruine du temple ! Il se dit le fils de Dieu, le roi des Juifs ! Il a insulté les pontifes, les fils d'Aaron, disaient les prêtres.

— Qu'on le crucifie ! répétait la multitude enivrée de rage.

Ces cris de mort retentissent encore à mes oreilles et l'image auguste de la victime est toujours présente à mes yeux.

Pontius enfin reprit la parole, et s'adressant à Jésus, il lui dit :

— Êtes-vous le Roi des Juifs ?

— Vous l'avez dit, répondit-il.

— Êtes-vous le Christ, le fils de Dieu ? Avez-vous prédit la ruine du temple ?

Jésus ne répondit pas. Les vociférations recommencèrent plus stridentes que les cris des tigres affamés. « Livrez-le nous ! qu'il soit mis en croix ! »

Pontius parvint enfin à se faire entendre et dit : « Je ne trouve point de crime en cet homme, je vais le renvoyer. »

— Livrez-le nous, crucifiez-le ! répéta le peuple.

Je ne pus en entendre davantage, j'appelai mon esclave et je l'envoyai à mon époux en le priant de m'accorder un moment d'audience. Il quitta le tribunal et vint auprès de moi. Je me jetai à ses genoux en lui disant : « Au nom de tout ce qui t'est cher, au nom de cet enfant, gage sacré de notre union, garde-toi de participer à la mort de ce sage. Semblable aux dieux immortels, je l'ai vu cette nuit dans un songe révélateur, revêtu d'une majesté suprême.

« Il jugeait les hommes tremblants devant lui, et parmi les ombres malheureuses précipitées au fond des flammes, j'ai reconnu les visages de ceux qui tout à l'heure demandaient sa mort. Oh ! garde-toi de porter sur lui des mains sacrilèges ! crois-moi, une seule goutte de ce sang scellerait à jamais ta condamnation. »

— Et pourtant je ne pourrai le sauver, répondit Pontius ; la cohorte romaine est peu nombreuse et c'est une digue bien faible contre ce peuple que les mauvais génies semblent animer. Mais calme-toi, Claudia, descends dans le jardin, occupe-toi de ton fils, tes yeux ne sont pas faits pour ces scènes sanguinaires.

En disant ces mots il me quitta. Je restai seule et en proie à une angoisse que je ne pouvais pas m'expliquer à moi-même. Jésus était encore devant le tribunal, en butte aux railleries et aux outrages du peuple et des soldats, et l'excès de leur fureur ne pouvait être égalé que par sa patience invincible.

Pontius se rassit, pensif, sur son siège de justice et à sa vue les cris de mort recommencèrent plus ardents et plus funestes. Or, il était d'usage que vers la fête de Pâque le gouverneur délivrât un prisonnier en signe de clémence, au choix du peuple. Voyant peut-

être dans cette coutume une chance de salut pour Jésus, Pontius dit à haute voix :

—Lequel voulez-vous que je vous délivre, de Barabbas ou de Jésus qui est appelé Christ ?

—Nous voulons Barabbas ! s'écria la foule.

Barabbas était un voleur et un assassin, et ses crimes étaient connus par toute la Judée. Pontius reprit encore.

—Que ferai-je donc de Jésus appelé Christ ?

—Qu'il soit crucifié !

—Mais quel mal a-t-il fait !

Mais eux, de plus en plus furieux, criaient :

—Qu'il soit crucifié !

Pontius fit un geste de découragement, les clameurs de ce peuple de plus en plus insolent semblait menacer son autorité, l'autorité du nom Romain dont il était si jaloux et qui n'avait à Jérusalem pour sa défense que le prestige de sa gloire, car bien peu de soldats étaient rangés sous nos aigles. Le tumulte croissait à chaque instant, jamais les bruits orageux du Cirque, jamais les disputes du forum n'avaient apporté de telles rumeurs à nos oreilles ; rien n'était calme, rien, si ce n'est le front mystérieux du Nazaréen ; les insultes, les tortures, l'approche d'une mort cruelle et ignominieuse, rien ne pouvait altérer la sérénité de son regard. Ses yeux qui avaient infusé la vie à la fille de Jaïre tombaient sur ses bourreaux avec une ineffable expression de paix et d'amour : il souffrait sans doute, mais il souffrait avec joie et son âme semblait s'élever vers les régions invisibles comme la flamme pure d'une sainte oblation.

Le prétoire était inondé par la foule du peuple, il venait comme un torrent de lave de la montagne de Sion, où est bâti le temple, jusqu'au pied du tribunal, et à chaque instant de nouvelles voix se joignaient à ce chœur infernal. Mon époux lassé, épouvanté, céda enfin ! Heure à jamais néfaste, heure terrible inscrite au livre de l'éternité, qui pourra redire ton horreur ?

Pontius se leva, le doute et la terreur livide siégeaient sur son front ; par un geste symbolique il trempa ses mains dans une aiguière pleine d'eau, et dit à haute voix : « Je suis innocent du sang de ce juste ! »

« Qu'il retombe sur nous et sur nos enfants » cria ce peuple insensé !

Et se pressant autour de Jésus, ils l'entourèrent avec fureur, mes yeux suivirent la victime qu'on allait sacrifier... puis un voile couvrit ma vue, mes genoux fléchirent et au brisement de mon cœur, il me sembla que ma vie touchait à son terme. Quand je revins à moi, j'étais entre les bras de mes femmes et près d'une fenêtre qui donnait sur la cour de la maison.

J'y jetai les yeux et je vis au pied d'une colonne du sang fraîchement répandu.

« C'est là qu'on a flagellé le Nazaréen » dit une de mes esclaves.  
« Et plus loin ils l'ont couronné d'épines et les soldats se jouaient de lui, en le nommant le roi des Juifs, en le frappant à la face !.....  
« Maintenant il expire » ajouta la troisième.

Chacune de ces paroles tombait sur mon cœur comme des gouttes de plomb fondu ; toutes ces circonstances de la grande iniquité ranimaient ma douleur, et je sentais, à l'angoisse qui navrait mon âme, qu'il y avait quelque chose de surnaturel dans les événements de ce jour funeste. »

Le Ciel semblait d'accord avec le deuil de mon esprit, de grands nuages aux formes hideuses s'abaissaient vers la terre, et de leurs flancs sulfureux sortaient de pâles éclairs ; la ville si bruyante au matin, était silencieuse, taciturne comme si la mort eut planté ses noires enseignes sur les places publiques : un incompréhensible effroi me clouait sur mon siège ; je tenais mon fils sur mon sein, et j'attendais sans savoir quel était l'objet de mon attente.

Vers la neuvième heure du jour, les ténèbres obscurcirent l'air et une secousse épouvantable ébranla la terre, le sol semblait palpiter et l'on aurait dit que l'univers allait se dissoudre et rentrer dans le néant.

Je tombai prosternée. Une de mes femmes, juive de nation, entra dans la chambre : pâle, échevelée et les yeux hagards, elle s'écria :

« Le dernier jour est venu, Dieu l'annonce par ces prodiges ; le voile du temple qui cachait le propitiatoire s'est fendu en deux ; la désolation est dans le Lieu Saint ; les sépulcres, dit-on, se sont ouverts ; l'on a vu les justes que Jérusalem a immolés, les prophètes, les pontifes depuis Zacharie, tué entre le temple et l'autel, jusqu'à Jérémie qui a prédit la colère du Très-Haut, se répandre comme un feu. »

A ces mots il me sembla que mon esprit était frappé de vertige, je me levai en chancelant et je gagnai l'escalier ; là, je rencontrai le centurion qui avait présidé à l'exécution de Jésus. Ce centurion était un vétéran blanchi dans les guerres contre les Parthes et les Germains : jamais cœur plus hardi n'avait palpité dans une plus forte poitrine ; mais en ce moment, il était pâle, défait, et il semblait agité de remords et d'horreur.

Je voulus l'interroger, mais il passa devant moi en répétant avec égarement : « Celui que nous avons tué est vraiment le fils de Dieu. »

J'entrai dans une salle basse où Pontius était assis, la tête dans ses mains, il me regarda et me dit d'une voix sombre : Que n'ai-je suivi tes conseils, Claudia, que n'ai-je défendu ce juste au prix de ma vie ! mon misérable cœur ne goûtera plus de repos. »

Je n'osais répondre, je n'avais pas de consolation pour cet irréparable malheur qui semblait nous frapper à jamais du sceau de la réprobation.

Le silence n'était interrompu que par les roulements de la foudre qui se prolongeant sous les voûtes du palais me remplissaient d'effroi... Malgré cette tempête, un vieillard se présenta à la porte de notre demeure, il fut introduit auprès de Pontius. Il se jeta en leurant à ses pieds et lui dit :

« Je m'appelle Joseph d'Arimathie, je viens vous demander la permission de détacher de la croix le corps de Jésus de Nazareth, et de l'ensevelir dans un sépulcre qui m'appartient. » Pontius, sans lever les yeux, répondit : « Allez. »

Le vieillard sortit et je vis qu'il était rejoint sous le portique par un groupe de femmes voilées. Ainsi se termina ce jour fatal. Jésus fut enseveli dans un tombeau creusé dans le roc, à la porte duquel on plaça plusieurs gardes.

Mais, Fulvia, au troisième jour il sortit du tombeau, glorieux et triomphant ; il ressuscita ainsi qu'il l'avait prédit, et se montra victorieux de la mort à un grand nombre de personnes.

Tel est le témoignage que ses disciples ont rendu de lui et qu'ils ont confirmé de leur sang versé pour le Seigneur Jésus devant les tribunaux des juges et des princes.

Depuis ce moment, rien ne réussit à mon époux : blâmé par le Sénat et par Tibère même de sa conduite, en butte au mépris des Juifs et à la haine de ceux dont il a secondé les passions, sa vie ne fut qu'amertume et tristesse. Je vécus seule et plus seule qu'autrefois ; Salomé et Sénida ne me voyaient qu'avec crainte, moi, la femme du persécuteur, du bourreau de leur Dieu, car elles étaient devenues les disciples de Celui qui les avait rendues l'une à l'autre. Je voyais malgré leur douce bonté un secret frémissement passer sur leurs visages alors que je m'approchais d'elles, et bientôt je m'abstins de les visiter. Je vécus seule, méditant sans cesse quelques-unes des paroles du Nazaréen que Salomé m'avait redites et que j'avais mises par écrit. Amie, qu'est-ce que la philosophie du portique en comparaison de ces enseignements, qu'un Dieu seul a pu donner, tant ils respirent de mansuétude, de profondeur et de paix ?

Les relire était ma seule joie ; lever les yeux au Ciel pour y chercher Celui que les miens ont fait mourir était ma seule consolation. Au bout de quelques mois, Pontius fut révoqué de ses fonctions, nous revînmes en Europe, et errant de ville en ville, il traîne partout le faix de son inquiétude et d'un esprit bourrelé de remords. Je le suivis, (la femme de Caïn, disent les Hébreux, suivit son époux banni sur la terre) mais quelle est ma vie à ses côtés ? L'affection, la confiance conjugale n'existent plus pour nous ; il voit en moi le témoin, le souvenir vivant de son crime, et moi...!

L'image de la croix sanglante où fut attaché l'innocent et le juste, se dresse entre nous. Je n'ose lever les yeux sur lui ; le son de sa voix qui prononça la sentence me fait frémir, et lorsqu'avant

le repas, l'esclave lui présente à laver, il me semble qu'il plonge ses mains non dans une eau pure, mais dans un sang fumant dont la trace ne peut s'effacer.

Mon fils, mon bien-aimé est mort, et je ne l'ai pas pleuré. Ne portait-il pas un nom fatal et n'est-il pas heureux d'avoir échappé à la réprobation qui nous suit ? Car les chrétiens existent déjà partout ; ici-même, dans le pays des Rhedons où nous avons demandé un asile aux brumes de la mer et aux solitudes des Landes, ici, j'entends parfois le nom de mon époux redit avec horreur... et j'ai appris que les apôtres de Jésus, avant de se séparer pour aller prêcher son Evangile aux nations, avaient inscrit dans l'explication de leur foi ces mots vengeurs : *Il souffrit sous Ponce Pilate !*

Anathème terrible que les siècles répèteront.

Adieu, Fulvia, plains-moi et puisse le Dieu juste te donner tout le bonheur qu'autrefois nous nous souhaitions l'une à l'autre, adieu.

(Extrait de *l'Almanach de Saint Joseph*, publié à Beauvais, pour l'année 1885)

Le lecteur aimera peut-être à savoir comment finit ce juge inique. S'étant attiré l'animadversion du peuple juif, il fut accusé et obligé d'aller à Rome défendre sa cause devant l'empereur Caligula, qui venait de succéder à Tibère. L'empereur exila Pilate à Vienne, et c'est là qu'il mit fin à son existence par le suicide.

« Caïphe, qui avait déchiré sa robe de grand prêtre, en s'écriant : « Jésus a blasphémé ! » se vit dépouillé par un pro-consul romain de la pourpre pontificale et, dans son désespoir, il mit fin à sa vie. Anne, son père, termina de même ses jours par le suicide. Ces trois noms s'inscrivent successivement, après celui de Judas Iscariote, au tragique nécrologe des persécuteurs. »

(V. Darras, *Hist. Gén. de l'Eglise*, vol. V. p. 382.)

---

## MÉDECINE

Sur ce point, que de choses n'aurions-nous pas à dire ? Mais comment parler à cœur ouvert, sans froisser les préjugés ? Nous nous contenterons donc de conseiller à ceux qui tiennent à vivre longtemps, de n'avoir recours à la médecine que dans la grande nécessité. Sachons supporter les maux inhérents à notre pauvre nature déchue, et n'allons pas nous flatter de l'espoir que nous pouvons nous mettre à l'abri de ce qui, ordinairement, n'est que la conséquence et la punition de nos désordres. Nous abusons de tout, et nous sommes surpris d'être en butte aux infirmités ! Soyons sobres en toutes choses, et la plus grande somme de nos

maux disparaîtra. Et ce qui restera, acceptons-le de bon cœur en expiation de nos fautes ; ne cherchons pas trop à nous en débarrasser, nous rappelant qu'il vaut mieux souffrir volontiers en ce monde que dans l'autre.

D'ailleurs ceux qui se droguent le plus souvent, sont justement ceux que la maladie tyrannise davantage. Observez attentivement ce fait, qui crève les yeux au moins clairvoyant, et tirez-en les conclusions *vous-mêmes*. Mais n'exprimez pas trop ouvertement la conviction qui s'en suivra ; car vous ne seriez peut-être pas à l'abri d'une visite plus fâcheuse encore que celle de la maladie. Taisons-nous ; il nous semble déjà avoir quelque huis-sier sur les talons !

Autre observation non moins concluante : En général, c'est dans la classe pauvre et dans les cantons éloignés des médecins que l'on rencontre des vieillards exempts d'infirmités, et qui s'éteignent doucement, comme une lampe qui manque d'huile. Pour eux la mort, qui n'est que l'écho de la vie, est paisible et sans secousses, parce que leur frugalité a été la protectrice de leurs organes, tandis qu'aucun poison n'en a altéré les fonctions.

Un petit trait pour finir ce chapitre :

Nous avons entendu, un jour, le dialogue suivant entre deux amis qui se rencontrèrent sur la rue :

— As-tu des nouvelles de Pierre B.... ? Comment est-il, aujourd'hui ?

— Hélas ! m'est avis qu'il est fini, à l'heure actuelle ; car il y avait trois médecins à son chevet, ce matin !

Quelle constitution en effet pourrait y résister ?

Quoiqu'il en soit, il a du moins eu la consolation de pouvoir se dire qu'il est mort scientifiquement ; car, " celui qui meurt suivant les règles de l'art, est *bien mort* ! "

Maintenant, s'il vous arrive malgré tout d'être malade, essayez de vous soigner vous-même, en suivant les conseils qui vont suivre ; et vous n'aurez pas à vous en repentir.

#### QUELQUES RECETTES TRÈS UTILES

Ne prenez jamais de médecines fortes et longtemps continuées. Une médecine convenable n'a pas besoin d'être employée à fortes doses, ni à l'état d'essence ; étendue d'eau, elle fait tout son effet : si non, elle ne convient pas, et fait du mal.

Les recettes suivantes doivent être préparées de cette façon :

Prenez une poignée de la plante indiquée ; faites-la infuser comme du thé ; puis mettez-en une cuillerée à thé dans une chopine d'eau douce, aussi pure que possible (pas de l'eau de pluie ni de neige fondue) ; battez bien, au moins une minute, pour opérer le mélange

complet, et appliquez en compresses, ou prenez une cuillerée à bouche, suivant le cas.

Si vous voulez en conserver pour l'hiver, ajoutez une cuillerée à bouche d'alcool ou de bon whiskey en esprit, pour chaque demiard du médicament ainsi préparé.

#### BRULURES

Préparez de l'*Ortie* (1) comme ci-dessus et appliquez. La douleur disparaîtra de suite. Appliquez chaud et ne laissez pas la plaie exposée à l'air. S'il devenait nécessaire d'appliquer le liquide une seconde fois, faites-le sans ôter la première compresse, mais faites-le pénétrer à travers. Vous ne voudriez pas exposer à la chaleur un membre gelé, de même n'exposez pas au froid un brûlure.

Un linge trempé dans l'eau chaude et enduit de savon, est encore un bon remède aux brûlures ; mais ne vaut pas le premier.

#### COUPURES, DÉCHIRURES, SURTOUT SUR LES PARTIES OSSEUSES

Prenez un pied de *Soucis*, cette plante de jardins qui porte une belle fleur jaune, avec de longues feuilles élançées. Préparez comme ci-dessus et appliquez en compresses.

#### COUPS, CONTUSIONS, ENTORSES AVEC PLAQUES BLEUES

Le *Millefeuille*, appelé vulgairement *Herbe-à-dinde*, est très utile en pareil cas. Préparez de la même manière, appliquez et prenez-en à l'intérieur, une seule dose.

Dans ce cas, l'*Arnica* des PP. Trappistes est encore préférable ; mais il ne faut pas l'employer pur. Qu'on le prépare comme il est dit plus haut.

L'*Arnica*, ainsi préparé, sert aussi dans d'autres cas, et surtout quand les chairs sont très sensibles au toucher ; par exemple aux malades longtemps alités.

Les personnes qui, après avoir fait un long usage de *quinquina* ou de *quinquine*, ont des douleurs rhumatismales, avec sensibilité du corps au moindre attouchement, seront grandement soulagées par l'*Arnica*, une cuillerée à thé, le soir en se couchant.

Les personnes qui souffrent pour avoir porté des chaussures trop dures ou trop étroites, se trouveront bien aussi de l'*Arnica*, pris le soir en se couchant. Si elles ont des cors, qu'elles les fassent tremper dans de l'eau tiède, qu'elles les taillent ensuite avec la lame d'un canif bien tranchant et qu'ensuite elles appliquent des compresses d'*Arnica*.

---

(1) L'*Ortie* est passablement connue des cultivateurs. Cette plante ressemble beaucoup au chanvre, sans l'odeur, et elle est couverte de poils qui brûlent la peau.



Les points de côté, sans toux ni fièvre, se guérissent par une dose d'*Arnica* prise en se couchant.

#### CONGÉLATION

Un excellent remède pour guérir rapidement un membre gelé, c'est d'y appliquer en compresse du *Réveil-matin*, préparé comme ci-dessus. Cueillez-en en été et faites-le sécher à l'ombre. Ou bien faites-en macérer dans du *whiskey*, et, dans ce cas, une dizaine de gouttes dans une chopine d'eau froide, suffiront. Appliquez en compresse, ou mettez le membre dans le liquide.

Les personnes qui sont dans l'habitude de prendre des purgatifs, des pilules antibilieuses, et qui n'y trouvent plus qu'un soulagement passager, avec aggravation de leurs souffrances après, trouveront un grand soulagement à préparer comme ci-dessus de l'*Immortelle* des champs, vulgairement de la *Mortelle*. Qu'elles en prennent une cuillerée à bouche, soir et matin, pendant cinq jours seulement.

Ce médicament, pris comme ci-dessus, fait ordinairement passer les tumeurs et les cancers non encore ouverts. On prend de ce remède pendant cinq jours, soir et matin seulement, et l'on reste une quinzaine de jours sans remèdes. Puis, si c'est nécessaire, on recommence. Pendant tout le traitement et jusqu'à la complète guérison, on ne doit prendre ni thé, ni café, ni vinaigre, ni moutarde, ni aliments trop salés ou trop poivrés. On doit aussi éviter les boissons fortes, surtout le genièvre (*gin*) et la grosse bière ou *porter* anglais.

Ce remède s'est montré aussi très efficace contre les abcès dans la gorge.

#### INDIGESTION

Pour les indigestions, avec ou sans vomissements et diarrhée, prenez une bonne tasse de café noir, c'est-à-dire sans lait. Il faut que ce soit du véritable café, et non pas du *dent-de-lion*. Le café est bon aussi pour ceux qui sont malades pour avoir trop fumé.

A propos de café, il est bon de noter que c'est un superbe désinfectant. Faites griller du café moulu, ou seulement du marc de café séché, sur une pelle à feu couverte de braise. et promenez-la dans les appartements infectés. Renouvelez souvent l'opération, quand la cause est persistante, surtout s'il s'agit d'un cadavre en pleine décomposition, et vous m'en direz des nouvelles. Dans les temps d'épidémie, ce serait un grand préservatif.

#### USAGE DU SOUFRE

Il y a des personnes qui croient bon de faire prendre du soufre à cuillerées, à leurs enfants, même quand ils sont bien portants, mais surtout s'ils ont quelques éruptions sur la peau. Ces parents font

un grand tort à la santé de leurs enfants, et cela pour toute leur vie. Sans doute le soufre est bon quelquefois, mais pas en aussi grande quantité. D'abord, c'est toujours une grande erreur que de faire prendre un remède quelconque à une personne qui se porte bien ; et n'oublions pas que tout ce qui peut faire du bien, peut faire du mal.

Si donc on croit le soufre utile, voici comment on devrait le préparer. On fait rougir une pelle à feu et après avoir mis une chopine d'eau dans un bol ou autre récipient, on fait tomber sur cette pelle rougie au feu, une pincée de soufre en poudre, en ayant soin de pencher la pelle au-dessus de l'eau, de manière qu'il y tombe quelques gouttes de soufre fondu. On brasse ensuite le liquide très fortement, pendant au moins une minute. Il suffit ensuite de faire prendre une cuillerée à bouche de cette eau soufrée, soir et matin, pendant trois ou quatre jours, et pas davantage ; quitte à recommencer au bout d'une quinzaine de jours, s'il y a du mieux et que ça ne suffise pas.

Ce remède est souvent très utile pour les éruptions et surtout pour la gale.

Mais qu'en n'applique donc jamais un remède à l'extérieur pour les maladies de la peau ; car on fait rentrer ces éruptions sans en détruire la cause interne ; et cette cause agit ensuite sur d'autres organes, souvent sur la vue ou l'ouïe. Combien de personnes sont devenues aveugles ou sourdes pour avoir ainsi appliqué des remèdes à l'extérieur ?

Le soufre est encore un excellent remède contre la dyspepsie ; mais il faut l'employer, dans ce cas surtout, avec une grande discrétion. Si donc votre digestion est mauvaise sans autre symptôme qui dénote une maladie dont la mauvaise digestion n'est qu'une conséquence, prenez une seule cuillerée de la préparation de soufre indiquée ci-dessus pour trois ou quatre semaines, et même plus longtemps, si le mieux se continue. Quand les symptômes reviendront avec persistance, vous prendrez une autre dose, et ainsi de suite.

#### USAGE DE LA CHAMOMILLE

Tout le monde connaît cette plante, mais bien peu savent le secours qu'on peut en tirer. La chamomille à haute dose ou en petite quantité produit des effets bien différents. En infusion, comme elle se prend ordinairement, tout le monde peut vous en dire les effets. Le seul conseil que je vous donne, c'est de n'en pas prendre trop souvent ; car cela pourrait jouer de mauvais tours, surtout du côté des nerfs.

La chamomille, préparée comme il est dit au commencement, est un excellent remède pour une foule de maux causés par le froid humide, en automne par exemple, et surtout chez les enfants. Don-

nons quelques détails : Mal aux dents, diarrhée avec coliques et beaucoup de vents ; mal de tête rhumatismal, avec forte sueur dans les cheveux ; surexcitation nerveuse avec grande disposition à se fâcher ; jaunisse causée par un accès de colère, et autres souffrances provenant de la même cause.

#### EAUX MINÉRALES

Est-il vrai qu'une eau minérale puisse être un excellent remède ? Sans doute, lorsque la maladie est telle que l'eau employée lui convienne. Ainsi lorsque vous connaissez qu'une personne avec une constitution semblable à la vôtre, souffrait d'une maladie absolument semblable à celle dont vous êtes affecté, a éprouvé un grand soulagement par l'emploi de telle eau minérale, vous pouvez espérer trouver de l'avantage à vous en servir vous-même. D'ailleurs, si l'eau minérale dont on vous conseille l'usage doit vous être utile, vous éprouverez du soulagement dès les premières doses, que vous ne devez pas prendre trop fortes ; une cuillerée à bouche est parfaitement suffisante. En outre, il ne faut pas oublier que plus une maladie est ancienne, moins les doses doivent être fréquentes, pour ne pas opérer une révolution trop soudaine. Si quelques doses ne soulagent pas, abandonnez-en l'usage ; car elle ne vous convient pas. Et n'oubliez point qu'un remède est bon à rien, s'il n'est pas capable de faire du mal, lorsqu'il est longtemps continué. C'est toujours une grande imprudence que de prendre un remède trop longtemps, disons : plus de huit ou dix jours. Il faut laisser à l'action vitale le temps de se reconnaître. Si vous essayez de l'eau minérale, ou quelque autre remède, pendant une semaine et que vous laissiez agir pendant quinze jours, et qu'alors vous vous sentiez mieux, laissez faire tant que ce mieux se continuera. Puis, si vous vous apercevez que l'amélioration cesse de se faire sentir, vous pourriez recommencer. Mais si, au bout de ce temps d'arrêt, vous vous trouvez dans le même état ou pire qu'avant l'emploi de ce remède, n'y retournez pas ; il n'est pas bon pour vous et son emploi, plus longtemps continué, ne peut que vous être préjudiciable.

Maintenant pourquoi une eau minérale a-t-elle une action si bienfaisante en certains cas, et paraît-elle tout-à-fait impuissante en d'autres cas ? C'est parce que les matières médicinales qui s'y trouvent en dissolution, y sont en très petites quantités ; de sorte qu'elles peuvent aider la force vitale à reprendre le bon chemin, mais ne peuvent troubler les fonctions qu'après un long usage. Voilà l'avantage de n'employer les remèdes qu'à très petites doses, et pendant peu de temps.

#### FROID AUX PIEDS

Vous avez froid aux pieds ? C'est fort désagréable, et de plus, c'est très mauvais pour la santé. Quand on veut se bien porter, il

faut avoir la tête froide, le ventre libre et les pieds chauds. Si le refroidissement vient d'une cause extérieure, comme l'abaissement de la température, enveloppez-vous les pieds avec un grand morceau de papier, qu'on applique par dessus les bas ou les chaussettes. On met ensuite sa chaussure. En Russie, on se trouve fort bien de l'emploi de ce procédé. Si, au contraire, le froid aux pieds est déterminé chez vous par l'imperfection de la circulation du sang, placez dans vos bas ou vos chaussettes une pincée de moutarde en poudre. Le sang sera vite attiré aux extrémités.

#### LE MÉDECIN A LA MAISON

Y a-t-il un préservatif de l'indigestion ? Oui, et tout le monde le connaît très bien ; mais malheureusement il est beaucoup de personnes qui ne le mettent pas en pratique. Ce préservatif excellent et infailible est la SOBRIÉTÉ.

Sortez toujours de table en gardant un peu d'appétit pour le repas suivant.

Ne prenez jamais un nouveau repas sans que le précédent n'ait été complètement digéré.

Mangez seulement les aliments que votre estomac digère ; mâchez-les bien ; ne buvez pas trop ; ne reprenez pas trop tôt, après avoir mangé, des exercices fatigants, soit du corps, soit de l'esprit, et évitez les émotions vives.

En agissant ainsi, vous vous mettez à l'abri d'une indisposition qui, en se répétant souvent, détermine à la longue le dépérissement de tout votre organisme et son usure prématurée.

---

### LE PREMIER PAPE

#### SON ENTRÉE A ROME

A propos de l'arrivée de saint Pierre à Rome, dit Mgr Gerbet, un Père de l'Eglise a fait ressortir, sous une forme dramatique, le caractère surhumain de l'entreprise qu'il venait accomplir. Figurez-vous cet étranger, au visage pâle et à la barbe inculte, revêtu d'une robe et d'un manteau usés par le voyage, pieds nus ou chaussés de pauvres sandales, se reposant un moment au milieu de ses compagnons, près de la porte Navale, par exemple, tâchant d'obtenir des renseignements sur le chemin qu'il doit suivre dans les détours de la grande ville, et se faisant nommer quelques-uns des principaux monuments qu'il découvre. De la borne où il est assis, il peut apercevoir, sur le sommet du Capitole, le temple de Jupiter qui domine Rome et le monde. Pendant qu'il médite sur ce qu'il voit, un de ces chercheurs de nouvelles, qui se plaisent à ques-

tionner les arrivants, s'approche de lui, et le dialogue suivant s'établit entre eux :

*Le Païen.*—Étranger, pourrais-je savoir quelle affaire t'amène à Rome ? je serais peut-être en état de te rendre quelque service.

*Pierre.*—Je viens y annoncer le Dieu inconnu, et substituer son culte à celui des Démons.

*Le Païen.*—Vraiment ! mais voilà quelque chose de très nouveau, et j'aurai grand plaisir, tout à l'heure, à raconter ceci à mes amis, en me promenant avec eux dans le Forum. Si tu le veux bien causers un peu : dis-moi d'abord d'où tu viens ? quel est ton pays ?

*Pierre.*—J'appartiens à une race d'hommes que vous détestez, que vous méprisez et qui ont été chassés de Rome ; mais on leur a permis d'y revenir. Mes compatriotes, à ce qu'on m'a dit, ne demeurent pas loin d'ici, le long du Tibre : je suis juif.

*Le Païen.*—Mais tu es peut-être un grand personnage dans ta nation ?

*Pierre.*—Regarde ces pauvres marins qui se tiennent là, tout près de nous, sur le bord du fleuve : je suis de leur métier. J'ai passé une bonne partie de ma vie à prendre des poissons dans un lac de mon pays, et à raccommo-der mes filets pour gagner mon pain. Je n'ai ni or ni argent.

*Le Païen.*—Et depuis que tu as quitté ce métier, tu t'es sans doute appliqué à l'étude de la sagesse, tu as fréquenté les écoles des philosophes et des rhéteurs, tu comptes sur ton éloquence ?

*Pierre.*—Je suis un homme sans lettres.

*Le Païen.*—Jusqu'ici je ne vois rien de bien rassurant pour ton entreprise : il faut donc que le culte de ce Dieu inconnu, dont tu parles, soit bien attrayant par lui-même, pour pouvoir se passer ainsi de toute espèce de recommandation ?

*Pierre.*—Le Dieu que je prêche est mort du dernier supplice sur une croix, entre deux voleurs.

*Le Païen.*—Et que viens-tu nous annoncer de la part d'un Dieu si étrange ?

*Pierre.*—Une doctrine qui semble une folie aux hommes superbes et charnels, et qui détruit tous les vices auxquels cette ville a élevé des temples.

*Le Païen.*—Quoi, tu prétends établir cette doctrine à Rome d'abord, et ensuite dans quels pays ?

*Pierre.*—Par toute la terre.

*Le Païen.*—Et pour longtemps ?

*Pierre.*—Pour jusqu'à la fin des siècles.

*Le Païen.*—Par Jupiter ! l'entreprise a quelque difficulté, et je crois que tu aurais besoin de commencer par te faire de puissants protecteurs, pour n'être point arrêté à ton début ; mais je n'imagine pas que tu comptes les Césars, les riches, les philosophes parmi tes amis ?

*Pierre.*—Les riches, je viens leur dire de mépriser les richesses et de les distribuer aux pauvres ; les philosophes, je viens captiver leur entendement sous le joug de la foi à des mystères qui renversent la raison ; les Césars, je viens les destituer du Souverain Pontificat, et substituer mon autorité à leur omnipotence.

*Le Païen.*—Tu prévois donc qu'au lieu de se déclarer pour toi ils se tourneront contre toi et tes disciples, si tu en as ? Que ferez-vous alors ?

*Pierre.*—Nous mourrons.

*Le Païen.*—C'est en effet ce qu'il y a de plus vraisemblable dans tout ce que tu viens de m'annoncer. Etranger, je te remercie ; tu m'as fort divertì. Mais en voilà assez pour le moment ; *je l'entendrai un autre jour.* Adieu. — Pauvre fou ! C'est pourtant dommage ; car il m'a l'air d'un assez brave homme.

Les réalités que ce dialogue exprime ne sauraient être plus vivement comprises qu'à Rome. Les grands débris de la métropole impériale du monde païen y retracent, non pas seulement à votre raison, mais à vos sens mêmes, les obstacles qui devaient, humainement parlant, faire échouer l'entreprise de Saint Pierre, tandis qu'un seul coup d'œil, jeté sur la croix qui brille au sommet du capitole, vous en révèle l'accomplissement. Du reste, si l'Apôtre n'a pas eu un pareil entretien, il n'est pas douteux, ce semble, que des conversations semblables, quant au fond, n'aient eu lieu entre chrétiens et païens du premier siècle. Sous ce point de vue ce dialogue, sans être une vérité historique, est un fait dont on peut dire : je l'ignore, mais je l'affirme.

## L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Les ennemis de l'Église sont plus audacieux que jamais, enhardis par l'espèce de trêve que Dieu, dans ses adorables desseins, leur accorde depuis dix-neuf ans. L'illustre captif du Vatican voit se resserrer, chaque jour, les liens dont ses géoliers entravent son action, et sa captivité n'est plus seulement morale, mais elle est effective ; car les journaux ont appris à l'univers catholique stupéfait que des sbires, armés jusqu'aux dents, au nombre de plus de quatre-vingt, gardent tous les abords de cette prison d'un nouveau genre, épient tous ses mouvements, afin qu'il ne puisse leur échapper.

Les insensés ! Ont-ils donc oublié toutes les leçons de l'histoire ? Reportons-nous au temps du premier Pape : “ Et dans le même temps, disent les Actes (Acta Apost. XII. 1 et suiv.), le roi Hérode se mit à tourmenter quelques-uns de l'Église. Et il fit mourir “ par le glaive Jacques, frère de Jean. Et voyant que cela plaisait “ aux Juifs, il fit encore prendre Pierre. Or c'étaient les jours des “ azimes. Et l'ayant fait prendre, il le mit en prison, le donnant à

“ garder à quatre bandes de quatre soldats chacune, voulant le faire  
“ paraître devant le peuple, après la pâque. Et Pierre à la vérité  
“ était gardé en prison. Mais l'Eglise faisait sans cesse des prières  
“ à Dieu pour lui.

“ Lorsque Hérode était sur le point de le faire paraître, cette  
“ nuit-là même Pierre dormait entre deux soldats, lié de deux  
“ chaînes : et des gardes devant la porte gardaient la prison.

“ Et voilà qu'un ange du Seigneur se présenta à lui ; et une  
“ lumière brilla dans la prison : et l'ange ayant frappé Pierre au  
“ côté, le réveilla, disant : Levez-vous promptement. Et les chaînes  
“ tombèrent de ses mains. Et l'Ange lui dit : Ceignez-vous et  
“ mettez vos souliers. Et il fit ainsi. Et l'ange lui dit : Prenez  
“ votre vêtement, et suivez moi.

“ Et Pierre sortant, le suivait, et il ne savait pas que ce qui  
“ se faisait par l'ange fut réel ; mais il croyait avoir une vision.

“ Et passant la première et la seconde garde, ils vinrent à la  
“ porte de fer, qui conduit à la ville, laquelle s'ouvrit d'elle-même  
“ devant eux. Et sortant, ils s'avancèrent dans une rue ; et aussitôt  
“ l'ange le quitta.

“ Et Pierre revenu à lui, dit : Maintenant je sais vraiment que le  
“ Seigneur a envoyé son ange, et qu'il m'a délivré de la main  
“ d'Hérode et de toute l'attente du peuple juif.”

Alors c'était Hérode qui exécutait les œuvres de Satan, son  
maître ; aujourd'hui, c'est la Révolution, fille de Satan. En 1870,  
elle a fait périr les otages, et aujourd'hui elle détient le successeur  
de S. Pierre, le faisant garder avec autant de soins qu'Hérode en  
mettait à garder son prisonnier ; se croyant bien sûre qu'il n'échap-  
pera pas. Mais le bras de Dieu n'est pas raccourci. Comme autre-  
fois, *l'Eglise fit sans cesse des prières à Dieu pour lui*, et les  
merveilles opérées pour la délivrance du premier Pape, pourraient  
bien se renouveler, si Dieu le juge à propos.

Il y a pourtant une grande différence entre ce qui se passa alors  
et ce que nous voyons aujourd'hui. Hérode était païen, il ignorait  
totalement les mystères de la Rédemption ; tandis que ceux qui se  
font actuellement les ministres de la Révolution ont été baptisés, ils  
ont été élevés dans la connaissance de ces grands mystères et des  
merveilles sans nombre qui ont signalé l'établissement du Chris-  
tianisme. Ils connaissent aussi les châtimens exemplaires que  
Dieu a exercés envers les persécuteurs de tous les siècles ; ils sont  
donc incomparablement plus coupables qu'Hérode et les empereurs  
romains qui se flattaient d'étouffer dans le sang la foi au Dieu cru-  
cifié. Aussi, nous pouvons nous attendre que le châtiment sera  
d'autant plus exemplaire qu'il est plus différé, à moins que le repen-  
tir ne vienne désarmer le bras du Tout-Puissant ; “ car, nous dit-il,  
“ je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et  
“ qu'il vive.” L'Eglise non plus ne veut pas leur mort, et, quand

elle fait prier ses enfants, elle demande autant la conversion de ses persécuteurs que sa propre délivrance.

Prions donc, et prions dans le même esprit que l'Eglise. Quel bonheur pour cette bonne Mère, si elle pouvait obtenir la conversion de tous ces malheureux esclaves de Satan ! Alors, tout en chantant le *Te Deum* de la délivrance, elle ferait éclater sa joie de voir ressuscités tant de ses enfants qu'elle pleurerait comme morts à jamais. Ne doutons pas que c'est là, en partie du moins, le secret de la patience étonnante qui fait l'admiration des Saints et le scandale des méchants et de ceux dont la foi est vacillante. Oh ! si nous savions mesurer les choses au point de vue de l'éternité, comme nos raisonnements changeraient d'allure !

Un point de la doctrine catholique bien trop oublié du plus grand nombre, de ceux même dont la mission est d'éclairer leurs frères et de les fortifier au temps de l'épreuve, c'est que la création toute entière, les royaumes, les empires, les institutions, tout a été fait pour le Christ et son Eglise, qui est son épouse. *Christus heri, et hodie : Ipse et in sæcula* (Hebr. XIII, 8). Les intérêts de l'Eglise sont donc l'affaire propre du S. Esprit, qui ne peut se plier aux caprices des hommes, quels qu'ils soient. Malheur à celui qui l'oublie et qui prétend conduire les choses de ce monde à sa fantaisie ! Les déceptions ne peuvent lui manquer, en attendant que viennent les jours de l'expiation, pour avoir eu la sotte prétention d'intervenir dans le gouvernement de la Providence, au lieu de remplir simplement son devoir, en laissant à Dieu le soin d'en tirer les conséquences. Donc aussi, n'ayons pas ces craintes puérides que l'ennemi puisse triompher définitivement ; son triomphe n'est qu'apparent et la défaite sera d'autant plus humiliante qu'elle se sera fait attendre plus longtemps.

Nous n'en dirons pas davantage sur ce sujet, renvoyant le lecteur, pour ce qui regarde la constitution de l'Eglise, sa hiérarchie, etc., à ce que nous en avons dit l'année dernière, Almanach de 1889, page 114.

#### ÉGLISE DU CANADA.

Comme il y a peu de changements survenus depuis l'année dernière, nous y renvoyons aussi le lecteur, page 115 et suivantes, nous contentant de signaler les principaux événements arrivés dans quelques diocèses, qui ont modifié quelque peu le personnel de la hiérarchie catholique, en notre pays.

*Québec* — La mort de Mgr. J. B. Z. Bolduc, procureur de l'Archevêché, a jeté le deuil dans notre population et créé un vide qui paraît difficile à combler. Mgr H. Tétu le remplace comme procureur par *interim*.

*Rimouski*. — Le diocèse de Rimouski a fait aussi une perte sensible par le décès de Mgr Edmond Langevin, frère de Sa Grandeur



Mgr Langevin, et son grand vicaire. Ici encore le poste occupé par Mgr le grand vicaire est resté vacant.

*Montréal.*—Le clergé de Montréal a, lui aussi, fourni sa contribution à la mort : deux de ses membres des plus marquants, les Rév. T. Harel, chancelier, et E. H. Hicks, chanoine, sont allés rendre leurs comptes au maître de la moisson. Le Rév. J. M. Emard occupe maintenant le poste de chancelier.

*Saint-Hyacinthe.*—Notre almanach de l'année dernière mentionne encore le nom de Mgr Joseph Larocque, malgré qu'il ait disparu de la scène, le 18 novembre 1886. De plus, le T. Rév. H. Millier, l'un des grands vicaires, a aussi terminé sa carrière le 13 août 1889.

*Toronto.*—La S. C. de la Propagande a opéré un changement important dans l'Eglise du Haut Canada, en subdivisant la Province ecclésiastique de Toronto ; l'évêché de Kingston en a été détaché pour former une nouvelle Province ecclésiastique, laquelle se compose comme suit : Kingston, métropole ; Peterborough et plusieurs nouveaux diocèses qui vont être créés par la subdivision de celui de Kingston, devenue urgente par l'accroissement rapide du catholicisme dans cette région.

L'Archidiocèse de Toronto est maintenant pourvu d'un pasteur dans la personne de Mgr John Waish, ci-devant évêque de London, dont le siège reste vacant temporairement.

*Hamilton.*—Le siège de Hamilton, devenu vacant par le décès de Mgr J. Jos. Carbery, est maintenant occupé par Mgr T. J. Dowling, transféré de Peterborough.

*Peterborough.*—Ce siège devenu vacant par le transfert de Mgr Dowling à Hamilton, a été pourvu d'un nouveau titulaire dans la personne de Mgr Richard Alphonse O'Connor, sacré évêque le 8 mai 1889.

Mgr O'Connor est né à Listowel, Kerry, Irlande, en 1838. Venu jeune au Canada, il fit ses études au collège de St. Michel, de 1852 à 1858. Il fit ensuite sa théologie au grand séminaire de Montréal, où il reçut les ordres mineurs par le ministère de feu Mgr Bourget. Il fut ordonné prêtre en 1861, par feu Mgr Lynch, et demeura vicaire à Toronto jusqu'à l'année suivante, alors qu'il succéda à M. l'abbé Mulligan ; puis il devint successivement curé de Niagara, Adjala et Barrie. Il tenait depuis 1870 la cure de cette dernière localité, quand il fut appelé au siège épiscopal de Peterborough.

*Vancouver.*—L'église de cette île, qui portait le deuil de son premier pasteur, Mgr Charles-John Seghers, lâchement assassiné le 28 novembre 1886, pendant qu'il parcourait ses missions, a maintenant pour évêque (5e) Mgr J. N. Lemmens, sacré le 5 août 1888.

C'est ainsi que la mort se présente à toute heure et sous toutes les formes. Elle n'épargne personne, nous y passerons à notre tour. Puisse-elle nous trouver prêts !

*Beati mortui qui in Domino moriuntur (Apoc. XIV. 13).*

Comme il est impossible de donner, chaque année, toutes les notions utiles, vu le cadre nécessairement restreint de notre publication, nous renvoyons le lecteur aux années précédentes. Ainsi dans l'almanach de 1884, page 35 et suivantes, on trouvera les noms des états de tout l'univers, des principales villes, de leur population, l'étendue des terres et des eaux du Globe, les noms des souverains, avec les dates de leur accession au pouvoir, etc., etc. Et depuis 1884, il y a eu bien peu de changements.

Dans celui de 1885, page 31 et suivantes, il y a des détails bibliques très intéressants sur la chronologie de N. S. J.-C. ; sa naissance, sa mort, la durée de sa vie ; les dates des événements les plus remarquables depuis la création, population des colonies françaises, anglaises, hollandaises, espagnoles, portugaises, etc., etc.

Le tableau des Banques, indiquant l'état de leurs affaires, les lieux où elles ont établi des bureaux, les noms de leurs caissiers, etc., se trouve dans l'almanach de 1889, page 92.

En outre, il y a dans ce dernier des morceaux de littérature du plus haut intérêt possible. Signalons la Légende intitulée : *Le Moine d'Olmütz*, page 37. C'est un petit chef-d'œuvre à relire dix fois, à apprendre par cœur. Et ça ne se trouve que là.

Signalons encore l'étrange récit intitulé : *Le Diable, président d'une loge maçonnique*, page 46. Tout y est d'un intérêt immense ; ce n'est pas une fable, mais bien une terrible réalité propre à dessiller les yeux des plus aveugles.

Il est utile d'ajouter aux statistiques indiquées ci-dessus, le tableau suivant qui fait connaître la population du manitoba, par origines, d'après le recensement de 1885-86 :

6,821 Canadiens-français.  
4,369 Métis français.

---

11,190 de langue française.  
D'un autre côté, il y a :  
25,949 d'origine anglaise.  
3,597 Métis anglais.  
21,180 d'origine irlandaise.  
25,676 d'origine écossaise.

---

76,610 langue anglaise  
Il y a de plus :  
11,082 Allemands, mennonites.  
5,570 Sauvages.  
2,468 Islandais.  
564 Scandinaves.  
244 Hollandais.  
381 Russes.

Et quelques autres étrangers.

Portant à 20,840 le total de ceux qui ne parlent ni anglais ni français.

Au point de vue de la religion, il y a :

14,651 catholiques.

87,793 protestants.

543 juifs,

45 sans religion.

5,619 de religion inconnue.

108-651

### Un jeune homme qui ne tient pas à gagner beaucoup

Au bureau d'une grande maison d'exportation se présenta, il y a dix-huit mois, un jeune homme à l'air très intelligent, sur une annonce que la maison avait publiée et où elle demandait un commis auxiliaire pour l'emballage. Il débita l'histoire ordinaire, que, pour le moment, il tenait plutôt à la place qu'au salaire, et que volontiers il se contenterait d'abord d'un traitement des plus minimes. Le patron était précisément de bonne humeur; il dit donc au postulant :

— Bien, Monsieur; mais qu'entendez-vous par un traitement des plus minimes? Combien voudriez-vous gagner à votre début?

Le jeune homme caressa des doigts la doublure de son chapeau et répondit respectueusement :

— Je voudrais vous prouver, Monsieur, que je ne tiens qu'à la place. Je dirai donc que je travaillerai le reste de ce mois pour un cent, pourvu que vous ne trouviez pas exagéré de doubler mon salaire chaque mois suivant.

— Mais voilà une proposition tout à fait nouvelle, dit le patron, homme âgé, en souriant. Savez-vous bien, mon cher garçon, ce que vous dites-là!

— Oui, Monsieur. Ce que je me propose surtout, c'est d'apprendre le métier, et je consentirais presque à travailler pour rien, s'il ne m'était pas très agréable de sentir et aussi de pouvoir dire que je gagne quelque chose.

— Je vous prendrai, dit le vieillard. Et il se mit à compter : un cent, deux cents, quatre cents, huit, seize... En attendant, vous toucherez très peu, ajouta-t-il.

Puis il le conduisit au caissier, et dit :

Voici M. John Smith. Il commencera demain à travailler comme assistant. Son salaire se monte à un cent pour ce mois. Vous doublerez son traitement chaque mois.

— Oserais-je vous demander encore, dit John Smith, de m'assurer ma position, eu égard à mon traitement minime, pour un temps déterminé?

—Ce n'est pas l'usage chez nous, répliqua le patron; mais je pense qu'avec vous nous ne pouvons rien perdre; puis vous m'avez l'air d'un honnête garçon. Pour combien de temps voudriez-vous avoir de l'occupation?

—Pour trois ans Monsieur, s'il vous plaît.

—Bien!

Le vieillard consentit et le jeune homme parvint encore à obtenir, sous le prétexte qu'il lui fallait une garantie pour la stabilité de sa place, un papier écrit et signé par le patron, et dans lequel celui-ci lui garantissait une position dans sa maison aux conditions susdites.

Il travailla pendant six mois sans demander un centin. Il disait qu'il voulait tout recevoir pour Noël. Or, le caissier eut un jour l'idée de calculer combien le jeune homme avait déjà à recevoir, et ce calcul l'intéressa tant qu'il le fit sans discontinuer pour les trois ans.

Le résultat lui donna presque le vertige. Voici la série de chiffres que, hors de lui, il remit à son chef:

1er mois, 1 cent.—2<sup>me</sup> mois, 2 cents.—3<sup>me</sup> mois, 4 cents.—4<sup>me</sup> mois, 8 cents.—5<sup>me</sup> mois, 16 cents.—6<sup>me</sup> mois, 32 cents.—7<sup>me</sup> mois, 64 cents.—8<sup>me</sup> mois, 1 dol. 28 cents.—9<sup>me</sup> mois, 2 dol 56 cents.—10<sup>me</sup> mois, 5 dol. 12 cents.—11<sup>me</sup> mois, 10 dol. 2 cents.—12<sup>me</sup> mois, 20 dol. 48 cents.—13<sup>me</sup> mois, 40 dol. 96 cents.—14<sup>me</sup> mois, 81 dol. 92 cents.—15<sup>me</sup> mois, 163 dol. 84 cents.—16<sup>me</sup> mois, 327 dol. 68 cents.—17<sup>me</sup> mois, 655 dol. 36 cents.—18<sup>me</sup> mois, 1,310 dol. 72 cents.—19<sup>me</sup> mois, 2,621 dol. 44 cents.—20<sup>me</sup> mois, 5,242 dol. 88 cents.—21<sup>me</sup> mois, 10,485 dol. 76 cents.—22<sup>me</sup> mois, 20,971 dol. 52 cents.—23<sup>me</sup> mois, 41,943 dol. 04 cents.—24<sup>me</sup> mois, 83,886 dol. 08 cents.—25<sup>me</sup> mois, 167,772 dol. 16 cents.—26<sup>me</sup> mois, 335,544 dol. 32 cents.—27<sup>me</sup> mois, 671,088 dol. 64 cents.—28<sup>me</sup> mois, 1,342,177 dol. 28 cents.—29<sup>me</sup> mois, 2,684,354 dol. 56 cents.—30<sup>me</sup> mois, 5,368,709 dol. 12 cents.—31<sup>me</sup> mois, 10,737,418 dol. 24 cents.—32<sup>me</sup> mois, 21,474,836 dol. 48 cents.—33<sup>me</sup> mois, 42,949,672 dol. 96 cents.—34<sup>me</sup> mois, 85,899,345 dol. 92 cents.—35<sup>me</sup> mois, 171,798,691 dol. 84 cents.—36<sup>me</sup> mois, 343,597,383 dol. 68 cents.

Salaires total pour trois ans: 687,195,767 dollars 35 cents.

Le patron faillit tomber en syncope, lorsqu'il apprit que, quand même il serait beaucoup plus riche, le paiement du salaire de John Smith le ruinerait. Il prit la résolution de congédier immédiatement le modeste jeune homme. Smith avait cependant, lui aussi, établi ce que son patron lui devrait, et lui rappela le contrat écrit. Le chef de la maison eût pu s'adresser aux tribunaux, mais il eût fait connaître par là à tout le monde qu'il avait été dupé; il préféra donc payer 5000 dollars au dit Smith et le mit à la porte. Après avoir quitté l'établissement, ce dernier, raconte-t-on, a essayé la même finasserie à Chicago.

## ANECDOTES, BONS MOTS.

Les visites font toujours plaisir ; si ce n'est pas à l'arrivée c'est au départ.

Un pays qui ne veut plus des hommes de foi, va aux hommes de loi, en attendant qu'il aille aux hommes sans foi ni loi.

Un concierge auquel un locataire a oublié de donner des étrennes : “ Pas d'étrennes !... Attends un peu : je vais t'en semer des peaux d'orange tout le long de ton étage ! .... ”

Un viellard s'entend condamner en cour d'assises, à 20 ans de réclusion : “ Merci, mes bons juges, dit-il ; je n'espérais pas vivre autant d'années que cela !..... ”

En 1863, le père de l'impératrice d'Autriche, un prince bavarois, voyage en wagon ordinaire ; un gros homme, sans le connaître, lui demande où il se rend.—Je vais à Vienne, voir mon gendre.—Ah ! il est dans les affaires ?—Oui et non.—Comment ? oui et non ! quel métier fait-il donc ?—Oh ! un drôle de métier.—Votre gendre est donc bien original ?—Oh ! oui, il est seul de son métier en Autriche.—Mais que fait-il donc ?—Oh ! pas grand'chose : il est empereur et roi !....

Un jeune auteur présente à un savant critique une pièce de vers de sa composition ; le critique lit paisiblement jusqu'à un certain endroit ; là, il recule d'effroi devant un soi-disant alexandrin qui paraissait avoir au moins dix-huit pieds :—Mais ce n'est pas un vers, s'écrie-t-il, c'est un boa !

Le proverbe *qui paye ses dettes s'enrichit* à dû être inventé par les créanciers.

Dicton espagnol : “ les larmes des femmes leur coûtent peu et leur rapportent beaucoup. ”

Un maître à son domestique : Il faut avouer que les maîtres sont bien malheureux de ne pouvoir se passer de valets !—Oh ! monsieur, les valets sont encore bien plus malheureux de ne pouvoir se passer de maîtres !

Un avocat plaide contre un dentiste : messieurs, je résume la cause : on devait nous mettre pour vingt piastre *de dents*, et l'on nous a mis *dedans* pour vingt piastres !

Un fat qui arrive en retard à une soirée : Je viens de chez mon ami le garde des *sceaux*.—Vraiment ! il vous a donc gardé bien longtemps ?

---

## CHRÉTIENNE ET FIÈRE PAROLE

Philippe de Noailles, maréchal duc de Mouchy, mourut sur l'échafaud, à Paris, le 27 juin 1794, âgé de 79 ans

En recevant sa sentence, il appelle son épouse, Anne-Claude-Louise d'Arpajon : " Madame, il faut me suivre, Dieu le veut, adorons sa sainte volonté. "

Les nobles captifs qui le voient passer lui crient :

— Courage, Monsieur le Maréchal !

— " Ce n'est pas, répond le martyr, quand on a monté trente fois à l'assaut pour son Roi, que l'on craint de monter une fois à l'échafaud pour son Dieu. "

---

## LE PEUPLE SOUVERAIN

Je suis tout et je ne suis rien,  
Je fais le mal, je fais le bien,  
J'obéis toujours quand j'ordonne,  
Je reçois moins que je ne donne,  
En mon nom on me fait la loi.  
Et, quand je frappe, c'est sur moi.

---

où EST LE BONHEUR ?

Beaucoup de gens refusent leur assentiment aux paroles du poète :

Heureux qui se nourrit du lait de ses brebis,  
Et qui de leur toison voit filer ses habits,  
Ne connaît d'autre mer que la Marne ou la Seine,  
Et croit que tout finit où finit son domaine.

Cependant, pour qui sait réfléchir, il est bien évident que l'homme du peuple, assez sage pour se contenter d'une modeste aisance, a le meilleur lot des vrais jouissances en partage. Jetons un regard sur les hauteurs du siècle, qu'y voyons-nous ?

Un journal a supputé le nombre de souverains qui n'ont pas achevé leur vie sur le trône, ou qui n'y sont pas morts de mort naturelle.

299 qui ont été détrônés ;  
64 qui ont abdicqué ;  
20 qui se sont suicidés ;  
11 qui sont devenus fous ;  
105 qui sont morts en guerre ;  
123 qui ont été prisonniers ;  
25 qui ont été martyrisés ;  
151 qui ont été assassinés ;  
62 qui ont été empoisonnés ;  
Et 108 qui ont été condamnés à la peine de mort.

Les cultivateurs, surtout ceux de la province de Québec, pourvu que leurs revenus soient suffisants pour faire honneur à leurs affaires, sont les plus heureux des mortels. Malheureusement beaucoup d'entre eux ne le comprennent pas.

---

### L'avocat et le Paysan

Allons, Baptiste, comme je sais que tu as de l'esprit, j'espère que tu vas pouvoir me donner une bonne définition de l'avocat. Voyons, peux-tu me dire ce que c'est qu'un avocat ?

—Oui, monsieur ; car j'en sais quelque chose.

—Tu sais, je te demande la définition d'un bon avocat, et non pas d'un avocat sans cause.

—Soyez tranquille, monsieur, je puis vous satisfaire.

—Allons, voyons ce que c'est.

—L'avocat, monsieur, est un officier public qui prend l'intérêt de la veuve....

—Bien, très bien. Ensuite.

—Et le capital de l'orphelin !

—Bravo !

---

### Epitaphes

Ci-git qui se plut tant à prendre,  
Et qui l'avait si bien appris,  
Qu'il trépassa de peur de rendre  
Un lavement qu'il avait pris.

---

Si vous lisez dans l'épithaphe  
De Maurice qu'il fut toujours homme de bien,  
C'est une faute d'orthographe ;  
Passant, lisez : homme de rien.  
Si vous lisez qu'il aima la justice,  
Qu'à tout le monde il la rendit,  
C'est une faute encor, je connais Maurice :  
Passant, lisez qu'il la vendit.

---

### Calembour

—Monsieur, j'apprends que vous avez voyagé en Orient ; quelle impression en rapportez-vous ?

—Oh ! je n'aime pas la Grèce (graisse) ; j'aime l'Afrique assez (fricassée).

---

### Coquille

Dans un livre on louait les vertus d'une femme ; l'auteur disait qu'elle occupait ses loisirs à tricoter. Le typographe mit une *f* à la place du *t* (fricoter). Et comme, à la seconde édition, on voulut corriger la faute, cette fois on mit un *p* à la place du *c* (tripoter).

---

### Satire

Certain ministre avait la pierre,

On résolut de le tailler :

Chacun se permit de parler,

Et l'on égaya la matière.

—Mais comment, se demandait-on,

A-t-il pareille maladie ?

—C'est que son cœur, dit Philémon,

Sera tombé dans sa vessie.

---

### EPIGRAMME

L'existence est une pendule  
Que par soi-même il faut guider.  
Malheur à l'homme trop crédule  
Qui la donne à raccommoder !  
On croit qu'Hippocrate calcule  
Quand il s'agit d'y regarder ;  
Mais il l'avance sans scrupule,  
Ne pouvant pas la retarder.

PIIS.



## LE RHIN ALLEMAND

Tout le monde connaît un peu le *Rhin Allemand*, de Musset ; on lira donc avec intérêt une traduction de la chanson célèbre du poète Becker, qui porte le même nom et à laquelle Musset répondit par les couplets français que nous donnons plus bas. Cette chanson de Becker est le chant national des Prussiens ; lors des événements de 1840, elle fut très répandue en Allemagne. On prêtait alors à la France le projet de reconquérir la frontière du Rhin. Voici la traduction du poème de Becker :

—Ils ne l'auront pas le libre Rhin Allemand, quoiqu'ils le demandent dans leurs cris comme des corbeaux avides.

—Aussi longtemps qu'il roulera paisible portant sa robe verte, aussi longtemps qu'une rame frappera ses flots.

—Ils ne l'auront pas le libre Rhin Allemand, aussi longtemps que les cœurs s'abreuvèrent de son vin de feu.

—Aussi longtemps que les rocs s'élèveront au milieu de son courant, aussi longtemps que les hautes cathédrales se reflèteront dans son miroir ;

—Ils ne l'auront pas le libre Rhin Allemand, aussi longtemps que nos hardis jeunes gens feront la cour à nos jeunes filles élancées ;

—Ils ne l'auront pas le libre Rhin Allemand, jusqu'à ce que les ossements du dernier homme soient ensevelis dans ses vagues.

Ce chant est très beau, mais la fière et gaillarde réponse du poète français est à relire : la voici :

Nous l'avons eu, votre Rhin Allemand  
Il a tenu dans notre verre.  
Un couplet qu'on s'en va chantant,  
Efface-t-il la trace altière  
Du pied de nos chevaux marqué dans votre sang.

Nous l'avons eu, votre Rhin Allemand ;  
Son sein porte une plaie ouverte  
Du jour où Condé triomphant,  
A déchiré sa robe verte :  
Où le père à passé, passera bien l'enfant.

Nous l'avons eu, votre Rhin Allemand :  
Que faisaient vos vertus Germaines  
Quand notre César tout-puissant  
De son ombre couvrait vos plaines ?  
Où donc est-il tombé ce dernier ossement ?

Nous l'avons eu, votre Rhin Allemand ;  
Si vous oubliez votre histoire,  
Vos jeunes filles sûrement  
Ont mieux gardé votre mémoire ;  
Elles nous ont versé votre petit vin blanc.

S'il est à vous, votre Rhin Allemand,  
Lavez-y donc votre livrée ;  
Mais parlez-en moins fièrement :  
Combien, aux jours de la curée,  
Etiez-vous de corbeaux contre l'aigle expirant ?

Qu'il coule en paix, votre Rhin Allemand,  
Que vos cathédrales gothiques  
S'y réflectent modestement.  
Mais craignez que vos airs bachiques  
Ne réveillent les morts de leur repos sanglant !

---

### PRÉCEPTES DE POLITESSE

Duclos dit que la politesse est l'expression ou l'imitation des vertus sociales. D'après Labruyère, l'esprit de politesse est une certaine attention à faire que, par nos paroles et nos manières, les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes ; et ceci est vrai.—

Voltaire a écrit ces vers souvent cités :

La politesse est à l'esprit  
Ce que la grâce est au visage ;  
De la bonté du cœur elle est la douce image,  
Et c'est la bonté qu'on chérit.

La politesse n'est rien autre chose que la bonté et la morale du cœur mises en pratique. Il n'est point de véritable politesse sans morale, sans bonté, sans bienveillance, et sans une certaine sensibilité. Il y aurait hypocrisie et dissimulation, si l'on se servait de la politesse comme d'un masque trompeur, pour cacher ses passions mauvaises, et pour faire étalage de vertus qu'on n'aurait pas.

Pour mériter la réputation d'homme poli, il faut l'être toujours, dans toutes les circonstances de la vie, même dans la vie intérieure

avec sa famille. L'homme mal élevé et l'homme sans cœur trouvent cela gênant. Les gens impolis sont de grossiers personnages ; ils ne peuvent avoir des amis sincères ; ils disent qu'ils se mettent à l'aise, mais ils n'ont nul souci de gêner les autres.

\* Ne fréquentez dans l'intimité que des gens polis, car les bonnes et les mauvaises passions sont également contagieuses. Les gens les plus grossiers, les détracteurs les plus acharnés des bonnes manières, affectent souvent, dans des circonstances données et autant qu'ils le peuvent, les formes de la politesse : par là, ils reconnaissent implicitement la supériorité de la politesse sur le mauvais ton.

---

### PENSÉES DIVERSES

Ce que je regrette, c'est que les enfants, ayant à rester si peu avec leurs parents, n'aient pas plus souci de leur faire plaisir et de leur être agréables.

Et pourtant il est écrit :

*Que votre respect pour votre père se manifeste dans vos actions, dans vos discours et dans votre patience à supporter ses infirmités.* Eccl. III, 9.

*N'attristez pas les jours de votre père.* 10.

*Si son esprit s'affaiblit, sachez le supporter, et n'allez pas, fier de l'avantage de votre raison, le traiter avec moins de respect.* 15.

*Ne méprisez pas votre mère.* Prov. XXIII, 22.

*Celui qui excite la colère de sa mère, encourt la malédiction du Seigneur.* Eccl. III, 18.

*Honorez votre mère pendant toute sa vie.* Tob. IV, 3.

*Malheur à l'homme qui méudit son père et sa mère, pour lui le flambeau de la vie s'éteindra à jamais.* Prov. XX, 20.

Les saints livres ne font pas seulement un précepte de la piété filiale, ils en font aussi l'éloge :

*La bénédiction du père assure la prospérité des enfants.* Eccl. III, 11.

*Vous serez également récompensé pour avoir supporté les défauts de votre mère.*

*Dieu vous affermira dans la justice, il se souviendra de vous dans les temps de malheur, et vos fautes disparaîtront devant lui, comme la glace aux rayons du soleil.* ÉCCL. III, 16, 17.

Parmi les maximes les plus répandues en Chine, on trouve les suivantes, au rapport des missionnaires :

“ Qui est bon fils est bon frère, bon époux, bon père, bon parent, bon ami, bon voisin ; qui est mauvais fils n'est que mauvais fils.—Tout scélérat a commencé par être mauvais fils.—Toutes les vertus sont en péril, lorsque la piété filiale est attaquée.—Les plus grands talents ne conduisent qu'à de grands vices, lorsqu'on ne les emploie pas à signaler son respect pour ses parents.—La piété filiale a sauvé plus de vies que la médecine. ”

L'expérience de tous les jours nous apprend le malheur des enfants qui ont foulé aux pieds les préceptes de la piété filiale ; elle nous fait voir au contraire qu'il y a une bénédiction particulière de Dieu sur les bons enfants, sur les fidèles observateurs du 4ème précepte. Cette expérience confirme de point en point les données de l'Écriture et la tradition de tous les siècles.

L'Abbé F. A. BAILLARGÉ.

#### ÉDUCATION DE L'ENFANCE

Lorsque la première eau qu'on y verse est impure,  
La mer y passerait sans laver la souillure.

---

#### INTEMPÉRANCE.

L'ivresse ne fait jamais remporter de victoire, elle en a fait perdre ; elle n'a jamais prévenu de naufrage, elle en a souvent causé. La boisson conduit des milliers de créatures humaines à la misère, pas une à la fortune ; elle détruit des milliers de santés et n'en a pas affermi une seule ; elle a raccourci des milliers d'existences et n'en a pas prolongé une seule ; elle a perdu des milliers d'âmes, et n'en a jamais sauvé une. Jamais femme n'est devenue meilleure pour s'être mise à boire, combien sont devenues pires ? Jamais fils, en s'adonnant à l'eau-de-vie, n'est devenu plus tendre pour ses parents, combien le sont devenus moins, combien en sont devenus la honte et la plaie ?

---

## ECONOMIE ET TRAVAIL

On entend souvent des gens se plaindre de ne pas arriver à la fortune faute d'une première mise de fonds. Voici l'exemple d'un négociant, riche à plusieurs millions, dont la première mise de fonds fut.... une pièce de deux sous.

Il arrive enfant dans une grande ville avec deux sous dans sa poche. Il a faim et achète un morceau de pain pour un sou. Il va le manger sur le quai. Il voit débarquer des sardines fraîches et miroitant à l'œil.

“ Oh ! dit-il à l'un des bateliers, si on mangeait ces sardines tout de suite, elles seraient bien bonnes.

—C'est pour le marché de demain matin. En voulez-vous ?

—Oui, donnez-m'en pour un sou.

Il en fait deux paquets de trois, et s'en va par la ville en criant : “ trois sardines fraîches pour un sou.”

Il les vendit de suite et courut au bateau en acheter pour deux sous dont il fit quatre paquets. Le lendemain il avait un panier, huit jours après, il avait une échoppe, puis une petite boutique, puis une grande, puis de vastes magasins, et aujourd'hui il a des navires.

---

## UNE VISITE AU CIMETIÈRE

Cimetière, ville solitaire, j'ai besoin de venir dans tes murs oublier un instant le bruit du monde et apprendre tes leçons.

Tes habitations, quoique silencieuses, parlent à mon cœur ; chacun de tes monuments me révèle un secret.

Ici, on apprend à vivre et à mourir. Vivre et mourir ; ces deux mots, en s'unissant, me résument tout entier. Je dois donc les étudier dans ce lieu, véritable académie de la sagesse, pour ceux qui veulent penser et creire.

Suis-je enfant, en abaissant les yeux sur une tombe, j'y lis qu'un enfant de mon âge est là ; suis-je jeune homme, jeune personne, j'entends cent voix qui me crient : je n'avais que seize ans, que vingt ans, quand la mort est venue déposer mon corps dans la profondeur de cette solitude. Mais pendant ma vie, j'ai aimé et servi le bon Dieu, et maintenant mon âme est au ciel, et un jour mon corps qui est là, partagera son bonheur. Plus loin, j'aperçois des lignes qui me disent que des jeunes femmes de vingt-cinq ans, des hommes de trente ans sont là ; que leur vie a été brisée au moment où ils formaient de grands projets, qu'ils goûtaient de douces espérances.....

Enfin je rencontre des tombes de vieillards qui me disent que nous sommes faits pour une autre vie, puisque tout ici-bas doit finir....

Tombant à genoux, je prononce cette belle prière ; Si vous nous traitez selon nos iniquités, qui pourra subsister devant vous ? Mais vous êtes plein de bonté et j'espère en vous.

La vraie charité vient du Christianisme.

Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger : s'il a soif, donnez-lui à boire.

Celui-là est vraiment grand qui a une grande charité.

Bienheureux celui qui sait secourir l'indigent ! le Seigneur le sauvera aux mauvais jours, et le secourra sur son lit de douleur.

Le lâche a moins d'affronts à dévorer que l'ambitieux : celui-ci se fait le valet de tous ceux dont il a besoin.

L'homme de génie et l'homme de cœur ont une ambition digne et imposante.

Dans l'esprit de l'ambitieux, le succès couvre la honte des moyens.

La seule ambition permise est celle de se rendre utile.

### Les Dix Grands Désordres dans le Monde

Ce sont d'après saint Cyprien, évêque de Carthage, mort martyr en 258 :

- 1.—Un vieillard sans religion ;
- 2.—Un jeune homme sans obéissance ;
- 3.—Un riche ne faisant pas l'aumône ;
- 4.—Une femme sans modestie ;
- 5.—Un maître sans énergie ;
- 6.—Un chrétien ami des procès ;
- 7.—Un pauvre orgueilleux ;
- 8.—Un roi injuste ;
- 9.—Un peuple sans mœurs ;
- 10.—Un État sans lois.

### Prophétie de M. Viannay, Curé d'Ars

Peu de temps avant sa mort, arrivée le 4 août 1859, ce saint prêtre prophétisa sur les événements douloureux et heureux que la justice et la miséricorde du Seigneur réservait à la France. Il communiqua plusieurs de ses vues prophétiques à un bon paysan des environs de Rodez, qui, étant allé le consulter sur sa vocation, entra, d'après les conseils de l'homme de Dieu, dans la congréga-

tion des RR. PP. Lazaristes, en qualité de frère convers. Les Supérieurs jugèrent à propos de lui faire consigner, par acte notarié, les révélations qu'il recueillit de la bouche du Curé d'Ars.

En voici la dernière partie, relative surtout à l'avenir et extraite des livres du R. P. Marie Antoine et des Voix Prophétiques de l'Abbé Curicque : "Après leur victoire, les ennemis" (*les Prussiens*) "ne quitteront pas tout à fait les pays occupés.

"Les Communistes de Paris, après leurs défaites, se répandront dans toute la France, et se multiplieront beaucoup; ils s'empareront des meubles, ils opprimeront les gens d'ordre, enfin la guerre civile éclatera partout. Les ennemis reviendront et ils détruiront tout sur leur passage; ils arriveront près de Poitiers sans trouver de résistance, mais là ils seront écrasés par les défenseurs de l'Ouest qui les poursuivront." "D'autre part on leur coupera les vivres, et on leur fera éprouver de grandes pertes; ils se retireront vers leur pays, mais il n'y en a guère qui rentreront; on leur reprendra tout ce qu'ils auront enlevé et même beaucoup plus."

"Les méchants se rendront maîtres dans le Nord, l'Est, et le Sud-Ouest; ils feront beaucoup de prisonniers, commettront beaucoup de meurtres; ils voudront même faire périr tous les prêtres et tous les religieux. On croira que tout est perdu, et le bon Dieu sauvera tout; ce sera comme un signe du Jugement dernier. Paris sera changé, et aussi deux ou trois autres villes."

"Dieu viendra en aide, les bons triompheront, lorsqu'on annoncera le retour d'un Roi. Celui-ci rétablira une paix et une prospérité sans égales.

"La Religion reflleurira plus que jamais."

---

## LE JUIF ERRANT

A LA FIN DE SA COURSE.

.....  
Isaac sentit encore se réveiller en son âme le désir ardent de revoir Jérusalem et ce beau pays de Juda, que l'on ne retrouve nulle part, parcourût-on toute la terre pendant les siècles du temps.

Ce désir grandissait chaque jour et rendait Isaac plus malheureux. C'est pourquoi il résolut de tourner ses pas du côté de l'Orient.

Il va, il traverse des royaumes; il franchit des empires, se hâtant toujours davantage. ....  
.....

Il marcha, marcha et atteignit (un soir) au déclin du jour, le plateau de la colline des Oliviers. Il n'y restait debout qu'une dizaine d'arbres, dont les troncs centenaires enchevêtrés semblaient s'être tordus de désespoir à la mort de Jésus de Nazareth.

De là, Isaac contempla la magnifique Jérusalem du roi Salomon, sa Jérusalem adorée. Depuis dix-sept cents ans, il en rêvait sans cesse Hélas ! ce n'était plus que la Jérusalem moderne, sortie des ruines et des cendres de l'empereur Titus. Il la reconnut à peine.....

Il retrouva enfin sur le mont Acra, devenu quartier populaire, son ancienne rue du Calvaire. Ses jambes se dérobaient sous lui, et son cœur frappait à coups sourds et redoublés contre sa poitrine.....

Là-haut se dressaient quelques pans de la porte Judiciaire.....  
..... Isaac n'osa plus avancer ; il se sentit vaincu par la douleur, épouvanté par le souvenir.

Il fallut marcher, cependant. Le châtiment le voulait ainsi.

Il atteignit enfin le point de la rue où se carrait jadis sa petite demeure.

“ Seigneur Jésus de Nazareth, ayez pitié de moi ! ” balbutia le Juif errant.

La stupeur immobilisait ses regards. Hélas ! plus de maison ; non ! ni vigne ni figuier ! Ils étaient, l'un et l'autre, desséchés et depuis longtemps arrachés ; mais des ronces qui, dans les ténèbres, semblaient les cordés de la Passion, entrelacées à travers les décombres du logis maudit.

.....  
Seul, contre un lambeau de muraille, le banc de la malédiction subsistait comme la malédiction elle-même.....

Isaac Laquedem ne marchait plus. Il sanglotait ; tellement que dans le retentissement des eaux de la piscine d'Ezéchias il s'imaginait entendre le bruit de ses sanglots. Il contemplait avec désespoir et avec envie,—il était si las !—ce banc où il avait vu sa femme filer à ses côtés, et où il avait tenu ses enfants sur ses genoux.

Il se prit à verser des larmes brûlantes, qui jaillissaient de ses paupières comme les gouttes de naphte qui sortent des puits dans la vallée des Bois, de Sodome à Gomorrhe.

Isaac résolut de fuir, de fuir pour jamais maintenant, et avec une tendresse infinie il arrêta, une dernière fois, son regard sur la dernière pierre de sa maison dévastée.

O surprise ! Sur ce banc quelqu'un est assis. En croira-t-il ses yeux ?



Il hasarde timidement quelques pas en avant. Oui ; une ombre s'y repose, comme un voyageur qui attendrait son compagnon en retard. Isaac, terrifié, courba la tête et se disposa à passer outre.

.....  
L'ombre sur le banc dit alors avec une douce bonté :

“ Viens t'asseoir à mes côtés, Isaac ! ”

Le pauvre maudit crut être le point d'une cruelle vision. Cette voix était mélancolique comme le murmure des saules de Babylone agités par le vent, quand ils parlaient de la patrie aux Hébreux exilés.

“ Viens, Isaac, ” répéta l'inconnu.

“ Je ne puis, ” répondit Isaac douloureusement. “ Je suis condamné à marcher toujours, et c'est là surtout qu'il ne m'est pas permis de me reposer ! ”

Et il cachait sa vieille tête blanche dans ses deux longues mains décharnées.

“ Ne me reconnais-tu donc pas, Isaac ? ”

Ces paroles frissonnèrent délicieusement sur le cœur du Juif errant, comme sur un champ frissonnent les roses de Jéricho aux brises du Jourdain. Isaac Laquedem, stupéfait, vit soudain, dans les rayonnements d'une aureole, se découper durement sur le front de l'inconnu les entrelacements d'une couronne d'épines.

“ Vous, Jésus ? ” exclama le Juif en tombant sur ses genoux, la face contre terre.

Son bâton fiappa rudement le pavé et se brisa.

“ Jésus de Nazareth ! Christ ! Fils de Dieu ! miséricorde ! ”

— “ Viens te reposer la tête sur mon épaule, Isaac Laquedem ! Dieu fait miséricorde au jour du repentir. Pourquoi hésiter quand je t'appelle et t'attends ? ”

Isaac monta, en chancelant, les deux marches rompues et se laissa choir lourdement au coin du banc de pierre, les yeux hagards et ses mains jointes tournées vers Jésus. Un soupir de bonheur ineffable s'échappa de sa poitrine, comme si le désespoir et la lassitude abandonnaient le vieil homme après dix-sept siècles. Il ne pouvait plus que répandre de grosses larmes silencieuses.

“ Isaac, tu as eu compassion, durant ton pèlerinage maudit, de quatre pauvres orphelins. Ils priaient, matin et soir, pour toi. Ils ont enseigné à leurs enfants et leurs petits-enfants à implorer ton pardon. En ce moment, moi qui entends les fleurs des grappes s'ouvrir aux vignes d'Engaddi, et pousser les brins d'herbe de la vallée d'Hébron, j'entends encore leurs prières murmurer autour de moi et réclamer miséricorde.

— “ Seigneur Jésus ! Seigneur Jésus ! ” répétait en suppliant le malheureux Juif errant. “ Pauvres chers petits enfants ! ”

.....  
“ Sois pardonné, Isaac Laquedem ! Tu vas pouvoir mourir et

retrouver dans mon éternité, au retour de ta longue expiation, ta femme et tes enfants. ”

— Seigneur, vous avez eu pitié de moi qui n'ai point eu pitié de vous ! Que votre sainte volonté soit faite ! Soyez béni à jamais sur la terre et dans le ciel. »

Isaac Laquedem se précipita aux pieds de Jésus, qui, ayant passé son doigt étincelant sur le front du vieil Israélite, disparut. Dans les ténèbres profondes rentrèrent les décombres de la petite maison écroulée.

L'heureux Isaac se coucha sur le banc, où il s'endormit, la main droite contre son cœur, dans cette quiétude délicieuse du repos désiré.

Le lendemain, au point du jour, des pèlerins qui suivaient la voie douloureuse et se rendaient à l'église du Saint Sépulcre, remarquèrent étendu sur ce banc de pierre ruiné, dans la rue du Calvaire, un vieillard que ne réveillaient ni le bruit des cavaliers ni les cris d'appel des passants.

On courut prévenir le chef de la police de Jérusalem, qui se transporta rue du Calvaire. L'on releva, à côté d'un bâton brisé, un mendiant à barbe blanche volumineuse, aux traits inconnus et ravagés, aux membres amaigris, au costume étranger, que nul n'avait jamais aperçu, que nul ne reconnaissait, dont nul ne pouvait rien dire.

Il était mort ; on le fouilla, on ne trouva dans ses poches que cinq sous.....

Les formalités remplies on enterra cet étrange vieillard près de la porte de Damas, non loin de la grotte de Jérémie, dans le cimetière du mont Bézétha, que coupent par le milieu les antiques murailles de l'ancienne Jérusalem.

Voilà pourquoi le Juif errant, signalé en Angleterre en 1229, à Hambourg en 1542, à Madrid en 1575, à Vienne en 1599, à Lubeck en 1601, à Rome en 1604, à Moscou en 1616, à Paris en 1643, à Astrakhan en 1672, traversa pour la dernière fois Bruxelles en Brabant le 22 avril 1774.

Voilà pourquoi, depuis cette époque, Isaac Laquedem, le Juif errant, n'a plus été vu nulle part, ni rencontré par personne.

AIMÉ GIRON.

## LA MODE

La femme, depuis l'établissement du Christianisme, est devenue l'ornement de la société, parce qu'elle a été anoblie par celle qui est La Femme par excellence. Donc, si elle veut garder ce rang, ce prestige qu'elle exerce chez les peuples civilisés, il faut qu'elle

tende constamment à reproduire le type qui l'a réhabilitée ; si non elle s'expose à retomber dans l'état d'abjection où la tenait l'antiquité païenne. C'est pourquoi la femme ne doit pas se rendre esclave de la mode. Qu'elle suive les usages convenables à sa profession de disciple du Christ, de sœur de la Mère du Rédempteur, de celle qui est devenue la Reine du Ciel, la Dominatrice des nations, très bien. Mais qu'elle se garde donc, pour l'amour de Dieu, de suivre les modes absurdes, ridicules, et surtout les modes contraires à la modestie. Elle ne peut qu'y perdre, et devant Dieu et devant les hommes bien pensants. Quant aux autres, que lui importe ?

D'ailleurs, telle mode qui convient à telle personne, ne convient pas à telle autre. Si donc une femme est esclave de la mode, elle suivra docilement tous les caprices inventés par cette marâtre, et bien souvent elle fera preuve de manque de tact et de goût.

A quelles aberrations la mode ne se laisse-t-elle pas aller quelquefois ? N'a-t-on pas vu, il y a quelques vingt ans, nos premières citadines de Québec porter des chaussures à l'*Alexandra* ?—En quoi cela peut-il bien consister, direz-vous.—En quoi ? devinez. Ah ! vous aurez beau chercher, vous ne trouverez pas ! Edison lui-même, s'il n'a pas eu connaissance de la chose, y perdrait son temps et sa réputation !—Mais enfin, qu'est-ce donc ?—Ecoutez : les bottines à l'*Alexandra* avaient un talon plus haut que l'autre et faisait boiter leur heureuse propriétaire ! Et c'était le *chic* d'alors !! Est-ce croyable ? Non, il faut l'avoir vu pour y croire. C'est bien le cas de répéter avec le poète :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

—Mais je ne vous crois pas. Comment une jeune fille, une demoiselle de notre monde élégant, peut-elle consentir à simuler une infirmité qui la rendrait si malheureuse, en fut-elle réellement affligée ? Quel motif peut-il y avoir d'en agir ainsi ?—Le motif, vous ne le devinez pas ? Le vrai motif d'une telle bêtise ne peut être que bas et rampant. Et en effet, cette mode incroyablement absurde avait sa source dans l'adulation, la flagornerie, ce vice des âmes rampantes et vénérales, capables de toutes les trahisons pour capter la bienveillance des riches et des puissants de ce monde. Voici le fait :

La princesse Alexandra, fille de notre gracieuse Souveraine, avait eu le malheur de se démettre un membre, ce qui la fit boiter pendant quelque temps. Et voilà que l'aristocratie anglaise s'est mise à boiter, pour faire plaisir à Son Altesse ! Et cette absurdité s'est rendue jusqu'à Québec !

Sans doute elle est impie, dégradante, monstrueuse la doctrine de ces pauvres fous, qui se disent philosophes, et qui cependant veulent

que l'homme descende du singe, en ligne directe ; mais que n'a pas fait la pauvre humanité pour leur donner un semblant de raison ?

Pour finir, voici l'exemple qu'a voulu donner un homme dont personne n'osera contester la compétence. Il est relaté par l'*Univers* du 20 mai 1885, en ces termes :

« Une dame *coiffée à la chien*, ainsi que sont attifées aujourd'hui les dames, même du grand monde, s'étant présentée au Vatican pour être admise à l'audience du Pape, les camériers de service ont refusé de la laisser entrer dans cet état. Elle a essayé de changer sa coiffure, mais n'ayant pu y parvenir, elle a dû renoncer à être présentée à Sa Sainteté. »

Ainsi Léon XIII, ce gardien si vigilant de la vraie doctrine, est encore le vengeur du bon goût offensé. Voyez les œuvres des grands maîtres : Raphaël, Michel-Ange, Murillo, etc. ; la femme ne s'y trouve pas autrement que coiffée à la *Vierge*.

\* \* \*

Quelle différence trouvez-vous entre l'usurier et le vautour ?

Le vautour a besoin de toutes ses plumes pour *voler*, tandis qu'une seule suffit à l'usurier.

---

#### LES MOIS ET LES MOISSONS.

Ce n'est pas le moment, pensez-vous, de parler, de moissons !

Eh bien, vous vous trompez. Il n'y a pas un mois de l'année pendant lequel quelque peuple du globe ne soit appelé à faire la moisson.

Pendant le mois de janvier, alors que chez nous le sol est couvert de neige, on moissonne en Australie, dans la Nouvelle Zélande, dans une partie du Chili et dans quelques contrées de la République Argentine.

En février, la moisson commence aux Indes et dans la Haute-Egypte.

En mars, elle se termine dans la Basse-Egypte.

Avril est l'époque des moissons pour l'île de Chypre, la Perse, l'Asie Mineure, le Mexique et l'île de Cuba.

En mai, l'Algérie, l'Asie centrale, le centre de la Chine, le Japon, le Texas, la Floride font la moisson.

En juin, c'est le tour des Etats Danubiens, de la Hongrie, de la Bulgarie, de la Grèce, de la Russie du Sud, de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, du midi de la France, des Etats américains : Californie,

Louisiane, Mississipi, Alabama, Géorgie, Tennessee, Virginie, Utah, Colorado et Missouri.

En juillet, l'Allemagne, l'Autriche, la France du Nord, la Suisse, la Russie, la Pologne, l'Orégon, le Nébraska, et autres Etats de l'Amérique du Nord, coupent leur froment.

En août, c'est la Belgique, la Hollande, l'Angleterre, le Danemark, la Province de Québec, Ontario, la Colombie et le Manitoba.

En septembre, l'Ecosse, la Suède, la Norwége et la Russie du Nord récoltent.

Ce n'est qu'en octobre que le Nord de l'Ecosse fait sa moisson.

Enfin en novembre et décembre, l'Australie du Nord et le Pérou, puis l'Afrique centrale et la Birmanie, rentrent leurs récoltes et leurs céréales.

### Le Canada en Général

Le CANADA est une Confédération formée en 1867, et comprenant toutes les possessions de l'Angleterre au nord des Etats-Unis d'Amérique, à l'exception de l'île de Terre-Neuve.

La population du Canada était, en 1871, de 3 millions 687 mille habitants, et en 1881, de 4 millions 325 mille; l'augmentation annuelle est d'environ les 17 millièmes du chiffre de la population, ce qui donne, pour l'année 1890, une population probable de 4 millions 885 mille âmes.

L'étendue totale du Canada est presque égale à celle de l'Europe, à peu près la même que celle des Etats Unis, soit environ la 14e partie de toutes les Terres du Globe, la 37e partie des Eaux, ou la 51e partie de la surface totale du Globe.

Le Canada touche aux Etats-Unis, à l'Océan Atlantique, à l'Océan Pacifique et à l'Océan Glacial Arctique. Les parties des Etats-Unis qui touchent au Canada et aux grands lacs communs aux deux pays, sont en allant de l'est à l'ouest : les 9 Etats du Maine, du New-Hampshire, de Vermont, de New-York, de Pennsylvanie, d'Ohio, de Michigan, de Wisconsin et de Minnesota, et les 5 Territoires de Dakota, de Montana, d'Idaho, de Washington et d'Alaska.

Les mers et golfes du Canada sont : sur l'Océan Atlantique, le golfe *Saint-Laurent*, la mer d'*Hudson*, le détroit ou plutôt la mer de *Davis* ; sur l'Océan Glacial, la mer de *Baffin*, la mer du *Roi-Guillaume* et la mer *Polaire*.

Les principaux détroits sont : le détroit de *Belle-Isle*, au nord du golfe *Saint-Laurent* : ceux de *Canso* et de *Northumberland*, au sud du même golfe ; et, dans l'Océan Glacial, la série des détroits formant ensemble ce qu'on nomme le « Passage du Nord-Ouest ».

Les principaux fleuves du Canada sont : le *Saint-Laurent*, qui se jette dans l'océan Atlantique ; le *Mackensie*, qui se jette dans l'océan Glacial ; le *Nelson*, qui se jette dans la mer d'Hudson ; le *Fraser* qui se jette dans l'océan Pacifique.

Le *Saint-Laurent*, qui est le 15<sup>e</sup> fleuve de l'Univers quant à la longueur, est un magnifique cours d'eau prenant sa source dans l'Etat de Minnesota, sous le nom de *Saint-Louis* ; il traverse les lacs *Supérieur*, *Huron*, *Erié* et *Ontario*, après avoir porté les noms de *Sainte-Marie*, *Sainte-Clair*, *Détroit* et *Niagara* ; arrose Montréal, Trois-Rivières et Québec, et se jette dans le golfe Saint-Laurent après un cours total de 3,540 kilomètres, ou 733 lieues canadiennes.

Ses principaux affluents sont l'*Ottawa* et le *Saguenay*, tous les deux sur la rive gauche.

Le fleuve étant extrêmement large, les marées se font sentir jusqu'aux Trois-Rivières.

Le *Mackensie* est le 12<sup>e</sup> fleuve de l'Univers quant à la longueur ; sous le nom d'*Athabaska*, il prend sa source dans les monts Rocheux, traverse le lac *Athabaska*, prend le nom de l'*Esclave*, traverse le lac du *Grand-Esclave*, et se dirige vers le nord-ouest, où il achève dans l'océan Glacial un cours total de 4,020 kilomètres ou 831 lieues.

Le *Nelson*, 27<sup>e</sup> fleuve de l'Univers, prend sa source aux monts Rocheux par deux grandes branches, sous le nom de *Saskatchéwan*, traverse le lac *Winnipeg*, et se dirige au nord-est jusqu'à Port-Nelson, sur la mer d'Hudson, où il termine un cours total de 2,250 kilomètres ou 465 lieues. Son principal affluent est la rivière *Qu'Appelle*, qui se jette dans le lac *Winnipeg*.

Le *Fraser* prend sa source sur le versant occidental des monts Rocheux, descend du nord au sud entre deux chaînes de montagnes, arrose New-Westminster, et se jette dans l'océan Pacifique en face de l'île de Vancouver, après un cours de 600 kilomètres ou 289 lieues.

Aux lacs qui viennent d'être mentionnés à propos du cours des fleuves, il faut ajouter le lac du *Grand-Ours*, situé vers le Cercle polaire arctique, et qui déverse ses eaux dans le Mackensie par la rivière de l'*Ours* ; profond, limpide et très poisonneux, ce lac est couvert de glace du mois de décembre au mois de juin.

Les principales montagnes du Canada sont : à l'ouest, les monts *Rocheux*, allant du nord au sud ; au nord du Fleuve Saint-Laurent, les *Laurentides*, et, sur la rive droite du même fleuve, les monts *Acadiens*, ramification des monts *Alleghany*.

Les principales îles du Canada sont ; dans le golfe St-Laurent les îles du *Prince-Edouard*, du *Cap-Breton* et d'*Anticosti* ; dans l'océan Pacifique, les îles de *Vancouver* et de la *Reine-Charlotte* ; enfin les îles nombreuses et diverses situées dans l'océan Glacial ; c'est dans

cette région, vers l'île Melvil, que se trouve le « Pôle magnétique », c'est-à-dire le point du Globe vers lequel se tourne l'aiguille aimantée de la Boussole.

Les *presqu'îles* les plus remarquables du Canada sont : l'*Acadie* ou *Nouvelle-Ecosse*, le Labrador et la presqu'île de *Melvil*.

### Les Sept Provinces

La Confédération Canadienne comprend sept provinces ayant leurs gouvernements distincts, plus les immenses territoires du Nord, qui appartenaient autrefois à la " Compagnie de la Baie d'Hudson," et qui ont été acquis par le Canada en 1870. Déjà une huitième province s'y organise avec une capitale, *Régina*, qui n'existait pas lorsqu'elle a été décrétée, et qui a maintenant son journal, son église, et tout le nécessaire d'une ville.

Les sept provinces du Canada sont : la province de QUÉBEC, capitale *Québec* ; la province d'ONTARIO, capitale *Toronto* ; la NOUVELLE-ECOSSE, capitale *Frédéricton* ; l'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, capitale *Charlottown* ; la COLOMBIE-ANGLAISE, capitale *Victoria* ; le MANITOBA, capitale *Winnipeg*.

A la date de sa fondation (1er juillet 1867), la Confédération comprenait les quatre provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ; La province de Manitoba a été organisée en 1870 ; la Colombie-Anglaise est entrée dans le Dominion en 1871, et l'Île-du-Prince-Édouard, en 1873.

Si l'on excepte l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Ecosse (presqu'île), les autres provinces touchent aux États-Unis ; dans la partie occidentale, c'est le 49<sup>e</sup> parallèle qui forme la séparation entre les deux pays. Voici d'ailleurs l'ordre dans lequel on parcourrait les diverses parties du Canada, en allant de l'Est à l'Ouest : Prince-Édouard, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Territoires, Colombie Anglaise.

Les  $\frac{3}{4}$  de l'étendue du Canada sont encore en terres ; les sept provinces organisées occupent donc seulement le quart de l'étendue totale.

Le Canada est divisé en 12 *districts militaires* ; le recrutement de la milice se fait chaque année en février, par des enrôlements volontaires. Si la défense du pays l'exige, tout citoyen valide peut être tenu de s'enrôler.

La capitale fédérale du Canada est OTTAWA : évêché catholique depuis 1847, jolie ville de 27,000 habitants, fondée en 1827, par le colonel By (d'où le nom de *Bytown*), et située dans la province d'Ontario, sur la rive droite de la rivière Ottawa, affluent du fleuve Saint-Laurent.

La ville d'Ottawa, qui est en même temps capitale du Dominion et chef-lieu du comté de *Carleton*, est reliée avec *Kingston* par le

canal Rideau, et avec les diverses parties du Canada par plusieurs voies ferrées ; un beau pont suspendu, jeté en aval de la magnifique cascade de la Chaudière, relie Ottawa avec Hull, ville industrielle située sur la rive gauche ; un pont en fer met en communication les voies ferrées des deux rives.

Le commerce de navigation en Canada se fait par les mers, les fleuves, les rivières et les canaux ; on cite les canaux Welland, Saint-Laurent, Chambly, Burlington, Ottawa et Rideau. Le Canada possède 7,600 navires, jaugeant ensemble 1,300,000 tonneaux.

Le commerce de terre se fait par les routes et les chemins de fer. Les chemins de fer du Canada ont ensemble une longueur totale d'environ 10,000 milles (16,000 kilomètres), longueur qui s'augmente rapidement, principalement dans l'Ouest.

Les principales lignes de voies ferrées sont : le Grand-Tronc, l'Intercolonial, le Pacifique Canadien, les chemins de fer du Nord, du Sud, du Centre, les lignes de Toronto, le chemin de fer des Laurentides, maintenant en construction et déjà en opération jusqu'à Sainte Anne de Beaupré, etc., etc.

Le service des Postes est organisé sur toutes les parties habitées du territoire canadien ; les points importants sont reliés par des fils télégraphiques, et Montréal est en communication directe avec l'Europe par les câbles sous-marins de l'Océan Atlantique.

---

## PROVINCE DE QUÉBEC

La province de Québec, ci-devant *Nouvelle-France* puis *Bas-Canada*, est bornée au Nord par le territoire du Nord-Ouest ; à l'Est par le golfe Saint-Laurent ; au Sud par le Nouveau-Brunswick et les Etats du Maine, du New-Hampshire, de Vermont et de New-York ; à l'Ouest par la province d'Ontario.

La ligne des frontières est formée comme il suit, en partant du nord-est : avec le Territoire du Nord-Ouest, la chaîne des montagnes Laurentides ; avec la province d'Ontario, la rivière Ottawa et le fleuve Saint-Laurent ; avec les Etats-Unis, le 45<sup>e</sup> parallèle, les monts Alléghany, et la rivière Ristigouche.

L'étendue de la province de Québec, un peu moindre que celle de la France, est de 189,000 milles carrés, ou 489,000 kilomètres carrés ou 49 grades carrés, le *grade* étant la 100<sup>e</sup> partie du quart du méridien. Cette étendue égale donc celle d'un carré dont le côté aurait 7 grades, ou un peu plus de 6 degrés ordinaires du méridien. C'est presque la 1000<sup>e</sup> partie de l'étendue totale du Globe.

La population de la province de Québec était de 10,000 âmes en 1680, de 15,000 en 1700, de 34,000 en 1730, et de 70,000 en 1760,



au moment où la Nouvelle-France passait sous l'autorité des Anglais.

En 1806, la population du Bas-Canada était évaluée à 254,000 âmes, puis à 335,000 en 1814, à 479,000 en 1825, à 697,000 en 1844 ; voici les résultats des derniers recensements :

En 1851 .....	890 261	habitants
En 1861 .....	1 111 566	“
En 1871 .....	1 191 516	“
En 1881 .....	1 359 027	“

## GOUVERNEMENT DE QUÉBEC

Lieutenant-Gouverneur : L'Honorable Auguste-Réal ANGERS (1) ;  
Aide-de-Camp : Capitaine H.-C. Sheppard ; Aide-de-Camp adjoint :  
Lieutenant F.-L. Lessard ; Secrétaire privé : J. de L. Taché ;  
Messager en chef : W.-T. Lannon.

### CONSEIL EXÉCUTIF

Premier ministre, l'hon. Honoré Mercier ; procureur général, l'hon. Arthur Turcotte ; trésorier provincial, l'hon. Joseph Shebyn ; commissaire des terres de la couronne, l'hon. George Duhamel ; commissaire des travaux publics, l'hon. Pierre Garneau ; commissaire de l'agriculture et de la colonisation, l'hon. col. W. Rhodes ; et l'hon. D. A. Ross, ministre sans portefeuille, remplaçant l'hon. P. Garneau pendant son absence en Europe.

Greffier, Gustave Grenier.

Pour les autres détails nous renvoyons à l'almanach de 1889, page 84 et suivantes.

(1) L'honorable juge Angers, le nouveau gouverneur de la province de Québec, né à Québec en 1838, fit ses études à Nicolet, de 1849 à 1856 ; il fut admis au Barreau en 1860, fit partie, pendant longtemps, de la société légale de Langlois et Colston. Nommé député du comté de Montmorency en 1874, il représenta ce comté jusqu'au fameux coup d'Etat du lieutenant-gouverneur Letellier de Saint-Just, en 1878, alors qu'il était orateur de l'Assemblée. Il fut battu par Monsieur C. Langelier aux élections locales de 1878, mais fut élu pour les Communes en février 1880. Le 13 novembre 1880, il fut nommé juge de la Cour Supérieure, à Québec, en remplacement du juge Bossé.

C'est le 29 octobre 1887 qu'a eu lieu l'installation de l'honorable Monsieur Angers comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

## VILLE DE QUÉBEC

La ville de QUÉBEC a été fondée le 3 juillet 1608 par Samuel de Champlain, qui y mourut le 25 décembre 1635, y laissant 200 âmes.

En 1681, Québec avait 1345 habitants; il y en avait 2,000 en 1700, 14,000 en 1790, 31,000 en 1827. Voici les chiffres des derniers recensements :

En 1851 .....	42 052 habitants
En 1861 .....	51 109     “
En 1871 .....	59 699     “
En 1881 .....	62 446     “

Pendant la décade de 1871 à 1881, l'accroissement moyen annuel a été de 45 dix-millièmes ou de  $\frac{1}{222}$  de la population totale, ce qui permet de conclure, pour 1890, une population probable de 65,000.

Siège du gouvernement provincial, d'un archevêché catholique et d'un évêché anglican, la ville de Québec est très étendue. Elle comprend : la *Haute-Ville*, sur le Cap-Diamant, la *Basse-Ville* sur le port, et les *faubourgs* Saint-Jean, Saint-Roch et Saint-Sauveur.

Le port de Québec peut tenir toutes les marines de l'Univers. De la Terrasse Frontenac ou Dufferin, qui domine la Basse-Ville et le port, on jouit d'une perspective incomparable. On remarque spécialement dans la ville : la Citadelle, le Palais du Gouvernement, le Palais de Justice, la Douane, le Bassin Louise; l'enceinte fortifiée de la Haute-Ville, la Basilique, l'église Saint-Jean-Baptiste et plusieurs autres; l'Archevêché, le Séminaire et l'Université Laval, avec de riches collections scientifiques, et une bibliothèque de 70,000 volumes; les couvents des Ursulines, des Sœurs Grises, du Bon-Pasteur et de Notre-Dame, l'École Normale Laval, le Collège Morin et les Ecoles Chrétiennes des Frères, l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital de Marine, l'Hôpital-Général, l'Hospice du Sacré-Cœur, l'Asile de Beauport; et de plus un grand nombre d'établissements particuliers : fonderies, imprimeries, ateliers de reliure, scieries, fabriques de chaussures, usines, chantiers, etc.

Le chemin de fer du Nord va de Québec à Trois-Rivières et à Montréal, et fait maintenant partie de la grande ligne du Pacifique Canadien qui relie la vallée du Saint-Laurent avec les provinces de l'Est et la Colombie Anglaise. Un chemin de fer de Québec au Lac Saint-Jean est déjà en activité et bientôt la rive nord du fleuve Saint-Laurant et du Golfe aura aussi sa voie ferrée. Des bateaux à vapeur sillonnent le fleuve Saint-Laurent en amont et en aval de Québec, et conduisent jusqu'en Europe.

En face de Québec, sur la rive droite du fleuve, s'élève une ville déjà fort importante et d'un grand avenir : Lévis, où aboutissent

les chemins de fer de la rive sud du fleuve, notamment le Grand-Tronc, l'Intercolonial et le Québec-Central; on y voit un beau collège, un couvent et un hôpital, de remarquables ateliers de construction, des usines pour les machines, un grand bassin de radoub, les bâtiments de l'Émigration, l'établissement de la Quarantaine des Animaux, etc.; un service régulier de bateaux à vapeur met en communication Québec et Lévis.

D'après le recensement fait en 1888, par M. le Curé Gauvreau, la population catholique de Lévis est de 8473 âmes, réparties en 1529 familles; quarante familles de plus qu'en 1887.

Malgré tous ses avantages, Québec n'est que la seconde ville de la Province et la troisième de tout le Canada; le premier rang appartient à Montréal, ville de 141,060 habitants, située dans une île du même nom, dans le fleuve Saint-Laurent, et où peuvent atteindre les navires transatlantiques.

### INSTRUCTION PUBLIQUE

Voici un résumé du dernier rapport du surintendant de l'Instruction Publique pour la province de Québec. On y constate que la population catholique de notre province envoie aux collèges classiques douze fois plus d'enfants que les protestants, qui comptent cependant pour un tiers de la population. Et l'on n'a pas honte de nous appeler *la race inférieure*!

Ce rapport constate 4,465 écoles élémentaires, dont 3,501 catholiques et 964 protestantes, plus 119 écoles primaires indépendantes: 386 écoles supérieures, dont 334 catholiques, et 52 protestantes; plus 257 institutions supérieures indépendantes, dont 231 catholiques et 26 protestantes; 2 écoles des sciences appliquées aux arts, 5 maisons pour les sourds-muets et les aveugles, et 13 écoles des arts et manufactures. Total, 5,247 maisons d'éducation.

Ces écoles ont été fréquentées en 1886-87 par 258,607 élèves, dont 219,403 catholiques et 37,484 protestants, ainsi répartis:

	Catholique	Prot.	Total
Ecoles élémentaires.....	143,848	30,461	174,309
do supérieures.....	74,795	6,155	80,950
do normales.....	185	96	281
Universités.....	575	772	1,347
Ecoles spéciales.....			1,720
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	219,403	37,484	258,607

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

A sa séance du 26 septembre 1888, le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a adopté la résolution suivante :

“ Que les dates des examens des bureaux d'examineurs pour les candidats à l'enseignement soient fixées au second mardi des mois de mars, juillet et novembre, de chaque année.

Ainsi les bureaux d'examineurs ne s'assembleront plus que trois fois par année, et le *second*, au lieu du premier mardi des mois de mars, juillet et novembre.

---

Bureau des Commissaires pour l'érection et la division  
des paroisses, etc., etc.

Commissaires : C. Tessier, P.-E. Smith, E. Lemoine, M.-H. Chabot  
et C. Labrègue.

Secrétaire : C.-N. Hamel.

---

CORPORATION DES PILOTES

Bureau ; rue Dalhousie, 105 ; J. Fortier, président ; A. Després,  
L. Godbout, A. Baillargeon, J. P. Couillard et J. B. Talbot, direc-  
teurs ; F. X. Dion, secrétaire-trésorier.

---

CHAMBRE DES NOTAIRE

C. A. E. Gagnon, président ; J. L. Coutlée, vice-président ; O.  
Marien, trésorier ; L. P. Sirois, syndic ; J. B. Delâge et N. Péro-  
deau, secrétaires.

---

## TÉLÉGRAPHE D'ALARME DE QUÉBEC

- |                                 |                                 |
|---------------------------------|---------------------------------|
| 1 Rue Ste Ursule, Stat. cent.   | 39 Académie de Musique          |
| 2 Ste Anne et d'Auteuil         | 41 Dorch. et N.-D. des Anges    |
| 3 Des Grisons et S. Geneviève   | 42 St Valier et Belleau         |
| 4 Haldimand et St Louis         | 43 Colomb et Nelson             |
| 5 Desjardins et Ste Anne        | 45 St Anselme et St Joseph      |
| 6 Buade et du Fort              | 46 Caron et de la Reine         |
| 7 Hébert et Rempart             | 47 Reine et de la Couronne      |
| 8 Ste Famille et Hébert         | 48 Arago et Turgeon             |
| 9 Séminaire de Québec           | 49 Prince-Edouard et Grant      |
| 10 Ste Julie et d'Artigny       | 51 Reine et du Pont             |
| 12 St Jean et Collins           | 52 St Dominique et St François  |
| 13 Palais et McMahon            | 53 Dorchester et Ryland         |
| 14 St Jean et St Stanislas      | 54 Artillerie et Ste Julie      |
| 15 Chant. Dinning, Cap Blanc    | 56 St Augustin et St Patrice    |
| 16 Taylor, épicier, Cap Blanc   | 57 St Patrice et Berthelot      |
| 17 Rue Champlain, 474           | 58 Grande Allée et Scott        |
| 18 St Jean et Sutherland        | 61 D'Artigny et St Amable       |
| 19 Deligny et St Olivier        | 62 St Amable et Bon-Pasteur     |
| 21 Maison Giblin (Champlain)    | 63 Grande Allée et Ste Brigitte |
| 23 Rue Champlain, 103           | 64 St Jean et Salaberry         |
| 24 Dalhousie et Arthur          | 65 Richelieu et Ste Claire      |
| 25 Côte Lamontagne, au bas      | 67 St Jean et Ste Geneviève     |
| 26 Sault-au-Matelot et St Jacq. | 71 Latourelle et Robitaille     |
| 27 Côte Dambourgès et St Paul   | 72 St Augustin et St George     |
| 28 St François et la Chapelle   | 73 Chambre du Parlement         |
| 29 Pied de la rue de l'Eglise   | 74 St Jean et St Eustache       |
| 31 Lemesurier, rue St Paul      | 75 St Eustache et Richelieu     |
| 32 Marché St Paul, station      | 76 Jetée-Louise                 |
| 34 Desprairies et St Dominique  | 81 De la Couronne et Ste Hélène |
| 35 Des Fossés et Du Pont        | 82 Charest et Caron             |
| 36 St Valier et la Chapelle     | 83 Turgeon et St Valier         |
| 37 Eglise et St Joseph          | 84 Caron et Prince-Edouard      |
| 38 Dorch. et Des Commissaires   | 85 St Sauveur                   |

## TARIF DES CHARRETIERS

	Voiture à 2 chevaux		Voiture à un chev.			
			Wagon		Calèche	
	1 ou 2 personnes	3 ou 4 personnes	1 ou 2 personnes	3 ou 4 personnes	1 per-sonne	2 per-sonnes
D'un endroit à un autre de la cité.....	1 00	1 50	0 50	0 70	0 25	0 40
Pour revenir par la même voiture, ajouter 50 p. c. Si la course dépasse 1 h., les taux seront à l'heure.....	1 00	1 50	0 75	1 00	0 50	0 60
Pour chaque heure additionnelle.....	0 75	1 00	0 50	0 75	0 40	0 50

Pourvu que le taux par jour de 24 heures n'excède pas \$5.00 pour une calèche, \$7,50 pour un wagon, ou \$10.00 pour un carosse à 2 deux chevaux, 50 p. c. à ajouter de minuit à 4 h. a m.

## MATIÈRES POSTALES

### MATIÈRES DE PREMIÈRE CLASSE

#### LETTRES

Enregistrez toutes les valeurs.

En adressant vos lettres, mettez le nom de la paroisse et du comté ; pour les villes, la rue et le numéro.

Une lettre mise à la poste devient la propriété de celui à qui elle est adressée, et doit être transmise à celui-ci et remise à nul autre.

On ne peut transmettre par la poste au-delà du Canada, excepté cependant les Etats- Unis, des lettres contenant de l'or ou de l'argent, des bijoux ou autres objets sujets aux droits de la Douane.

On ne livre pas une lettre qui a seulement des initiales ou un nom imaginaire pour adresse, à moins qu'elle ne soit aux soins d'une personne du lieu ou destinée à une boîte de ce bureau, dont le numéro est indiqué.

L'on envoie aux lettres-mortes toutes lettres dont le timbre est défiguré de manière à laisser douter s'il a servi ou non.

PORT DES LETTRES

Un centin par once ou fraction d'once, pour toute lettre adressée d'un point de la cité de Québec à Spencer-Cove, Sillery, Villa-Mas-tai, Lévis, St-Joseph, Lauzon et Bienville ; et *vice versa*.

Deux centins par once ou fraction d'une once, pour toute lettre qui doit être portée par les facteurs d'un point à un autre dans les limites de la cité de Québec, de S. Roch ou de S. Sauveur.

Trois centins par once ou fraction d'une once, pour toute lettre aux Etats-Unis, ou d'un point à l'autre du Canada.

Cinq centins par  $\frac{1}{2}$  once ou fraction de  $\frac{1}{2}$  once, pour toute lettre adressée à la Grande Bretagne ou à Terre-Neuve, que ce soit par la ligne Canadienne ou par voie de New-York.

Toute lettre non affranchie est envoyée aux lettres mortes.

Si une lettre ne porte pas au moins trois centins en timbres-poste et qu'elle soit adressée aux Etats-Unis, elle est mise au rang des lettres mortes.

Si une lettre, destinée au Canada, est affranchie d'une manière insuffisante, la livraison s'en fait, pourvu que l'on paie le double de ce qui lui manque.

LETTRES A RÉ-ADRESSER

On peut ré-adresser des lettres d'un point quelconque du Canada à l'autre ou aux Etats-Unis, sans charger de nouveau, si elles n'ont point été retirées du bureau de poste.

PRIÈRE DE REMETTRE

Quand l'auteur d'une lettre partie d'un point quelconque du Canada ou des Etats-Unis, demande, sur l'enveloppe même, à défaut de pouvoir la livrer avant l'expiration d'un certain nombre de jours, d'avoir à la lui remettre, il en est fait ainsi.

CARTES-POSTE

Un centin pour le Canada et les Etats-Unis, 2 centins pour la Grande-Bretagne, Terre-Neuve et les pays de l'Union Postale, et 2 centins pour celles qui permettent une réponse. Ces cartes doivent être intactes.

---

MATIÈRES DE DEUXIÈME CLASSE

Les journaux et publications périodiques passent franc de port du bureau de publication aux abonnés réguliers du Canada, des Etats-Unis et de Terre-Neuve.

## MATIÈRES DE TROISIÈME CLASSE

### JOURNAUX ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Ils ne doivent pas contenir des matières étrangères, et si enveloppés, doivent l'être de telle manière qu'il soit facile d'en voir les bouts et de les en extraire pour les examiner. Aucune écriture au-delà de l'adresse et du nom du journal n'est permise.

Le port des journaux d'un point à l'autre du Canada ou pour les E.-U. ou Terre-Neuve est 1 centin par 4 onces ou fraction de 4 onces et  $\frac{1}{2}$  centin pour un seul numéro de moins d'une once. Pour le Royaume-Uni et les pays d'Europe un centin pour 2 onces ou fraction de 2 onces.

Pour la livraison dans les boîtes de poste de la ville de Québec ou de Saint-Sauveur,  $\frac{1}{2}$  centin, et un centin par 4 onces quand livrés par les facteurs.

Le droit sur les journaux ou ouvrages périodiques imprimés et publiés en Canada, et paraissant moins fréquemment qu'à des intervalles d'un mois, à un bureau connu de publication ou d'agence de journaux, lorsqu'ils seront adressés et envoyés de ce bureau à des abonnés ou agents régaliés, et sur tous les spécimens de journaux, sera d'un centin par livre ou par toute fraction de livre; et cette taxe sera payable à l'avance au moyen de timbres-poste ou autrement, suivant les règles que le maître général des Postes prescrira de temps à autre.

Sur les journaux et ouvrages périodiques déposés à la poste en Canada, sauf les cas qui font l'objet de dispositions expresses,—et sur les livres, brochures, publications dites de circonstances, circulaires imprimées, prix courants, avis à la main et autres matières complètement imprimées,—et sur les paquets de graines, boutures, bulbes, racines, scions ou greffes, et échantillons de marchandises,—la taxe sera d'un centin par quatre onces ou par fraction de quatre onces, payable d'avance au moyen de timbres-poste ou de bandes timbrées.

### LIVRES, CIRCULAIRES, ETC.

Sur tout manuscrit de livres ou de journaux, épreuves d'imprimeurs corrigées ou non, cartes, dessins, gravures, lithographies, photographies lorsqu'elles ne sont pas sur verres ou dans des caisses contenant du verre, de la musique manuscrite ou imprimée, les documents partie en manuscrit partie imprimée qui ne sont pas des lettres et qui ne peuvent l'être, tels que actes notariés, polices d'assurance, rapports de milice et rapports scolaires ou autres documents de cette nature, ou sur toute autre matière postale pour laquelle il n'est pas autrement pourvu, le port est de un centin par



deux onces ou fraction de deux onces, payable d'avance par timbre ou par enveloppe timbrée.

Un paquet de livres doit être fait de manière à pouvoir l'examiner facilement, ne contenir que des livres, ne pas excéder 24 pouces en longueur ni plus de 12 pouces de largeur ou d'épaisseur.

Le maximum de la pesanteur du paquet est de 5 livres pour un endroit du Canada à un autre ou pour Terre-Neuve ou la Grande-Bretagne. Le port pour le Canada et Terre-Neuve est d'un centin par 4 onces, et pour la Grande-Bretagne ou autre pays d'Europe 1 centin par 2 onces. Les circulaires sont sujettes au port des paquets de livres.

Les papiers de Cour et les papiers commerciaux, ainsi que les livrets de banque, paient le taux des lettres, excepté lorsqu'ils sont expédiés sous forme de paquets-poste. Les actes notariés et les polices d'assurance, peuvent cependant être expédiés au taux des livres, un centin par quatre onces.

Le port des documents légaux et commerciaux pour l'Angleterre et les pays d'Europe est de 5 centins pour les premières 10 onces et 2 centins pour chaque 2 onces en sus. Pour enregistrer les articles ci-dessus d'un endroit à l'autre du Canada, il faut d'abord en payer le port au taux des lettres ou poste à paquets.

#### PATRONS ET ÉCHANTILLONS

Ils ne doivent pas excéder la pesanteur de 24 onces et sont sujets au paiement d'un centin par 4 onces pour transmission d'un endroit à l'autre du Canada ou à Terre-Neuve, et être arrangés de manière à en rendre l'inspection facile. L'on ne reçoit pas pour transmission des effets, quelque petits qu'ils soient, destinés par une personne à une autre, dans les limites du Canada, ou envoyés en exécution d'un ordre ou achat et n'étant pas par conséquent des patrons ou échantillons dans le sens commercial.

Pour l'Angleterre et les Etats-Unis le maximum de la pesanteur est de 8 onces et le taux de 2 centins pour les premières 2 onces et 1 centin pour chaque 2 onces en sus.

---

#### MATIÈRES DE QUATRIÈME CLASSE

##### PAQUETS FERMÉS

On les expédie d'un point à l'autre du Canada ou au Royaume-Uni et à Terre-Neuve. L'adresse doit être bien intelligible et donner au bas, du côté gauche, le nom de l'expéditeur. Ils ne doivent pas inclure de correspondance.

Le port des paquets d'un point à l'autre du Canada est de 6 centins par 4 onces ; l'enregistrement 5 centins, le tout payable d'avance. Le maximum de la pesanteur, 5 livres ; celui de la grandeur, 2 pieds en longueur sur une largeur ou épaisseur d'un pied.

Le taux des paquets pour le Royaume-Uni et Terre-Neuve est de 30 centins la livre ou fraction d'une livre. Le maximum de la pesanteur, 5 livres ; celui de la grandeur, 2 pieds sur 1 de profondeur ou largeur. L'expéditeur doit alors faire une déclaration par écrit au bureau de poste d'où part le paquet, et ce pour l'usage des douanes, du contenu et de la valeur. Le transport de ces paquets se fait par les vapeurs de la malle canadienne seulement.

### MATIÈRES DE CINQUIÈME CLASSE

Le port de ces matières est d'un centin l'once ou fraction d'une once et se comprend de divers articles de commerce et de tout ce qui, en général, est admis pour transmission d'un point à l'autre du Canada hors les lettres, dont le port est établi ci-dessus, et autres choses dont le port ne peut être moindre que cette cinquième classe en vertu des quatre classes qui précèdent. Ces matières de cinquième classe peuvent se transmettre d'un point à l'autre du Canada et d'un bureau de poste quelconque du Canada à un bureau de poste quelconque des Etats-Unis. Il faut emballer ces matières de manière à pouvoir en faire l'examen facilement. Le maximum du poids est de 4 livres ; celui de la grandeur, 2 pieds sur 1 de largeur ou profondeur. Quand il y a des droits à payer, la Douane s'en empare pour les percevoir.

L'enregistrement des matières de cinquième classe est de cinq centins en sus du port.

### CORRESPONDANCE AVEC LES ETATS-UNIS

1. Pour tous les articles de commerce, le tarif sera d'un centin par once ou fraction d'une once,—payable d'avance au moyen de timbres-poste.

2. Pour les livres, brochures, publications de circonstance, circulaires imprimées, prix courants, petites affiches, feuilles d'annonce, manuscrits de livres et de journaux, épreuves d'imprimerie (corrigées ou non), cartes géographiques, estampes, dessins, gravures, lithographies, photographies, feuilles de musique imprimée ou écrite, documents entièrement ou partiellement imprimés ou écrits à la main, tels qu'actes translatifs de propriété, polices d'assurance ou autres documents d'une nature semblable, le tarif sera d'un centin par 2 onces ou fraction de 2 onces,—payable d'avance au moyen de timbres-poste.

3. Le droit d'enregistrement pour les articles de correspondance de toute espèce—soit lettres, matières imprimées ou articles divers—expédiés aux États-Unis et présentés à l'enregistrement, sera de 5 centins en sus du droit de port ordinaire.

L'expression " articles de commerce " comprendra les paquets de graines, boutures, bulbes, racines, scions ou greffes, patrons et échantillons, et le tarif d'un centin par once s'appliquera à tous ces articles, et en général à tous les objets divers de la cinquième classe expédiés aux États-Unis.

Excepté en ce qui concerne le droit d'enregistrement, cette modification de la convention n'affecte pas les taxes postales sur les lettres, journaux ou ouvrages périodiques.

#### ENREGISTREMENT

Le taux d'enregistrement des articles de toute nature transmis au Canada, aux États-Unis ou à Terre-Neuve et aux pays de l'Union postale, est de cinq centins payables d'avance au moyen de timbres. Toute matière postale adressée au Canada et aux pays de l'Union postale peut être enregistrée, les lettres adressées à la plupart des pays ne faisant pas partie de l'Union peuvent être enregistrées.

#### BANDES ET ENVELOPPES PORTANT TIMBRES

Le département fournit aux vendeurs de timbres des bandes d'un centin pour envelopper des journaux ou paquets de livres, et des enveloppes portant le timbre de 1 et de 3 centins; ces bandes et enveloppes sont vendues au public à un prix excédant légèrement la valeur nominale.

#### BOITES AUX LETTRES DANS LES RUES DE QUÉBEC

Leur contenu s'enlève aux heures suivantes :

Basse-Ville : 6 h. et 10 h. du matin ; midi, 5 h. et 7 h. du soir.

Quartiers Jacques-Cartier, St-Roch, du Palais, Montcalm et St-Louis : 5 h., 7 h. du matin et midi ; 5 h. et 7 h. du soir.

Quartier Champlain : 9 h. du matin et 3 h. de l'après-midi.

#### LIVRAISON DES LETTRES PAR LES FACTEURS

Elle se fait trois fois par jour : à 8½ h. et 10 h. du matin, ainsi qu'à trois heures de l'après-midi.

Quand vous changez de résidence ne tardez pas à en donner avis par écrit. Si vous avez à vous plaindre, le Maître de poste vous prie de formuler votre plainte sans délai.

## MATIÈRES QUI NE PEUVENT SE TRANSMETTRE PAR LA POSTE

Celles qui sont explosives, dangereuses ou de nature à causer du dommage au contenu des malles ou aux employés des postes en général, — des bouteilles, du verre sous n'importe qu'elle forme (excepté les lunettes, les microscopes, lorgnons, quand ils sont bien empaquetés) les liquides, les allumettes, les sangsues, les fruits.

### LA BANQUE D'ÉPARGNE DU BUREAU DE POSTE

reçoit des dépôts d'une piastre jusqu'à \$300 qu'elle transmet de suite au bureau central à Ottawa et paye 4 pour cent d'intérêt à compter du 1er jour du mois suivant le dépôt. Sur demande à ce bureau l'on obtient des livrets et toutes informations nécessaires.

### BUREAU DES MANDATS

L'on reçoit et acquitte les mandats-poste de 9 A. M. à 4 P. M. Il est plus prudent, quand c'est possible, de payer par mandats que de transmettre de l'argent par lettres; mais quand vous faites ceci, enregistrez la lettre qui contient les valeurs. Les mandats émis et payables au Canada ne doivent pas excéder \$100 chaque, mais la même personne peut obtenir autant de mandats qu'il lui en faut. Il en est de même pour l'étranger, avec cette différence toutefois que le maximum de chaque mandat est de \$50, au lieu de \$100.

#### COMMISSION SUR LES MANDATS ÉMIS ET PAYABLES DANS LE CANADA

Pour un montant n'excédant pas \$4 .....	2c
“ “ de plus de \$ 4 et moins de \$10 .....	5c
“ “ ..... 10 ..... 20 .....	10c
“ “ ..... 20 ..... 40 .....	20c
“ “ ..... 40 ..... 60 .....	30c
“ “ ..... 60 ..... 80 .....	40c
“ “ ..... 80 ..... 100 .....	50c

#### *Sur les mandats émis pour l'étranger :*

Pour un montant ne dépassant pas \$10 .....	10c
“ “ de plus de \$10 et moins de \$20 .....	20c
“ “ ..... 20 ..... 30 .....	30c
“ “ ..... 30 ..... 40 .....	40c
“ “ ..... 40 ..... 50 .....	50c

HEURES DE BUREAU POUR QUÉBEC

De 8 h. du matin à 6 h. du soir, chaque jour.

Excepté les dimanches et les jours de fêtes légales suivants :

Vendredi-Saint, Jour de l'An, Fête de la Reine, Jour de la Confédération, Jour d'Action de Grâce et le Jour de Noël; en ces jours les bureaux de poste sont ouverts de midi à une heure.

MALLES ÉTRANGERES

On trouvera les renseignements pour les malles étrangères dans l'almanach de 1889. p. 101.

---

GOVERNEMENTS MUNICIPAUX

I.

CITÉ DE QUÉBEC

Maire, l'hon. Frs. LANGELIER

Echevins :

Conseillers :

Quartier St-Louis, <i>Vacant.</i>	} E. T. D. Chambers et C. Duquet.
Quartier du Palais, L. J. Demers.	} J. Tessier et W. McWilliam.
Quartier Saint-Pierre, M. Miller.	} S. J. Demers et M. Foley.
Quartier Champlain, Hon. J. Hearn.	} J. Kaine et James McLaughlin.
Quartier Montcalm, L. Bilodeau.	} J. Carrell et R. H. McGreevy.
Quartier Saint-Jean, R. F. Rinfret.	} Dr Matte et E. Vincent.
Quartier Jacques-Cartier, J. P. Rhéaume.	} P. Gagnon et D. Guay.
Quartier Saint-Roch, J. J. Barbeau.	} O. Goulet et A. Laberge.

OFFICIERS DE LA CITÉ.

*Greffier.*—H. J. B. Chouinard ; *Assistants* : A. Malouin et L. A. Cannon.

*Trésorier.*—C. J. L. Lafrance ; *Assistant* : J. W. Wright.

*Auditeur.*—J. G. Leitch ; *Commis contrôleur* : A. Boomer.

*Comptable.*—M. A. Labrecque ; *Assistant* : H. G. A. L. Lafrance.

*Goliseurs.*—J. A. Grenier, J. O. Vézina, B. Kaine.

*Ingénieur.*—C. Baillargé ; *Gérant de l'Aqueduc* : J. Gallagher.

*Messager et concierge.*—P. E. Wright.

*Avocats.*—L'hon. G. A. P. Pelletier et L. G. Baillargé.

*Notaire.*—J. Allaire.

*Juge de la Cour du Recorder.*—E. A. Déry.

*Greffier.*—E. Foley ; *Assistant* : N. Fages.

*Chef de Police.*—L. P. Vohl ; *Sous-chef* : P. Walsh.

*Chef de la Brigade du Feu.*—P. Dorval ; *Sous-Chef* : M. Coleman.

*Surintendant du Télégraphe d'alarme.*—L. P. Brunelle ; *opérateurs* : O. J. Bégin et J. Noreau.

*Clerc du marché Jacques-Cartier.*—L. Bertrand.

*Clerc du marché Champlain.*—G. Gastonguay.

*Clerc du marché Finlay.*—M. Foy.

*Clerc du marché Montcalm.*—C. Trudelle.

*Clerc du marché Berthelot.*—N. Guay.

*Percepteur des revenus du hâvre du Palais.*—E. Renaud.

II

FAUBOURG DE SAINT-SAUVEUR.

*Maire*.—M. le Chev. Frs Kirouac.

*Conseillers*.—Dr M. Fiset, C. Rochette, J. H. Patry, Dr C. Gingras, M. Rochette et J. Drolet.

*Sec.-Trés.*—A. Rousseau ; *Assist.* R. L. Giroux.

*Avocats*.—Corriveau et Paré.

*Notaire*.—J. Savard.

*Clerc du marché*.—W. Jolicœur.

Cette municipalité a cessé d'exister par l'annexion du faubourg St. Sauveur à la cité de Québec, effectuée par un vote presque unanime de ses contribuables (272 contre 14) donné les 25 et 26 septembre dernier.

Après l'annexion, le faubourg Saint-Sauveur, divisé en deux quartiers, a dû procéder à l'élection de ses échevins et conseillers pour le représenter au conseil de ville, et M. F. Kérouac a été élu échevin et MM. Rochette et Patry, conseillers pour le quartier St-Sauveur. Dans le quartier St-Valier, M. Fiset a été élu échevin et MM. Perron et Drolet, conseillers.

III

ST. ROCH-NORD.

(Comprenant : La Petite-Rivière, Stadacona, Heddleyville, La Canardière, New-Waterford et le village St. Charles).

—  
*Maire*.—D. Bell.

*Conseillers*.—F. Connolly, J. Gillespie, N. Lortie, E. Bois, O. Chalifour et F. X. Lavigne.

*Secrétaire-Trésorier*.—P. Laberge, N. P.  
—

## BARREAU DE QUÉBEC

Hon. J. Blanchet, bâtonnier ; M. Hearn, syndic ; D. J. Montambault, trésorier ; E. Prince, secrétaire ; J. Malouin, C. R., F. Langelier, C. R., J. Dunbar, C. R., l'hon. E. J. Flynn, C. R., T. C. Casgrain, C. R., W. Gibsons. J. E. Bedard et C. Pentland, formant le Conseil.

### LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE DAME DE QUÉBEC

Bureau : rue St. Jean, No. 21.

L. C. Marcoux, secrétaire-trésorier ; P. Legaré, inspecteur ; A. Gourdeau, comptable ; F. Côté, compteur ; T. Dugal, G. Moffat et J. Cloutier, commis ; A. Pampalon et J. Rochet, messagers.—Directeurs : M. le Chev. O. Robitaille, président ; l'hon. I. Thibodeau, vice-président ; l'hon. U. J. Tessier, J. D. Brousseau, L. Amyot, E. W. Méthot.

#### SUCCURSALES

1<sup>o</sup> St Roch, rue St Joseph, No. 73 :—V. Robitaille, comptable ; E. J. Marois, commis.

2<sup>o</sup> Lévis :—C. N. Hamel, comptable, et S. Larue, commis.

---

### COMMISSION DU HAVRE DE QUÉBEC.

#### OFFICIERS

P. V. Valin, président ; R. R. Dobell, J. Chabot, W. Rea, E. Giroux, J. Bell Forsyth, hon. T. McGreevy, R. H. Smith et F. Hamel.

Maitre du Hâvre : F. Gourdeau.

Député maitre du Hâvre : C. Sullivan.

Secrétaire-trésorier : A. H. Verret.

Maitre du Bassin de Radoub, Lévis : Capitaine J. E. Bernier.

Premier cômmiss : J. Woods ; assistant : U. Binet.



Ingénieur en chef : H. F. Perley ; résident : S. George Boswell.

Assistants-ingénieurs : C. McGreevy et H. L. Langevin ; solliciteur : G. G. Stuart.

Notaire : J. A. Charlebois.

---

## COMMISSIONS DES CHEMINS A BARRIÈRES.

### RIVE-SUD.

G. Demers, président ; N. Cantin, P. Cantin, M. Bourget, J. B. Guay et L. T. Genest, syndics ; E. Lemieux, surveillant des chemins.

### RIVE-Nord.

Bureau : No 95, rue Saint-Pierre.

Sir N. F. Belleau, président ; G. G. Stuart, U. Tessier, P. Légare et F. Lefrançois.

Secrétaire-trésorier : G. H. Burroughs ; surintendant : L. J. B. Lemoine.

---

## JUGES DE LA COUR SUPRÊME,

AVEC LEUR AGE RESPECTIF.

Les honorables :

Sir W. J. Ritchie, juge en chef.....	75 ans
J. W. Gwinne .....	75 ans
W. Patterson .....	66 ans
T. Fournier.....	64 ans
S. H. Strong.....	63 ans
H. E. Taschereau.....	52 ans

Cette Cour siège à Ottawa. Les honoraires du Juge en Chef sont de \$8,000 ; ceux des autres Juges, \$7,000 chacun.

OFFICIERS DE LA COUR SUPRÊME :

Registraire, R. Cassels, junr.  
Secrétaire, George Duval.

## JUDICATURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

### COUR DU BANC DE LA REINE

Sir Antoine-Aimé Dorion, juge en chef, (\$6,000.)

Hon. Ulric J. Tessier, }

“ Alexander Cross, }

“ L. F. G. Baby, }

“ L. R. Church, }

“ J. G. Bossé. }

Juges puisnés, (\$5,000.)

### COUR DE CIRCUIT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

District d'Arthabaska.—Siège à Arthabaskaville, les 16 et 17 de chaque mois, sauf juillet et août.

District de Beauce.—Siège à Saint-Joseph de la Beauce, du 7 au 12 de mars, juin et novembre. A Sainte-Hénédine, du 2 au 5 de mars, juin et novembre. A Lambton, 28 mai et septembre.

District de Beauharnois.—Siège à Beauharnois, du 17 au 22 de février, mai, septembre et décembre.

District de Bedford.—Siège à Sweetsburg, du 5 au 7 février, avril, juin, décembre, et du 7 au 9 octobre.

District de Chicoutimi.—Siège à Chicoutimi, du 7 au 9 février, du 28 mai au 1er juin et du 7 au 12 octobre.

District de Gaspé.—Siège à Percé, pour le comté de Gaspé, du 27 au 31 janvier, du 26 au 31 mai, et du 1er au 6 oct. A New Carlisle, pour le comté de Bonaventure, du 7 au 16 janvier, du 15 au 20 juin et du 20 au 25 octobre.

District d'Iberville.—Siège à Saint-Jean, du 11 au 14 de février, avril, juin, octobre et décembre.

District de Joliette.—Siège à Joliette, du 10 au 15 des mois de février, avril, juin, octobre et décembre.

District de Kamouraska.—Siège à Fraserville, du 15 au 18 des mois de mars, mai, septembre et du 10 au 13 décembre. A Saint-Jean-Baptiste (Ile-Verte), les trois premiers jours de février, mai et octobre.

District de Montmagny.—Siège à Montmagny, du 7 au 12 février et octobre et du 1er au 5 mai. A Saint-Michel, pour le comté

de Bellechasse, du 1er au 3 avril et octobre et du 2 au 4 juillet. A Saint-Jean-Port-Joli, pour le comté de l'Islet, du 20 au 22 février et octobre et du 13 au 15 mai.

District de Montréal.—Siège à Montréal, du 1er au 24 de chaque mois de l'année, sauf janvier, juillet et août.

District d'Ottawa.—Siège à Aylmer, du 9 au 13 janvier et septembre, du 15 au 19 avril et novembre. A Hull, du 26 au 30 janvier, du 1er au 5 mai, du 27 septembre au 1er octobre et du 28 novembre au 2 décembre.

District de Québec.—Siège à Québec, les premiers cinq jours juridiques de chaque mois, sauf janvier, juillet et août, et les cinq jours juridiques qui suivent le 15, sauf juillet et août.

District de Richelieu.—Siège à Sorel, du 13 au 15 des mois de février, mars, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre, et du 17 au 19 septembre. A Berthier, pour le comté de Berthier, du 11 au 13 janvier, du 17 au 19 de février, mars, mai, juin, octobre et novembre, les 20 et 21 septembre. A Saint-François-du-Lac, pour le comté d'Yamaska, les 26 et 27 des mois de février, mars, mai, juin, octobre, novembre et décembre, du 17 au 19 septembre.

District de Rimouski. Siège à Rimouski, du 10 au 15 mars et novembre, du 10 au 13 mai et septembre. A Saint-Jérôme (de Matane), du 18 au 20 des mois de février, juin et septembre.

District de Saguenay.—Siège à Saint-Etienne de la Malbaie, du 26 au 30 janvier, du 12 au 16 juin, du 1er au 4 septembre et du 3 au 7 novembre.

District de Saint-François.—Siège à Sherbrooke, du 12 au 16 de chaque mois de l'année, sauf janvier, juillet et août.

District de Saint-Hyacinthe.—Siège à Saint-Hyacinthe, du 14 au 18 des mois de février, avril, juin, octobre et décembre.

District de Terrebonne.—Siège à Sainte-Scolastique, du 14 au 19 des mois de janvier, mars, juin et octobre.

District des Trois-Rivières.—Siège aux Trois-Rivières, du 13 au 15 de chaque mois, sauf janvier, juillet et août. A Louiseville, pour le comté de Maskinongé, les 4 et 5 février, juin et octobre. A Nicolet, pour le comté de Nicolet, les 10 et 11 février, juin et octobre.

**GOUVERNEMENT DU CANADA**

---

SIÈGE DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

---

**GOUVERNEUR GÉNÉRAL**

Son Excellence le Très Honorable Sir Frederic Arthur Stanley,  
Baron Stanley de Preston, P. C. G. C. B., Gouverneur Général du  
Canada.

**CONSEIL PRIVÉ DE SA MAJESTÉ POUR LE CANADA**

Premier et Président du Conseil.—Le très Hon. Sir John A. Mac-  
donald. P. C. G. C. B.

Ministre des Finances.—L'Hon. G. E. Foster.

Ministre des Travaux Publics.—L'Hon. Sir H. L. Langevin.

Ministre des Chemins de Fer et Canaux.—L'Hon. J. H. Pope.

Ministre de l'Agriculture.—L'Hon. John C. Carling.

Ministre de la Justice.—L'Hon. J. S. D. Thompson.

Ministre de la Milice et de la Défense.—L'Hon. Sir A. P. Caron.

Maitre-Général des Postes.—L'Hon. J. G. Haggart.

Ministre de la Marine et des Pêcheries.—L'Hon. C. H. Tupper.

Ministre des Douanes.—L'Hon. Mackenzie Bowell.

Sans portefeuille.—L'Hon. Frank Smith.

Secrétaire d'Etat.—L'Hon. J. A. Chapleau.

Ministre du Revenu de l'Intérieur.—L'Hon. J. Costigan.

Ministre de l'Intérieur et surintendant général des affaires des Sau-  
vages.—L'Hon. E. Dewdney.

Sans portefeuille.—L'Hon. J. C. Abbott.

Greffier du Conseil.—John J. McGee.

Greffier de la Couronne en Chancellerie.—O. E. Chapleau.

Auditeur général.—J. L. McDougall.

---

MEMBRES DU SÉNAT DU CANADA.

POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Président : L'HON. G. W. ALLAN.

Les Honorables

Abbott, J. J. C., Montréal.	Robitaille, Théod., New-Carlisle.
Armand, J. F. Riv. des Prairies.	Boucherville, C. E. B. de, Boucherville.
Baillargon, P. Québec.	Chaffers, W. H., St. Césaire.
Bellerose, J. H., S. Vinc. de Paul.	Cochrane, M. H., Compton.
Bolduc, J., St. Victor de Tring.	DeBlois, P. A., Beauport.
Drummond, J., Montréal.	Rodier, S., Montréal.
Guévremont, J. B. Sorel.	Ross, J. J., Ste Anne de la Pér.
Lacoste, Alex, Montréal.	Murphy, Edward, Montréal.
Ogilvie, A. W., Montréal.	Stevens, G. G., Waterloo.
Paquet, A. H., St. Cutbert.	Thibaudeau, J. R., Montréal.
Pelletier, C. A. P., Québec.	Trudel, F.-X. A., Montréal.
Price, John, Québec.	

POUR ONTARIO

Les Honorables

Alexander, Geo., Woodstock.	MacInnes, Donald, Hamilton.
Allan, G. W., Toronto.	Merner, Sam., N. Flamburg.
Casgrain, Chs. E., Windsor.	O'Donohue, John, Toronto.
Clemow, F., Ottawa.	Read, Robert, Belleville.
Flint, Billa, Belleville.	Reesor, David, Yorkville
Gowan, J. R. Barrie.	Sanford, W. E., Hamilton.
Leonard, Elijah, London.	Scott, R. W., Ottawa.
McCallum, Lacklan, Stromness.	Smith, Frank, Toronto.
McKindsey, George C., Milton.	Sullivan, M., Kingston.
McMillan, Don. Alexandria.	Turner, James, Hamilton.
Macpherson, Sir D. L., Toronto.	Vidal, Alex. Sarnia.

POUR LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Les honorables

Almon, W. J., Halifax.	McDonald, W., Little Glace B.
Archibald, T. D., Sydney, C. B.	McKay, Th., Colchester.
Dickey, R. B., Amherst.	McFarlane, A., Wallace.
Grant, R. P., Pictou.	Miller, W., Arichat.
Kaulbach, H. A. N. Lunenberg.	Power, L. G., Halifax.

POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les Honorables

Botsford, A. E., Westcook.	Lewin, J. D., St. Jean.
Boyd, John, St-Jean.	McClelan, A. R., Hopewell.
Dever, James, St-Jean.	Odell, W. H., Frédériciton.
..... Bathurst.	Poirier, Pascal, Richibouctou.
Glasier, John, Sunbury.	Wark, David, Frédériciton.

POUR LE MANITOBA

Les Honorables

Girard, M. A., St. Boniface. | Sutherland, J., Kildonan.

POUR LA COLOMBIE ANGLAISE.

Les Honorables

McInnes, T. R., N.-Westminster | Macdonald, W. J., Victoria.

POUR L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Les Honorables

Gordon, Daniel, Georgetown.	Howlan, G. W., Alberton.
Haythorne, R. P., Charlottetown	Montgomery, D. Park Corner

---

LISTE générale des membres des Communes d'Ottawa et des Légis-  
latures Locales.

PROVINCE DE QUÉBEC.

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Argenteuil.....	J. C. Wilson.....	William Owens.....
Bagot.....	F. Dupont.....	Joseph Pilon.....
Beauce.....	Dr Joseph Godbout...	Hon. Jean Blanchet...
Beauharnois.....	J. G. H. Bergeron.....	Elie Hercule Bisson...
Bellechasse.....	Guillaume Amyot.....	N.H.E.Faucher de St-
Berthier.....	C. Beausoleil.....	Is Sylvestre [Maurice
Bonaventure.....	L. J. Riopel.....	H. J. Martin, M. D....
Brome.....	Sydney A. Fisher.....	
Chambly.....	Raym. Préfontaine....	Antoine Rocheleau...
Champlain.....	Hipp. Montplaisir.....	F. Trudel.....
Charlevoix.....	S. Xavier Cimon.....	Joseph Morin.....
Châteauguay.....	Edward Holton.....	J. E. Robidoux.....
Chicoutimi et Sague-	Paul Couture.....	Séverin Dumais.....
Compton..... [nay,	Hon. John H. Pope....	J. McIntosh, jr.....
Deux-Montagnes.....	J. B. Daoust.....	Benj. Beauchamp.....
Dorchester.....		L'hon. L. P. Pelletier.
Drummond et Arthab.	Jos. Lavergne.....	J. E. Girouard..
Gaspé.....	L. Z. Joncas.....	Hon. E. James Flynn.
Hochelaga.....	Alphonse Desjardins..	C. L. Champagne.....
Huntingdon.....	Julius Sriver.....	Alex. Cameron, M. D.
Iberville.....	François Béchard.....	Hon. G. Duhamel.....
Jacques-Cartier.....	Désiré Girouard.....	Arthur Boyer.....
Joliette.....		Louis Basinet.....
Kamouraska.....	A. Dessaint.....	Hon. C. A. E. Gagnon
Laprairie.....	C. Doyon.....	A. Goyette.....
L'Assomption.....	Jos. Gauthier.....	Ludger Forest.....
Laval.....	Jos. Aldéric Oumet...	P. Evariste LeBlanc...
Lévis.....	P. M. Guay.....	F. X. Lemieux.....
L'Islet.....	Philippe B. Casgrain..	F. G. Miville Déchènes
Lotbinière.....	Dr Rinfret.....	E. H. Laliberté.....
Maskinongé.....	Dr C. J. Coulombe.....	J. H. Legris.....
Mégantic.....	Geo. Turcot.....	Hon. Wm. Rhodes....
Missisquoi.....	Geo. Clayes.....	El. E. Spencer.....
Montcalm.....	O. Thérien.....	Hon. L. O. Taillon....
Mentmagny.....	P. A. Choquette.....	Nazaire Bernatchez...

LISTE générale des membres des Communes d'Ottawa et des Légis-  
tures locales.—(Suite.)

PROVINCE DE QUÉBEC.

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Montmorency .....	C. Langelier.....	L. G. Desjardins.....
Montréal, Est.....	A. Lépine.....	L. O. David.....
Montréal, Centre.....	J. J. Curran.....	Hon. James McShane.
Montréal, Ouest.....	Hon. D. A. Smith.....	John S. Hall, jr.....
Napierville .....	L. Sainte-Marie.....	P. E. Lafontaine.....
Nicolet.....	A. Gaudet.....	H. B. Tourigny.....
Ottawa, comté.....	Alonzo Wright.....	A. Rochon .....
Pontiac .....	J. Bryson.....	W. J. Poupore.....
Portneuf.....	E. Saint-Georges, M.D.	Jules Tessier.....
Québec, Centre .....	F. C. S. Langelier.....	Dr Rémi F. Rinfret....
Québec, Ouest.....	Hon. Thos. McGreevy	Owen Murphy.....
Québec, Est.....	Hon. Wilfrid Laurier	Hon. Joseph Shehyn..
Québec, comté.....	Hon. J. P. R. A. Caron	Thomas C. Casgrain..
Richelieu.....	Aimé Massue.....	L. P. Cardin.....
Richmond et Wolfe..	William B. Ives.....	Jacques Picard, N. P.
Rimouski .....	Dr Fiset.....	E. O. Martin.....
Rouville .....	George A. Gigault....	Edmond Lareau.....
St-Hyacinthe.....	M. E. Bernier.....	Hon. Honoré Mercier..
St-Jean.....	François Bourassa....	Hon. F. G. Marchand.
St-Maurice .....	F. L. Desaulniers, M D	L. T. N. Duplessis.....
Shefford .....	A. Audet.....	Dr T. D. de Grosbois..
Sherbrooke.....	R. N. Hall.....	Hon. J. G. Robertson.
Soulanges .....	James W. Bain .....	O. G. Bourbonnais....
Stanstead .....	Charles C. Colby.....	O. Baldwin.....
Témiscouata.....	P. E. Grandbois, M.D	George H. Deschènes..
Terrebonne.....	Hon. J. A. Chapleau..	G. A. Nantel.....
Trois-Rivières .....	Hon. sir H.L. Langevin	Hon. Arthur Turcotte.
Vaudreuil .....	H. McMillan.....	Alfred Lapointe.....
Verchères.....	Hon. F. Geoffrion, N.P.	A. E. Lussier.....
Yamaska.....	Fabien B. Vanasse....	Victor Gladu, N. P....

L. Delorme, greffier de l'Assemblée législative, à Québec.



PROVINCE D'ONTARIO.

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Addington .....	J. W. Bell.....	J. S. Miller.....
Algoma (Est).....	{ Simon Jas. Dawson	R. A. Lyon.....
Algoma (Ouest).....		James Connee.....
Bothwell .....	Hon. David Mills.....	(pas de représentant)
Brant, Nord.....	Jas. Somerville.....	W. B. Wood.....
Brant, Sud .....	William Paterson.....	Hon. Arthur S. Hardy
Brockville... ..	J. F. Wood.....	Hon. Chs F. Fraser....
Bruce, Nord.....	Alex. McNeill.....	J. W. S. Biggar....
Bruce, Est.....	Henry Cargill.....	Hamilton P. O'Connor
Bruce, Ouest.....	Edward Blake.....	W. M. Dack.....
Cardwell .....	Hon. Thomas White..	W. H. Hammell.....
Carleton .....	G. L. Dickinson.....	George W. Monk.....
Cornwall et Stormont	Dr Darby Bergin.....	W. Mack.....
Dufferin.....	(pas de représentant)	F. C. Stewart.....
Dundas.....	Jr Chs E. Hickey.....	T. F. Chamberlain....
Durham, Est.....	Henry Alf. Ward.....	D. T. Craig.....
Durham, Ouest.....	Hon. Ed. Blake.....	J. W. McLaughlin....
Elgin, Est.....	Dr Dance.....	T. M. Nairn.....
Elgin, Ouest.....	Geo. E. Casey.....	A. B. Ingran.....
Essex, Nord... ..	James C. Paterson....	G. Pacaud.....
Essex, Sud .....	Dr Brien.....	Wm. D. Balfour.....
Frontenac.....	Hon. G. A. Kirkpatrick	M. Smith.....
Glengarry .....	P. Purcell .....	James Rayside.....
Grenville.....	W. Shanly .....	Frederick J. French..
Grey, Est.....	Dr Sproule.....	J. Rorke.....
Grey, Nord... ..	Jas Masson.....	David Creighton.....
Grey, Sud.....	Dr George Landerkin.	John Blyth.....
Haldimand .....	.....	Hon. Jacob Baxter....
Halton.....	J. Waldie.....	William Kerns.....
Hamilton.....	{ Adam Brown.....	} J. M. Gibson.....
	{ Alex. McKay.....	
Hastings, Est... ..	Dr Burdette.....	Wm. P. Hudson.....
Hastings, Nord.....	Hon. MacKen. Bowell	A. F. Wood.....
Hastings, Ouest.....	Alex. Robertson.....	G. W. Ostram.....
Huron, Ouest.....	R. Porter.....	Hon. A. McLaughan Ross

PROVINCE D'ONTARIO.—(Suite.)

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Huron, Est .....	Dr Macdonald.....	Thomas Gibson .....
Huron, Sud.....	J. McMillan.....	Archibald Bishop.....
Kent, Ouest.....	A. Campbell (Kent)...	James Clancey.....
Kent, Est .....	(pas de représentant)	Robert Ferguson.....
Kingston.....	Sir J. A. Macdonald..	James H. Metcalfe....
Lambton, Est.....	Geo. Moncrieff.....	Peter Graham.....
Lambton, Ouest.....	J. F. Lister.....	Hon. T. B. Pardee....
Lanark, Nord.....	C. W. Caldwell.....	.....
Lanark, Sud.....	John G. Haggard.....	William Lees.....
Leeds et Grenville....	Charles F. Ferguson..	M. French .....
Leeds, Sud.....	G. Taylor.....	Dr Preston.....
Lennox.....	U. Wilson.....	W. Meacham.....
Lincoln.....	John C. Rykert .....	Wm. Garson .....
London.....	Hon. John Carling....	William R. Meredith..
Middlesex, Est.....	Jos. Marshall.....	R. Tooley.....
Middlesex, Nord.....	Timothy Coughlin....	John Waters.....
Middlesex, Sud.....	Thos Armstrong.....	(pas de représentant)
Middlesex, Ouest.....	Dr Roome.....	Hon. G. W. Ross.....
Monck .....	Arthur Boyle.....	Richard Harcourt .....
Muskoka .....	W. E. O'Brien.....	G. F. Marter.....
Norfolk, Nord.....	John Charlton.....	John B. Freeman.....
Norfolk, Sud.....	Col. Tisdale.....	William Morgan.....
Northumberland, Est.	E. Cochrane.....	Dr Mallory .....
Northumberland, O...	G. Guillet.....	C. C. Field.....
Ontario, Nord.....	F. Madill.....	Isaac J. Gould.....
Ontario, Sud.....	Wm. Smith.....	John Dryden .....
Ontario, Ouest.....	J. David Edgar .....	(pas de représentant)
Ottawa .....	{ W. G. Perley.....	} E. H. Bronson.....
	{ Honoré Robillard..	
Oxford, Nord.....	James Sutherland.....	Hon. Oliver Mowat... ..
Oxford, Sud.....	Sir R. Cartwright.....	A. McKay.....
Parry Sound.....	(pas de représentant)	S. Armstrong .....
Peel .....	W. A. McCulla .....	Kenneth Chisholm....
Perth, Nord.....	Sam. Rollin Hesson...	George Hess.....
Perth, Sud.....	James Trow.....	Thomas Ballantyne...

PROVINCE D'ONTARIO—(Suite.)

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Peterborough, Est.....	John Lang.....	Thomas Blezard.....
Peterborough, Ouest..	James Stevenson.....	Jas S. Stratton.....
Prescott.....	Simon Labrosse.....	A. Evanturel.....
Prince Edward.....	Dr J. M. Platt.....	J. A. Sprague.....
Renfrew, Nord.....	Peter White, jr.....	Thomas Murray.....
Renfrew, Sud.....	R. Campbell.....	J. A. McAndrew.....
Russell.....	W. C. Edwards.....	Alex. Robillard.....
Simcoe, Est.....	H. H. Cook.....	Charles Drury.....
Simcoe, Nord.....	Dalton McCarthy.....	Dr Ths Wylie.....
Simcoe, Sud.....	Col. R. Trywhitt.....	M. McKay.....
Toronto, Centre.....	G. R. R. Cockburn.....	E. F. Clarke.....
Toronto, Est.....	John Small.....	John Leys.....
Toronto, Ouest.....	Col. Denison.....	Hy. E. Clarke.....
Victoria, Est.....	J. A. Barron.....	John Fell.....
Victoria, Ouest.....	A. Hudspeth.....	John S. Cruess.....
Waterloo, Nord.....	J. E. Bowman.....	E. W. B. Snider.....
Waterloo, Sud.....	James Livingstone.....	Isaac Master.....
Welland.....	Dr John Ferguson.....	James E. Morin.....
Wellington, Est.....	Andrew Semple.....	Hon. C. Clarke, <i>orat</i> ..
Wellington, Ouest.....	J. McMullen.....	A. S. Allan.....
Wellington, Sud.....	James Innes.....	D. Guthrie.....
Wentworth, Nord.....	Thomas Bain.....	James McMahan.....
Wentworth, Sud.....	F. M. Carpenter.....	Nicholas Awrey.....
York, Est.....	Hon. A. Mackenzie.....	G. B. Smyth.....
York, Nord.....	W. Mulock.....	J. H. Widdifield.....
York, Ouest.....	Nathaniel C. Wallace..	J. T. Gilmour.....

Lieut. Col. Chs. Todd Gilmour, écuyer, greffier de l'Assemblée Législative, à Toronto.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Annapolis .....	J. B. Mills.....	{ F. Andrews..... Hon. J. W. Longley.....
Antigonish.....	Hon. J. S. D. Thompson	{ C. F. McIsaac..... Angus McGillivray.....
Cap-Breton .....	{ Hector F. McDougall.. D. McKeen.....	{ C. Chisholm..... Dr W. McKay.....
Colchester.....	Hon. A. W. McLelan.....	{ F. A. Laurence..... Geo. Clarke.....
Cumberland.....	A. R. Dickey.....	{ R. L. Black..... T. R. Black.....
Digby .....	H. L. Jones.....	{ H. M. Robichaud..... John S. McNeil.....
Guysborough...	Lt. col. A. Kirk.....	{ Otto S. Weeks..... Jas. A. Fraser.....
Halifax.....	{ Hon. A. G. Jones..... T. E. Kenny.....	{ Wm. Roche..... Hon. M. J. Power..... Hon. W. S. Fielding.....
Hants.....	Alfred Putnam.....	{ A. Frame..... Allen Haley.....
Inverness.....	Hugh Cameron, M. D....	{ Hon. D. McNeil..... J. McKinnon.....
Kings.....	Dr Borden .....	{ L. Rand..... W. C. Bill.....
Lunenburg .....	J. D. Eisenhauer.....	{ Hon. C. E. Church..... .....
Pictou.....	{ John McDougald..... C. Tupper, jr.....	{ Wm. Came n..... Dr C. H. Munroe..... J. McColl.....
Queens.....	J. N. Freeman.....	{ Jos. H. Cook..... A. M. Hemeon.....
Richmond .....	E. P. Flynn.....	{ D. A. Hearn..... Jos. Matheson.....
Shelbourne.....	Général Laurie.....	{ Hon. Thos. Johnston... Wm. F. MacCoy.....
Victoria .....	J. A. McDonald.....	{ J. A. Fraser..... Dr J. L. Bethune.....
Yarmouth.....	John Lovitt.....	{ Albert Gayton..... Wm. Law.....

(Greffier de l'Assemblée Législative : John W. Ouseley, écuyer.)

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Albert.....	M. Emmerson.....	{ ..... Hon. G. S. Turner. ....
Carleton .....	Fred. H. Gale .....	{ Randolph G. Ketchum ... Marc. C. Atkinson, M. D. ...
Charlotte.....	Hon. A. H. Gillmor, jr...	{ Hon James Mitchell ... George F. Hibbard .....
Gloucester.....	K. F. Burns.. ..	{ William Douglas .....
Kent.....	P. A. Landry .....	{ James Russell .....
King's.....	Hon. G. Foster.....	{ John Young.....
Madawaska....	(pas de représentant) ...	{ Hon. Pat. G. Ryan .....
Northumberl ..	Hon. Peter Mitchell.....	{ J. D. Phimsey.....
Queen's.....	G. F. Baird.....	{ Olivier J. Leblanc.....
Ristigouche....	Robert Moffat.....	{ William Pugsley .....
St-Jean, Ville..	J. V. Ellis .....	{ Geo. S. Taylor. M. D. ...
St-Jean, Ville et Comté.....	{ L. N. Skinner.....	{ A. S. White .....
Sunbury .....	R. D. Wilmot.....	{ L. Therriault .....
Victoria.....	Hon. John Costigan.....	{ J. P. Burchill .....
Westmoreland.	J. Wood .....	{ William A. Parks. ....
York .....	Thomas Temple.....	{ L. J. Tweedie .....
		{ E. Hutchinson .....
		{ Thomas Hetherington..
		{ Albert Palmer .....
		{ William Murray .....
		{ Charles H. LaBillois ...
		{ Dr S. Alward .....
		{ John Berryman, M. D. ...
		{ Hon. David McLellan..
		{ Robt. J. Ritchie .....
		{ W. A. Quintin .....
		{ A. A. Stockton .. ..
		{ Charles Harrison .....
		{ Arthur Glasier .....
		{ G. T. Baird .....
		{ A. E. Killam .....
		{ D. L. Hanington .....
		{ Joseph J. Black .....
		{ John A. Humphrey .....
		{ Hon. A. G. Blair .....
		{ William Wilson .....
		{ Richard Bellamy .....
		{ David R. Moore, M. D. ...

PROVINCE DE MANITOBA

*Chambre locale*, (élus 11 juillet 1888.)

Orateur : Hon. Wm. Winram.

Belles Plaines, J. Crawford.  
 Birtle, Chas. J. Mickle.  
 Brandon (ville), Hon. J. A. Smart.  
 " Nord. C. Sifton.  
 " Sud. H. C. Graham.  
 Carillon, J. Martin.  
 Cartier, Thomas Gelley.  
 Cypress, E. J. Wood.  
 Dennis, D. McLean.  
 Dufferin, R. P. Roblin.  
 Emerson, James Thomson.  
 Kildonan, Hon. John Norquay.  
 Kilarney, F. M. Young.  
 Lakeside, K. MacKenzie.  
 Lansdowne, E. Dickson.  
 La Verandrye, Wm. Lagimodière  
 Lorne, R. G. O'Malley.  
 Manitou, Wm. Winram.  
 Minnedosa, J. D. Gillis.

Mont de la Tortue, John Hettle,  
 Warden, Alex. Lawrence.  
 Morris, A. P. Martin.  
 Mountain, Hon. Thomas Greenway  
 Norfolk, S. J. Thompson.  
 Portage la Prairie, Hon. J. Martin.  
 Rockwood, S. F. Jackson.  
 Russell, Jas. Fisher.  
 Shoal Lake, Jas. Harrower.  
 Souris, A. McI. Campbell.  
 Springfield, Thos. H. Smith.  
 St-Andrews, F. W. Colcleugh.  
 St-Boniface, R. Marion.  
 Westbourne, Thos. L. Morton.  
 Winnipeg, Centre, D. H. McMillan,  
 " Su-t. Isaac Campbell.  
 Woodlands, Hon. Jas. E. P. Prendergast.

*Chambre des Communes* (22 février 1887).

Lisgar, A. W. Ross.  
 Marquette, R. Watson.  
 Provencher, Hon. Larivière.

Selkirk, T. M. Daly.  
 Winnipeg (ville), W. B. Scarth.  
 .....

Charles A. Sadlier, greffier du conseil et de l'assemblée législative.  
 A. H. Corelli, assistant-greffier.

**TERRITOIRES DU NORD-OUEST**

CHAMBRE DES COMMUNES.

Alberta, D. W. Davis.  
 Assiniboine-Est, Hon. E. Dewdney.  
 " Ouest, N. F. Davin.  
 Saskatchewan, D. H. Macdowall.

MEMBRES DU CONSEIL ÉLUS DANS LES DIVISIONS SUIVANTES :

Broadview, Chs Marshallshay.  
Calgary, J. D. Lander et H. S. Cayley.  
Edmonton, H. C. Wilson.  
Mac Leod, M. Haultain.  
Montagne du Caribou, J. G. Turriff.  
Mousejaw, S. H. Ross.  
Moosomin, S. A. Bedford.  
Prince-Albert, O. E. Hughes.  
Qu'Appelle, R. Crawford et W. Sutherland.  
Regina, D.-J. Jelly et J. Secord.  
Saint-Albert, Sam. Cunningham.

---

COLOMBIE ANGLAISE.

---

CHAMBRE LOCALE :

Hon. C. E. Pooley, Orateur.

Cariboo, Geo. Cowan, R. McLeese, Jos. Mason.  
Cassior, John Grant.  
Comox, Hon. J. B. Humphreys.  
Cowichan, Hon. H. Croft, H. Fry.  
Esquimaux, C. E. Pooley, D. W. Higgins.  
Kooteney, Col. Baker.  
Lillooet, hon. A. E. B. Davie, E. Allen.  
Nanaïmo, Robt. Dunmuir, Geo. Thomson.  
New Westminster (ville), W. N. Bole.  
New Westminster, hon. J. Robson, Jas. Orr, W. H. Ladner.  
Victoria, G. W. Anderson, James Tolmie.  
Victoria (ville), Robert Beaven, Theo. Davie, J. H. Turner,  
S. Duck.  
Yale, hon. Geo. B. Martin, C. A. Semlin, F. G. Vernon.  
Greffier : Thorton Fell, conseiller en loi.

*Chambre des Communes.* (22 février 1887)

Cariboo, M. Bernard.  
New Westminster, D. Chisholm.  
Ile Vancouver, David Wm. Gordon.  
(1) Victoria, Edgar C. Baker et E. G. Prior.  
Yale, J. A. Mara.

---

(1) M. Baker vient de résigner son mandat, ne voulant plus soutenir le gouvernement malgré qu'il ait été élu comme ministériel, (2 oct.)

## ILE DU PRINCE-EDOUARD

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (juin 1886).

Hon. John A. MacDonald, Orateur.

Charlottetown,	Patrick Blake, Neil McLeod.
Prince, 1er district,	S. F. Perry, J. A. Matheson.
Prince, 2e	“ hon. John Yeo, J. W. Richards.
Prince, 3e	“ hon. J. O. Arsenault, John Alex. MacDonald.
Prince, 4e	“ J. H. Bell, G. W. W. Bentley.
Prince, 5e	“ hon. John Lefurgy, John F. Gillis, M. D.
Georgetown,	hon. D. Gordon, hon. Arc. J. Macdonald.
Kings, 1er	“ James R. McLean, John McLean.
Kings, 2e	“ hon. W. W. Sullivan, J. C. Underhay.
Kings, 3e	“ H. L. McDonald, Cyrus Shaw.
Kings, 4e	“ Angus McLeod, hon. Sam. Prowse.
Queen, 1er	“ J. M. Sutherland, Peter Sinclair.
Queen, 2e	“ Jos. Wise, Donald Farquharson.
Queen, 3e	“ hon. D. Ferguson, Lucius O’Kelly.
Queen, 4e	“ D. C. Martin, George Forbes.

Archibald McNeil, Greffier de l’assemblée.

### CHAMBRE DES COMMUNES

Comté de Prince,	S. F. Perry, Jas. Yeo.
“ Queen,	W. K. Welsh, L. H. Davies.
“ Kings,	P. A. McFntyre, et J. E. Robertson.

## HONORAIRE DES GOUVERNEURS DES COLONIES ANGLAISES

Nouvelle Zélande .....	£ 7 500
Les Bermudes .....	8 000
La Jamaïque.....	6 000
Les Isles Fidji .....	5 000
La Guyanne Anglaise.....	5 000
Le Canada .....	\$ 50 000

Les membres de l’Assemblée Législative, pour la Province de Québec, se classent comme suit :

*Ministériels* :—Mercier, Saint-Hyacinthe ; Shehyn, Québec-Est ; Turcotte, Trois-Rivières ; Gagnon, Kamouraska ; McShane, Mon-



tréal-Centre ; Rochon, Ottawa ; Sylvestre, Berthier ; Bazinet, Joliette ; Cardin, Richelieu ; Laliberté, Lotbinière ; Tessier, Portneuf ; Robidoux, Chateauguay ; Rinfret, Québec-centre ; Bernatchez, Montmagny ; Gladu, Yamaska ; Dumais, Chicoutimi et Saguenay ; Lussier, Verchères ; Morin, Charlevoix ; Déchène, PIslet ; Martin, Rimouski ; Lemieux, Lévis ; Girouard, Drummond et Arthabaska ; Pilon, Bagot ; de Grosbois, Shefford ; Lareau, Rouville ; Rocheleau, Chambly ; Boyer, Jacques-Cartier ; Cameron, Huntingdon ; Bisson, Beauharnois ; Lafontaine, Napierville ; David, Montréal-est ; ———, Québec-ouest ; Duhamel, Iberville ; Trudel, Champlain ; Bourbonnais, Soulanges ; Champagne, Hochelega ; Legris, Maskinongé ; Goyette, Laprairie ; Pelletier, Dorchester ; Rhodes, Mégantic ; Forest, L'Assomption.—41.

*Oppositionnistes* :—Taillon, Montcalm ; Robertson, Sherbrooke ; Blanchet, Beauce ; Flynn, Gaspé ; Desjardins, Montmorency ; Poupore, Pontiac ; Owens, Argenteuil ; Nantel, Terrebonne ; Leblanc, Laval ; Beauchamp, Deux-Montagnes ; Hall, Montréal-ouest ; Duplessis, Saint-Maurice ; Martin, Bonaventure ; Picard, Richmond et Wolfe ; McIntosh, Compton ; Baldwin, Stanstead ; Deschênes, Témiscouata ; Lapointe, Vaudreuil ; Spencer, Missisquoi ; Casgrain, comté de Québec ; Faucher de Saint-Maurice, Bellechasse ; Tourigny, Nicolet.—22.

RÉCAPITULATION

Ministériels.....	41
Oppositionnistes.....	22
Orateur.....	I
	64

DÉPARTEMENT DU TRÉSOR

DIVISION DU REVENU

Alfred Brosnan, Contrôleur du Revenu, P. Q.  
 Thomas A. Poston, Inspecteur du Revenu.  
 P. E. Duval, Registraire.  
 David Rea, Préposé aux Timbres.  
 Eugène Bélanger, Comptable et Teneur de Livres.

## DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE

Hon. G. Duhamel, Commissaire.  
E. E. Taché, Assistant-Commissaire.  
C. E. Gauvin, Surintendant.  
Jules Taché, Dessinateur et arpenteur.  
P. M. A. Genest, do  
Hy. O'Sullivan, Inspecteur.  
D. C. Morency, do  
F. Keroack, commis.  
G. Rinfret, Dessinateur.  
D. C. Mackédie, Comptable et caissier.  
Is. Enoch Lepage, Assistant-Comptable.  
C. A. Parant, Contrôleur de la papeterie.  
A. Paré, Surintendant des Bois.  
Victor Derome, Commis.  
T. P. Morin, do  
W. H. Hatch, do  
W. E. Collins, Surintendant ventes des Terres.  
C. O. Lavoie, Commis.  
J. Creighton, do  
L. L. Rivard, Surintendant Biens des Jésuites.  
J. M. Turcot, Commis.  
A. Dumais, do  
A. Morissette, do  
Jos. Grenier, do  
Arthur Faucher, do  
T. I. Poston, do  
J. N. Proulx, Régistraire.  
L. H. B. Garneau, Assistant-régistraire.  
Paul Picard, Dessinateur.  
G. A. Varin, Secrétaire, Montréal.  
Chs Chartre, Secrétaire, Québec.  
L. N. Dufresne, Dessinateur.  
F.-X. Genest, Inspecteur.  
Jos. Caron, Concierge.  
Jos. Fiset, Messenger.  
A. Lacasse, do  
E. Grenier, do

---

## LES SOUVERAINS D'EUROPE

La reine Victoria d'Angleterre a eu 70 ans au mois de mai dernier. Elle occupe le trône depuis cinquante ans. Elle a une bonne santé ; si elle atteint l'âge de son grand-père, Georges III, elle tiendra le sceptre jusqu'en 1901. Si, à cette époque, son fils, le prince de Galles, vit encore, il aura atteint l'âge de 60 ans.

Le nouvel empereur d'Allemagne, Guillaume II, est âgé de 29 ans, et sa femme de 25. Il y a trois rois en plus de l'empereur en Allemagne ; ce sont les rois de Bavière, de Wurtemberg et de Saxe.

Le roi des Belges, Léopold II, a 53 ans ; il occupe le trône depuis vingt-trois ans.

L'empereur d'Autriche, François Joseph, a 58 ans. Son règne dure depuis 40 ans.

Le roi d'Italie, Humbert 1er, a 44 ans et règne depuis 10 ans.

L'empereur de Russie, Alexandre III, est âgé de 43 ans ; il règne depuis 11 ans.

Le roi de Danemark, Christian IX, porte le fardeau de 70 années. Une de ses filles est la femme du czar de Russie ; l'autre, de l'héritier de la couronne d'Angleterre ; et son fils est roi de Grèce.

Le roi de Suède et Norvège, Oscar II, entre dans sa 56e année et règne depuis 16 ans.

Le roi de Portugal, Louis 1er, âgé de 50 ans, est sur le trône depuis 27 ans. (1)

Alphonse XIII, un bébé de deux ans, est sous la tutelle de sa mère qui gouverne à sa place le royaume d'Espagne.

Le roi de Grèce a 43 ans, et commença à régner à l'âge de 18 ans.

Le roi de Hollande ou des Pays-Bas, Guillaume III, est le plus vieux monarque de l'Europe ; il a actuellement 71 ans ; et le 17 du mois de mars dernier, il a fêté l'anniversaire de son avènement au trône, lequel a eu lieu il y a 40 ans.

Le roi de Roumanie, Carolus 1er, 59 ans.

Le prince régnant de Monténégro est Nicolas 1er, âgé de 47 ans.

Le président de la République Française, M. Sadi Carnot, n'a que 51 ans.

En Suisse, le plus haut dignitaire du gouvernement est le président du Conseil Fédéral. Son terme est d'une année, et son salaire est de \$3,000 seulement.

---

(1) Louis 1er, de Portugal, vient de mourir, 21 octobre 1889.

## LISTE DES PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS DES ÉTATS-UNIS

George Washington, 30 avril, 1789.  
George Washington, 4 mars, 1793.  
John Adams, 4 mars, 1797.  
Thomas Jefferson, 4 mars, 1801.  
Thomas Jefferson, 4 mars, 1805.  
James Madison, 4 mars, 1809.  
James Madison, 4 mars, 1813.  
James Munroe, 4 mars, 1817.  
James Munroe, 5 mars, 1821.  
John Quincy Adams, 4 mars, 1825.  
Andrew Jackson, 4 mars, 1829.  
Andrew Jackson, 4 mars, 1833.  
Martin Van Buren, 4 mars, 1837.  
William H. Harrison, 4 mars, 1841.  
John Tyler, 6 avril, 1841.  
James K. Polk, 4 mars, 1845.  
Zacharay Taylor, 5 mars, 1849.  
Millard Fillmore, 9 juillet, 1850.  
Franklin Pierce, 4 mars, 1853.  
James Buchanan, 4 mars, 1857.  
Abraham Lincoln, 4 mars, 1861.  
Abraham Lincoln, 4 mars, 1865.  
Andrew Johnson, 15 avril, 1865.  
Ulysses S. Grant, 4 mars, 1869.  
Ulysses S. Grant, 4 mars, 1873.  
Rutherford B. Hayes, 4 mars 1877.  
James A. Garfield, 4 mars, 1881.  
Chester A. Arthur, 20 septembre, 1881.  
Grover Cleveland, 4 mars 1885.  
Benjamin Harrison, 4 mars, 1889.

---

### PRONOSTICS DU TEMPS

Ceux qui désirent connaître les différents signes tirés de l'apparence des astres et des éléments, et ceux que fournissent les animaux, au moyen desquels on peut pronostiquer les changements de température, n'ont qu'à consulter notre almanach de 1889, page 125 et suivantes. Ils y trouveront en outre la manière de fabriquer le Baroscope Babinet, petit instrument très précieux et qui ne coûte presque rien, et au moyen duquel, en l'étudiant un peu, on se met en état de prévoir les variations de température deux ou trois jours

d'avance ; avantage souvent aussi considérable pour le cultivateur que pour le marin. L'astronome peut, jusqu'à un certain point, prévoir la conduite générale de la température, mais il ne saurait préciser davantage ; tandis qu'un bon instrument, bien suivi, indique sûrement ce qu'il importe grandement de savoir, en quelques cas, d'une manière précise pour la conduite à tenir à l'heure présente.

---

## PRONOSTICS SUR LA TEMPÉRATURE POUR L'ANNÉE 1890

### JANVIER

A moins que le vent ne soit au Sud, ce qui est fort peu probable, les premiers jours de janvier seront très froids, mais beaux. Puis, vers le 5 ou le 6, forte neige ; après quoi il y aura alternative de neige et de froid, jusque vers le 20 où le temps se mettra au beau, tout en continuant d'être froid, à moins que le vent ne tourne au Sud. Le reste du mois sera très froid, exceptés les derniers jours qui seront doux, ainsi que les premiers du mois suivant.

### FÉVRIER

Du 4 au 12, vent de Nord, froid et beau ; puis neige et tempête, et le temps reste neigeux tout le mois et même jusque vers le milieu du mois suivant.

### MARS

Ce mois sera neigeux et froid, à part la huitaine qui précède et suit la solennité de S. Joseph, qui continuera d'être froide mais belle. Les tempêtes de neige seront fréquentes à la fin du mois et presque tout le mois suivant.

### AVRIL

Vers le 25, le temps redevient serein et reste froid.

### MAI

Du 4 au 11, belle température chaude, la terre se prépare bien pour les semences ; après le 11, de fréquentes ondées chaudes activent la végétation. Mais l'octave de l'Ascension est un peu maussade ; puis le temps se met définitivement au beau pour jusque vers la fin du mois suivant.

JUIN

Ce mois consacré au culte du Sacré-Cœur, sera superbe et les cultivateurs feront leurs travaux avec grande facilité et satisfaction. Quelques jours avant la S. Pierre, le temps deviendra variable, mais alors nos agronomes pourront se reposer.

JUILLET

La première huitainè de juillet se ressentira du temps de la S. Pierre ; mais, vers le 8, le beau temps reviendra pour durer jusqu'à la fin du mois, avec quelques ondées, si le vent vient du Sud. On aura des journées très chaudes.

AOUT

La première huitaine de ce mois ressemblera aux derniers jours de juillet, c'est-à-dire qu'il fera beau et chaud ; mais ensuite le temps devient très variable, peu de chaleur et souvent de la pluie. Le beau temps renaît à la fin du mois et se continue jusque vers le milieu de

SEPTEMBRE

La première quinzaine ayant été belle, la température se met à la pluie froide, malsaine. S. Mathieu, cependant, nous ramène une semaine de beau temps, après quoi la pluie et le froid dominant.

OCTOBRE.

Ce mois s'annonce pour être fort maussade, vent froid accompagné de pluie fréquente ; mais la solennité de S. Michel, qui est anticipée cette année, nous procurera une semaine de répit. Les derniers jours seront probablement beaux, à moins toutefois que le vent ne tourne au Sud.

NOVEMBRE.

Du 4 au 12, il y aura souvent de la pluie, ou de la neige, si le vent est à l'Ouest ; ensuite beaucoup de neige jusque vers le 20 ; puis vent de tempête accompagné de neige fréquente. Après le 26, le temps devient un peu plus passable et se continue ainsi jusque vers le 4 de

DÉCEMBRE.

Ce mois nous donnera de la neige, de la neige et encore de la neige ; il n'y aura de répit que pour l'Octave de l'Immaculée Con-

ception, qui sera belle et froide. Dans l'octave de Noël, vers la fête des SS. Innocents, il y aura forte tempête.

---

Il est temps de prendre congé de nos lecteurs pour jusqu'à l'année prochaine, si le bon Dieu nous prête vie et santé. L'année dernière, nous leur avons prédit, en somme, de fortes tempêtes et beaucoup d'accidents, et malheureusement nos prévisions étaient au-dessous de la réalité ; car les inondations, les incendies, les éboulements, sont venus assombrir encore le tableau, et les nombreuses pertes de vies humaines qui en ont résulté ont jeté le deuil au sein d'une foule de nos familles canadiennes. Cependant, notre pays a encore été ménagé, si on le compare aux contrées où ces fléaux ont sévi le plus rigoureusement. Puisse nous profiter de ces avertissements du ciel, et ne pas nous attirer de plus terribles châtements.

Mais, hélas ! en faisant la revue de ce que chaque mois semble nous présager, il ne paraît pas que l'année 1890 semble devoir être plus clémente que sa devancière ; bien au contraire.

Ainsi que nous l'avions prévu, le bon Dieu, tout en nous châtiant ne nous a pas ménagé ses dons : la récolte a été superbe, le beau mois de Marie nous a valu, à part ses jouissances, une superbe végétation que les intempéries subséquentes n'ont pu faire disparaître. Cette année sera bénie aussi par le Mois du Sacré-Cœur de Jésus, de sorte que la saison ne sera pas aussi hâtive, mais il y a tout lieu d'espérer que les résultats n'en seront pas moins satisfaisants.

N'abusons pas de cette nouvelle faveur ; employons en bonnes œuvres une large part des biens que la Providence ne cesse de nous accorder si libéralement et, par là, nous attirerons de nouvelles bénédictions pour l'avenir.

FIN.

## SOMMAIRE

---

	Pages.
Au Public.....	4
Comput ecclésiastique.....	9
Jeûnes d'obligation.....	9
Jours d'abstinence.....	9
Temps où il n'est pas permis de célébrer des mariages.....	9
Fêtes d'obligation.....	9
Fêtes légales.....	9
Eclipses.....	10
Saisons.....	10
Durée des jours.....	10
Lever et coucher de la lune.....	10
Calendrier et événements remarquables.....	11
Explications de quelques termes du calendrier.....	47
Quelques renseignements astronomiques.....	50
L'Heure qu'il est.....	52
Don Bosco (le chien de).....	52
De 15 si l'on ôte 300, il reste 15.....	57
Quelques pensées de Don Bosco.....	58
Tableaux des grands incendies.....	59
Union monétaire.....	59
Noms et valeur des monnaies étrangères.....	60
Système métrique international.....	61
Conversion des mesures.....	65
Union méridienne.....	66
La Révolution (apologie).....	67
Conseils d'hygiène.....	71
La cuisine.—Recettes très utiles.....	80
Economie domestique.....	85
Peinture.....	88
La mort de Jésus de Nazareth.....	91
Médecine.....	100
Le premier Pape, son entrée à Rome.....	106
L'Eglise catholique.....	108
L'Eglise du Canada.....	110
Population des divers Etats, des colonies, liste des souverains, etc., etc.....	112
Population de Manitoba.....	112



Tableau des banques.....	112
Un jeune homme qui ne tient pas à gagner beaucoup.....	113
Le peuple souverain.....	116
Où est le bonheur?.....	116
Le Rhin allemand.....	119
Préceptes de politesse.....	120
Pensées diverses.....	121
Intempérance.....	122
Economie et travail.....	123
Une visite au cimetière.....	123
Les dix grands désordres.....	124
Prophétie du Curé d'Ars.....	124
Le Juif errant.....	125
La mode.....	128
Les mois et les moissons.....	130
Le Canada en général.....	131
Les sept provinces.....	133
La province de Québec.....	134
Le gouvernement de Québec.....	135
La ville de Québec.....	136
Instruction publique.....	137
Commissaires pour l'érection des paroisses.....	138
Corporation des pilotes.....	138
Chambre des notaires.....	138
Télégraphe d'alarme.....	139
Tarif des charretiers.....	140
Matières postales.....	140
Gouvernements municipaux.....	147
Barreau de Québec.....	150
Caisse d'Economie.....	150
Commission du havre.....	150
Commission des chemins à barrières.....	151
Juges de la Cour Suprême.....	151
Judicature de la province de Québec.....	152
Gouvernement du Canada.....	154
Membres du Sénat.....	155
Liste générale des membres des Communes et des Législatures locales.....	157
Honoraires des gouverneurs des colonies anglaises.....	166
Classification des membres de l'assemblée législative de Québec.....	166
Département du Trésor.....	167
Département des Terres.....	168
Les souverains d'Europe.....	169
Liste des Présidents et vice-Présidents des Etats-Unis.....	170
Prognostics du temps.....	170

# J. A. LANGLAIS,

LIBRAIRE-ÉDITEUR.

Propriétaire des magnifiques séries de cahiers  
de Calligraphie, en Français et  
en Anglais.

AUSSI


Des deux petits cahiers d'introduction aux précédentes séries. Ces deux cahiers sont marqués A. et B., le premier est tracé légèrement de manière à indiquer à l'enfant les lettres qu'il doit former en suivant les mêmes traits, afin de lui former la main à bien écrire ; le maître ou la maîtresse d'école peut constater chaque jour le progrès que fait l'élève en jetant un coup d'œil sur la dernière page écrite.

Le second marqué B. est calqué d'après notre Alphabet français, de sorte qu'à chaque page l'élève apprend à unir plusieurs lettres ensemble pour former les mots et en même temps il apprend à faire les lettres majuscules.

L'Éditeur, en ajoutant ces deux cahiers aux deux séries précédentes, n'a pas reculé devant des déboursés considérables à faire. Quand l'on considère que ces deux cahiers lui coûtent au-delà de dix-sept cents piastres, à ajouter aux deux grandes séries qui lui ont coûté huit mille quatre cents piastres, formant en tout un capital de dix mille cent et quelques piastres.

Aussi il est heureux de pouvoir constater le progrès immense qui s'est fait dans l'art d'écrire depuis qu'il a introduit ces séries qui sont en usage dans presque toutes nos écoles, par ordre du Bureau de l'Instruction Publique dans notre Province.

Le prix n'est que de 6 cents chaque pour les petits cahiers, et de 10 cents pour les grands. Une remise considérable est faite à MM. les marchands et aux municipalités qui désirent en acheter en lots ; de plus un escompte de 5 pour cent pour argent comptant.

 Une visite est sollicitée.

## J. A. LANGLAIS,

LIBRAIRE-ÉDITEUR.

177, RUE SAINT-JOSEPH,  
SAINT-ROCH, QUÉBEC.

**G. B. Lafrance,**  
**RELIEUR ET REGLEUR,**  
**Nos. 5 et 7,**  
**RUE SAULT-AU-MATELOT, QUEBEC.**

---

*Trois premiers prix et Médaille de Bronze,*  
*Exposition Provinciale, 1877.*

*Médaille de Bronze et Diplôme, Exposition*  
*Universelle de Paris, 1878.*

---

— FABRICANT DE —

**LIVRES BLANCS**

— ET —

❧ RELIURE DE BIBLIOTHÈQUE EN TOUS GENRES ❧

**Mappes Montées et Vernies.**

---

❧ Tout ordre confié sera exécuté dans le plus court délai et à des prix défiant toute compétition.

Médailles à l'Exposition de Dublin, 1865, et à l'Exposition de Paris, 1867

---

# LEGER BROUSSEAU

IMPORTATEUR DE

**Livres, Papeterie, Cire, Cierges, etc.,**

FOURNISSEUR DES FABRIQUES.

---

Imprimeur et Éditeur-Prop. du **C**ourrier du Canada<sup>r</sup>  
ET DU  
"JOURNAL DES CAMPAGNES."

**No. 9, Rue Buade, H.-V.,**

**QUEBEC.**

*Librairie, Imprimerie, Reliure et ouvrages de fantaisie, etc.*

---

**PHARMACIE ST-ROCH,**

**No. 161, RUE ST.-JOSEPH,**

PORTE VOISINE DE

**" Z. PAQUET "**

Parfumerie, Articles de Toilette, Médecine Française.—En gros et en détail.—Consultation gratuite.

**G. GIROUX.**

---

**Jos. Gauthier & Frère**

PEINTRES-DECORATEURS

Marchands-Importateurs de Tapisseries Anglaises et Américaines.

**290**

**Rue St-Joseph, St-Roch, Québec**

Moulure dorée.—Spécialité pour encadrement.

# J. A. LANGLAIS,

LIBRAIRE-EDITEUR.

Toujours en magasin un assortiment de livres de récompense pour les Collèges, les Couvents et les municipalités scolaires.

Ces livres sont irréprochables tant qu'à la moralité, et aux bonnes mœurs; l'assortiment est au grand complet. L'on peut acheter le petit livre de prières, et d'historiettes très morales de 5 cents, aussi bien que les plus beaux livres in-4to, avec magnifique reliure en chagrin de couleur, avec magnifiques gravures dorées sur plats, de \$10.00 le vol. Il va sans dire que l'assortiment dans les prix intermédiaires ne manque pas; les prix sont tellement réduits qu'il défient toute concurrence. L'on trouvera aussi à la même librairie, des livres de prières et de piété, de tous les prix et de tous les goûts,

## LIVRES d'Etrennes de NOEL

ET DU

## JOUR DE L'AN,

depuis \$12.00 chaque en descendant à 5 cents; impossible de donner une énumération ici. Pour plus amples informations demander le catalogue de la maison.

Aussi un assortiment considérable d'albums en velours, en pluche, en nacre, en maroquin, en cuir de Russie, etc., etc. Plumes et porto-plumes en or, en aluminium, en nacre polie, chapelets en pierre de toutes sortes depuis \$3,00 jusqu'à \$15,00 chaque.

Aussi en nacre de perle de plusieurs grandeurs, depuis 75 cents jusqu'à \$10,00 chaque, montés en or et argent, ou en maillechert.

Une visite est respectueusement sollicitée.

## J. A. LANGLAIS,

LIBRAIRE-EDITEUR,

177, RUE SAINT-JOSEPH,  
SAINT-ROCH, QUÉBEC.

# LIBRAIRIE STE-ANNE

J A LANGLAIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

177, rue St-Joseph, St-Roch, Québec

Messieurs les CURÉS et CHAPELAINS de Communautés sont spécialement invités à venir visiter ma librairie ; ils trouveront constamment un grand assortiment de tous les objets pour le culte, tels que : Ostensoirs, Calices, Ciboires, Burettes, Chandeliers, Candelabres de trois à vingt-quatre lumières. Vases pour fleurs, Bénitiers, Fonds-baptismaux, Bouquets pour autels, dans tous les prix, et dans tous les goûts, depuis les bouquets ordinaires d'une piastre la paire, jusqu'aux bouquets élégants simulant les plus belles fleurs des Indes occidentales. Encens dominical importé dernièrement du Caire, Encens Staeté donnant un véritable parfum des plus agréables. Aussi un magnifique assortiment d'Enfants Jésus, en cire, en pierre. Cierges, Bougies de blanc de baleine de première qualité. Vins de messe de Sicile, de France, dits vins de Cette, de Lunelle, de Terragone, aussi les Vins d'Essex, Ontario, des vignobles de Messrs. Girardot & Cie., dont je suis le seul agent à Québec, tant pour ses Vins de messe, que pour ses Vins de tables, qui sont en usage dans plusieurs paroisses d'Ontario. Je suis aussi le seul agent général pour tout le Canada pour les célèbres et magnifiques cloches de la maison Havard & fils, à Ville-Dieu-les-Poêles, France ; ces cloches sont d'un fini irréprochable et rendent des sons d'une harmonie sans égale ; enfin elles sont reconnues pour les plus belles cloches de toute l'Europe, ce n'est pas peu dire ; car jusqu'à présent nous ne connaissions que les cloches de Mears, d'Angleterre, et celles de Baltimore, ou de Troy des Etats-Unis. Eh ! bien, les cloches de la maison Havard & Fils, sont autant supérieures à celles de Mears, que celles-ci le sont sur les anciennes cloches françaises qui ont été importées ici de Paris, ou de Lyon, ainsi que sur celles des Etats-Unis. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à aller visiter les paroisses suivantes qui ont l'avantage d'en avoir :

- 1o. Le Sacré Cœur, à Kimouski,
- 2o. Ste-Anne, Baie des Chaleurs,
- 3o. St-Martin de Gaspé,
- 4o. Ste. Claire, Dorchester,
- 5o. Notre-Dame du Portage, Témiscouata,
- 6o. St Laurent, Ile d'Orléans,
- 7o. St-Clément, Témiscouata,

J'importe ces cloches livrées ici, à Québec, pour 30 cents la lb., je fais mettre les inscriptions que l'on désire faire graver sur l'airain, sans charge aucune. Elles sont garanties pour rendre le ton, ou la note que l'on demande, cette garantie s'étend aussi pour l'espace de cinq ans, pour prouver qu'elle résistent à notre climat. Toutes commandes reçues ici seront livrables trois mois après réception, et des conditions libérales seront accordées à ceux qui le désirent.

Une commande est respectueusement sollicitée. J'ai en magasin une de ces cloches comme échantillon, il suffit de la voir et de l'entendre pour être convaincu de ce qui est dit plus haut.

**EUSÈBE PICARD,**  
*Fabricant de Portes de Voutes,  
Galeri-s en Fer,  
Garnitures de Cimelière,  
Escaliers en Fer.*

— No. 104. —

RUE ST. PAUL, QUÉBEC

Réparations faites avec soins et promptitude

**J. B. LALIBERTE,**

— 145 —

Rue Saint-Joseph

QUÉBEC.

*Le plus grand fabricant de  
fourrures de luxe en Canada.*

---

**Théo. ARMAND,**  
**Horloger, Bijoutier et Graveur,**  
36, RUE ST. JOSEPH, ST-SAUVEUR, QUÉBEC.

Montres, Horloges, Bijouteries, Jones et Bagues, célèbres Lunettes de LAWRENCE. Monogrammes de toutes sortes. Toutes les réparations dans cette ligne sont faites avec soin et sous le plus court délai.

*Satisfaction garantie, une visite est sollicitée.*

---

**BIÈRE ET PORTER LABATT**  
**DE LONDON**

*Les Boissons par excellence sont les célèbres Bière et Porter Labatt.*

Les plus hautes autorités médicales du Canada en recommandent l'usage comme étant un breuvage des plus fortifiants et favorable à la santé comme stimulant et tonique.

Faites usage de la célèbre Bière et Porter Labatt de London et n'en prenez pas d'autre en substitution.

**N. Y. Montreuil,**

SEUL AGENT A QUEBEC,

No. 179, RUE SAINT-PAUL, QUÉBEC.

**AGENCE A LEVIS**

**No. 85, Côte du Passage, No. 85**

P. T. MONTREUIL, Agent.

ACHETEZ TOUJOURS

— LES —

REMÈDES SAUVAGES

— DE —

J. E. P. RACICOT,

 No. 20, 

Rue Saint-Joseph, Saint-Roch.

Avec ces remèdes, vous vous épargnez bien des souffrances, de l'argent, et du temps; car il ne sont fabriqués qu'avec des racinages. Demandez-les à votre fournisseur.

LOUIS MERCIER

MARCHAND

D'ÉPICERIES, VINS ET LIQUEURS

No. 53,

RUE ST-PAUL, QUÉBEC.

ROBITAILLE & GUIMONT,

Marchands en gros et en détail de

MACHINES À COUDRE,

PIANOS ET ORGUES

No. 287,

RUE ST-JOSEPH,

ST-ROCH, QUÉBEC.

Seuls propriétaires de la célèbre machine à coudre **Raymond** pour la Province de Québec. Machines à Coudre de toutes sortes, Huile, Aiguilles, etc., toujours en mains.

GEO. TANGUAY,

Marchand de Provisions,

7, RUE ARTHUR,

2e Porte de la BANQUE DE MONTREAL,  
BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Fleur, Beurre, Poisson, Jambon,  
Saindoux, Lard, Huile, etc., etc.

IMPRIMERIE GÉNÉRALE


❧ A. COTÉ & C<sup>IE</sup> ❧

N<sup>o</sup> 8, RUE DU FORT, N<sup>o</sup> 8,

Vis-à-vis la Poste centrale,

QUÉBEC.

Impressions de labeurs, journaux, ouvrages de ville, etc.

 L'établissement s'est enrichi tout dernièrement de caractères nouveaux, lettres et ornements.



ACHETEZ CÉ QU'IL Y A DÉ MEILLEUR

**LA TRAVELERS**

Compagnie d'Assurance

**SUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS**

DE HARTFORD, CONN.

La première Compagnie d'Assurance contre les accidents, établie en Amérique.

La plus considérable,

La meilleure,

La plus puissante

Compagnie d'Assurance contre les accidents, du monde entier.

A effectué l'année dernière plus de

**\$250,000,000 D'ASSURANCE.**

La meilleure des Assurances sur la vie,  
Tarifs les plus réduits,  
Compensations équitables en cas d'abandon,  
Polices promptement acquittées.

Avant de prendre une assurance, demandez nos tarifs et autres renseignements à

**WILLIAM HANSON,**

*Agent en Chef pour le Canada,*

201, rue St-Jacques, Montréal.

DÉPARTEMENT DES ACCIDENTS,

Le Paratonnerre Breveté.

M. L. BOUFLANGER,

PROPRIÉTAIRE

Bureau de 'L'ÉVÉNEMENT,' Québec,

Ce paratonnerre est fabriqué d'après les données des académies des sciences de Paris et de Londres. Il est supérieur à tous les autres, par la sûreté qu'offre la continuité du fluide ; car il est construit d'un seul bout. Il en a été posé sur le Séminaire de Québec et beaucoup d'églises, et partout il a donné la plus entière satisfaction.

Ce paratonnerre a obtenu une médaille à l'exposition de 1888, et M. l'abbé Laflamme, du Séminaire de Québec, l'a recommandé par les deux certificats suivants :

Séminaire de Québec, 10 novembre 1885.

De toutes les tiges de paratonnerre que m'a montrées M. L. T. Bouflanger, celle que je préfère pour une grande bâtisse est le câble de file de fer galvanisé. C'est celle que je crois être la plus sûre.

J. C. K. LAFLAMME

Séminaire de Québec

J'ai examiné un système de paratonnerre  
sur lequel